INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

G. POSENER. — LA PREMIÈRE DOMINATION PERSE EN ÉGYPTE.

LE CAIRE
1936

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE P. JOUGUET,
DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, T. XI.

# LA PREMIÈRE DOMINATION PERSE EN ÉGYPTE

## RECUEIL D'INSCRIPTIONS HIÉROGLYPHIQUES

PAR

G. POSENER




LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXXXVI

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

---

TOME ONZIÈME

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE P. JOUGUET,
DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, T. XI.




# LA PREMIÈRE DOMINATION PERSE EN ÉGYPTE

## RECUEIL D'INSCRIPTIONS HIÉROGLYPHIQUES

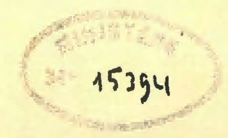
PAR

G. POSENER




LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXXXVI



À MON MAÎTRE

ALEXANDRE MORET

HOMMAGE RESPECTUEUX

Sur l'avis de M. G. Lefebvre, directeur d'études, et de MM. A. Moret et E. Benveniste, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. G. Posener le titre d'*Élève diplômé de la Section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des Hautes Études.*

Paris, le 18 juin 1933.

*Le Directeur d'Études,*
*Signé :* G. Lefebvre.

*Les Commissaires responsables,*
*Signé :* A. Moret,
E. Benveniste.

*Le Président de la Section,*
*Signé :* A. Meillet.

# PRÉFACE.

Il n'existe pas de publications d'ensemble des inscriptions hiéroglyphiques de l'époque perse, ni sous forme d'édition de textes[1], ni sous celle de recueil de traductions. Le présent travail a précisément pour objet de chercher à combler cette lacune et de permettre à l'historien d'embrasser d'un coup d'œil l'essentiel des documents contemporains des premiers Achéménides. Il ne prétend pas épuiser le sujet et se limite à quelques groupes de textes qui fournissent, par leur contenu ou par leur provenance, des renseignements sur l'histoire de l'Égypte sous Cambyse, Darius Ier, Xerxès et Artaxerxès Ier. Nous en avons exclu les rares mentions de ces rois que l'on a pu retrouver sur les monuments qu'ils avaient bâtis ou décorés[2], ainsi que les nombreuses stèles de particuliers, quand l'intérêt de ces dernières résidait uniquement dans leur date ou leur cartouche[3]. Le désir de constituer un ensemble chronologique et philologique nous a conduit a éliminer les passages de la littérature ptolémaïque relatifs à la Perse[4]; on pourra, d'ailleurs, facilement les consulter dans des éditions irréprochables.

---

[1] Il existe seulement un recueil de monuments de l'époque perse du Musée de Berlin publié par Burchardt, *Ä Z* 49 (1911), 69-80.

[2] Cf. p. 179.

[3] Il s'agit essentiellement des stèles du Sérapéum du Louvre dont deux seulement figurent dans ce recueil (textes **6** et **7**); voir aussi la stèle bilingue égypto-araméenne 7707 du Musée de Berlin (*Ä Z* 49 (1911), 73-74 et pl. 8, 2 et 10, 6) et la stèle 7493 du même Musée (*id.* 71-72 et pl. 8, 1). On a également écarté du volume la stèle du Musée de Berlin 7283 (Erman, *Ä Z* 31 (1893), 94-96 et pl. 1), dont l'attribution à l'époque perse n'est pas certaine.

[4] Ce sont les stèles du Satrape, de Naples et de Pithom, le décret de Canope, l'épitaphe 2 du Buchéum et les inscriptions du tombeau de Petosiris et du temple d'Edfou. La plupart de ces textes se rapportent d'ailleurs à la deuxième domination perse.

Les textes de ce recueil[1] sont présentés sous une forme aussi objective que possible. Les restitutions dans les lacunes et les corrections sont, d'une façon générale, rejetées dans le commentaire épigraphique. Lorsque cela a paru utile, les inscriptions importantes, qui n'ont pas encore été reproduites photographiquement, sont données à la fois dans le texte et en planches. Pour rendre cette étude accessible à ceux qui ne sont pas égyptologues nous avons donné des traductions qui nous ont entraîné à ajouter des notes philologiques et un commentaire historique.

Ce commentaire historique est présenté à la fin du volume sous la forme d'un exposé suivi. On ne devra pas y chercher l'histoire complète de l'Égypte sous la première domination perse; les renseignements fournis par les inscriptions hiéroglyphiques ne suffisent pas à la reconstituer. Le nombre de documents datant de cette époque a certes sensiblement augmenté depuis trente ans; mais les nouveaux textes n'ont pas apporté beaucoup de précisions intéressantes et il n'est plus possible, par contre, de faire état de deux monuments auxquels on attribuait une grande importance pour l'histoire de la XXVII^e^ dynastie : les stèles de Nastasen et du Satrape.

Les recherches de Reisner[2] sur la chronologie des rois nubiens empêchent, en effet, de conserver l'hypothèse séduisante de Schäfer[3] qui avait cru voir dans Nastasen l'heureux adversaire de Cambyse et établissent que ce souverain avait régné à la fin du IV^e^ siècle. Spiegelberg[4], d'autre part, a démontré que le règne éphémère de Khabbach connu essentiellement par la stèle du Satrape se place peu de temps avant la

[1] Numérotés de **1** à **117**; quelle que soit sa longueur, chaque texte ne porte qu'un seul numéro; pour éviter la confusion avec d'autres renvois, ces numéros sont imprimés en caractères gras.

[2] *Harvard African Studies* 2 (1918), 23 et 63 et *JEA* 9 (1923), 75 et 77.

[3] *Die Aethiopische Königsinschrift des Berliner Museums : Regierungsbericht des Königs Nastesen des Gegners des Kambyses.*

[4] *Der pap. Libbey.*



conquête d'Alexandre et ne peut être rapproché de la révolte qui a éclaté en Égypte à la nouvelle de la défaite de Marathon.

Dans l'état actuel de la documentation historique, pour l'époque qui nous intéresse, les sources essentielles restent les auteurs classiques, au premier chef Hérodote. Les textes hiéroglyphiques ne peuvent être utilisés qu'à titre de complément et comme moyen de contrôle, de même que les papyrus araméens et démotiques et les inscriptions cunéiformes.

Cet ouvrage, entrepris il y a plusieurs années et souvent interrompu, a pu être mené à bonne fin grâce aux précieux conseils de mes maîtres MM. G. Lefebvre, I. Lévy, A. Moret et R. Weill. L'étude des transcriptions égyptiennes des noms propres et des noms géographiques perses est due en grande partie à M. E. Benveniste; les conservateurs des musées de Berlin, du Caire, du Louvre et du Vatican m'ont largement facilité le travail dans leurs collections; la direction du Dictionnaire de Berlin m'a autorisé à consulter ses fichiers, dans lesquels j'ai puisé un grand nombre de références; les exemples des noms propres proviennent pour une bonne part des fiches de M. H. Ranke. Les autorités de la Compagnie du Canal de Suez, et tout particulièrement M. C. Bourdon, m'ont aidé dans mes recherches à Ismaïlia et dans la fouille de Koubri. Ce sondage a été réalisé avec l'appui matériel de l'Institut français d'Archéologie orientale qui m'a été généreusement assuré par M. P. Jouguet. M. Ch. Maystre a bien voulu lire mon manuscrit en entier et m'a suggéré de nombreuses corrections. M. Ch. Kuentz a eu l'amabilité de revoir les épreuves de ce livre et m'a fait part de ses observations fort utiles. Les planches au trait ont été exécutées par MM. P. et J. J. Clère. Enfin beaucoup m'ont aidé par leurs conseils, leurs encouragements et leur expérience. A tous j'exprime ici ma profonde gratitude.

Le Caire, le 12 mai 1936.

# INTRODUCTION.

Les textes de ce recueil couvrent une période de 75 ans qui commence à l'invasion de Cambyse (525) et s'arrête, faute de documents, sous Artaxerxès I (vers 450). Il est peut-être utile de retracer dans ses grandes lignes l'histoire de cette époque.

La conquête de l'Égypte, déjà envisagée par Cyrus, est patiemment préparée par son successeur Cambyse. Ce dernier s'attache à isoler Amasis; il s'allie Polycrate et la Phénicie, ce qui lui permettra de renforcer l'expédition terrestre par des opérations navales. Il obtient l'appui des Bédouins de l'Isthme de Suez; l'autorisation de reconstruire le temple de Jérusalem assure aux Perses une solide base de départ aux frontières de l'Égypte, tout en leur gagnant les sympathies des mercenaires juifs de Pharaon. Phanès d'Halicarnasse, un des chefs des mercenaires d'Amasis, passe au camp adverse et met Cambyse au courant des organisations défensives des Égyptiens.

Les préparatifs terminés, la concentration des troupes se fait en Palestine; la flotte est rassemblée à Acre. La mort d'Amasis auquel succède son fils Psammétique III ne fait qu'augmenter le déséquilibre des forces.

L'offensive est déclanchée au printemps 525. L'armée perse part de Gaza, rencontre et défait les troupes de Pharaon à Péluse. Cette ville, puis Héliopolis offrent quelque résistance. A la chute de Memphis où Psammétique III s'est enfermé avec les débris de son armée, l'Égypte tombe entre les mains des envahisseurs.

Tout en organisant le pays conquis, Cambyse prépare de nouvelles expéditions vers le Sud et vers l'Ouest. La Libye et Cyrène se soumettent; les Phéniciens refusent d'appuyer l'offensive projetée contre Carthage, rendant cette opération irréalisable. Restent les oasis et la Nubie, dont la conquête constitue le complément indispensable à la soumission de l'Égypte. Deux armées partent de Thèbes; la principale, dirigée vers le Sud est commandée par le roi lui-même. Les Éthiopiens voisins de l'Égypte sont assujettis, ainsi que l'oasis de Khargeh.

# ABRÉVIATIONS.

*Ann. Serv.* .............. *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, Le Caire.
*Ä Z* .................. *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, Leipzig.
*B I F A O* ............. *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, Le Caire.
*Bull. Inst. ég.* ........... *Bulletin de l'Institut égyptien*, Le Caire.
*Cat. gén.* ............... *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire.*
*J E.* .................. *Journal d'entrée.*
*J E A* ................. *The Journal of Egyptian Archaeology*, Londres.
*L D* .................. Lepsius, *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien*, Berlin.
*L D Text.* .............. Lepsius, *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien. Text herausgegeben von Naville*, Leipzig.
*Nachr. Göttingen* ......... *Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-Hist. Klasse.*
*O L Z.* ................ *Orientalistische Literaturzeitung*, Berlin, puis Leipzig.
*P S B A* ............... *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, Londres.
*R E A* ................. *Revue de l'Égypte ancienne*, Paris.
*Rev. Arch.* .............. *Revue archéologique*, Paris.
*Rev. d'Assyr.* ............ *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*, Paris.
*Rev. des Quest. Hist.* ....... *Revue des Questions historiques*, Paris.
*Rev. Ég.* ............... *Revue Égyptologique*, Paris.
*R T* .................. *Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, Paris.
Sethe, *Untersuchungen*..... Sethe, *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, Leipzig.
*Sitzungsber. pr. Ak. Wiss.* ... *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-Hist. Klasse*, Berlin.
*Urk.* .................. Steindorff, *Urkunden des aegyptischen Altertums* :
1 = Sethe, *Urkunden des Alten Reichs.*
2 = Sethe, *Hieroglyphische Urkunden der griechisch-römischen Zeit.*
4 = Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie.*
*W B* ................. Erman et Grapow, *Wörterbuch der aegyptischen Sprache*, 5 vol., Leipzig.
*Z D M G* .............. *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, Leipzig.

# I

## STATUETTES NAOPHORES.

On connaît deux statuettes naophores qui doivent remonter au début de la domination perse en Égypte. La première, de beaucoup la plus importante, est le fameux Naophore du Vatican (**1**). Son propriétaire, Oudjahorresne, semble avoir joué un grand rôle dans la vie politique de cette époque (cf. p. 164-165). C'est à lui qu'on doit peut-être attribuer la deuxième statuette (**2**) découverte par Rosellini au Caire. Elle est connue uniquement par la description sommaire et par quelques extraits de son inscription qui se trouvent à Pise, dans les manuscrits du savant italien.

### 1. — STATUETTE NAOPHORE DU VATICAN N° 158 [113].

La statuette semble provenir de la collection égyptienne d'Hadrien qui se trouvait dans la villa impériale de Tivoli. Elle représente un homme debout vêtu d'une longue robe et tenant entre ses mains un naos qui contient l'image d'Osiris. La taille de la statue est de 0 m. 70 et la matière, une pierre dure vert foncé. La tête, le cou et le bras gauche qui manquaient ont été maladroitement restaurés[1]. L'inscription couvre le naos et son support, la robe, le dossier et la partie supérieure du socle et comprend en tout quarante-huit colonnes ou lignes. Elle se divise en plusieurs textes indépendants (désignés A, B, b.....) dont il est difficile de fixer avec certitude la succession. J'ai suivi l'ordre adopté par Farina; il diffère sensiblement de celui de Brugsch, Piehl, Marucchi et autres[2].

Date : le dernier fait rapporté par le texte est la restauration de l'École de

[1] Les lacunes dans les colonnes b, 20-23; E, 44-45 causées par ces mutilations ont été comblées d'une façon souvent erronée. La restauration du début de la colonne 20 est exacte. Elle est fondée sur le rapprochement avec la colonne b, 18 où on trouve les mêmes mots. Ce témoignage du souci d'exactitude n'est pas unique aux xvii<sup></sup>e-xviiie siècles, cf. Erman, *Ä Z* 38 (1900), 115 note 2.

[2] Voir plus bas la bibliographie.

Saïs ordonnée par Darius Ier (E, 43-45). Cet événement remonterait aux environs de l'an 3 de ce roi[1]. La date ainsi obtenue pour la statuette est corroborée par la graphie *ndriwš* du nom royal qui est inconnue des stèles datant de l'an 4 et des années suivantes de Darius[2]. Cette transcription pourrait cependant être particulière aux monuments de Oudjahorresne[3] qui n'aurait pas tenu compte de l'orthographe officielle. Si l'on accepte enfin que Darius est venu en Égypte en l'an 4 de son règne[4], le silence qu'observe l'inscription au sujet de ce voyage et qui semble indiquer qu'elle lui est antérieure[5] confirmerait également la date proposée plus haut.

Bibliographie : la Statuette Naophore du Vatican est un des monuments égyptiens les plus étudiés et publiés. Je ne mentionne ici que les ouvrages les plus importants. On trouvera une bibliographie plus détaillée, quoique incomplète, dans Marucchi (cf. *infra*), Wiedemann, *Äg. Gesch.*, 667 note 3; Gauthier, *Livre des Rois* 4, 128 et 139. Les passages les plus intéressants de ce texte ont été traduits ou résumés dans la plupart des ouvrages où il est question de la conquête perse.

Winkelmann, *Storia delle Arti del Disegno*, traduction italienne de Fea, 1 (1783), pl. 7. — C'est, à ma connaissance, la première reproduction de la statuette.

Letronne, *Mémoire sur la Civilisation égyptienne depuis l'établissement des Grecs sous Psammitichus jusqu'à la conquête d'Alexandre* (*Revue des Deux Mondes*, 1er février et 1er avril 1845). — Premier commentaire historique important.

de Rougé, *Mémoire sur la Statuette Naophore* (*Revue archéologique* 8 (1851), 37-60). — Première traduction complète.

Brugsch, *Thesaurus*, 636-642 et 691-697. — Texte et traduction.

Piehl, *Inscr. hiérogl.*, première série, Planches, 32-35 et *Commentaire*, 39-42. — Texte et traduction.

Marucchi, *Il Museo egizio vaticano*, 79-102 et pl. 1-2. — Texte, traduction et photographies.

Schäfer, *Ä Z* 37 (1899), 72-74. — Texte et traduction du dossier (E, 43-45).

Farina, *Bilychnis* 18, I (1929), 449-457. — Traduction et commentaire.

---

(1) Cf. p. 175-176.

(2) Cf. stèle 5, p. 39, 162 et Burchardt, *Ä Z* 49 (1911), 79-80.

(3) Cf. le texte 2 qui très vraisemblablement lui appartient et où le nom royal est écrit de la même façon.

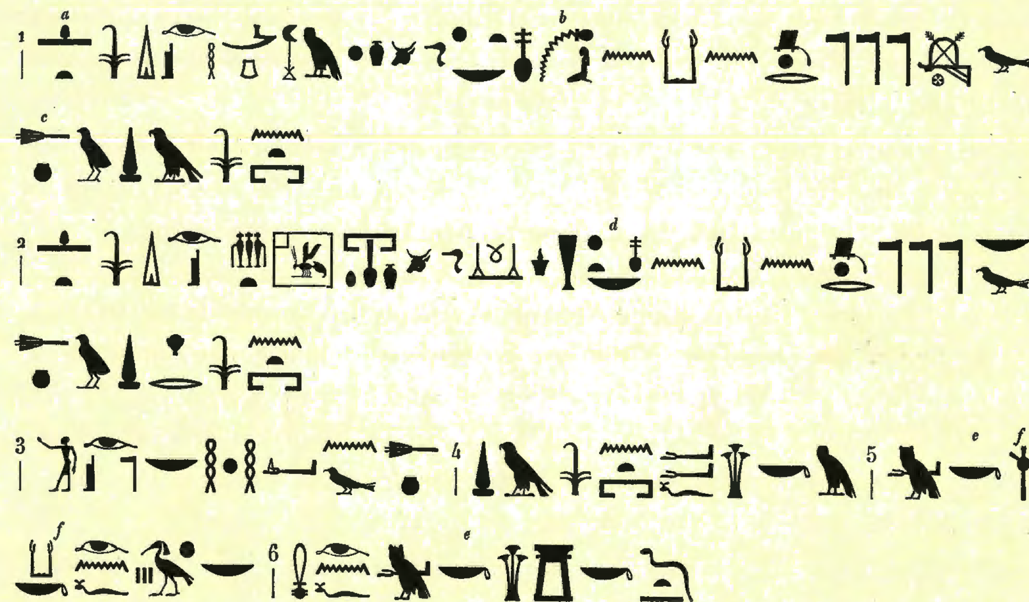
(4) Cette date est discutable, cf. p. 176.

(5) Il faut toutefois observer que Oudjahorresne, s'il n'avait rien fait de mémorable à cette époque, n'avait aucune raison de mentionner le séjour de Darius en Égypte.



— ma copie[1] :

A. Sur la façade (l. 1 à gauche (⊢), l. 2 à droite (⊣)) et le toit (ll. 3-6 (⊢)) du naos.



*a*) Le groupe est commun aux lignes 1 et 2. *b*) Le signe qui se trouve sous n'est pas un , mais un homme assis sur ses talons et dont on ne voit pas les bras; à un autre endroit (b, 21) le texte donne . *c*) est orienté tantôt la pointe à gauche (B, 12; b, 17; D, 31; d, 37; E, 43; F, 46; f, 48), tantôt comme ici à droite (A, 2-3; C, 25; c, 29), voir pour la même époque *Ann. Serv.* 1 (1900), 163 sq. où l'on trouve également la flèche tracée des deux façons. Notre inscription contient d'autres exemples de signes dirigés dans le mauvais sens ( b, 16; b, 19 et b, 23; D, 32; E, 43. *d*) Cette disposition de *iḫ·t nb nfr* est déterminée par des raisons d'eugraphie, cf. *idem*, C, 26. *e*) *mk⟨·t⟩*, cf. B, 13-14; c, 30; D, 32; d, 38; F, 46 autres exemples d'omission du *t* final. *f-f*) Passage corrompu? Cf. p. 5-6.

---

(1) Le numérotage des lignes est commun à toute l'inscription. Pour faciliter la recherche des renvois, on indiquera, devant le numéro de la ligne, la lettre du paragraphe où elle se trouve. La majuscule et la minuscule de la même lettre désignent les paragraphes occupant le même emplacement, l'un sur le côté gauche, l'autre sur le côté droit de la statue. — Pour la forme exacte des signes on se rapportera à la publication de Marucchi qui contient des photographies.

¹ *Une offrande que donne le roi à Osiris-Hemag* (a) *: milliers en pain et bière, bœuf et volaille et toute chose bonne et pure; pour le* ka *de l'honoré auprès des dieux du nome Saïte* (b), *le médecin-chef* (c) *Oudjahorresne* (d).

² *Une offrande que donne le roi à Osiris résidant dans* Ḥ.t-Bj.t (e) *: offrande funéraire de pain et bière, bœuf et volaille, vases d'albâtre et vêtements, encens et onguents et toute bonne chose; pour le* ka *de l'honoré auprès de tous les dieux, le médecin-chef Oudjahorresne.*

³ *Ô Osiris, seigneur de l'Éternité! Le médecin-chef* ⁴ *Oudjahorresne place ses bras derrière toi en* ⁵ *⟨ta⟩ protection. Puisse ton* ka *ordonner qu'on lui fasse* (f) *toutes les choses utiles,* ⁶ *de même qu'il fait la garde derrière ton naos éternellement.*

(*a*) , *idem* c, 28, épithète fréquente d'Osiris. A rapprocher sans doute du verbe *emmailloter*. Peut-être adjectif en *j* formé sur le nom du local *ḥmꜣg*, cf. (*Livre des Morts*, chap. 142), (Louvre E 10366 = *Revue d'Égyptologie* 1 (1933), 101 et 103-104) et **3**, 5; voir Kees, *RT* 37 (1915), 69-70 et Gauthier, *Dict. géogr.* 4, 28 et 110. — Dans notre texte *Wsir-ḥmꜣg* désigne l'Osiris de Saïs, cf. p. 13.

(*b*) ne se rencontre pas avec son complément phonétique. Sur la possibilité de la lecture *n.t* cf. Posener, *Ann. Serv.* 34 (1934), 148.

(*c*) , titre donné à Oudjahorresne par Cambyse, cf. B, 12. Voir à son sujet Sethe, *ÄZ* 55 (1918), 65-66 et Junker, *ÄZ* 63 (1928), 65. A l'époque saïte on le trouve comme abréviation de *médecin-chef de la Haute et de la Basse-Égypte*, cf. British Museum, Statue naophore 805 [83] = *ÄZ* 31 (1893), 88. Ce titre sert peut-être à désigner le grand prêtre de Bubastis (Sethe, *l. c.*)[1]. — Dans le cas présent, il semble que ce soit à titre de *wr sinw* que Oudjahorresne s'est occupé du rétablissement du temple de Néith[2].

(*d*) *wḏꜣ-ḥr-rś-n.t*, nom fréquent de l'époque saïte et perse, cf. Ranke, *Äg. Personennamen*, 89. Aux exemples qu'on y trouve ajouter : Stèles

[1] Cependant la copie de Chassinat, *Edfou* 1, 335 porte ; à la place de on a proposé de lire (*ibid.*, note 2) et (Brugsch, *Dict. géogr.*, 1368), mais pas .

[2] J'ignore pour quelles raisons on a considéré ce titre comme étant celui du grand prêtre de Saïs (par ex. Schäfer, *ÄZ* 37 (1899), 74; Gauthier, *Ann. Serv.* 22 (1922), 203). Dans Chassinat, *Edfou* 1, 331 ce dernier est appelé (Mariette, *Dendérah* 4, 31 : ), cf. p. 10 et Brugsch, *Thesaurus*, 685.



du Sérapéum du Louvre 317 (*RT* 22 (1900), 174); 339 (*id.*, 178); 409 (*RT* 23 (1901), 89); 410 (*id.*, 90); 428 (*RT* 25 (1903), 53); 473 (*id.*, 60); Bibliothèque Nationale de Paris, statue 34; Ismaïlia, sarcophage (*Ann. Serv.* 9 (1908), 212); Louvre, groupe assis 663 [30]. A comparer à *wḏꜣ-ḥr-mḥ-n.t* (Ranke, *id.*, 88) où l'appellation de la chapelle du Sud est remplacée par celle de la chapelle du Nord, cf. Gauthier, *Ann. Serv.* 33 (1933), 52-53 et plus bas, p. 13-14. — Le personnage de la Statuette Naophore semble être par ailleurs inconnu, voir à son sujet p. 164-165. Le texte suivant **(2)** dont le nom du propriétaire n'a pas subsisté, pourrait cependant lui appartenir.

(*e*) , épithète d'Osiris fréquente à partir de l'époque saïte, cf. par ex. : *LD* 3, 261; Florence 1522 (Schiaparelli, 222); *Ann. Serv.* 5 (1904), 124; *id.* 22 (1922), 87 et 88. — Sur *Ḥ.t bj.t* voir p. 13.

(*f*) Cette invocation commente le geste de Oudjahorresne qui tient entre ses mains le naos avec Osiris. La position des bras est celle du signe , cf. (8ᵉ Congrès internat. des Orientalistes à Stockholm en 1889, 4ᵉ partie, 54-55) . . . *mes bras autour de toi, ô Seigneur de l'Éternité, j'embrasse ta beauté.* L'expression est à comparer à [1] (Le Caire, Statue saïte *J. E.* 30978, *Cat. gén.*, Borchardt, *Statuen* 3, 19) *Je me place derrière toi pour protéger ⟨ton⟩ corps. Puisses-tu me faire* (en échange) *une bonne renommée dans ta*[2] *maison;* voir aussi Musée de Marseille, Statuette saïte 215[15]. — Notre traduction du passage demande la restitution du suffixe après , *m mkꜣ.t* étant régulièrement suivi d'un suffixe ou d'un génitif, cf. (Chassinat, *Edfou* 1, 97) *Leurs bras sont derrière toi en ta protection.* L'omission de après l'infinitif n'est pas gênante, cf. c, 30. D'autres traductions sont possibles : 1° corriger en (Piehl, *Comm.*, 42 note 1), ce qui donne . . . *Oudjahorresne place ses bras derrière toi en protection de ton ka. Fais à lui* . . . L'expression *protéger le ka de* . . . est fréquente en ptolémaïque, cf. (Mariette, *Dendérah* 3, 67 *a*, 12; 3, 11 *a*; 3, 34 *a*), mais la correction de en est peu vraisemblable en raison de la position du signe qui forme un groupe avec *kꜣ.k*[3] et de l'absence dans toute l'inscription du rouleau de papyrus placé verticalement;

[1] Borchardt : . — [2] Corriger en ? — [3] .

2° Intervertir [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] : ... *en protection de ton ka. Ordonne que soient faites pour lui...*; 3° Traduire : ... *en protection de ce qu'ordonne ton ka;* 4° Corriger [hiéroglyphes] en [hiéroglyphes] (Brugsch, *Thesaurus*, 697) : ... *en protection de ton naos.*

B. Sous le bras droit (9 lignes [hiéroglyphe]).

[Texte hiéroglyphique, lignes 7 à 15, avec notes a à e]



*a*) [hiéroglyphe] est peut-être écrit ici pour *n* (cf. *id.*, d, 39), voir p. 8 les exemples des titres *sš n ḏꜣḏꜣ·t, mr sš ḏꜣḏꜣ·t*. *b-b*) Probablement une erreur pour [hiéroglyphes], cf. B, 12 et E, 43. *c*) Lire *nḫb*⟨*·t*⟩. *d*) Omission du *t* final. *e*) Lire *mś*⟨*·wt*⟩.

7 *L'honoré auprès de la grande Néith, mère du Dieu* (a), *et auprès des dieux de Saïs, le pacha* (b), *le chancelier royal, le compagnon unique,* 8 *le vrai connu du roi qui l'aime, le scribe, l'inspecteur des scribes du tribunal* ḏꜣḏꜣ·t (c), *le chef des grands scribes de prison*(?) (d), *le directeur du palais,* 9 *le chef de la marine royale* (e) *sous le roi de la Haute et de la Basse-Égypte* Ḫnm-ib-Rᶜ (*Amasis*), *le chef de la marine royale sous le roi de la Haute et de la Basse-Égypte* 10 ᶜnḫ-kꜣ-Rᶜ (*Psammétique III*) (f) *Oudjahorresne, fils du directeur des châteaux* (g), *prêtre* ḥrj-p (h), *prêtre* rnp (i), *prêtre* ḥpt-wḏꜣ·t (j), *prophète de Néith qui est en tête du nome Saïte Peftouônéith* (k), 11 *il dit :*

« *Il vint en Égypte le grand roi de tous les pays étrangers Cambyse* (l), *tandis que* (m) *les étrangers de tous les pays étrangers* (n) *étaient avec lui.* (*Lorsqu'*)*il eut pris possession de cette terre* 12 *entière, ils y fixèrent leur résidence et il fut grand souverain de l'Égypte* (o), *grand roi de tous les pays étrangers* (p).

« *Sa Majesté m'assigna* (q) *la fonction de médecin-chef,* 13 *elle me fit vivre auprès d'elle en qualité de compagnon et de directeur du palais et composer sa titulature, à savoir son nom de roi de la Haute et de la Basse-Égypte* Mś·tjw(?)-Rᶜ (r).

« *Je fis que Sa Majesté connût la grandeur de Saïs :* 14 *c'est la résidence de la grande Néith, la mère qui a donné naissance à Ra et a inauguré la naissance, alors que la naissance n'existait pas encore* (s); (*qu'elle connût*) *l'aspect* (t) *de la grandeur du temple de Néith* (u) *: c'est le ciel dans toutes ses dispositions* (v); *et l'aspect de la grandeur des Châteaux de la Couronne Rouge* (w) 15 *et* (x) *de tous les dieux et déesses qui s'y trouvent; et l'aspect de la grandeur du* Ḥ·t-bj·t (y) *: c'est la résidence du souverain, seigneur du ciel* (*Osiris*) (z); *et l'aspect de la grandeur du* Rś-n·t *et du* Mḥ-n·t (aa), *de la maison de Ra et de la maison d'Atoum* (ab) *: c'est le mystère de tous les dieux* (ac). »

(*a*) C'est-à-dire de Ra, cf. B, 14 et C, 27; cette épithète de Néith, qui se rencontre également aux lignes b, 22; C, 26; D, 31, est très fréquente, voir par exemple *Ann. Serv.* 22 (1922), 200-201; *LD* 4, 79*e*; *RT* 6 (1885), 122.

(*b*) — la traduction *pacha* est préférable à *prince héréditaire* et ceci déjà au Moyen Empire, cf. Engelbach, *Ann. Serv.* 22 (1922), 126.

(*c*) J'ignore par ailleurs le titre *inspecteur des scribes du ḏꜣḏꜣ·t;* celui de *scribe du ḏꜣḏꜣ·t* est connu au Moyen Empire [1], cf. Le Caire 20023 = *Cat. gén.*, Lange-Schäfer, *Grab- und Denksteine* 1, 25; Newberry, *Scarabs*, pl. 16, 19; British Museum 417; Louvre C 29. A l'époque saïte et perse on ne le trouve plus, mais on a des exemples de (Turin 3020 = *R T* 4 (1883), 150; Louvre, stèle du Sérapéum 332; British Museum 826 [23]; Ermitage 2396 = Golénischeff, *Inventaire de la Collection égyptienne*, 350; *Ann. Serv.* 1 (1900), 266 sq.) inconnu au Moyen Empire, mais qui doit être rapproché de de l'Ancien Empire (Le Caire 65 = *Cat. gén.*, Borchardt, *Statuen* 1, 57; 66 = *id.* 1, 57; 181 = *id.* 1, 125; 377 = *id.* 1, 199) qu'on trouve associé à des fonctions de magistrat (comparer à *Urk.* 1, 47). Il est donc possible que *ḏꜣḏꜣ·t* désigne dans notre titre une cour de justice [2].

(*d*) n'est attesté qu'à l'époque saïte et perse, cf. (Louvre, stèle du Sérapéum 332), (*Ann. Serv.* 5 (1904), 74-75 et 33 (1933), 41-45), (*id.* 9 (1908), 140), (Musée de Naples, fragment de sarcophage 107 . . . (illisible)). Il doit être rapproché du titre du Moyen Empire , [3] (Le Caire 20056, 20360, 20562, 20520 etc.; Newberry, *Scarabs*, pl. 12, 9; pl. 14, 14, 16, 23 etc.) [4] : au Nouvel Empire et deviennent interchangeables [5]. L'adjectif *wr* qualifie au Moyen Empire l'ensemble du titre, cf. (Le Caire 20322) cité par Gardiner, *Admonitions*, 47 qui étudie cette expression.

---

[1] Pour l'Ancien Empire cf. *L D* 2, 35?

[2] Voir sur *ḏꜣḏꜣ·t* *W B* 5, 528; Gabra, *Conseils des fonctionnaires*, 34; Pirenne, *Hist. des Institutions*, 2, 124 note 1.

[3] Sur la confusion de et de au Moyen Empire, cf. *Ä Z* 28 (1890), 65.

[4] Ce titre ne doit sans doute pas être considéré comme une nuance hiérarchique de , (Le Caire 20231, 20023, 20718, 20286, 20716 etc.). En effet, ne se rencontre pas dans les exemples contenant *wr* et le signe ne figure que dans ces derniers. Les deux titres se rapporteraient donc à deux administrations différentes, peut-être à celles du (*Admonitions*, 6, 5; 6, 10; 6, 12) *palais de justice* (dans *sš n ḫnt*) et du (*Rekhmara*, 2, 14) *prison* (dans *sš n ḫnr·t* (?) *wr*), voir sur ces deux mots Gardiner, *Admonitions*, 46-47.

[5] Cf. le titre qui s'écrit également (Louvre 1605).



Le grand nombre des *sš n ḫnr·t* (?) *wr* au Moyen Empire rend peu vraisemblable la traduction *grand scribe du harem* (Erman-Ranke, *Aegypten*, 87) [1]. Pour le sens *prison* du mot *ḫnr·t* (?), cf. pap. Westcar 8, 15 et Gardiner, *l. c.*

Il se peut donc que les deux titres de scribe portés par Oudjahorresne se rapportent à ses fonctions judiciaires. La parenté de ces titres est confirmée par des exemples où on voit réunis *mr sš ḏꜣḏꜣ·t* avec *mr sš ḫnr·t* (?) *wr* (Louvre, stèle du Sérapéum 332; British Museum 882-883[66]; voir aussi Naville, *Festival-Hall*, pl. 25, 6 et p. 30).

Il est surprenant qu'à la basse époque on ait connu des chefs ( ) de scribes du *ḏꜣḏꜣ·t* et du *ḫnr·t* (?), mais qu'on n'ait pas rencontré des scribes de ces institutions, lesquels auraient dû logiquement exister et en plus grand nombre que leurs chefs. Au Moyen Empire on constate le contraire, les titres de scribes du *ḏꜣḏꜣ·t* et du *ḫnr·t* (?) étant fréquents et ceux de chefs de ces scribes inconnus. Il y aurait lieu d'examiner si l'on ne se trouve pas ici en présence d'un cas analogue à l'allemand *Ober*, abréviation de *Oberkellner*, devenu synonyme de *Kellner* et l'ayant complètement supplanté [2].

(*e*) Litt. : *chef des bateaux du roi. kbn·t* désigne les navires de mer, cf. Sethe, *Ä Z* 45 (1908), 7-11; ici il doit s'agir de bâtiments de guerre, sens que *kbn·t* prend fréquemment à l'époque ptolémaïque, cf. *Urk.* 2, 15, 3; 16, 14; 23, 9; 77, 15. — Cette fonction qui m'est inconnue par ailleurs [3] était certainement très importante. Elle a dû permettre à Oudjahorresne de jouer un rôle de premier plan dans le conflit égypto-perse, cf. p. 165.

(*f*) Les titres énumérés dans ces lignes sont probablement ceux que Oudjahorresne tenait des rois indigènes. Sous les Perses, il fut confirmé dans quelques-unes de ses fonctions (cf. B, 13; b, 16; E, 43), mais perdit sans doute le commandement de la flotte, l'inspection des scribes du *ḏꜣḏꜣ·t* et la direction

---

[1] Gauthier, *Ann. Serv.* 33 (1933), 45, voit dans le titre de Oudjahorresne un *chef de bureau à l'administration du grand harem de Saïs.*

[2] Comparer aussi Ranke, *Ä Z* 44 (1907), 52 note 5.

[3] On connaît à la basse époque des , cf. *Ann. Serv.* 1 (1900), 266 sq.; *id.* 5 (1904), 72 sq.; Louvre, stèle du Sérapéum 333 = *R T* 22 (1900), 176; Louvre, deux chaouabti 2734, nᵒˢ 672 et 675; Musée de Marseille, chaouabti 379 [167]; collection de Schackenborg, chaouabti (*R T* 4 (1883), 38); Vatican, deux chaouabti sans numéro (Marucchi, 199 et 203). Les sept derniers exemples se rapportent au même personnage.

des scribes du *ḫnr·t* (?) puisque ces trois postes ne sont plus mentionnés par la suite; il devint par contre prophète, *ʿnḫ-im-śn* (E, 43) et médecin-chef (B, 12), trois postes absents de la titulature qui se trouve en tête de ce paragraphe.

(*g*) Abréviation de [hiéroglyphes] *directeur des Châteaux de la Couronne Rouge*, fréquente à l'époque saïte. Ce titre remonte à l'Ancien Empire, cf. Posener, *Ann. Serv.* 34 (1934), 144-145, et ressemble à [hiéroglyphes], titre du grand prêtre de Saïs (Chassinat, *Edfou* 1, 331). A la basse époque il devient très fréquent et doit souvent avoir un caractère honorifique, cf. **13**, 6; **14**, 1 et p. 95-96. Sur les *ḥ·wt n·t* voir, p. 12-13.

(*h*) [hiéroglyphes], voir Kees, *Der Opfertanz des äg. Königs*, 232, et surtout Kees, *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-Woser-Re*, Texte 3 (1928), 11-13, 20, 37, 59 : «*Oberster von Pe* (oder *das Gesicht von Pe?*)». Des prêtres de ce nom figurent dans les cérémonies de la fête Sed; ils sont connus dès l'Ancien Empire et se rencontrent aux dynasties XVIII et XXII, cf. exemples dans Kees. Ce titre devient fréquent à l'époque saïte : British Museum 881[17] (Piehl, *Inscr. hiérogl.*, troisième série, 39 T); Le Caire 662 (*Cat. gén.*, Borchardt, *Statuen* 3, 10); *Ä Z* 21 (1883), 70; Stèle du Sérapéum du Louvre 410 (*RT* 23 (1901), 89-90).

(*i*) Grand prêtre du 3ᵉ nome de Basse-Égypte, connu par les textes ptolémaïques : [hiéroglyphes] Chassinat, *Edfou* 1, 330; Mariette, *Dendérah* 4, 31.

(*j*) Titre sacerdotal fréquent à la basse époque; sur le sens, cf. Gauthier, *Le personnel du dieu Min*, 69-70. Généralement on cumulait les fonctions du [hiéroglyphe] avec celles du [hiéroglyphes] et du [hiéroglyphe] (Griffith, *Rylands Papyri* 3, 248 note 5), cf. Le Caire 22036, 22178, 22131, 22022, 22141, 22093, 22030. La lecture *ḥpt-wḏ3·t* est rendue certaine par l'exemple de la statue du Caire *J. E.* 38039 : [hiéroglyphes][1]. Elle avait déjà été adoptée par Budge, *PSBA* 9 (1887), 358 sq. et soutenue par Spiegelberg, *OLZ* 27 (1924), 189-190, qui la fondait sur un passage du pap. Lansing (éd. Erman-Lange, 13 *b* 7) où l'on trouve [hiéroglyphes].

(*k*) *P(3j)·f-t3w-ʿ·w(j)-N·t*. Cette lecture ressort des noms [hiéroglyphes]

[1] Signalé par M. Ch. Kuentz.



(Daressy, *RT* 14 (1893), 181), [hiéroglyphes] (Le Caire 39127), [hiéroglyphes] (stèle du Sérapéum du Louvre 245) et de la transcription araméenne פטנעיתפ étudiée par Spiegelberg, *Ägyptisches Sprachgut* dans *Orient. Studien Nöldeke*, 1112-1113; Griffith, *Rylands Papyri* 3, 206 note 49; Borchardt, *Ä Z* 49 (1911), 71-72, qui donnent également de nombreuses graphies hiéroglyphiques de ce nom. La préposition *ʿ·wj sous la surveillance de, à la charge de*, abréviation de *ḥr-ʿ*, apparaît en néo-égyptien, cf. Černý, *Archiv Orientální* 3 (1931), 396-397; elle est fréquente en démotique, voir Griffith, *Rylands Papyri* 3, 334; Spiegelberg, *Demotische Grammatik*, §§ 320-321; voir aussi Spiegelberg, *Ä Z* 37 (1899), 24-26. Le nom Peftouônéith est très fréquent à la basse époque. Aux exemples qui se trouvent dans Ranke, *Äg. Personennamen*, 128, ajouter Vatican, statuette naophore 131 [91]; Louvre, groupe assis 663 [30]; Ermitage, statuette 171 (Golénischeff, *Inventaire de la Collection égyptienne*, 19); Lefebvre, *Tombeau de Petosiris*, 58, 12; 61, 12; 149; *Ä Z* 49 (1911), 71; Louvre, statue A 93 (*Ä Z* 32 (1894), 118-122) et trois autres monuments appartenant au propriétaire de cette statue : *Ä Z* 31 (1893), 86-91 et Petrie, *Nebesheh and Defenneh*, pl. 13; enfin les exemples réunis par Gauthier, *Ann. Serv.* 22 (1922), 81-107. Aucun des Peftouônéith nommés dans ces textes ne semble être identique au père de Oudjahorresne, cf. p. 164.

(*l*) Sur cette transcription de *Cambyse* cf. p. 161.

(*m*) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes], cf. *id.* B, 15; d, 40; E, 43; **5**, 4 et 7; **6**, 7; voir Erman, *Neuaegyptische Grammatik*², § 676.

(*n*) Voir p. 167-168, sur cette expression qui revient également dans le texte **6**, 5 et qui est connue en ptolémaïque (Chassinat, *Edfou* 6, 235 et 300).

(*o*) Même expression dans E, 43 en parlant de Darius Iᵉʳ; cette épithète royale est fréquemment employée sous Ramsès II (cf. par exemple *LD* 3, 146, 6) et ses successeurs (*LD* 3, 218 *d*). Dans la *Chronique démotique de Paris* (éd. Spiegelberg, Verso C 7) Cambyse est appelé *ḥrj Km·t*.

(*p*) Même épithète B, 11 et E, 43 (appliquée à Darius Iᵉʳ); elle est connue également pour Ptolémée Lagos, cf. stèle du Satrape, 7 et 13 (*wr pn ʿ3*). *wr ʿ3* s'applique normalement aux souverains étrangers : rois hittites, princes du Pount et du Retenou. Dans le tombeau de Petosiris on trouve l'expression [hiéroglyphes] (Lefebvre, 81, 28) désignant un souverain perse.

(*q*) est ici synonyme de , cf. stèle de Naples, 9 : et Erman, *Sitzungsber. pr. Ak. Wiss.* 1912, 931.

(*r*) , *id.* inscriptions 3 et 4, var. (3 (?) et 4), (2); nom théophore probablement composé avec le mot *mś·tjw* qui est généralement déterminé par ou par : *Descendant de Ra*, cf. (*Urk.* 4, 14, 16), (Chassinat, *Edfou* 1, 393 fin). — En adoptant un nom d'intronisation Cambyse montre son désir de suivre la tradition royale égyptienne, cf. p. 170.

(*s*) est une épithète fréquente de Néith, cf. *Urk.* 2, 75, 11-13; Duemichen, *Geogr. Inschr.* 1, pl. 89, B, 5. Pour on a cité (Mariette, *Mon. div.*, 25 *c*, 2), épithète d'Isis. Il se peut cependant que signifie *le premier né* et se rapporte à Ra. Sur la construction + *śdmt·f*, cf. Gardiner, *Grammar*, § 402 et un exemple, D, 34. — Cette phrase a donné lieu à de nombreux commentaires, voir entre autres Grébaut, *Mélanges d'Archéologie ég. et assyr.* 2 (1875), 247 sq.; Naville, *Ä Z* 30 (1875), 173-174; Brugsch, *Thesaurus*, 684; Pleyte, *Chap. suppl. du Livre des Morts*, *162*, *162"*, *163*, p. 104; Chabas, *L'Égyptologie* 17 (mai 1875), 139-140.

(*t*) qui revient quatre fois dans les lignes B, 14-15 paraît servir de rappel à *sš ḥm·f.* L'absence de *śḫr* devant (B, 13 fin; cf. aussi b, 23; C, 26) semble le confirmer.

(*u*) Sur les différentes graphies employées dans ce texte pour écrire *temple de Néith*, cf. Posener, *Ann. Serv.* 34 (1934), 143.

(*v*) La comparaison du temple au ciel est courante en égyptien, voir Grapow, *Die bildlichen Ausdrücke des Aegyptischen*, 24-27 et Spiegelberg, *Ä Z* 53 (1917), 98-101.

(*w*) sans doute pour , cf. p. 10. Les *Châteaux de la Couronne Rouge* se trouvaient dans Saïs, comme il ressort de l'épithète suivante d'Osiris : (Le Caire 672 = *Cat. gén.*, Borchardt, *Statuen* 3, 18). Ils sont mentionnés dans la fête , qu'on rencontre dans les textes provenant de Saïs (British Museum, Statuette 819 [134]; Sharpe, *Eg. Inscriptions* 2, 40). En relation avec les *ḥ·wt n·t* on peut citer le titre (Le Caire 55 (Ancien Empire) = *Cat. gén.*, Borchardt, *Statuen* 1, 49), var. (Bibliothèque Nationale 38 (Saïte)).



(*RT* 14 (1893), 183) pourrait n'être qu'un développement du même titre, ce qui confirmerait la localisation des *ḥ·wt n·t* dans Saïs; voir également dans ce sens p. 14. Les différents châteaux semblent être détaillés dans la ligne suivante, cf. p. 14. Le texte cité en tête de cette note met les dieux qui les habitent en relation avec Bouto. Parmi ces dieux se trouvait Osiris, (British Museum 810 [655]) qui pourrait être celui du , voir note (*y*).

(*x*) *iś(t)* est ici une particule enclitique employée comme conjonction de coordination; cf. Sethe, *Dramatische Texte*, 52-53.

(*y*) Temple d'Osiris (cf. A, 2) dans le nome Saïte; son emplacement est inconnu. Il est généralement localisé à quelque distance de Saïs (Brugsch, *Geogr. Inschr.* 1, 248-ⲧⲉⲕⲉⲃⲓ; Gauthier, *Ann. Serv.* 22 (1922), 201—Ganag). En effet, Strabon distingue nettement le sanctuaire de Néith (17, 802) et l'Ὀσίριδος ἄσυλον qui, selon lui, se situait *par rapport à Saïs* μικρὸν ὕπερθε (17, 803). Il semble cependant que *ḥ·t bj·t* se trouvait dans Saïs : (Duemichen, *Geogr. Inschr.* 1, pl. 98, 7-8) *Es-tu* (*Osiris*) *dans Saïs, à l'intérieur du ḥ·t bj·t?* (*id.* Mariette, *Dendérah* 2, 39 *c*); à la ligne c, 29 de notre inscription il est question des *libations au seigneur de l'Éternité* (*Osiris*) *à l'intérieur du sanctuaire de Néith*[1]; Hérodote 2, 170 précise cette donnée en plaçant la tombe d'Osiris dans l'enceinte de Néith, derrière le temple de la déesse[2]. L'Osiris du *ḥ·t bj·t* est surnommé dans Florence 1522 (Schiaparelli, 222); son culte devait comprendre des mystères, cf. le titre (Vatican, statue 131 [91] = *RT* 6 (1885), 122) et Hérodote 2, 171. Outre Osiris on adorait dans le *ḥ·t bj·t* différents dieux (*Ä Z* 48 (1910), 162), entre autres Amon-Ra (Florence 1523 = Schiaparelli, 225), Néith (*Ann. Serv.* 22 (1922), 200), Horus (*RT* 14 (1893), 183) et Isis (Mariette, *Mon. Div.*, 25 *d*).

(*z*) *itj* — épithète d'Osiris, comparer (*RT* 25 (1903), 60).

(*aa*) Lieux saints de Saïs étudiés par Brugsch, *Dict. géogr.*, 1174-1175 et

---

[1] Notons cependant que dans ce passage *ḥ·t bj·t* n'est pas nommé.

[2] Voir aussi Athénagore, *Leg. pro Christ.*, § 24, cité par Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, 126 note 5, selon lequel on montrait à Saïs le tombeau et le corps embaumé d'Osiris.

*Thesaurus*, 688-690. On y adorait deux Horus, et (British Museum, stèle 808 [1427]), et Osiris (*Livre des Morts*, chap. 142). Voir aussi p. 40. — Sur la lecture *rś-n·t* de , cf. Erman, *ÄZ* 46, 106 note 3.

(*ab*) On a déjà remarqué (entre autres de Rougé, *Bibliothèque égyptologique* 22 (1908), 257; Le Page Renouf, *Records of the Past* 10, 50 note 5) que les quatre temples cités en dernier lieu correspondent aux quatre points cardinaux : *rś-n·t*-Sud, *mḥ-n·t*-Nord, *pr-Rᶜ*-Est, *pr-ᵓItm*-Ouest.

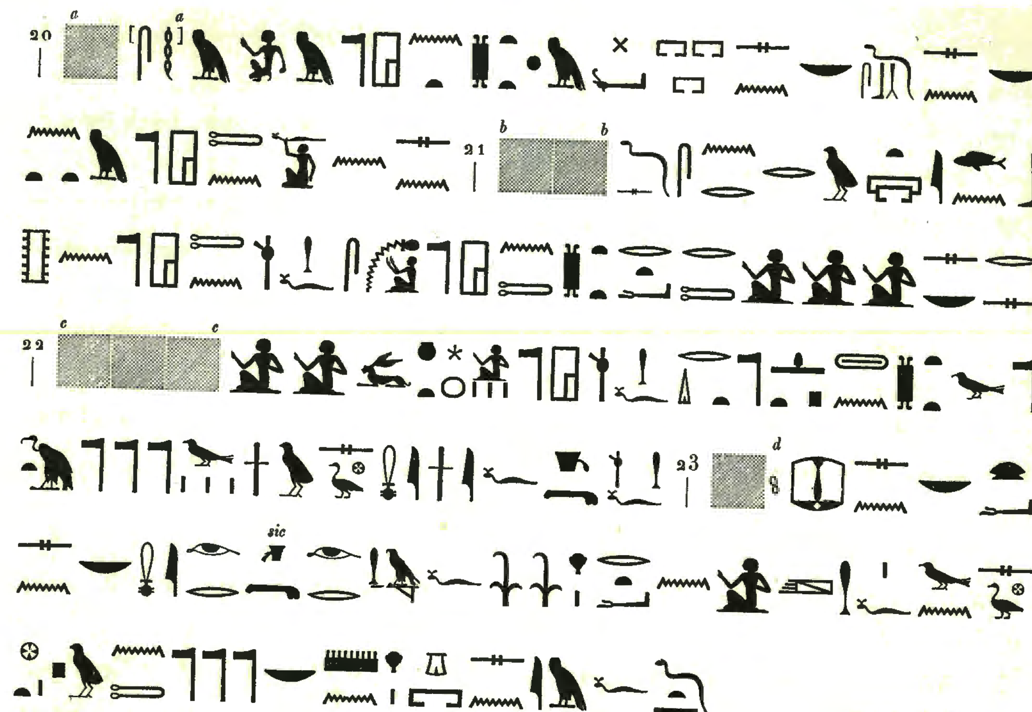
(*ac*) Comme on l'a déjà envisagé à propos de et de , les temples et les chapelles énumérés dans B, 14-15 devaient probablement se trouver dans l'enclos de Néith qui était *la place de tous les dieux* (c, 30). L'auteur de l'inscription aurait passé du général au particulier et nommé Saïs, puis *ḥ·t n·t* qui se trouve dans Saïs, puis les temples et chapelles des divinités parèdres qui sont dans le sanctuaire de Néith, d'abord sous leur nom générique (*ḥ·wt n·t*), puis sous leurs noms particuliers, cf. Brugsch, *Dict. géogr.*, 364; Mallet, *Culte de Neit à Saïs*, 33-34.

Ce passage (B, 13-15) a été à tort considéré comme l'initiation de Cambyse aux mystères de Saïs. Au plus a-t-il été mis au courant de l'importance de ce centre religieux. Des phrases du même type revenant à la fin des §§ b (23), C (26-27), c (30), E (45), il faudra y voir surtout un refrain glorifiant Saïs, son temple et ses dieux (comparer *Urk.* 4, 164, 5-8). Le conquérant prend des mesures en leur faveur, parce que Oudjahorresne lui en fait connaître l'importance. De la sorte, l'inscription ramène à son auteur le mérite des bienfaits royaux.

b. Sous le bras gauche (8 lignes ⊣).







*a–a*) [ ] le restaurateur moderne a déjà restitué ces signes (cf. p. 1 note 1) en les gravant de grande dimension, ce qui fait paraître la lacune trop petite pour ces mots. *b–b*) A restituer par exemple (deux cadrats). *c–c*) Il est difficile de fixer exactement les dimensions de la lacune, le texte pouvant commencer plus ou moins haut. *d*) Si cette trace est ancienne, on peut rétablir , cf. E, 45.

16 *L'honoré auprès de son dieu urbain* (*Osiris*) *et de tous les dieux, le pacha, le chancelier royal, le compagnon unique, le vrai connu du roi qui l'aime,* 17 *le médecin-chef Oudjahorresne, né d'Atemirtis* (a), *il dit :*

« *Je me suis plaint* 18 *auprès de la Majesté du roi de la Haute et de la Basse-Égypte Cambyse au sujet de tous les étrangers qui s'étaient installés dans le temple de Néith* (b), 19 *pour qu'ils soient chassés de là, afin que le temple de Néith soit dans toute sa splendeur comme il en était auparavant* (c).

« *Sa Majesté ordonna de chasser tous les étrangers* 20 [*qui*] *s'étaient établis dans le temple de Néith, de jeter bas leurs maisons et toutes leurs immondices* (? d) *qui étaient dans ce temple* (e). (*Lorsqu'*)*ils eurent emporté* 21 [*tous leurs biens* (?)] *eux-mêmes hors de l'enceinte de ce temple, Sa Majesté ordonna de purifier le temple de Néith et d'y replacer tous ses gens,* 22 . . . . . . . . . . . . *et les prêtres horaires du temple;*

*Sa Majesté ordonna de restituer les revenus des biens wakf* (f) *à la grande Néith, la mère du dieu* (*Ra*) *et aux grands dieux qui sont dans Saïs, comme il en était auparavant; Sa Majesté ordonna* 23 [*de conduire*] *toutes leurs fêtes et toutes leurs processions, comme cela se faisait auparavant.*

« *Sa Majesté a fait cela parce que j'avais fait que Sa Majesté connût* (g) *la grandeur de Saïs qui est la ville de tous les dieux qui y sont établis sur leurs trônes, éternellement.* »

(*a*) Voir sur ce nom propre Ranke, *Äg. Personennamen*, 51. Ajouter à ses exemples Le Caire 807 (*Cat. gén.*, Borchardt, *Statuen* 3, 104); cette statue mentionne la même personne que la table d'offrandes D 65 du Louvre. Cf. sur Atemirtis p. 164.

(*b*) [hiéroglyphes], *id.* b, 21, archaïsme abusif pour [hiéroglyphe]. La construction avec le génitif indirect est de l'Ancien Empire, cf. à ce sujet Gunn, *Ann. Serv.* 27 (1927), 225.

(*c*) Même expression b, 22 : [hiéroglyphes] et E, 45 : [hiéroglyphes]; voir à son sujet Erman, *Sitzungsber. pr. Ak. Wiss.* 1911, 925 et Sethe, *Dramatische Texte* 1, 20-21. Ajouter aux exemples d'Erman celui de l'inscription de Mentouemhet A, 25-26 (*OLZ* 13 (1910), pl. 3).

(*d*) *śdb* est employé ici dans un sens matériel qui est rare.

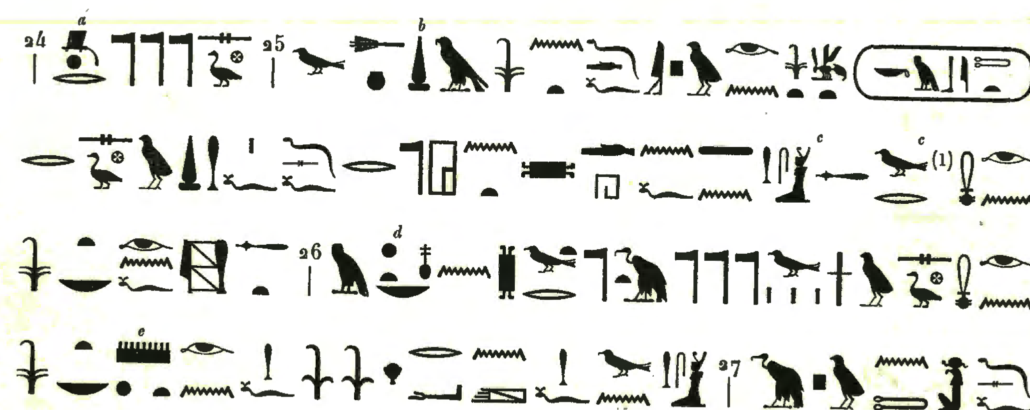
(*e*) L'épisode raconté dans ces lignes se rattache aux lignes B, 11-12, où l'on voit les *habitants de tous les pays étrangers* venus avec Cambyse s'installer en Égypte. Par une concession particulière, Oudjahorresne obtient du roi perse l'expulsion de ceux des barbares qui s'étaient établis dans le sanctuaire de Saïs. Un certain nombre de commentateurs avait vu dans ces étrangers des mercenaires grecs d'Amasis (Revillout, *Revue égyptologique* 1880, 62 et 71 et autres) que ce dernier aurait logés dans l'enclos de Néith. Cette hypothèse n'est guère probable; quand bien même des troupes du Pharaon seraient restées dans le sanctuaire après la défaite égyptienne, ce qui semble douteux, Oudjahorresne n'aurait pas eu besoin d'une autorisation spéciale de Cambyse pour chasser du temple les ennemis des Perses. — Un événement analogue à celui-ci est mentionné sur la statue de Zedher le Sauveur (*Ann. Serv.* 18 (1918), 145) qui obtient l'expulsion des soldats installés dans le temple en amadouant leur chef.



(*f*) L'ordre royal relatif au *ḥtp-nṯr* a été exécuté par Oudjahorresne, cf. D, 31-32.

(*g*) Même phrase à C, 26; c, 30; voir à ce propos, p. 14.

C. Sur la base du naos et le pilier — à gauche (4 lignes : C, 24 ⟶; C, 25-26 ⟶; C, 27 (sous la robe) ⟶).



*a*) Les signes [hiéroglyphe] sont communs aux lignes C, 24 et c, 28 : [hiéroglyphes]. *b*) [hiéroglyphe] est commun aux lignes C, 25 et c, 29. *c-c*) Lire *ꜥ*3(*w*) *wr*(*.t*) ou (*r*) *ꜥ*3 *wr*(*.t*). *d*) Lire *iḫ.t nb nfr*, cf. A, 2. *e*) ▬ abusif.

24 *L'honoré auprès des dieux de Saïs* 25 *le médecin-chef Oudjahorresne, il dit :*

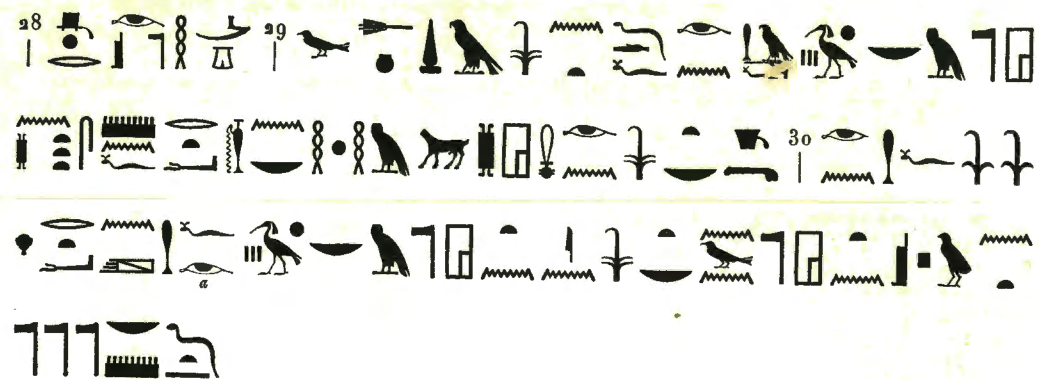
« *Il vint le roi de la Haute et de la Basse-Égypte Cambyse à Saïs. Sa Majesté se rendit en personne au temple de Néith. Elle se prosterna très grandement devant Sa Majesté* (*Néith*), *comme le faisait tout roi. Elle fit une grande offrande* 26 *de toutes bonnes choses à la grande Néith, la mère du Dieu* (*Ra*) *et aux grands dieux qui sont dans Saïs, comme le faisait tout roi bienfaisant.*

« *Sa Majesté fit cela parce que j'avais fait que Sa Majesté connût la grandeur de Sa Majesté* (*Néith*) 27 *qui est la mère de Ra lui-même.* »

Voir sur ce passage, p. 170.

(1) La suite de C, 25 sur le socle de la statue.

c. Sur la base du naos et le pilier — à droite
(3 lignes : c, 28 ⟶; c, 29-30 ↓).



*a*) *t* final omis.

28 *L'honoré auprès d'Osiris-Hemag* 29 *le médecin-chef Oudjahorresne, il dit :*

« *Sa Majesté fit toute œuvre utile dans le temple de Néith : elle établit la présentation de libations au seigneur de l'Éternité* (*Osiris*) *à l'intérieur du temple de Néith, comme le faisait tout roi auparavant.*

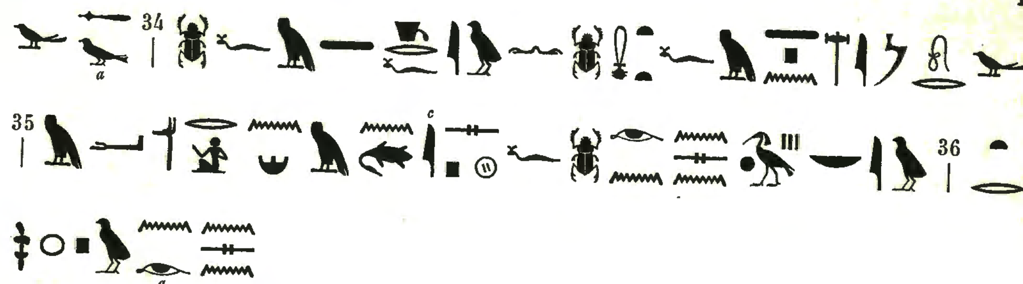
30 « *Sa Majesté avait fait cela parce que j'avais fait que Sa Majesté connût toute œuvre utile qui a été faite dans ce temple par tout roi, à cause de la grandeur de ce temple qui est la résidence de tous les dieux* (*qui y sont*) *établis à jamais.* »

Voir sur ce passage, p. 170.

D. Sur la paroi gauche du naos et sur la robe
devant le bras droit (6 lignes ↦).







*a*) Omission du *t* final. *b*) *t* abusif. *c*) Le suffixe *ỉ*, sujet du verbe *nḥm-n* a été placé après l'objet *šnḏ-w* sans doute pour des raisons d'eugraphie.

31 *L'honoré auprès des dieux du nome Saïte, le médecin-chef Oudjahorresne, il dit :*

« *J'ai rétabli les revenus des biens wakf de la grande Néith, la mère du Dieu* (*Ra*), *selon* 32 *l'ordre de Sa Majesté* (a), *pour l'étendue de l'éternité. J'ai fait des fondations pieuses à Néith, maîtresse de Saïs, en toute bonne chose, comme fait un serviteur* 33 *excellent à son maître.*

« *Je suis un homme bon dans ma ville : j'ai sauvé ses habitants du très grand trouble* (b), 34 *lorsqu'il survint dans la terre entière* (*d'Égypte*) *et dont le semblable n'avait pas existé dans cette terre. J'ai défendu le faible* 35 *contre le puissant; j'ai sauvé le craintif, lorsqu'un accident lui était arrivé* (c); *j'ai fait pour eux toute chose utile, au* 36 *moment où il fallait agir pour eux* (d). »

(*a*) Voir b, 22 l'ordre du roi à ce sujet.

(*b*) Le sens premier du mot *nšn* est *perturbation, orage*. Appliqué à la situation des hommes, il ne signifie pas *calamité, malheur*, comme on l'a souvent traduit dans notre passage, mais *trouble politique, désordre :* (*Th. M. Davis' excavations. The tombs of Harmhabi and Touatânkhamanou*, 9 — statue de Haremheb à Turin, l. 7) *Le palais étant en trouble, il* (Haremheb) *fut appelé devant le prince.* (Le Caire 42236 b, 2 = *Cat. gén.*, Legrain, *Statues de rois et de particuliers* 3, 85) *Celui qui réprime le trouble dans la maison royale.* Dans le *Tombeau de Petosiris*, 81, 30-31 on lit *sic* *sic* ce que Lefebvre traduit (1re Partie : *Description*, 137) *le Sud* (du pays) *étant dans l'agitation et le Nord en état de révolte*(1). — Le

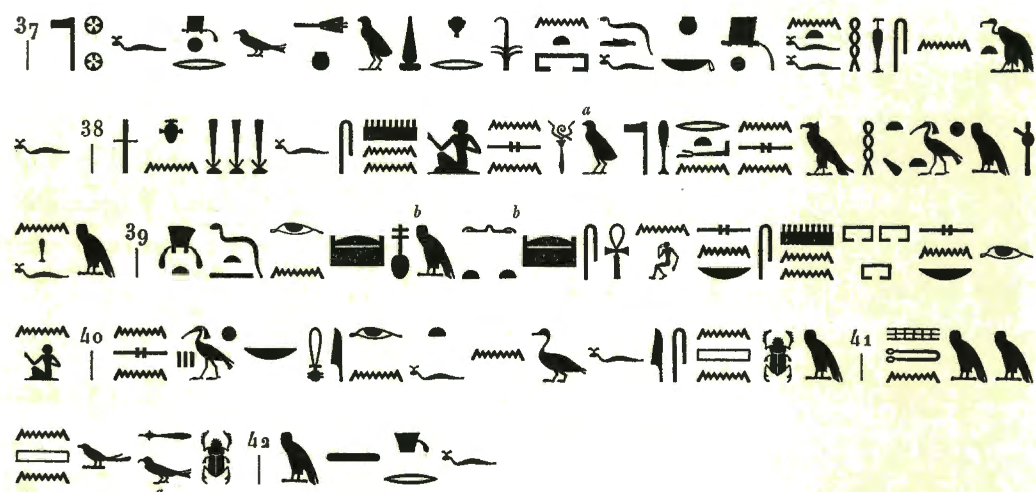
(1) Exemples communiqués par M. G. Lefebvre. Voir encore *R T* 22 (1900), 143, § CLXXVII.

mot *nšn* revient avec le même sens dans d, 40-41, voir sur ces deux passages, p. 168-169.

(*c*) Comparer (*Mémoires de la Mission arch. fr. au Caire* 5, 631) *celui qui sauve l'homme auquel est arrivé un accident.* Les expressions de ce type sont fréquentes, voir les exemples réunis par Kuentz, *BIFAO* 34 (1934), 161 et Revillout, *Notice*, 383 note 3.

(*d*) C'est-à-dire lors du très grand trouble, cf. d, 39-42 où la même phrase *ir·n·i n·śn ꜣḫ nb* est suivie de la mention du *nšn*.

d. Sur la paroi droite du naos et sur la robe devant le bras gauche (6 lignes ←).



*a*) Omission du *t* final. *b-b*) *m iwtt* pour *n iwtj*.

[37] *L'honoré auprès de son dieu urbain* (*Osiris*), *le médecin-chef Oudjahorresne, il dit :*

« *Je suis un homme honoré de mon père, loué de ma mère,* [38] *confident de mes frères. Je les ai établis dans la fonction de prophète et je leur ai donné un champ de rapport, selon l'ordre de Sa Majesté, pour* [39] *l'étendue de l'éternité; j'ai fait une belle sépulture à celui* (*d'entre eux?* (a)) *qui n'avait pas de sépulture; j'ai nourri tous leurs* (b) *enfants; j'ai établi solidement toutes leurs* (b) *maisons. J'ai fait* [40] *pour eux* (b) *toute chose utile, comme le père l'aurait fait pour son fils, lorsque le trouble*



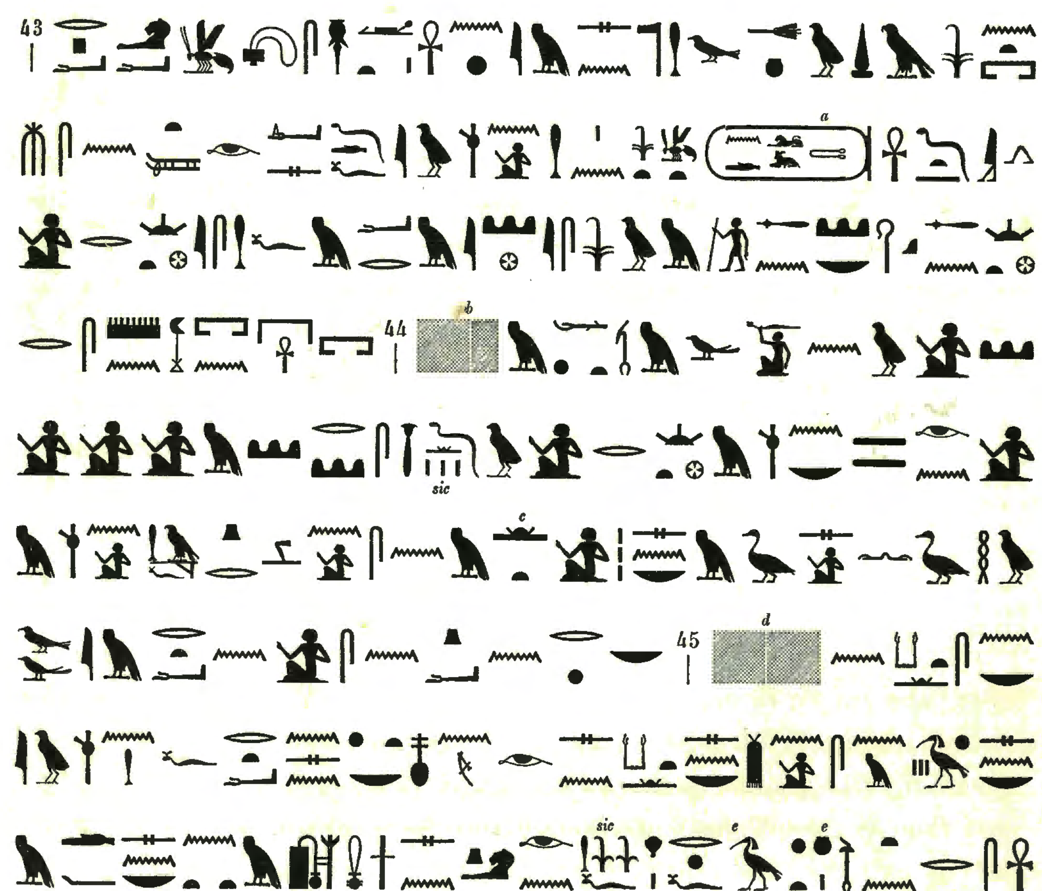
*survint dans* [41] *ce nome, lors* (c) *du très grand trouble survenu* [42] *dans la terre entière* (*d'Égypte*). »

(*a*) D'après le début de ce discours, le paragraphe d semble être consacré à la description de l'action bienfaitrice que Oudjahorresne exerça au sein de sa famille, cf. p. 166 note 1. Notons cependant que peut avoir ici le sens vague de *tout homme n'ayant pas de sépulture.*

(*b*) Si se rapporte aux frères de Oudjahorresne, le suffixe *śn* les désigne également; sinon, *śn* peut être rattaché à qui serait un pluriel.

(*c*) Littéralement *faisant partie.*

E. dossier (3 lignes ↦).



a) Voir 2, 5 où est également tourné à l'envers dans le nom *Darius*. b) Sur les restitutions possibles voir p. 23 note (*g*) c) qui a ici une valeur phonétique est beaucoup plus épais que partout ailleurs dans l'inscription où il n'est qu'un déterminatif. *d*) Schäfer, *Ä Z* 37 (1899), 74 note 5, restitue «die sie beaufsichtigen sollten in». *e-e*) *ʿḥ·t* est traité comme un pluriel.

[43] *Le pacha, le chancelier royal, le compagnon unique, le* ʿnḫ im·śn (a), *le prophète, le médecin-chef Oudjahorresne, né d'Atemirtis, il dit :*

« *La Majesté du roi de la Haute et de la Basse-Égypte Darius* (b), *qu'il vive éternellement, m'ordonna de retourner* (c) *en Égypte, — tandis que Sa Majesté se trouvait en Elam* (d), *alors qu'elle était grand roi de tous les pays étrangers et grand souverain de l'Égypte* (e), *— pour remettre en état l'établissement* (f) *du* pr-ʿnḫ [44] . . . . . . . . . . . (g) *après la ruine* (h). *Les barbares me portèrent de pays en pays* (i) *et me firent parvenir* (j) *en Égypte, comme l'avait ordonné le seigneur du Double Pays.*

« *Je fis selon ce que Sa Majesté m'avait ordonné. Je les* (g) *ai pourvus de tous leurs* (g) *étudiants* (k) *qui étaient des fils de personnes de qualité, sans qu'il y ait des fils de petites gens* (l). *Je les ai placés sous la direction de tout savant* (m) [45] . . . . . . . . . . . . . . . *tous leurs travaux. Sa Majesté ordonna de leur donner toutes les bonnes choses afin qu'ils pussent faire tous leurs travaux.* (*En conséquence*) *je les ai dotés de toutes leurs choses utiles et de tous leurs accessoires* (n) *indiqués par les écrits, comme il en était auparavant.*

« *Sa Majesté a fait cela, parce qu'elle connaissait l'utilité de cet art pour faire vivre tout malade* (o) *et pour faire durer le nom de tous les dieux, leurs temples, les revenus de leurs biens wakf et la conduite de leurs fêtes, éternellement* (p). »

(*a*) *Celui qui vit en eux* (ou *d'eux, avec eux*), titre qui m'est inconnu par ailleurs (traduction du perse?); ou *prophète de ʿnḫ-im-śn?*

(*b*) Sur cette graphie de *Darius* cf. p. 2 et 162.

(*c*) Pour le sens *retourner, revenir* du verbe *ij* comparer *Conte du Naufragé*, 7 et 10.



(*d*) Lire *ʿrm*, cf. Burchardt, *Ä Z* 49 (1911), 79. Voir p. 176 et 183-184.

(*e*) Cf. B, 12 où ces épithètes (interverties) sont appliquées à Cambyse. Sur les stèles du Sérapéum du Louvre 319 et 320 Darius est appelé .

(*f*) *hall, bureau.* Dans le pap. Anastasi I 1, 2-3 ce mot est également en relation avec un centre d'études : (version de l'ostracon Petrie, cf. Gardiner, *Egyptian Hieratic Texts*, 1-2) *Professeur des subordonnés dans l'établissement des écritures.*

(*g*) Schäfer (*Ä Z* 37 (1899), 73) voit dans deux mots composés, le *pr-ʿnḫ* et le *pr-*[. . . . .]. Le pluriel *śn* de *grg·n·i śn m mḏ;·tjw*(?)*·śn nb* se rapporterait à ces deux institutions (*ibid.*, 74 note 1). Sans cette raison on serait plutôt tenté de voir dans le dernier le déterminatif de *pr-ʿnḫ*, la graphie étant fréquente. L'inscription ne dit rien de l'endroit où se rend Oudjahorresne pour rétablir *ḫ; n pr-ʿnḫ*. . . . . On convient généralement qu'il s'agit de Saïs (*ibid.*, 74). Si on restitue [ ] après *pr-ʿnḫ*, il faut, pour expliquer le pluriel *śn*, supposer que est un pluriel; comparer (plus bas, note (*j*)) où, au contraire, on trouve un pluriel superflu.

(*h*) variante du verbe *w;śi* qui est connue à partir du Nouvel Empire, cf. Gardiner, *Ä Z* 41 (1904), 75-76. — Comparer la phrase à (Louvre A 93) *J'ai restauré le* pr-ʿnḫ *après la ruine.* Voir p. 175.

(*i*) Ce passage ressemble à (Sinouhe B 28-29); voir à ce sujet Alt, *Ä Z* 58 (1923), 48-49.

(*j*) est à la forme *śḏm·n·f* avec le sujet et l'élément formatif omis (Gardiner, *Grammar*, § 487); le pluriel est abusif : il est en effet peu vraisemblable que soit le suff. 3 p. pl. *w*. Selon Schäfer, *ibid.*, 73 note 5 à lire *śwḏ transmettre.* On pourrait aussi voir dans ce verbe le factitif de , cf. *WB* 4, 81 et 378.

(*k*) Le mot *mḏ;·tjw*(?) se trouve dans le pap. Salt 825 également en relation avec le *pr-ʿnḫ* : (7, 1-2) *Les gens qui entrent en lui* (dans le *pr-ʿnḫ*), *ce sont les* mḏ;·tjw(?) *de Ra et les scribes du* pr-ʿnḫ; (7, 6-7) *Quant aux* mḏ;·tjw(?) *du* pr-ʿnḫ *qui sont en lui, ce sont des serviteurs de Ra qui protègent son fils Osiris journellement.*

qu'on trouve en ptolémaïque pourrait n'être que le même mot où

le signe cursif aurait été mal interprété[1]. est rendu en grec par *ἱερογραμματεῖς*. Dans le classement des prêtres que contiennent les décrets ptolémaïques, ils sont nommés après les et les (Gauthier, *Le personnel du dieu Min*, 11 note 3). Ceci confirme indirectement l'identification = , ces derniers étant aussi associés aux scribes (pap. Salt 825), aux savants (E, 44 fin) et au *pr-ʿnḫ*[2].

(*l*) Cf. Schäfer, *ibid.*, 74 note 4.

(*m*) Ou *sachant tout* = *savant?*

(*n*) Les *ustensiles* du *pr-ʿnḫ* sont mentionnés déjà sous l'Ancien Empire : (*Urk.* 1, 286, 10 et 289, 8).

(*o*) Littéralement *celui qui est sous la maladie*, cf. Schäfer, *ibid.*, 73.

(*p*) ..... et ..... sont deux éléments parallèles dépendants de [3]. Ceci permet de préciser l'expression *ce métier* : c'est à la fois celui du médecin et celui du prêtre. Dans l'antiquité pharaonique ces deux occupations, ainsi que celle du sorcier, se touchaient et même se confondaient, cf. Gardiner, *PSBA* 47 (1917), 31 sq.; Junker, *ÄZ* 63 (1928), 65-66. ..... désigne donc un centre d'études médicales et sacerdotales[4]. Dans ces dernières l'inscription semble distinguer la théologie, l'administration des temples, la gestion de leurs revenus et la célébration des fêtes, à moins qu'il ne s'agisse d'expressions vides de sens.

La guérison des malades est nommée en tête. Oudjahorresne était lui-même médecin et devait s'intéresser particulièrement à l'enseignement de la médecine. D'ailleurs ces études occupaient une place spéciale dans le *pr-ʿnḫ* qu'il vint restaurer : les papyrus Hearst 6,6 et Ebers 1,2 contiennent des allusions à l'importance de Saïs dans les recherches médicales, cf. aussi Kees,

---

[1] Suggestion de M. J. Černý. Dans les deux exemples du pap. 10052 du British Museum (2, 1 et 7, 3) Peet, *Great Tomb-Robberies* 1, 159 et 186, hésite entre et , mais semble à la fin donner sa préférence à cette dernière lecture.

[2] Comparer aussi l'épithète de la déesse Sechat , var. (*WB* 5, 338).

[3] Ils ne peuvent pas être rattachés à *ir·n ḥm·f nn*, car dans les phrases analogues l'inscription indique uniquement les motifs qui ont poussé le roi à adopter telle ou telle mesure, mais n'en donne jamais le but, cf. b, 23; C, 26-27; c, 30.

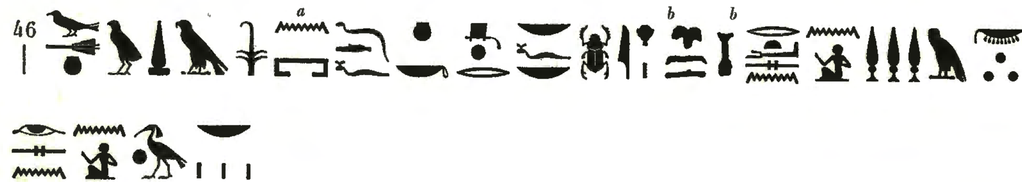
[4] A ces deux aspects de la science des prêtres, correspond chez Clément d'Alexandrie, *Stromates* 6, 4, la division des bibliothèques sacerdotales (*βίβλοι Ἑρμῆ*) en deux parties, les 36 livres concernant la philosophie et les 6 ouvrages traitant de la médecine.



*Kulturgeschichte*, 307. Enfin l'auteur de l'inscription aura peut-être voulu terminer le texte du dossier par une mention des dieux et de leur culte.

Schäfer, *ibid.*, 73-74, a cru voir dans *l'art médical* et en a déduit le sens de — *instruments médicaux*, . . . — *école de médecine*. Mais, comme la fin du texte s'accorde mal avec ces traductions, il ajoute : «Die Schüler der Anstalt werden natürlich vor Allem als Priester erzogen worden sein» (*id.*, 74), ce qui s'oppose à l'interprétation étroite des trois termes précités.

F. Sur le socle à droite (1 ligne ⟵).



*a*) omis. *b-b*) Les signes sont mal gravés; pour le premier groupe on hésite entre (Brugsch) et , mais les signes inférieurs ressemblent plus à ; le signe suivant pourrait être .

46 *Le médecin-chef Oudjahorresne, il dit :*

«*J'ai été un* (*homme*) *honoré auprès de tous ses maîtres* (a); (*tant que*) *j'ai vécu* (?) *ils me donnaient des parures en or et faisaient pour moi toutes les choses utiles.*»

(*a*) Comparer (Le Caire 672 = *Cat. gén.*, Borchardt, *Statuen* 3, 18-19). Notons que dans notre texte tous les maîtres de Oudjahorresne, perses et égyptiens, sont réunis sous la même désignation .

f. Sur le socle à gauche (2 lignes ⟶).



*a*) superflu.

47 *Ce sera un honoré auprès de Néith, celui qui dira :*
*« Ô grands dieux qui êtes dans Saïs,* 48 *rappelez-vous toutes les actions méritoires qu'avait faites le médecin-chef Oudjahorresne; et alors puissiez-vous faire pour lui toute chose utile et établir solidement sa bonne renommée dans cette terre à jamais. »*

## 2. — STATUETTE NAOPHORE DU CAIRE.

(Pl. I.)

Ce monument a été trouvé et son inscription partiellement copiée par Rosellini au Caire, lors de son séjour en Égypte, en 1828-1829. L'égyptologue italien ne donne aucune précision sur l'endroit où il l'a vu[1]. Depuis, cette statuette a été perdue de vue[2]. Son inscription est donc uniquement connue par le manuscrit de Rosellini. La copie qu'il en a faite donne seulement les fragments de cinq colonnes. Il paraît certain qu'au lieu de prendre en note le texte entier, Rosellini s'est contenté de copier les passages contenant les noms royaux, seuls documents hiéroglyphiques qu'il utilise dans ses *Monumenti storici*. Ceci explique la présence de cartouches sur tous les fragments notés par Rosellini. Le caractère incomplet de l'inscription et l'insuffisance des renseignements que Rosellini fournit sur la statuette empêchent de rétablir l'ordre du texte. Aussi avons-nous adopté le classement chronologique des colonnes. La succession des trois passages relatifs à Cambyse (l. 2-4) est incertaine.

Les analogies nombreuses que l'on constate entre la statuette du Caire et le Naophore du Vatican (**1**) sont frappantes[3]. Les deux monuments sont du

(1) « ...incastrata nel muro... » (cf. pl. I). Dans *Giornale della Spedizione toscana in Egitto negli anni 1828-9* (Milan, 1925), 40-41, Rosellini signale des monuments saïtes dans la « Sala di Giuseppe » sur la Citadelle du Caire, mais ne mentionne pas celui qui est étudié ici.

(2) Daressy, qui s'est occupé des monuments pharaoniques épars dans la ville du Caire, ne la connaît pas (lettre du 3 mars 1933), cf. *Ann. Serv.* 4 (1903), 101-109; *id.* 9 (1908), 139-140; *id.* 12 (1912), 284-286; *id.* 18 (1918), 275-278; *Bull. Inst. ég.* 3e série, 10 (1899), 147-153; *id.* 4e série, 1 (1900), 129-132.

(3) Il ne s'agit pas du même monument, le Naophore du Vatican se trouvant déjà à Rome lorsque Rosellini fit sa découverte. Le savant italien a remarqué la ressemblance des deux statuettes et la note dans son manuscrit, cf. pl. I.



même type et, semble-t-il, de taille plus ou moins égale[1]; on y trouve les mêmes cartouches (cependant celui de Psammétique III manque dans la copie de Rosellini), la même transcription hiéroglyphique des noms de rois perses inconnue ailleurs pour Darius Ier; dans les deux inscriptions il est question du temple de Néith et l'on rencontre des fragments de phrases identiques (voir plus bas). Il n'est donc pas impossible que les deux naophores aient appartenu au même personnage et que la statuette du Caire, comme celle du Vatican, soit un témoignage du médecin-chef Oudjahorresne[2].

Date : si ce rapprochement est juste, le texte **2** proviendrait sensiblement de la même époque que l'inscription **1**, c'est-à-dire du début du règne de Darius Ier[3]. Le seul élément de datation que contient le naophore du Caire, la graphie de Darius, milite en faveur de cette attribution[4].

Bibliographie : Bibliothèque de l'Université de Pise, manuscrit 297 de Rosellini (*Studi Egiziani*, 11).
Rosellini, *Monumenti storici* 2, 145-146, 153, 169, 172 et pl. 10 et 11 — donne seulement les cartouches[5].

— d'après le manuscrit de Rosellini (pl. I)[6] :

5 colonnes

(1)

(2) a b

(1) Le Naophore du Vatican mesure 0 m. 70; à propos de celui du Caire Rosellini dit : « alta meno della metà del vero », cf. pl. I.

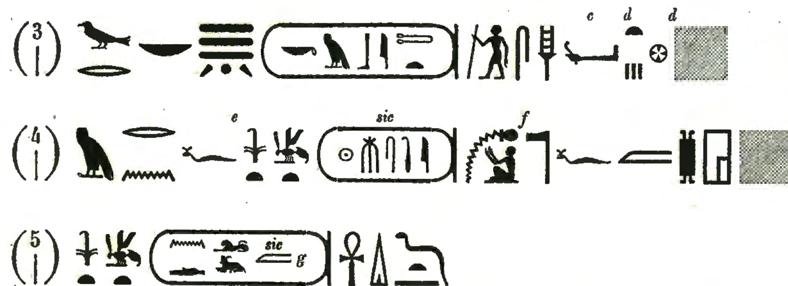
(2) Petisis du pap. Rylands IX, 7, 17-19 avait également fait sculpter deux statues : « he caused his two statues of *temgy*-stone to be made, kneeling (?) on their feet, a figure of Amûn being in the lap of the one and a figure of Usiri in the lap of the other statue; he caused one to be placed at the entrance of the shrine of Amûn, he caused the other to be placed at the entrance of the shrine of Usiri » (trad. Griffith). Le Naophore du Vatican tenant entre ses bras un naos avec Osiris, on peut supposer que celui du Caire portait l'image de Néith.

(3) Cf. p. 1-2.

(4) Cf. p. 2.

(5) Cité par de Rougé, *Rev. arch.* 8 (1851), 38-39.

(6) Je tiens à remercier M. U. Ortensi, directeur de la Bibliothèque de Pise, M. A. Parducci et M. A. Mancini qui ont bien voulu m'aider dans mes recherches à Pise.



Les fautes qu'on relève dans la copie de Rosellini peuvent être dues aussi bien à l'égyptologue qu'au graveur. *a*) omis, cf. ligne 3 et p. 161. *b*) Intervertir les signes inférieurs : . *c*) Sans doute . *d-d*) Intervertir les signes : . *e*) Intercaler ⟨*n*⟩, cf. plus bas note (*f*). *f*) Restituer ⟨ ⟩ (?), même graphie ligne 2. *g*) écrit de la même façon 1 E, 43. Dans le manuscrit de Rosellini le signe précédent ressemble à .

1 *le roi de la Haute et de la Basse-Égypte* Ḫnm-ib-Rꜥ (*Amasis*) (a). . . . .

2 *la Majesté* (?) *du roi de la Haute et de la Basse-Égypte Cambyse* (b), *protecteur* (?) *de tous les pays étrangers* (c). . . . .

3 *grand, seigneur de terres Cambyse, le grand* (d), *celui qui élève les villes* (e). . .

4 *son nom* ⟨*de*⟩ *roi de la Haute et de la Basse-Égypte* Mś-tjw(?)-Rꜥ (f). *Sa Majesté* (?) *se purifia dans le temple de Néith* (g). . . . .

5 *le roi de la Haute et de la Basse-Égypte Darius* (h), *doué de vie éternellement.*

(*a*) Cf. 1 B, 9 où on lit le même cartouche.

(*b*) Cf. 1 b, 18 : ; sur le cartouche, voir p. 161. Le déterminatif se rencontre pour *ḥm Majesté* à l'époque ptolémaïque. On pourrait aussi intervertir et et lire *prophète de Cambyse*, cf. Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 132 note 10, qui signale des prêtres de Cambyse sous le règne de Darius Ier.

(*c*) Il est difficile de décider si fait partie du récit ou est une épithète royale. Dans le premier cas ces mots seraient à rapprocher de 1 b, 18-19 sur les étrangers chassés ( ) du temple de Néith. Dans le deuxième ils seraient à comparer à (*LD* 3, 195 *a*, 22) *protecteur de l'Égypte* (voir aussi Dümichen, *Hist. Inschr.* 1, 24-25, 46) ou à (*Ann. Serv.* 11 (1911), 195) *qui abat les pays étrangers.*



(*d*) Cf. 8, 4 où le cartouche de Darius est suivi de *grand roi* (voir p. 59-60).

(*e*) Ou *relève les villes.* Épithète curieuse pour un roi que la tradition représente comme un destructeur, cf. p. 169.

(*f*) A rapprocher de 1 B, 13 : .

(*g*) Cf. 1 C, 25 sur la visite de Cambyse au temple de Néith. Ma traduction, fondée sur la restitution ⟨ ⟩, n'est cependant pas sûre.

(*h*) Sur cette graphie de *Darius* cf. p. 162.

# II

## INSCRIPTIONS DU SÉRAPÉUM DE MEMPHIS.

Plus de vingt stèles du Sérapéum de Memphis portent des dates des rois perses (presque toutes Darius Ier) et beaucoup d'autres, bien qu'aucune année n'y soit mentionnée, appartiennent à la même époque. Cinq textes de cette provenance sont particulièrement importants pour l'histoire de l'Égypte sous la XXVIIe dynastie. Ce sont deux épitaphes des bœufs Apis, une de Cambyse (**3**) et une de Darius Ier (**5**), l'inscription du sarcophage du premier de ces taureaux (**4**) et les stèles d'Ahmôse (**6** et **7**). Le travail des épitaphes est bien moins soigné que celui des monuments similaires de la XXVIe dynastie[1]. La disposition de leur 1er registre est visiblement copiée sur la stèle de l'Apis mort en l'an 23 d'Amasis[2] et le texte du 2e registre la suit de près.

### 3. — ÉPITAPHE DE L'APIS ENTERRÉ EN L'AN 6 DE CAMBYSE.

(Pl. II.)

Stèle cintrée en calcaire. Hauteur 0 m. 66, largeur 0 m. 44, épaisseur 0 m. 09 environ. Provient des fouilles de Mariette au Sérapéum de Memphis. Se trouve au Louvre (n° 354)[3]. Se divise en deux registres.

Date : Troisième mois de la saison Shemou de l'an 6 de Cambyse (524). La présence du quantième du mois n'est pas certaine, voir à ce sujet plus bas.

Bibliographie : Cette stèle souvent mentionnée n'a jamais fait l'objet d'une publication *in extenso*. Consulter :

Revillout, *Revue égyptologique* 1 (1880), 71 note 1. — Texte des lignes 1-2 du 2e registre.

Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, 227-231. — Traduction et commentaire.

et les autres ouvrages où le meurtre de l'Apis par Cambyse est étudié.

(1) Nos 190 (*R T* 22 (1900), 19), 193 (*id.*, 20-21), 240 (*id.*, 167), 192 (*id.*, 20).

(2) N° 192.

(3) Porte également les nos SN 83 et 407.



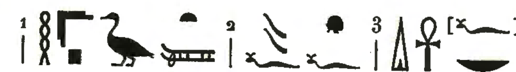
— ma copie :

*1er registre.* Sous le disque solaire aux ailes recourbées épousant le cintre, une table d'offrandes; des deux côtés de son pied on lit (→) :



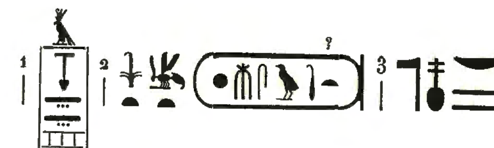

*Offrande funéraire*[1].

A droite : le taureau (←) avec le disque solaire et l'uræus entre les cornes; au-dessus de l'Apis — trois lignes (1, 2 (↓), 3 (←)) :



1 *Apis-Atoum,* 2 *qui a ses cornes sur sa tête;* 3 *puisse-t[-il] donner toute vie*[2].

A gauche : Cambyse agenouillé[3] (→); au-dessus, ses noms en trois colonnes (↓→) :



1 *L'Horus* Smꜣ-tꜣ·wj[4], 2 *roi de la Haute et de la Basse-Égypte* Mś·tjw (?)-Rꜥ[5], 3 *le dieu bon, seigneur du Double Pays.*

Derrière Cambyse : son *ka* portant le nom d'Horus du roi[6] : 𓋴𓈖.

*2e registre.* Dix lignes →; la première ligne mise à part, plus de la moitié du texte du côté droit est effacée.

(1) *Id.* **5** et stèle du Sérapéum du Louvre 192.

(2) Les taureaux mentionnés dans les épitaphes de la note précédente portent le même nom et la même épithète. — Littéralement : *qui a ses cornes sur lui.*

(3) Cf. pl. II pour son attitude et son costume, *id.* **5** et stèle du Sérapéum du Louvre 192.

(4) Le nom d'Horus de Cambyse figure également dans le texte **4**.

(5) Cf. p. 12. Le ⏜ final n'est pas sûr; on le trouve dans le texte **4**.

(6) *Id.* **5** et stèle du Sérapéum du Louvre 192.

*a*) Brugsch, *Gesch. Aeg.*, 745 : *an 4;* Unger, *Manetho*, 288 : *an 5.* *b*) Les traces sont très imprécises; paraît plus vraisemblable que (suggestion de M. L. Borchardt); (Revillout, *Rev. Ég.* 1 (1880), 71 note 1) n'est pas impossible; Revillout, *Notice*, 386 : *jour 30.* *c*) Lire sans doute . *d*) Le début des signes est effacé et Revillout, *Rev. égyptologique, l. c.*, rétablit , bien que la place manque pour cette restitution et malgré l'exemple de la ligne 6 où le mot est écrit . *e*) Revillout, *l. c.*, lit par erreur au lieu de . *f-f*) Restituer d'après la stèle du Sérapéum du Louvre 192 : , cf. aussi 5, 2-3. *g-g*) Rétablir d'après la même inscription : ←→[1] . *h-h*) à la fin de la ligne 3 et permettent de rapprocher ce passage

[1] Ici l'épitaphe 192 et 5 intercalent des phrases qui ne figurent pas dans 3.



des lignes 7-9 de l'épitaphe 192 : . *i*) Ou ? *j*) Peut-être (lecture de M. L. Borchardt). *k-k*) peut-être ? *l-l*) Sans doute ; le début de la ligne 8 devait être occupé par la date de la mort du bœuf, cf. 5 et l'épitaphe 192 où l'année de naissance est également précédée de la date de la mort. *m-m*) Au début de la ligne 9 devait se trouver la fin de la date de naissance et le cartouche d'Amasis (cf. p. 34); les signes lus à la fin ne sont pas sûrs; si est exact, ce serait la date de l'intronisation de l'Apis, cf. 5, 10 et l'épitaphe 192, 11. *n*) Le cartouche semble être , cf. p. 35. La ligne 10 devait contenir la fin de la date de l'intronisation, la durée de vie de l'Apis et précédant le cartouche, cf. 5, 11 et l'épitaphe 192, 11-12. *o-o*) Restituer peut-être , cf. épitaphe 192, 12.

[1] [*L'an*] *6, troisième mois de la saison Shemou, jour 10* (?) (a), *sous la Majesté du roi de la Haute et de la Basse-Egypte* [Mś·]tjw(?)-Rʿ (b) *doué de vie éternellement, le dieu fut conduit en* [2] [*paix vers le bel Occident et on le fit reposer dans la nécropole* (c), *à*] *sa* [*place*] *qui est la place que lui avait faite Sa Majesté* (d), [3] [*après qu'on lui eut fait*] *toutes* [*les cérémonies*] *dans la salle d'embaumement.*

*On lui fit* [*des habillements*] (e) *de vêtement* mnḫ·t, *on lui fit parvenir* [4] [*ses amulettes et tous ses ornements en or et en*] *toute matière précieuse*. . . (f). . . [5] . . . . . . . . . *temple de Ptah, qui est à l'intérieur de*(?) *Hemag* (g) [6] . . . . . . . . . . . . *ordre* . . . *vers* (?) Ḥ·t-kꜣ-Ptḥ (*Memphis*) *disant : « Conduisez*(?) [7] . . . . . . . . . . . . . . . *Il fut fait selon tout ce que Sa Majesté avait dit* (h) [8] . . . . . . . . . . . . . . . *en l'an* 27 (i) [9] . . . . . . . . . . . . . . . . *en l'an* (?) . . . [10] . . . . . . . . . . . . . . [*Camby*]*se* (j), *doué de vie* . . .[1].

(*a*) Cette date est celle du règne de Cambyse en Perse et ne correspond pas à la durée réelle de sa domination sur l'Égypte, cf. Ed. Meyer, *Gesch. des Alt.* 1 (1884), 601. Notons que dans les papyrus démotiques son règne était compté tantôt à partir de la mort d'Amasis (Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 106), tantôt à partir de l'avènement de Cambyse sur le trône de Cyrus (Pap. dém. du Caire 50059 = *Cat. gén.*, Spiegelberg, *Dem. Denkmäler* 3, 42-46); cf. p. 173 note 1.

[1] Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, 227, traduit : «(l. 1) [Im Jahre] 6 im Epiphi unter der Regierung . . . . .-des Lebensgebers [ward gezogen] nach der Unterwelt der Gott, (2) . . . . . die Stätte, die ihm bereitete seine Majestät, (3) . . . . . im Monat der I. Jahreszeit, (4) . . . . . von . . . . . (5) . . . . . nach Memphis . . . (6) . . . Herr . . . . . » (7 und 8 sind ganz zerstört).

(*b*) Cf. p. 12.

(*c*) L'emplacement du Sérapéum est précisé sur d'autres épitaphes des Apis : [hieroglyphs] (n° 240 = *RT* 22 (1900), 167), [hieroglyphs] (n° 193 = *RT* 22 (1900), 20-21).

(*d*) Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, 229-230, pense que *Sa Majesté* pourrait désigner Amasis qui a construit une nouvelle salle pour les sarcophages des Apis. Les textes parallèles (épitaphe 192 = *RT* 22 (1900), 20 et **5**) montrent que *ḥm-f* ne peut se rapporter qu'au roi mentionné en première ligne, c'est-à-dire à Cambyse.

(*e*) [hieroglyphs] est un pluriel, cf. épitaphe 193, 8 : [hieroglyphs] et 240, 8 : [hieroglyphs]. Cf. p. 40.

(*f*) Les quatre premières lignes diffèrent peu des autres épitaphes des taureaux Apis, cf. **5** et la stèle du Sérapéum du Louvre 192; voir aussi partiellement les stèles 193 et 240.

(*g*) *ḥmꜣg* doit désigner ici une salle d'un temple, voir la bibliographie p. 4.

(*h*) Le peu qui reste des lignes 5-7 ne trouve pas de parallèle dans les épitaphes citées dans la note (*f*). Il y est question d'un ordre émanant sans doute du roi (l. 6) et du récit de son exécution (l. 7); comparer à la stèle du Sérapéum du Louvre 239 (*RT* 22 (1900), 166); cf. p. 172-173.

(*i*) Les épitaphes des Apis renferment généralement quatre dates : celle de l'enterrement du taureau, ici à la ligne 1, de sa naissance, de son intronisation et de sa mort. Cette dernière ayant eu lieu peu de temps avant l'enterrement (normalement 70 jours), le chiffre 27 ne peut se rapporter qu'à la naissance ou à l'intronisation de l'Apis. D'après les traces il s'agirait plutôt de la première, la deuxième devant se trouver à la fin de la ligne 9 et au début de la ligne 10. *L'an* 27 ne pourrait être que celui d'Amasis (543). L'Apis enterré sous Cambyse aurait donc vécu environ 19 ans. Voir à la page 174 les conséquences importantes qu'entraîne cette constatation. Le dernier Apis connu sous le règne d'Amasis est celui qui est mort le sixième jour du troisième mois de la saison Peret de l'an 23 (épitaphe 192 souvent citée)[1]. Il faudrait donc supposer qu'il a eu un successeur qui aurait vécu 4 ans seulement, à moins d'admettre que durant ce laps de temps il n'y a pas eu d'Apis, comparer les stèles du Sérapéum du Louvre 121 (*RT* 22 (1900), 18) et 190 (*id.*, 19) qui font connaître un intervalle de deux ans entre deux taureaux sacrés.

[1] Peut-être aussi la stèle démotique du Caire 50052 (*Cat. gén.*, Spiegelberg, *Dem. Denkmäler* 3, 29-30).



(*j*) Voir sur cette graphie de *Cambyse*, p. 161. Le roi est appelé par son prénom (*Mś-tjw(?)-Rʿ*) au début de l'inscription, dans la date (l. 1), et par son nom (Cambyse) à la fin du texte. On constate la même particularité dans l'épitaphe 192 (Amasis) : date de la ligne 1 : [cartouche], vœux de la ligne 12 : [cartouche]. Les stèles 240 et 193 donnent au début la titulature royale complète, mais à la fin se contentent du nom. L'épitaphe **5** (an 4 de Darius Ier) emploie dans les deux cas [cartouche]; on pourrait supposer qu'à cette époque la titulature égyptienne de Darius n'était pas encore composée, cf. p. 176.

## 4. — INSCRIPTION DU SARCOPHAGE DE L'APIS ENTERRÉ SOUS LE RÈGNE DE CAMBYSE.

Sarcophage en granit gris; se trouve au Sérapéum de Memphis. Sur le couvercle, une colonne ↓.

Date : Ce sarcophage doit appartenir au taureau mentionné dans l'épitaphe **3**, le seul Apis dont les stèles du Sérapéum font connaître l'enterrement sous le règne de Cambyse. Voir à ce sujet, p. 171 et 174.

Bibliographie : Gunn, *Ann. Serv.* 26 (1926), 85-86. — Texte et traduction.

— d'après Gunn :

[hieroglyphic text, with notes *a* (sic) and *b*]

*a*) Même graphie **5**, 5 et l'épitaphe 192, 5. *b*) Ce [hieroglyph] final se trouve aussi (?) dans le prénom de Cambyse du texte **3**, 1er registre (p. 31).

*L'Horus* Smꜣ-Tꜣ·wj (a), *roi de la Haute et de la Basse-Égypte* Mś·tjw(?)-Rꜥ (b), *fils de Ra Cambyse* (c), *qu'il vive éternellement; il a fait en qualité de son monument à son père Apis-Osiris un grand sarcophage en granit* (d), *dédié par* (e) *le roi de la Haute et de la Basse-Égypte* Mś·tjw(?)-Rꜥ, *fils de Ra Cambyse, doué de toute vie, de toutes perpétuité et prospérité* (?), *de toute santé, de toute joie, apparaissant comme roi de la Haute et de la Basse-Égypte éternellement.*

(*a*) Le nom d'Horus de Cambyse se lit aussi dans l'épitaphe **3**, 1er registre.
(*b*) Cf. p. 12.
(*c*) Cf. p. 161.
(*d*) Littéralement : *granit : un grand sarcophage.* Comme le fait observer Gunn, on a ici un exemple archaïsant de l'apposition, cf. *id.*, **8**, 6? Dans l'épitaphe 192 on trouve la même expression écrite , cf. aussi **5**, 5.
(*e*) Littéralement : *qu'a fait.*

## 5. — ÉPITAPHE DE L'APIS MORT EN L'AN 4 DE DARIUS Ier.

(Pl. III.)

Stèle cintrée en calcaire. Hauteur 0 m. 80, largeur 0 m. 44, épaisseur 0 m. 10 environ. Provient des fouilles de Mariette au Sérapéum de Memphis. Se trouve au Louvre (n° 357)(1). Le monument a été cassé et il reste actuellement huit fragments; il en manque sans doute deux du côté gauche. Se divise en deux registres.

Date : Treizième jour du troisième mois de la saison Shemou de l'an 4 de Darius Ier (518).

Bibliographie : Chassinat, *RT* 23 (1901), 77-78. — Texte.
Voir aussi Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, 219; Revillout, *Notice des pap. dém.*, 387-388; Gauthier, *Livre des Rois* 4, 138 note 1.

(1) Porte aussi les nos 4187, S. 2274 et R. 389.



— ma copie :

*1er registre.* Identique à celui de l'épitaphe **3**. Mais à la place du disque ailé on a figuré le signe du ciel dont la forme épouse le cintre; sous le ciel — . L'Apis a seulement un uræus entre les cornes. La bannière que tient le *ka* royal est vide, voir à ce propos p. 176. Sous la table d'offrandes, même texte que dans l'inscription **3**. Le nom du taureau (⟶) :

(1)

*Apis-Atoum, qui a ses cornes sur sa tête, puisse-t*[*-il*] *donner toute* [*vie*].

Le nom du roi (l. 1 ⟶, l. 2 ↓) :

1 *Roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays* 2 *Darius*(2).

*2e registre.* 11 lignes ⟶; lacunes à la fin de toutes les lignes.

(1) Restituer [], cf. **3** et l'épitaphe 192. — (2) Voir sur cette graphie du nom royal p. 161-162.

*a-a*) [ ] (Chassinat) ne suffit pas à combler toute la lacune. *b-b*) Restituer [ ] cf. l'épitaphe 192, 2-3 et 3, 2. *c-c*) Rétablir d'après l'épitaphe 192, 3-4 [ ]. *d-d*) Restituer d'après le même texte, ll. 4-5 : [ ]. *e-e*) [ ] , cf. l'épitaphe 192, 7 et 3, 3. *f-f*) Restituer [ ], cf. l'épitaphe 192, 8 et 3, 4. *g-g*) [ ], cf. l'épitaphe 192, 9. *h-h*) Rétablir [ ]; le jour de la mort du taureau nous est connu par les stèles du Sérapéum du Louvre 355 (*RT* 23 (1901), 76) et 366 (*id.*, 80). *i*) Les cinq traits de la rangée supérieure ne permettent de lire le nombre des jours autrement que 29[1]. *j*) [ ]. *k-k*) Sans doute [ ]. *l-l*) Cet espace était occupé par la date de l'intronisation de l'Apis suivie par [ ], cf. les épitaphes 192, 11-12 et 240, 7-8 (*RT* 22 (1900), 167). *m*) La position de ▬ confirme la lecture 8. *n-n*) Peut-être [ ] comme sur la stèle 192, 12.

1 *L'an 4, le troisième mois de la saison Shemou, jour 13, sous la Majesté du roi de la Haute et de la Basse-Égypte Darius* (a), *doué de vie* [*comme*] *Ra* [*éternellement*(?)*. . . . .*], 2 *ce dieu fut conduit en* [*paix*] *vers le bel Occident et on le fi*[*t reposer dans la nécropole, à sa place qui est*] 3 *la place que lui avait faite Sa Majesté, — on n'avais jamais* [*fait chose pareille auparavant — après qu'on lui eut fait toutes les cérémonies*] 4 *dans la salle d'embaumement. En effet* (b) *Sa Majesté* [*l'*]*a glorifié* (c) [*comme Horus l'avait fait à son père Osiris*].

5 *On lui* (*à l'Apis*) *fit un grand sarcophage en solide matière de valeur comme on faisait auparavant* (d); [*on lui fit des habillements* 6 *de vêtements* mn]ḫ.t (e), *on lui fit parvenir ses amulettes et tous ses ornements* [*en or* 7 *et en toute matière précieuse*] *excellente : ils étaient plus beaux que ce qu'on faisait avant. En effet* (b), *Sa Majesté aimait* [*l'Apis vivant*] 8 *plus que tout roi.*

(1) Voir Gauthier, *Livre des Rois* 4, 138 note 1.



*La Majesté de ce dieu monta au ciel en l'an 4, premier mois de la saison Shemou,* [*jour 4. Elle naquit*] 9 *en l'an 5, premier mois de la saison Peret, jour* 29 (f), [*sous*] *la Majesté du roi de la Haute et de la Basse-Égypte* [Mś·tjw(?)-Rʿ]. 10 *Elle fut* [*install*]*ée dans le temple de Ptah en l'an* [. . . . . . . . . . . . . *La belle durée de vie de*] 11 *ce dieu fut de 8 ans, 3 mois et 5 jours* (g).

*Puisse Dar*[*ius*] *être* (h) *pour lui* (*l'Apis*) [*un doué de vie et de prospérité à jamais* (?)].

(*a*) La date de l'enterrement de cet Apis se lit également sur les stèles du Sérapéum du Louvre 320 ( sic sic etc.) et 319 ( sic sic etc.). — Voir sur le nom royal p. 161-162, 35 et 176.

(*b*) pour , cf. p. 11.

(*c*) Littéralement : *Or Sa Majesté est son glorifiant* (ou *commémorant*). Cette phrase se retrouve mot pour mot dans l'épitaphe 192 souvent citée où Gunn, *Ann. Serv.* 26 (1926), 93, la traduit : *Now his Majesty, his piety*(?), *is like that which Horus did for his father Osiris; making for him* (*Apis*) etc. Le point faible de cette interprétation est de supposer l'existence d'un substantif *mśḫ;* dérivé du verbe *śḫ;* et qui serait inconnu par ailleurs. Il paraît préférable d'y voir un participe du verbe *śḫ;* employé substantivement et introduit par un *m* d'équivalence (Gardiner, *Grammar*, §§ 96, 2 et 393). *Śḫ;* est peut-être employé pour *s;ḫ*, substitution signalée par le *WB* 4, 22 qui indique aussi que *s;ḫ* sert à désigner la glorification d'Osiris après sa mort. Le suffixe qui suit ce verbe doit se rapporter à l'Apis, possibilité que Gunn n'a pas envisagée.

Dans son ensemble, cette phrase se rapporte à ce qui précède. En effet, on voit nettement dans l'épitaphe 192 que l'exposé des cérémonies qui ont suivi la mort du taureau et l'énumération des dons faits à l'Apis par le roi se divisent en trois parties, chacune suivie d'une proposition introduite par *ìś(t)* et soulignant la piété du souverain.

(*d*) L'inscription s'écarte ici du texte de l'épitaphe 192 fidèlement suivi jusqu'à cet endroit. La stèle d'Amasis indique dans ce passage que le roi saïte a été le premier à faire un sarcophage d'Apis en pierre dure (traduction de

Gunn, *Ann. Serv.* 26 (1926), 92-94). S'attribuer l'introduction de cet usage aurait été de la part de Darius Ier un mensonge. Aussi a-t-il remplacé cette phrase par [hiéroglyphes]. Le sarcophage de l'Apis mentionné sur la stèle de Darius ne nous est pas connu. Il n'est pas certain qu'il ait été fait en granit comme ceux dédiés par Amasis et Cambyse. En effet, au lieu de préciser la matière [hiéroglyphes] — *granit* comme on l'a fait sous ces rois (épitaphe 192 et texte **4**), le texte **5** parle de [hiéroglyphes] — *solide matière de valeur.*

(*e*) Les stèles du Sérapéum du Louvre 192 et 3 (*R T* 21 (1899), 72) nous apprennent que ces vêtements provenaient des chapelles saïtes [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes]. Les textes ptolémaïques parlent également des étoffes destinées aux dieux et provenant des chapelles du Nord et du Sud, cf. Brugsch, *Dict. géogr.*, 1064, 1174-5 et Brugsch, *Reise...*, pl. 26, 28-29. Sur les tisserands de Saïs, voir Piehl, *Actes du 8e Congrès international des Orientalistes à Stockholm,* 4e partie, 49. *Rš-n·t* et *mḥ-n·t* sont mentionnés dans **1** B, 15, cf. p. 13-14.

(*f*) Sur la difficulté que soulève cette date voir p. 172-174.

(*g*) En déduisant du total indiqué ligne 11 le temps vécu par l'Apis sous Darius (date de la mort) et en ajoutant la durée du règne de Cambyse avant la naissance du taureau, Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, 219-220, a essayé de déterminer la durée du règne de Cambyse et du faux Smerdis et a trouvé le chiffre de 8 ans qui s'accorde avec la chronologie des auteurs classiques. Ce résultat, obtenu par des calculs inexacts, est très discutable. Les nombreuses erreurs qu'on y relève sont de trois espèces : (1) chiffres inexacts (date de la mort de l'Apis (l. 8) — *jour 3* au lieu de *jour 4;* date de sa naissance (l. 9) — *jour 28* au lieu de *jour 29;* durée de sa vie (l. 11) — 7 *ans* au lieu de *8 ans*[1]); (2) dans la soustraction Wiedemann oublie d'augmenter la différence de 5 jours épagomènes; (3) il suppose qu'en l'an 4, premier mois de la saison Shemou jour 3 Darius avait 3 ans 8 mois et 2 jours de règne, comme si son avènement tombait le premier jour de l'an (même erreur pour Cambyse). En réalité la mort d'un roi ne pouvait coïncider qu'exceptionnellement avec le dernier jour de l'an et le changement de souverain tombait normalement dans le courant de l'année. Celle-ci était comptée comme la dernière du roi

(1) Voir Gauthier, *Livre des Rois* 4, 138 note 1; Borchardt, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung von Punkten der äg. Geschichte,* 64, maintient la lecture 7.



mort et comme la première de son successeur (Pognon, *Journal Asiatique,* 1911², 341-343). Ainsi l'année d'avénement ne se composait en fait que de quelques mois[1]. Il faudrait donc tenir compte du jour exact des changements de souverain pour obtenir avec ces calculs un résultat précis.

(*h*) Littéralement *faire.* C'est la récompense que le roi attend du dieu en échange de ce qu'il lui a fait. Des vœux du même type terminent également les épitaphes 192, 193 (*R T* 22 (1900), 21) et 240 (*id.*, 167).

## 6. — STÈLE D'AHMÔSE.

Stèle cintrée en calcaire. Hauteur 0 m. 415, largeur 0 m. 285, épaisseur 0 m. 07. Provient des fouilles de Mariette au Sérapéum de Memphis. Se trouve au Louvre (no 359)[2]. Bon état de conservation. Se divise en deux registres.

Date : La mention de la domination étrangère (l. 5) fait dater la stèle de l'époque perse[3]. Si le titulaire de cette inscription est identique au général Amasis[4], elle remonterait au règne de Darius Ier et comme il y est question des cérémonies qui suivent la mort d'un Apis, on pourrait proposer les années 4 ou 34, dates auxquelles des décès de taureaux sacrés nous sont connus[5].

Bibliographie : Mariette, *Sérapéum de Memphis* (1857), Planches, 1re série, 16.
Pierret, *Recueil d'inscriptions inédites du Louvre* 1, 67-73. — Texte, traduction et commentaire.
Chassinat, *R T* 23 (1901), 78. — Texte.
Voir aussi Pierret, *Records of the Past* 4, 61-64; Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, 237-239; Piehl, *Ä Z* 28 (1890), 107-109; Revillout, *Notice des pap. dém.*, 388-390.

(1) Voir Spiegelberg, *Dem. Pap. Strassburg*, 15 et *Dem. Pap. Loeb,* 71 : Psammétique III qui a régné six mois a laissé des documents datés de sa deuxième année. Son avénement au trône se place donc peu avant le Nouvel An et la «première année» de ce roi a été très courte, cf. p. 173 note 2.
(2) No d'inventaire 4017; porte également le no 427 et l'étiquette «Darius an 34».
(3) Cf. p. 45-46; Brugsch, *Hist. d'Ég.*, 262, l'avait datée de l'an 23 d'Amasis.
(4) Cf. p. 177 : cette identification est douteuse.
(5) Cf. p. 177; Wiedemann, *Äg. Gesch.*, 678, et Revillout pensent qu'il s'agit de l'Apis mort en l'an 4 de Darius.

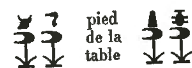
— ma copie[1] :

*1er registre.* Sous le signe du ciel qui épouse le cintre, le disque solaire aux ailes recourbées.



*Celui d'Edfou,*

est écrit deux fois, à gauche et à droite des uræus qui pendent du soleil. Au milieu, table d'offrandes; des deux côtés de son pied on lit (←) :




*Millier en bœufs, millier en volaille, millier en pains, millier en bière.*

A gauche, l'Apis (→); il a un uræus entre les cornes; la tête, le collier et la poitrine, le dos, la croupe et la partie supérieure de la queue sont de couleur noire. Au-dessus du taureau, son nom (→) :



*Apis vivant.*

A droite, Ahmôse debout (←) vêtu d'un pagne. Derrière lui trois colonnes (←) :



1 *Le compagnon unique, le chef des soldats Ahmôse,* 2 *fils du chef des soldats Païouen* 3 *hor, né de Takapenakhbit*[2].

Au-dessus de la table d'offrandes, traces de signes cursifs écrits à l'encre.

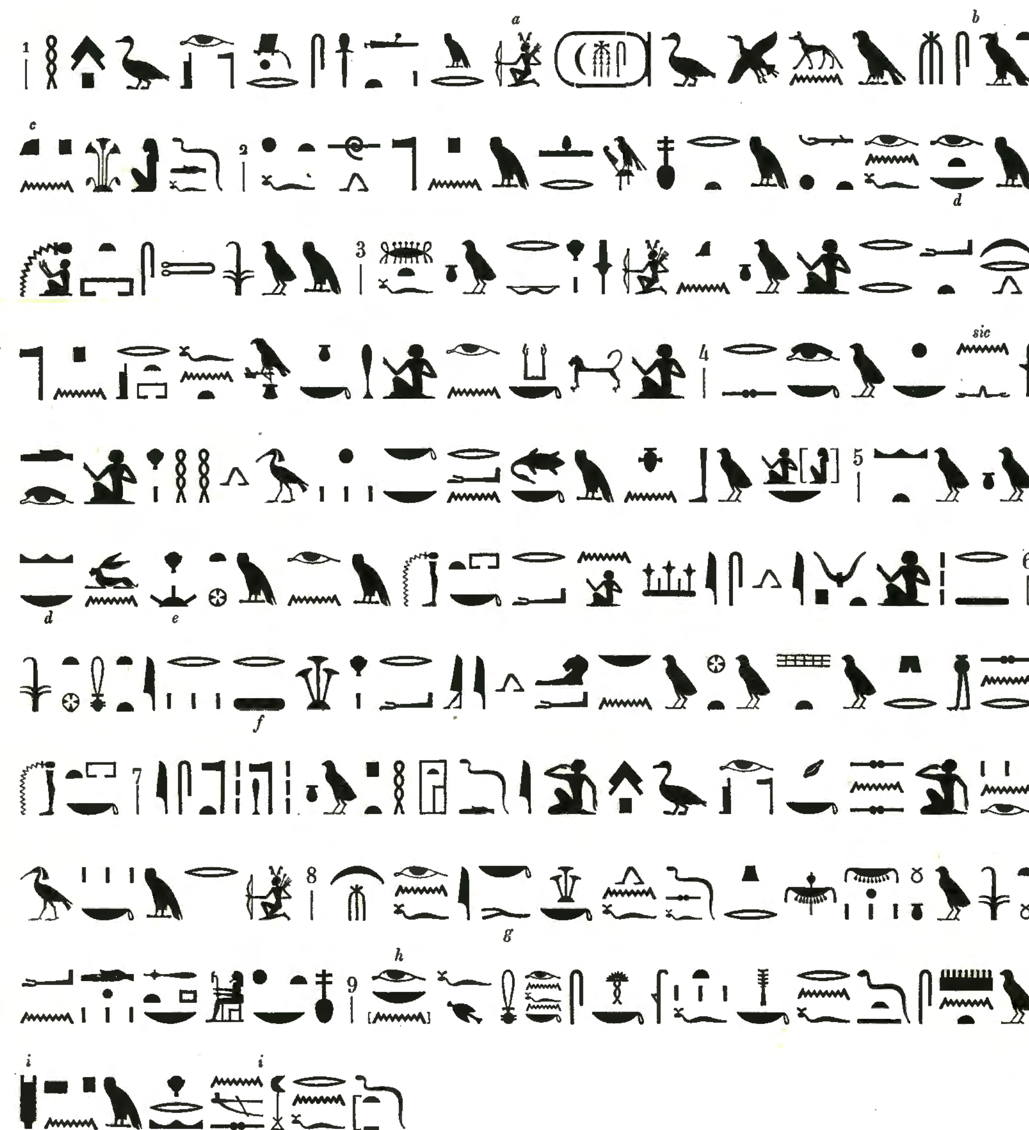
---

[1] Pour la forme exacte des signes, se rapporter à la publication de Mariette.

[2] Voir sur ces noms propres p. 44.



*2e registre.* Neuf lignes (→) :



*a*) Le soldat est coiffé d'une plume au 1er registre, de deux au deuxième. *b*) omis, id. au 1er registre. *c*) Sans doute *kꜣp*, id. au 1er registre. *d*) *nb(·t)*. *e*) Chassinat : , Pierret : ; Piehl : ; en réalité , cf. graphie sensiblement identique du signe *km* dans 1 B, 11-12 et 1 E, 43-44 *f*) Chassinat : ; son erreur tient à ce que le signe *tꜣ* est ici plus épais qu'à la fin de la ligne 5 et s'amincit vers les extrémités. *g*) pour ; la lecture (Brugsch, *Wörterbuch* 5, 152) est moins vraisemblable.

*h*) [hiéroglyphes] erreur pour [hiéroglyphes]. *i-i*) Lire avec Brugsch, *Wörterbuch*, 1283, *ʿḥʿw pn m ḥr⟨·t⟩ n mr⟨w·t⟩*.

[1] *L'honoré auprès de l'Apis-Osiris, le compagnon unique, le chef des soldats Ahmôse* (a), *fils de Païouenhor* (b), *né de Takapenakhbit* (c), *il dit,* [2] — *lorsque ce dieu était conduit en paix vers le bel Occident, après qu'on lui eût fait toutes les cérémonies dans la salle d'embaumement* (d), *tandis qu'il* (*Ahmôse*) *se tenait* [3] *devant* (e) *lui* (*l'Apis*) *s'occupant* (? f) *des archers et dirigeant la troupe et les soldats d'élite* (g) *pour faire que ce dieu parvînt à sa place de la nécropole* (h) — :

«*Je suis un serviteur agissant pour ton* ka. *J'ai passé toutes les nuits* [4] *à veiller et sans dormir, cherchant comment te faire toutes les choses utiles* (i). *J'ai placé le respect pour toi dans les cœurs* (j) *du peuple* [5] *et des étrangers de tous les pays étrangers qui étaient en Égypte* (k) *par ce que j'ai fait dans ta salle d'embaumement : j'ai envoyé* (l) *des messagers vers le* [6] *Sud et d'autres vers le Nord pour faire venir tous les gouverneurs des villes et des provinces* (m) *portant leurs dons vers ta salle d'embaumement* (n)».

[7] *Alors* (o) *les pères divins et les prophètes du temple de Ptah dirent :*

«*Ô Apis-Osiris, puisses-tu entendre les prières de celui qui t'a fait des choses utiles, le chef des soldats* [8] *Ahmôse. Il a fait des lamentations* (? p) *derrière toi; il est venu en personne portant de l'argent, de l'or, de la toile royale* (q), *de la résine, toute matière précieuse de valeur et toute bonne chose.*

[9] «*Puisses-tu lui faire une récompense en rapport avec ce qu'il t'a fait, prolonger ses années, rendre son nom stable à toujours et puisse cette stèle être établie solidement dans la nécropole afin qu'on se souvienne de son nom éternellement.*»

(*a*) Ahmôse est également connu par une petite stèle du Sérapéum (texte **7**). Voir à son sujet p. 177-178.

(*b*) *pꜣ-ỉw-n-Ḥr,* en grec ϖινυρις, cf. Spiegelberg, *Dem. Pap. von Elephantine* 1, 9. A noter l'omission de l'article *pꜣ* dans **7**, 2. Le nom du grand-père maternel d'Ahmôse y est également écrit d'une façon incomplète, cf. p. 47. Voir p. 102-103 un autre exemple de divergence dans l'écriture d'un nom propre et le texte **34** pour l'omission de l'article *pꜣ*.

(*c*) *tꜣ-kꜣp⟨·t⟩-n-ꜣḫbj·t;* le nom se retrouve dans **7**, 3 où l'élément final est écrit [hiéroglyphes] assurant la lecture *ꜣḫbj·t;* voir Ranke, *Äg. Personennamen*, 371.



(*d*) Depuis *šꜣ* jusqu'à *wʿb·t*, expressions tirées des épitaphes des Apis, cf. **3**, 1-3 et **5**, 2-4.

(*e*) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] (*WB* 4, 332)?

(*f*) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes]? Cette graphie s'expliquerait par la tendance archaïsante du texte, cf. [hiéroglyphes] (l. 2), le pluriel de l'adjectif génitif écrit [hiéroglyphes] (l. 5, 7, 8) et [hiéroglyphes] (l. 8), voir plus bas note (*p*). — La traduction de ce passage que nous donnons sous toute réserve est discutable. Elle paraît cependant plus satisfaisante que celles proposées jusqu'ici. Pierret : (*après*) *qu'on l'eût revêtu de ses étoffes funèbres, . . . . . . . par un chef de gardes et de soldats d'élite.* Wiedemann : *siehe, er war in seinem Sarge, wohl zubereitet war der Sargdeckel durch eine zahlreiche militärische Dienerschaft.* Piehl : *voici que, dans mes fonctions* ([hiéroglyphes] *pour* [hiéroglyphes]) *de chef des archers* ([hiéroglyphes] *pour* [hiéroglyphes]), *j'ai commandé des soldats et des hommes d'élite.* Revillout : *le revêtit de ses étoffes funèbres le valeureux général en chef des troupes.* On pourrait aussi proposer pour [hiéroglyphes] la traduction *dans ses vêtements d'apparat de chef des archers*, mais elle présente certaines difficultés : 1° [hiéroglyphes] désigne les vêtements de statue divine et non la grande tenue militaire; 2° étant du féminin ce mot demande [hiéroglyphes] au lieu de [hiéroglyphes] que nous avons ici[1]; 3° le titre *ỉrj pḏ·t* ne figure pas dans la titulature d'Ahmôse des textes **6** et **7**. En dépit des objections qui se présentent il n'y a pas lieu de rejeter entièrement cette interprétation.

(*g*) [hiéroglyphes] pourrait être un adjectif et l'expression se traduire *nombreux soldats*, mais le déterminatif [hiéroglyphes] rend cette interprétation peu vraisemblable.

(*h*) L'ensemble des propositions commençant par *ḫft* (l. 2) et allant jusqu'à *ẖr-nṯr* (l. 3) décrit les circonstances dans lesquelles Ahmôse a prononcé son discours. Ce dernier, introduit par *ḏd·f* (l. 1), débute par *ỉnk ḥm* (l. 3). (Observation de M. W. Golénischeff.)

(*i*) Expressions fréquentes, comparer à la stèle du Sérapéum du Louvre 339 (*R T* 22 (1900), 178), voir aussi *L D* Text 4, 98 et *R T* 16 (1894), 56.

(*j*) Comparer à l'éloge du mort de la stèle n° 30.5.24.1 du Caire : [hiéroglyphes] *Il a fait respecter le dieu par tous.*

(*k*) Cf. **1** B, 11 où la même expression est employée pour désigner les Perses; voir à ce sujet, p. 167-168. *wn ḥr Km·t* figure dans Sinouhe B 26.

(1) Cf. [hiéroglyphes] de la ligne 3; voir cependant [hiéroglyphes] (**1** E, 45).

Comparer la phrase à (Lefebvre, *Petosiris*, 59, 2) (*alors que*) *des hommes des pays étrangers gouvernaient l'Égypte* (cf. *id.*, 62, 3). Dans notre texte les étrangers sont opposés à *bw nb* qui doit désigner la population égyptienne. — A noter la graphie du pluriel , cf. *id.*, et (l. 6).

(*l*) pour *šś*, cf. *id.*, *Hungersnotstele*, 5; Chassinat, *Edfou* 6, 220.

(*m*) L'accollement de et de est fréquent, comparer *Ä Z* 35 (1897), 18, l. 17; *El Bersheh* 1, 34; Piehl, *Inscr. hiérogl.* 1, 145 A; Naville, *Livre des Morts*, chap. 183, 18; Mariette, *Dendérah* 2, 33 *a*; 2, 52; 2, 42 *b*; etc.

(*n*) Voir sur ce passage, p. 177-178. Cette mesure n'a pas un caractère exceptionnel, cf. stèle du Sérapéum du Louvre 239, 10-12 (*R T* 22 (1900), 166).

(*o*) Dans *t* se rapporte à *it·w nṯr* et non à *išt* qui, à cette époque, est constamment écrit , cf. p. 11.

(*p*) A rapprocher peut-être de (Textes des Pyramides, § 550 *b*) que le *W B* 1, 138 traduit *beklagen*. Ou graphie abrégée de qu'on emploie en parlant des lamentations faites derrière Osiris (Naville, *Livre des Morts*, chap. 20, 6)? Brugsch, *Wörterbuch* 5, 152 : = *bouclier : monter la garde autour*.

(*q*) La toile royale servait à confectionner des bandelettes, cf. stèle du Sérapéum du Louvre 239, 8 (*R T* 22 (1900), 166).

## 7. — PETITE STÈLE D'AHMÔSE.

Stèle en calcaire. Hauteur 0 m. 14, largeur 0 m. 155, épaisseur 0 m. 03. Provient des fouilles de Mariette au Sérapéum de Memphis. Se trouve au Louvre (n° 330)[1]. La partie supérieure manque et la première des trois lignes subsistantes est incomplète en haut[2]. Trois lignes (→).

Date : Cette stèle appartient au même officier que le texte précédent **(6)** et doit donc être sensiblement contemporaine de celui-ci (pour la date du

[1] Porte aussi les nos SN. 88, 8001, N 421/317 et l'étiquette «Amasis».
[2] Cette stèle m'a été signalée par M. H. Ranke.



texte **6**, voir p. 41). En comparant les titres d'Ahmôse sur les deux stèles on constate que sur la seconde il est monté en grade (cf. plus bas), ce qui indique que la stèle **7** est un peu plus récente que la stèle **6**.

— ma copie :

1 tr. tr.? tr. 2 3

Dans ce texte *n* est écrit tantôt , tantôt .

1 *L'honoré de l'Apis-[Os]iris, le grand chef des soldats* (a) 2 *Ahmôse, fils de* ⟨*Pa*⟩*iouenhor* (b), *né de* 3 *Takapenakhbit* (c), *fille de Peftôkhonsou* (d).

(*a*) Dans le texte **6** Ahmôse est encore ; dans **7** il occupe un poste plus élevé, .

(*b*) Voir sur ce nom p. 44.

(*c*) Cf. p. 44.

(*d*) Sans doute *Pȝ-f-ṯȝw(-ʿ·wj)-Ḫnsw*, voir sur les noms de ce type p. 10-11 à propos de Peftouôneith pour lequel il existe également des exemples sans , cf. Lefebvre, *Petosiris*, 58, 12; 61, 12; 149 et *Ä Z* 49 (1911), 71. Peftôkhonsou est normalement écrit avec , cf. Ranke, *Äg. Personennamen*, 128.

# III

## STÈLES DU CANAL[1].

On connaît partiellement le texte de trois stèles de Darius Ier[2] jalonnant le canal du Nil à la mer Rouge (**8**, **9**, **10**). Il en existait une quatrième dont on ne sait que l'emplacement[3]. Les quatre stèles se trouvaient sur la rive droite du canal (direction de la mer Rouge) sur des proéminences de terrain. Elles étaient destinées à être vues des bateaux qui suivaient le canal, comme le prouvent leur grandeur, l'importance de leurs soubassements et le choix de leurs emplacements[4]. Les matériaux employés pour les stèles et leurs substructures, comme les dimensions des monuments subsistants, semblent être sensiblement identiques.

---

(1) Cette première étude d'ensemble du texte hiéroglyphique des stèles du Canal n'a pas la prétention d'être complète. Je signale ici une série de documents qui sont encore à retrouver : 1° Stèle du Sérapéum (cf. plus bas note 3) — à rechercher sur place et au Musée du Louvre; quelques fragments emportés par Linant de Bellefonds (*Mémoires sur les principaux travaux*, 149); les estampages et les notes de fouille de Clermont-Ganneau (probablement dans les archives de l'Institut), ainsi que l'estampage de Gouget (*R T* 13 (1890), 97-99); 2° Stèle **8** — chercher sur place la partie manquante; fragments cunéiformes découverts par un employé de la Cie du Canal, cf. p. 50 note 5; consulter les estampages de Petrie, cf. *Hyksos and Israelite Cities*, 2; 3° Stèle **9** — rechercher les fragments disparus, cf. p. 64 note 2. Voir aussi p. 64-65, Denon, *Planches du Voyage dans la Basse et la Haute Égypte*, 66, 3 et Clédat, *B I F A O* 16 (1919), 226. — On trouvera un résumé de la question dans Bourdon, *Anciens canaux, anciens sites et ports de Suez* (*Mém. Soc. Royale de Géographie d'Égypte*, t. 7), 11-14.

(2) L'une d'elles (**10**) a été par erreur attribuée à Xerxès, cf. p. 83-84.

(3) Stèle du Sérapéum, entre le lac Timsah et les lacs Amers. Les ingénieurs de l'Expédition française ont pris, par erreur, ses débris pour les ruines du Sérapéum dont parle l'*Itinéraire d'Antonin*, cf. *Descr. de l'Égypte*, *Antiquités* 5, 149-150 et 6, 279. Le site garda ce nom. Le monument est signalé par Linant de Bellefonds, *Mémoires*, 149 et 171; Ch. de Lesseps, *R T* 7 (1886), 3 et F. de Lesseps, *id.*, 8; Lepsius, *Monatsber. K. P. Ak. der Wiss. zu Berlin*, 1866 (1867), 287; Ebers, *Durch Gosen zum Sinai*, 514; Naville, *R T* 9 (1887), 137; Jaillon, *R T* 13 (1890), 97. Le site a été fouillé en 1884 par Clermont-Ganneau. En 1886, 23 ou 25 éclats de la stèle portant des hiéroglyphes sont arrivés au Louvre. Deux ans après ils étaient déjà introuvables (renseignements tirés des Archives Nationales et des Archives du Louvre).

(4) Lepsius, *Monatsber. K. P. Ak. der Wiss. zu Berlin*, 1866 (1867), 288.



Sur chacun des sites on a trouvé des fragments hiéroglyphiques et cunéiformes. La stèle **9** porte ces deux écritures sur les faces opposées du monument[1]. La même disposition était peut-être adoptée sur la stèle **10**[2], mais à Tell el Maskhoutah (stèle **8**) les deux textes étaient gravés, selon Golénischeff[3], sur deux stèles différentes. L'inscription cunéiforme comportait trois versions : vieux-perse, babylonien et élamite, qui donnaient la titulature royale et l'acte de foi d'Ahouramazda, ainsi que le récit succinct du percement du canal et du voyage d'une flotte d'Égypte en Perse. Seul le texte cunéiforme de la stèle **9** est conservé d'une façon assez complète[4]; ceux des stèles **8** et **10** semblent lui être identiques[5] mais les documents nous manquent pour pouvoir l'affirmer.

Les difficultés augmentent lorsqu'on aborde les inscriptions hiéroglyphiques, dont aucune ne nous est parvenue entière. Chacune d'elles occupe autant de place que la triple version cunéiforme. Elles sont divisées en trois registres; le registre supérieur paraît être identique sur les stèles **8** et **9**[6], et probablement sur la stèle **10**[7]; le deuxième registre de la stèle **9** semble se superposer à celui de la stèle **8**[8], mais ici le rapprochement avec la stèle **10** présente des difficultés[9]; le troisième registre qui contient le récit des événements commémorés nous est parvenu dans un si mauvais état qu'il est difficile de déterminer à quel point il est identique sur les trois monuments. Si on a pu, pour certains passages, envisager le rapprochement des trois inscriptions[10], la longueur des lacunes n'a pas permis de l'établir d'une façon certaine. Il semble d'ailleurs que le troisième registre présentait des variantes importantes d'une stèle à l'autre.

---

(1) Cf. p. 63 note 4.

(2) Cf. p. 82-83.

(3) Cf. p. 50 note 5.

(4) Cf. Weissbach, *Keilinschr. der Achämeniden*, XXI et 102-105; nouveaux fragments publiés par Scheil, *Rev. d'Assyr.* 27 (1930), 93-95.

(5) Cf. Scheil, *ibid.*, 93 et 95-97.

(6) Cf. p. 66.

(7) Cf. p. 83.

(8) Cf. p. 182.

(9) Cf. p. 182-183.

(10) Voir surtout p. 60-61 et 86-87.

DATE : Sur la stèle **10,** 22 on lit le chiffre 24 (?); il n'est pas certain qu'il s'agisse là d'une date. Si on se base sur la graphie de *Darius,* les stèles du canal seraient postérieures à l'an 27 de ce roi, mais la valeur de cet indice est discutable[1]. Les événements relatés dans les inscriptions doivent remonter au début du règne de Darius I^er[2] et la liste des pays du deuxième registre semble confirmer cette date[3].

## 8. — STÈLE DE TELL EL MASKHOUTAH.

(Pl. IV.)

Stèle cintrée en granit rose. Musée du Caire-n° 1182 (*J. E.* 48855). 8 fragments dont 7 rassemblés donnent les 3/4 du monument; la position du huitième éclat[4] est inconnue; tout le côté droit de la stèle manque. Elle devait avoir environ 3 m. 15 de haut et 2 m. 10 de large; son épaisseur actuelle est de 0 m. 77 environ. Elle se trouvait à 1 kilomètre au Sud de Tell el Maskhoutah, sur un monticule, à 350 mètres de l'ancien canal. Elle a été découverte en 1889 par Golénischeff[5] et transportée vers 1907 au Musée du Caire.

BIBLIOGRAPHIE : GOLÉNISCHEFF, *R T* 13 (1890), 99-109 et pl. 8. — Texte, traduction et commentaire.

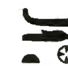
Voir également *R T* 9 (1887), 137; *R T* 13 (1890), 97; PETRIE, *Hyksos and Israelite Cities*, 2 (promet un fac-similé qu'il ne publie pas); MASPERO, *Guide du visiteur au Musée du Caire* (1915), 251.

[1] Cf. p. 162-163.
[2] Cf. p. 181.
[3] Cf. p. 188-189.
[4] Cf. p. 58.
[5] Le site a été fouillé vers 1864 par un employé de la C^ie du Canal qui y trouva des inscriptions cunéiformes (*R T* 13 (1890), 97). Golénischeff a également découvert un petit fragment de la version perse du texte (*id.*, 101 et SCHEIL, *Rev. d'Assyr.* 27 (1930), 93). Selon lui, le revers de la stèle ne portant pas de traces d'écriture, ces éclats devaient appartenir à une stèle cunéiforme qui devait s'élever près du monument hiéroglyphique. Ceci est surprenant, car la stèle de Kabret (**9**) portait les textes vieux-perse, babylonien et élamite sur le revers de la stèle et on s'attendrait à trouver la même disposition à Tell el Maskhoutah. Notons cependant que sur le Bosphore l'inscription cunéiforme et celle écrite dans la langue du pays étaient gravées sur deux stèles séparées, cf. *Hérodote* 4, 87.



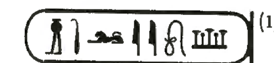
Actuellement l'inscription est bien moins lisible qu'au moment de la découverte. La planche IV est faite d'après les photographies des estampages pris par M. W. Golénischeff lors de sa trouvaille. Qu'il me soit permis de lui exprimer ici toute ma reconnaissance pour l'aimable communication de ces documents. M. W. Golénischeff a établi sa copie d'après l'original et les estampages; il a pu lire des signes actuellement invisibles et incertains sur ses photographies; ces signes sont indiqués dans le commentaire épigraphique.

*1^er registre.* Sous le signe du ciel qui épouse le cintre, le disque solaire aux ailes recourbées. A la pointe de l'aile gauche a subsisté (←) :



*Celui d'Edfou.*

Au centre deux dieux Nils réunissent les Deux Terres au signe sur lequel repose le cartouche royal (←) :

 [1]

*Darius*

surmonté de .

Des deux côtés du signe *sm;* et entre les jambes des deux dieux sont gravés les discours des Nils. Le texte de gauche est intact (3 col. ←) :



1 «*Je te donne* 2 *toutes les terres, tous les Fenkhou*[2], 3 *tous les pays étrangers, tous les Arcs*».

[1] Voir sur cette graphie, p. 161-162. — [2] Cf. GAUTHIER, *Dict. géogr.* 2, 161.

Le texte de droite est presque entièrement effacé, mais la stèle **9** permet de le restituer en grande partie (3 col. ←) :



[¹ « *Je te donne* ² *tous les*] *hu*[*mains, tous les hommes*], ³ *tous* [*les habitants des îles de la mer Égée* »] [2].

Derrière chacun des Nils sont disposées sept colonnes de texte qui contiennent d'autres discours de ces dieux. Le texte de gauche a en grande partie subsisté (→) :



¹ « *Je te donne toute vie et bonheur, toute santé,* ² *je te donne toute la joie* (*qui émane*) *de moi,* ³ *je te donne toutes les offrandes comme* (*celles que reçoit*) *Ra,* ⁴ *je te donne tous les mets,* ⁵ *je te donne toute bonne chose* (*qui émane*) *de moi,* ⁶ *je te donne d'apparaître comme roi de la Haute et de la Basse-Égypte* ⁷ *sur. . . . . . . . . Ra éternellement* [3]. »

A droite le peu qui reste des trois premières colonnes est identique aux lignes correspondantes du côté gauche. Mais, autant qu'il est permis de se

---

(1) La lecture de l'avant-dernier n'est pas certaine, aussi ne peut-on pas affirmer que *ḥ3w-nb·w* occupait toute la ligne 3. La présence d'un deuxième terme géographique n'est pas impossible, mais paraît peu vraisemblable.

(2) Ces expressions n'ont ici aucun sens géographique précis et désignent toutes les races et toutes les contrées que les deux Nils réunissent sous la domination de Darius. Leur énumération détaillée se trouve au 2ᵉ registre; comparer *L D* 3, 252.

(3) Du côté droit cette colonne de texte s'est conservée dans l'inscription **9** et on y lit . Les traces qui subsistent sur la stèle **8** s'opposent à la restitution de *nb t3·wj.* du début étant certain, la suite devait être *nś·t* (ou *š·t*) *Rʿ* (ou *Ḥr*) *ḏ·t* (ou *mi Rʿ ḏ·t*).



baser sur la stèle **9**, il semble que les discours des deux Nils devaient présenter des variantes, cf. p. 52 note 3 et 66-68.

2ᵉ *registre.* Liste de 24 pays faisant partie de l'empire perse. Au centre une colonne (→) à moitié effacée que le texte **9** permet de restituer :



« *Je te donne* [*toutes*] *les terr*[*es et tous les pays étrangers en adorat*]*ion devant toi.* »

De part et d'autre de cette colonne, sont alignés les noms géographiques inscrits dans des ovales crénelés, surmontés par des hommes agenouillés personnifiant les pays. Chaque personnage a une coiffure différente [2] malheureusement fruste. Ils lèvent les bras en signe d'adoration. En partant du milieu 1-12 à gauche (→), 13-24 à droite. Le texte de gauche a subsisté en entier, mais est assez effacé; de celui de droite il ne reste que les deux premiers cartouches (13-14 ←).

1. [ ] ou [ ] — *Perse.*

2. [ ] — *Médie;* Golénischeff a noté les traces de .

3. tr. [ ] ou plutôt tr. [ ] — *Elam;* cf. en faveur de cette dernière lecture l'hébreu עֵילָם. Bien que les deux paraissent certains, Golénischeff a cru pouvoir interpréter les traces : . Cette restitution s'inspire des graphies hiéroglyphiques connues [3], mais ne tient pas compte de l'absence du groupe dans les listes des pays des inscriptions **8, 9, 10.** En

---

(1) Nombreux exemples de formules semblables en ptolémaïque : (Chassinat, *Edfou* 1, 396; voir aussi *id.* 1, 59, 231, 260, 293).

(2) Cf. *id.*, *Nakš-i-Roustem*, porteurs du trône; voir Weissbach, *Berichte über die Verhandlungen d. K. Sächs. Gesell. d. Wiss., Phil.-Hist. Kl.* 62 (1910), 9 et Sarre-Herzfeld, *Iran. Felsreliefs*, 17-56.

(3) Cf. p. 183-184.

tout cas, quelle que soit la lecture qu'on adopte, il est certain qu'il s'agit ici de l'Elam [1].

4. — *Arie.*

5. — *Parthie.*

6. — *Bactriane.*

7. tr. ? — *Sogdiane.* Le troisième signe (*d*) pourrait également être ; Golénischeff : .

8. ? — *Arachosie.*

9. — *Drangiane.* A la place de on pourrait aussi lire .

10. *sic* — *Pays des Sattagydes.*

11. [ ] — *Chorasmie*, lecture de Golénischeff confirmée par un exemple du même nom géographique dans la liste de Kom Ombo : [2]. *r* restitué dans la lacune pourrait également être écrit .

12. — *Scythie des marécages et Scythie des plaines* (?). Voir discussion p. 184-185. Si cette traduction est juste, il faut supposer l'omission de après , ce qui s'expliquerait par le manque de place.

13. [3] — *Babylonie.*

14. — *Arménie.* // omis par Golénischeff.

Voir textes **9** et **10** pour les noms des pays ayant subsisté sur ces stèles et commentaire p. 181-189.

*3e registre.* 22 lignes . Bien que la partie inférieure de la stèle soit fruste et que la fin de l'inscription ne soit pas nettement visible, ce nombre de lignes

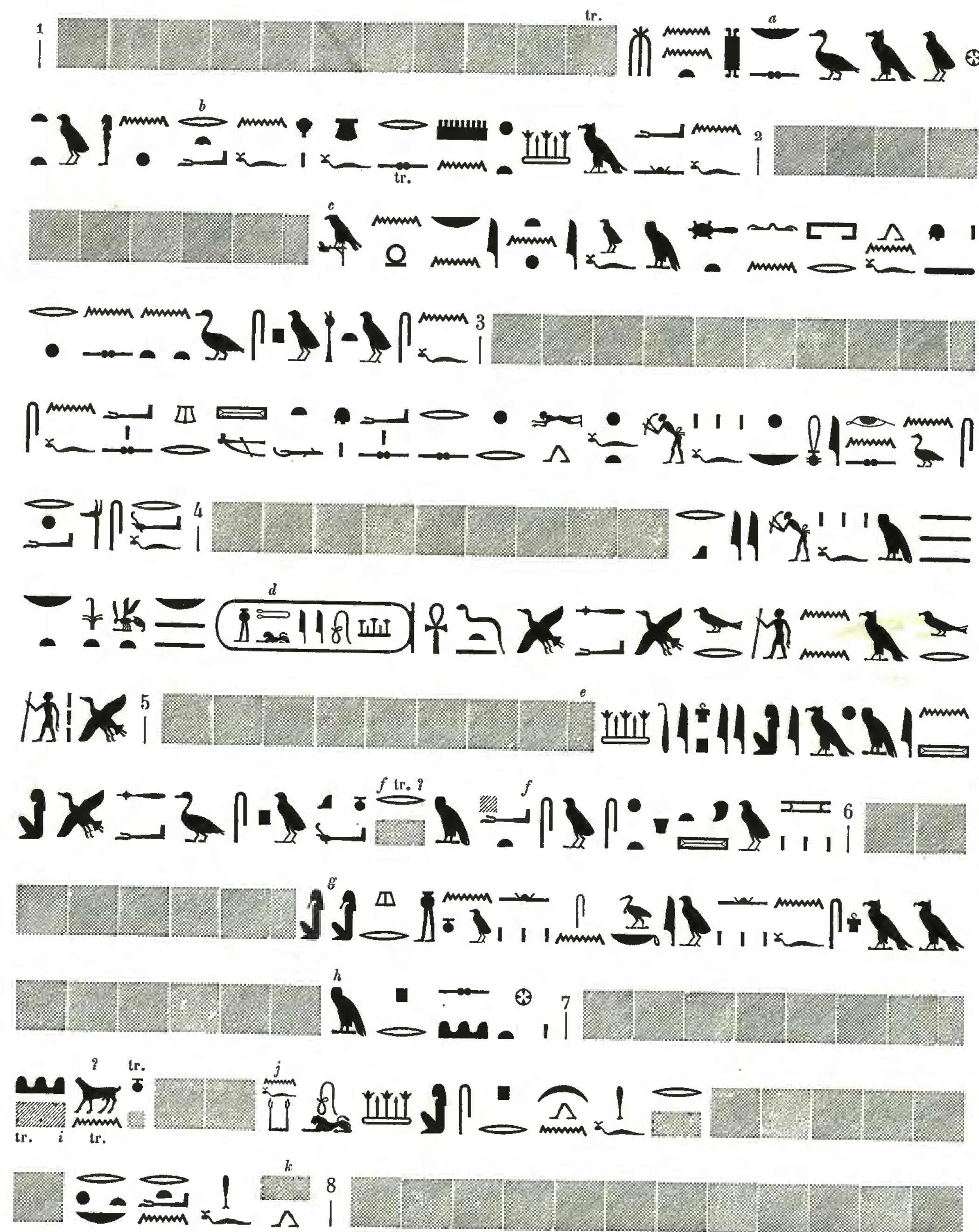
[1] Comparer l'ordre suivi par la liste de *Nakš-i-Roustem*, Weissbach, *Keilinschr. der Achämeniden*, 89.

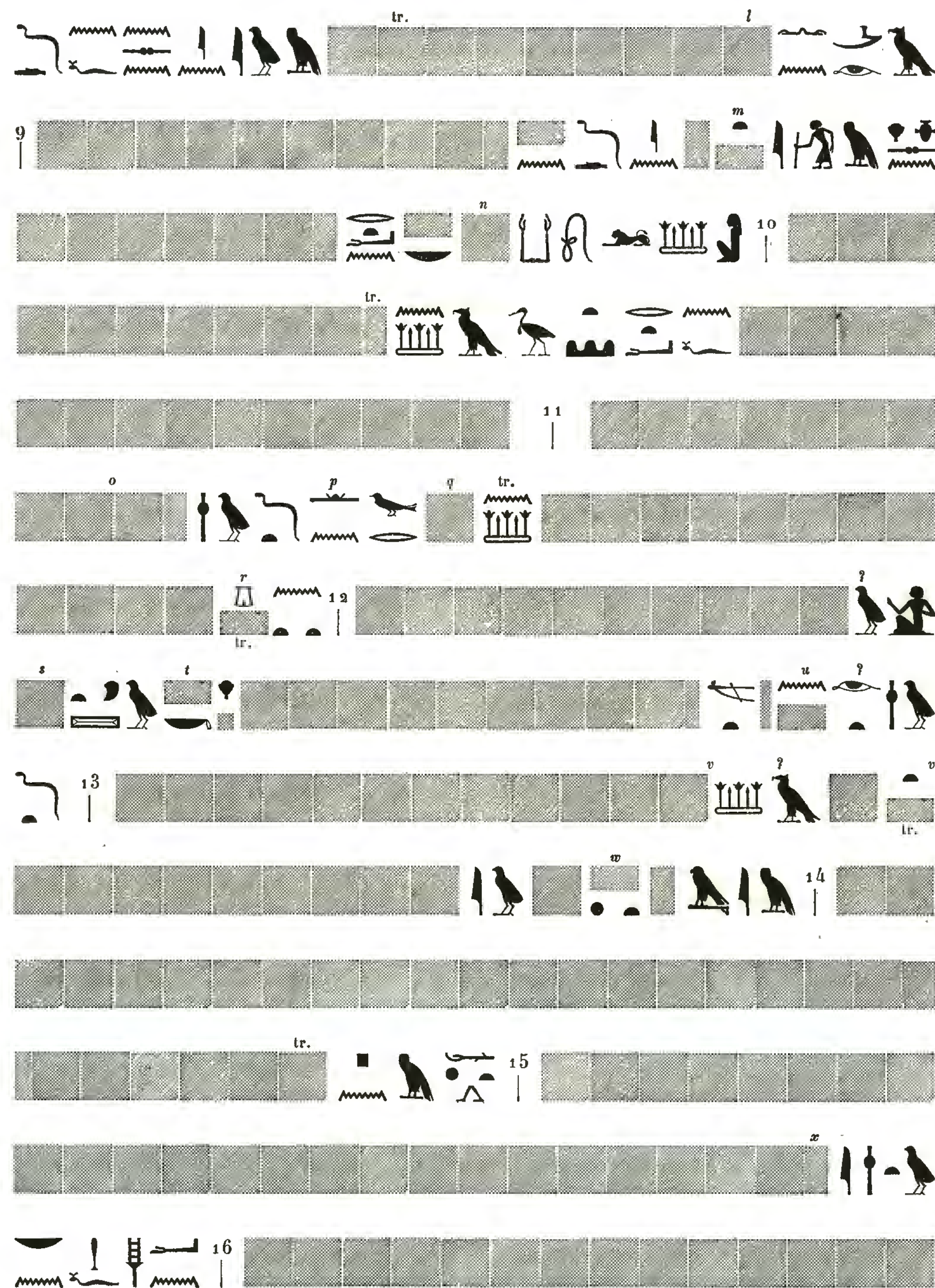
[2] De Morgan etc., *Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte antique*, 1re série, t. 2, *Kom Ombos*, p. 134.

[3] Sur la planche IV on a indiqué par erreur un trait sous le signe .



est à peu près certain; cf. *id.*, stèle de Suez (**10**) et peut-être celle de Kabret (**9**). La longueur des grandes lacunes est donnée d'une façon approximative.









*a*) *t* de *nb·t* omis, comparer 1 A, 5; B, 13-14; c, 30 etc., tandis qu'à la ligne 4 sa présence après *nb* est superflue. *b*) *rdi* est toujours écrit dans ce texte avec un graphique, cf. plus bas lignes 7, 9, 10, 17, 19. Comparer au *t* final abusif de *śmnḫ* (l. 1); cette désinence est par contre omise après *śḫr* (l. 3). *c*) Ainsi Golénischeff. *d*) Golénischeff : au lieu de qui cependant est sûr. *e*) Sans doute traces de ; Golénischeff restitue [ ], Burchardt, *ÄZ* 49 (1911), 79 : [ ]. *f-f*) Golénischeff : . *g*) Les têtes sont frustes et les coiffures difficiles à préciser. Rétablir sans

doute un troisième personnage devant les deux subsistants. *h*) Cf. **10**, 5; vraisemblable d'après les traces; omis par Golénischeff. *i*) Oiseau difficile à préciser, cf. **9**, 6 et p. 74. De ce groupe de signes Golénischeff ne donne que ..., les autres étant très frustes. Voir p. 60 pour un parallèle possible de ce passage. *j*) Golénischeff omet ... qui n'est pas sûr. La présence d'un signe allongé au-dessus de ... paraît cependant certaine. *k*) Traces que Golénischeff interprète ..., ce qui sur la photographie ne s'impose pas. *l*) Traces de ...? *m*) [...] ...? *n*) Golénischeff : .... *o*) Golénischeff : .... *p*) ... (Golénischeff) paraît moins vraisemblable. *q*) Restituer ... [...] (1) ... [... ]? Le ... qui est sûr est omis par Golénischeff selon lequel ... occupe tout le cadrat. *r*) Traces incertaines; Golénischeff : .... *s*) ...? Ces traces, ainsi que les signes qui précèdent sont omis par Golénischeff. *t*) [...]; Golénischeff lit ... après *tš.w*. *u*) Omis par Golénischeff. *v-v*) ... [...] très possible. Golénischeff : seulement .... *w*) Omis par Golénischeff qui lit ... au lieu de ..., bien que la place manque pour *f*. *x*) Restituer [...] ..., cf. **10**, 15? Golénischeff n'interprète pas les traces qui précèdent .... *y*) Je suis Golénischeff qui accole les deux fragments inférieurs de la stèle, ce qui réduit cette lacune à un cadrat environ. Cependant, si le montage du monument fait au Musée est juste, l'intervalle entre *šm* et *kbn.t* serait de deux cadrats. Les restitutions *wꜥ* (fiches du *W B*) et ... sont donc également possibles. *z*) La longueur de cette lacune est incertaine, cf. note précédente. *aa*) [...]? *ab*) Plutôt que ... (Golénischeff); à restituer [...] ..., cf. l. 11 et **10**, 13? *ac*) Longueur de lacune incertaine, cf. note *y*. Restituer [...] ...? *ad-ad*) Compléter [...], cf. **9**, 14? Golénischeff : .... *ae*) Golénischeff : .... Pour la longueur de la lacune qui suit, cf. note *y*. *af*) Cf. **9**, 15 : ... [...]. L'étroitesse de la lacune n'autoriserait que .... *ag*) Rapprocher de **10**, 8 : ...? Mais les traces ne semblent pas convenir au premier .... Pour la lacune qui suit, cf. note *y*. *ah*) Traces incertaines que Golénischeff omet, ainsi que ....

Un petit éclat de la stèle non raccordé aux autres fragments donne

1 + x ... 2 + x ... 3 + x ...

Je ne sais pas s'il se trouve au Musée du Caire.

1 . . . . (*Darius*) . . . . . *né de Néith, maîtresse de Saïs; image de Ra;* ⟨*celui*⟩ *qu'il* (*Ra*) *a placé sur son trône pour parachever ce qu'il avait commencé;* 2 . . . . . . . . . *de tout ce qu'encercle le soleil* (a), *lorsqu'il était dans le sein et n'était pas* (*encore*) *venu*

(1) Ou [...]?



*au monde* (b), (*parce qu'*)*elle* (*Néith*) *savait qu'il était son fils, et elle lui a octroyé* 3 . . . . . . . . . *elle lui a* . . . . . *sa main avec l'arc devant elle* (c) *pour renverser ses* (*du roi*) *ennemis chaque jour, comme elle* (*l'*)*avait fait à son fils Ra. Il* (*le roi*) *est puissant* 4 . . . . . . . . . *ses adversaires dans toutes les terres; roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays Darius* (d), *qu'il vive éternellement,* (*roi*) *grand, roi des rois,* 5 . . . . . . . . . [*fils d'Hy*]*staspe l'Achéménide, le grand* (e). *C'est son* (*de Néith*) *fils* (f) *vaillant* . . . . . . *qui étend les frontières* 6 . . . . . . . . . *les* . . . *avec leurs tributs préparés comme redevance pour lui* . . . . . *sage* . . . . . . . . . . . . . *en Perse,* (*dans*) *la ville* (g) 7 . . . . . . . . . *la résidence* (?) . . . *pour lui* (?) *Cyrus* (h). *Sa Majesté se rendit à* . . . . . . . . . *plus que toute chose. Sa Majesté a fait que* [*viennent?*] 8 . . . . . . . . . *Elle leur dit :* « *Est-ce que* (i) . . . . . . . . . *ne voit pas* (j) 9 . . . . . . . . . *Un vieillard*(?) (*qui était*) *parmi eux dit* (k) . . . . . . . . . *a fait* (*ou donné*) . . . . . . . *Cyrus* 10 . . . . . . . . . *de* (*ou à*) Šb (l). *Il a fait* (m) . . . . . . . . . 11 . . . . . . . . . *ordre aux grands de* Š[b] (?) (n) . . . . . . . . . 12 . . . . . . . . . *ta frontière* . . . . . . . . . *donner* (o) *l'ordre* 13 . . . . . . Š[b] (?) . . . . . *là* 14 . . . . . . . . . *ce* . . . . . *après que* 15 . . . . . . . . . [*sel*]*on tout ce que Sa Majesté avait ordonné* (p). *Alors* 16 . . . . . . . . . *ce* . . . . . *Il dirent devant Sa Majesté :* . . . . . *ne* 17 . . . . . . . . . Šb. *Sa Majesté a fait qu*[*'un*] (?) *bateau aille pour connaître l'eau* (q) 18 . . . . . . . . . . . . *d'Égypte, 8* itrw . . . . . (*il n'y a*) *pas d'eau en* . . . . . *ne voit pas* (r) 19 . . . . . . . [*ord*]*re* (?) *au commandant qu'a fait* . . . . . « *Faites aller* . . . . . *d'Égypte* 20 . . . . . . . . . . . *Faites* . . . *les ba* 21 [*teaux*] (s) . . . . . . . . . . 22 . . . . . . . . . . . *allégresse* . . . . . . . . . .

(*a*) Litt. : *de tout le cercle du soleil;* devant ces mots Golénischeff restitue *maître*. Voir son commentaire du début du texte.

(*b*) Litt. : *n'était pas sorti sur terre.*

(*c*) Ainsi Golénischeff; la traduction littérale *sur son bras* donnerait un pléonasme.

(*d*) Voir p. 161-163, sur cette graphie du nom royal.

(*e*) La fin de la ligne 4 et la ligne 5 contiennent la traduction libre en égyptien de la titulature royale achéménide (cf. Burchardt, *Ä Z* 49 (1911), 77 note 4) dont je rétablis les termes. Elle figurait également dans le texte **9**, mais le peu qui y subsiste n'ajoute rien qui permettrait de combler la lacune de la ligne 5. *pꜣ ꜥꜣ* litt. : *le grand*, correspond au vieux-perse *χšāyaθiya vazraka, roi*

*grand*, mieux rendu par [hieroglyphs] (32 et p. 141 et 146). *p; wr n n; wr·w, prince des princes*, rend le vieux-perse *χšāyaθiya χšāyaθiyānām, roi des rois*. Cette dernière épithète se lit également sur deux stèles du Sérapéum de Memphis qui datent de l'an 4 de Darius I^er^ : [hieroglyphs] (n° 320), [hieroglyphs] (sic) (n° 319). La formule complète, répétée deux fois (avec de légères variantes), figure dans chacune des trois versions cunéiformes de la stèle **9** : *Darius, roi grand, roi des rois [, roi des pays de toutes langues, roi de la terre vaste et lointaine, fils d']Hystaspe l'Achéménide* (trad. Scheil, *Rev. d'Assyriologie*, 27 (1930), 97). Les mots mis entre crochets manquent dans notre texte. A noter *p;* ; final qui ne figure pas en vieux perse. Sur *-štspj* et *iḫmnš*, cf. Burchardt, *ÄZ* 49 (1911), 78-79.

(*f*) Cf. p. 178-179.

(*g*) Apposition? cf. Spiegel, *ÄZ* 71 (1935), 69-70.

(*h*) *Id.*, ligne 9, cf. Burchardt, *l. c.* L'absence de tout titre royal devant *Cyrus* est étrange.

(*i*) La narration semble commencer à la fin de la ligne 6. On est tenté de rapprocher ce début de récit (l. 6-8) des textes **9**, 6-8 et **10**, 5-6, mais la longueur des lacunes dans les trois inscriptions rend la comparaison difficile :

| | |
|---|---|
| 8 | 6 … [hieroglyphs] ? … 7 … (7 1/2 c.) … (1) tr. ? tr. ? [hieroglyphs] tr. |
| 9 | 6 … tr. (1) ? 7 [hieroglyphs] |
| 10 | 5 … [hieroglyphs] ? … (5 c.) … 6 [hieroglyphs] … |

| | |
|---|---|
| 8 | [hieroglyphs] … (6 c.) … [hieroglyphs] tr. 8 … (12 c.) … |
| 9 | ? [hieroglyphs] … (18 c.) … ? [hieroglyphs] 8 |
| 10 | … [hieroglyphs] … (4 1/2 c.) … 7 … |

(1) Dans les deux textes restent les traces d'un oiseau.



| | |
|---|---|
| 8 | … [hieroglyphs] … |
| 9 | [hieroglyphs] … (5 1/2 c.) … [hieroglyphs] … |

Dans le cas des stèles **9** et **10** les lacunes sont calculées d'une façon tout approximative. Si l'on admet un certain parallélisme entre ces trois textes, le sens général serait le suivant : Darius I^er^ se trouve en Perse, dans la résidence que s'était bâtie Cyrus. Sa Majesté se rend à ..... [qu'elle aimait?] plus que toute chose. Elle fait venir (cf. leçon de Golénischeff pour la fin de **8**, 7) tous les inspecteurs et tous les.....de cette ville. Alors elle leur dit : «Est-ce que.....?».

(*j*) *Id.*, l. 18 et **9**, l. 11 et fragment n° 38.

(*k*) Le discours de Darius est terminé et un des assistants répond au roi.

(*l*) Nom géographique mentionné également à la ligne 17 et peut-être aux lignes 11 et 13. A lire sans doute *Šb*, le [hieroglyph] final devant être graphique : dans la liste du 2^e^ registre le son *t* est rendu par [hieroglyph] et par [hieroglyph], jamais par [hieroglyph]; d'ailleurs ce signe est rarement employé seul dans la transcription des mots étrangers, cf. Burchardt, *Altkan. Fremdw. und Eigennamen* 1, § 128. Il est difficile de se baser uniquement sur l'absence de [hieroglyph] graphique dans les noms des pays du 2^e^ registre pour affirmer que dans [hieroglyphs] le [hieroglyph] doit être lu[1]; les premiers étant écrits en colonnes verticales, l'eugraphie n'exigeait pas de [hieroglyph] entre un signe remplissant un cadrat et [hieroglyph], et l'exiguïté de la place s'y opposait. *Šb* se trouvant par contre dans une ligne horizontale, l'adjonction de [hieroglyph] constituait le meilleur moyen de remplir l'espace vide au-dessus de [hieroglyph].

Ce pays a été rapproché par Golénischeff du pays des Sabéens dans l'Arabie méridionale[2], tandis que Brugsch[3] l'a identifié à la Σαβὰτ πόλις de Ptolémée et l'a situé sur la côte africaine de la mer Rouge. Le mauvais état du

(1) Nallino, *BIFAO* 30 (1930), 470.
(2) Suivi par Max Müller, *Die Sabäer in hierogl. Texten, Studien zur vorderasiatischen Gesch., Mitteil. der vorderasiat. Gesellsch.* 3 (1898), 35-38.
(3) *7-Jahre der Hungersnoth*, 127-128; consulter également Schiaparelli, *Geogr. dell'Africa*, 266-267; Conti Rossini, *Aegyptus* 6 (1925), 15-16 et Nallino, *op. cit.*, 465-475.

texte empêche de trancher la question avec netteté. Mais la présence de dans deux passages de l'inscription, sinon dans quatre, serait difficile à expliquer s'il s'agissait d'une région éloignée de la zone du canal. Si le pays de *Šb* en était voisin[1], la fréquence de ces mentions pourrait au contraire facilement se justifier. Notons ici que la liste géographique de Ramsès III à Medinet Habou cite dans un groupe de localités palestiniennes [2], qui peut être rapproché de *Šb*[3].

(*m*) Ou [x] *lui a* (ou *ont*) *fait* (ou *donné*).

(*n*) Golénischeff lit : . . . *r-gś* . . . *wḏ-śn wr* . . . *š* . . . et traduit : . . . *auprès de . . . leur grande stèle.* Il croit qu'il s'agit du monument sur lequel l'inscription est gravée (*id.*, l. 12) ce qui, à la sixième ligne du récit, paraît prématuré. Voir contre cette interprétation **9**, 20 qui emploie pour *stèle* le mot . Il est également question des ordres royaux aux lignes 12, 15, 19(?). Le mot se lit dans l'inscription **10**, 13 et 15; cf. aussi **9**, 20-21.

(*o*) Ou *exécuter?*

(*p*) Cf. *id.*, **9**, 15 et 21; **10**, 15. Ce qui reste de cette ligne montre que dans l'intervalle ligne 10 — ligne 15 le vieillard a terminé sa réponse commencée à la ligne 9 et que Darius a donné un ordre. Si la lecture *ṯśw·k* (l. 12) est juste, le suff. de la 2^e^ pers. sing. indiquerait que le discours de l'interlocuteur du roi va au moins jusqu'à la ligne 12; cf. texte **9** où l'ordre du roi doit commencer à la fin de la ligne 13.

(*q*) Comme on l'a vu (p. 58), la traduction *qu'*[*ils*] *aillent* [*dans*] *un bateau* est également possible. Golénischeff : *Sa Majesté fit aller . . . . . une flotte*, bien que *kbn·t* soit au sing. Sur ce dernier mot, cf. p. 9. — Golénischeff continue : *pour reconnaître la mer* et pense qu'il s'agit du voyage en Perse; *id.*, Brugsch, *7-Jahre der Hungersnoth*, 128 : *nwj*-mer Rouge. Ce qui reste de la

(1) Cf. Max Müller, *op. cit.*, 35.

(2) Max Müller, *Eg. Researches, Results of a Journey in 1904*, pl. 65.

(3) *Šb* figure également dans les listes géographiques des temples ptolémaïques et romains (*Urk.* 2, 158; de Morgan etc., *Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte antique*, 1^re^ série, t. 2, *Kom Ombos*, p. 130). Il n'est pas certain que le pays qu'elles mentionnent soit identique à *Šb* de notre texte et même s'il en était ainsi, ces documents n'aideraient pas à localiser ce dernier, car ils ne suivent aucun ordre géographique précis et mélangent les petites localités syro-palestiniennes aux grands pays tels que la Perse, la Macédoine et l'Inde.



ligne 18 semble plutôt indiquer que c'est le canal que le roi fait explorer.

(*r*) Probablement compte rendu de la reconnaissance : le canal est ensablé sur une distance de 8 *itrw*. Le chiffre 8 se lit dans le texte **9**, 11, le mot *itrw*, dans **10**, 12. Comme l'a établi Borchardt, *Festschrift für Lehmann Haupt*, 119-123, 1 *itrw* = environ 10 km. 1/2. A propos de notre passage il dit (*id.*, 120) : «für die Länge der wasserlosen Strecke am Dariuskanal 8 Meilen = rund 84 km.». C'est à peu près la longueur de l'ancien canal entre les stèles limites de Tell el Maskhoutah (**8**) et de Suez (**10**). Notons que sur ce parcours le canal traversait les Lacs Amers qui ne pouvaient pas être ensablés.

(*s*) Ce qui reste des lignes 19-20 peut être rapproché de **9**, 14-15, cf. p. 77 et 86.

## 9. — STÈLE DE KABRET

### (OU DE CHALOUF).

(Pl. V-XIII.)

Stèle cintrée en granit rose, actuellement à Ismaïlia[1]. Elle devait avoir sensiblement les mêmes dimensions que la stèle de Tell el-Maskhoutah (**8**)[2] et fut trouvée près du petit lac Amer sur une éminence de terrain, à 3 kilomètres au Sud de Kabret, à l'Ouest de la rigole alimentant cette gare en eau douce. Elle était placée sur un socle en grès posé sur des blocs calcaires[3]. La stèle était inscrite sur les deux faces[4], l'une consacrée au texte hiéroglyphique, l'autre aux trois versions cunéiformes, vieux-perse, élamite et babylonienne[5].

(1) Une partie des fragments est rassemblée sans grand souci sur une petite place près du talus du chemin de fer (pl. X); le reste se trouvait en 1932 dans les caves du Dispensaire.

(2) Vassalli, *R T* 7 (1886), 5 : au moins 3 mètres de haut, 2 m. 30 de large, 0 m. 78 d'épaisseur; dans ses *Monumenti istorici egizi il Museo e gli scavi d'antichità*, 46, le même auteur indique 0 m. 75 d'épaisseur; Lepsius, *Monatsber. K. P. Ak. der Wiss. zu Berlin*, 1866 (1867), 286, donne 0 m. 81; Ch. de Lesseps, *R T* 7 (1866), 3 et 4, n° 12 : 0 m. 80 d'épaisseur.

(3) Voir Clédat, *B I F A O* 16 (1919), 202; cf. aussi Mariette, *Rev. Arch.*, 1866, t. 2, 436. Comparer aux soubassements de la stèle **10**.

(4) On le sait par un fragment qui au moment de la découverte avait ses deux faces intactes, cf. *R T* 7 (1886), 4-5.

(5) Voir Weissbach, *Keilinschr. der Achämeniden*, XXI et 102-105.

Le monument a été déblayé pour la première fois en 1866 par Ch. de Lesseps qui a découvert au moins trente-cinq fragments, dont dix-sept hiéroglyphiques (nos 1-13 et 37-40)[1]. Les petits morceaux transportés à Chalouf ont disparu[2], quinze gros blocs ont été réensablés[3]. En 1911-1912 Clédat a repris les fouilles qui donnèrent deux fragments hiéroglyphiques déjà connus (nos 8 et 9) et une trentaine de nouveaux, sans compter les petits éclats portant un ou deux signes. Il les fit transporter à Ismaïlia avec les fragments cunéiformes qu'il avait également découverts[4].

Il se peut qu'il y ait eu non loin de la stèle d'autres monuments de l'époque perse. Rozière, *Descr. de l'Ég.* 8, 27-47, et Devilliers, *id.* 5, 150-153, parlent d'un monument de Darius en granit rose, dont ils ont vu les fragments à 6 h. 1/2 de marche au Nord de Suez[5]. Bien qu'ils ne soient pas d'accord sur son emplacement, les quelques détails topographiques qu'ils donnent conviennent assez bien au site de Kabret[6]. Cependant leur description d'un des fragments ne permet pas d'identifier ce monument avec la stèle que nous connaissons, à moins d'admettre une grosse erreur de la part des membres de l'expédition de Bonaparte. Lepsius, *Monatsber. K. P. Ak. der Wiss. zu Berlin,* 1866 (1867), 286, qui a vu les fragments de la stèle en 1866, peu après leur découverte, signale l'existence de deux blocs portant la représentation du disque ailé sous lequel, dans les deux cas, se trouvent des caractères cunéiformes[7]. Si cela était exact, on aurait la preuve qu'il y avait deux stèles sur le même emplacement. Je n'ai nulle part trouvé la confirma-

(1) Trente et un seulement ont été jusqu'ici publiés, dont treize hiéroglyphiques (nos 1-13). Les estampages de Lepsius (cf. p. 65) font connaître les quatre petits fragments nos 37-40 et il y aurait lieu de voir si les papiers du savant allemand ne contiennent pas d'empreintes de fragments cunéiformes inédits.

(2) Cf. *R T* 7 (1886), 3; ces fragments ont dû être déposés chez le docteur Terrier. Les recherches auxquelles M. A. Ploum a eu l'amabilité de se livrer à Ismaïlia n'ont pas donné de résultats.

(3) Cf. *l. c.*

(4) Cf. Scheil, *Rev. d'Assyr.* 27 (1930), 93-95.

(5) Cf. *Descr. de l'Ég.,* Planches, 5, 29, 1-4.

(6) Devilliers : à 6-7 lieues de Suez env., sur les bords des bas-fonds de l'Isthme; *Descr. de l'Ég.* 10, 501 : à env. 3 myriamètres de Suez.

(7) Lepsius l'explique en supposant que sur les deux faces de la stèle la partie supérieure était inscrite en cunéiformes, le texte hiéroglyphique n'occupant que le bas d'un des côtés. On sait que cela est inexact.



tion des paroles de Lepsius. Enfin Jaillon avait décrit (*R T* 13 (1890), 98) un monument circulaire portant une inscription cunéiforme; il le situe au même endroit.

Par suite de ces renseignements il est difficile d'affirmer que tous les fragments qui proviennent de Kabret aient appartenu au même monument. Ceci rend la reconstitution de la stèle aléatoire.

Bibliographie : Mariette, *Rev. Arch.,* 1866, t. 2, 433-439.
Maspero, *R T* 7 (1886), 1-8 et pl. I.
Ménant, *R T* 9 (1887), 131-157.
Les deux dernières publications reproduisent la planche faite par Vassalli que Mariette avait envoyé à Chalouf pour assister aux fouilles.
Daressy, *R T* 11 (1889), 160-171. — Revision du texte d'après les estampages de Vassalli conservés au Musée du Caire[1], traduction et commentaire.
Clédat, *B I F A O* 16 (1919), 201-203. — Rapport de fouilles. Ne publie que les cartouches de la Libye et de l'Égypte (fragment n° 21)[2].

— le texte a été établi :

*a*) d'après mes copies pour les fragments conservés à Ismaïlia (nos 8, 9, 14-36, 41 et sq., cf. pl. VI, VIII-XII).

La surface inscrite s'est abîmée depuis les fouilles de Clédat et pour les nos 8 et 9 depuis leur première découverte en 1866 (actuellement sur le fragment n° 8 on ne distingue plus que quelques signes). On a donc consulté avec le plus grand profit, non seulement pour les fragments disparus (nos 1-7, 10-13, 37-40), mais aussi pour les blocs se trouvant à Ismaïlia :

*b*) les estampages de Lepsius conservés au Musée de Berlin et qui avaient été pris par le savant allemand en 1866, peu de jours après la découverte de la stèle. Ils donnent les nos 1-8, 10, 11 et font connaître quatre nouveaux fragments (nos 37-40) qui ne figurent pas dans les publications de Vassalli et de Daressy (pl. VII, VIII, XIII);

*c*) les estampages de Clédat surtout intéressants pour les nos 9 et 28.

(1) Je n'ai pas pu les retrouver.

(2) La stèle est signalée par Linant de Bellefonds, *Mémoires,* 150-151 et *Atlas,* pl. 3; il nomme le site Awaled Germi.

Les lectures plus complètes ou différentes des miennes qu'on trouve dans :

*d*) les copies manuscrites de Clédat particulièrement utiles pour les nos 24, 27, 32, 34;

*e*) dans l'article de Daressy et sur la planche de Vassalli (nos 1-13);

*f*) dans une copie manuscrite de Daressy (pour les nos 8-12)

— sont indiquées dans le commentaire. Les fragments nos 12-13 qui ont disparu et dont je n'ai pas pu trouver d'estampage sont donnés sur la planche V d'après *e* et *f*[(1)].

La numérotation de 1 à 13 pour les fragments connus depuis 1866 et qui se trouve dans les publications antérieures a été conservée, même pour les blocs qui se sont brisés depuis. D'une façon générale, on a réuni sous le même numéro les fragments qui, au moment de la découverte, ne formaient qu'un seul morceau et certains de ceux dont on a pu constater le raccord exact (par exemple les nos 21, 23, 31).

*1er registre.* Voir la description de la stèle de Tell el Maskhoutah **(8)**, p. 51-53 dont le 1er registre devait être identique à celui-ci. Les divergences dans le texte des deux monuments tiennent à ce que la stèle de Kabret **(9)** n'a conservé que les fragments de la partie droite du registre, tandis que la stèle de Tell el Maskhoutah **(8)** a gardé surtout ceux de gauche : les textes parallèles des deux côtés du cartouche central présentaient des variantes. Les quelques passages qui se superposent sont identiques.

Le cartouche du centre (⊢) peut être partiellement recomposé à l'aide des fragments nos 13, 14, 15, 16; il est identique à celui du texte **8.** Le no 14 confirme l'opinion de Daressy sur la présence d'un seul cartouche au milieu du registre. S'il y en avait deux, comme le croyait Vassalli, ce fragment aurait conservé les traces du deuxième 𓁹. Vassalli, qui a fait sa planche à l'envers (⊣ au lieu de ⊢), a très probablement oublié de retourner le fragment no 13 (actuellement disparu) et a obtenu un cartouche dirigé ⊢. En

(1) M. de Benoist, agent supérieur de la Cie du Canal et son secrétaire à Ismaïlia M. Ploum m'ont grandement facilité le travail à Ismaïlia; M. H. Grapow m'a communiqué les estampages de Lepsius; M. Clédat m'a prêté ses carnets de notes et m'a permis d'étudier ses estampages; M. Daressy m'a donné ses premières copies de l'inscription. A tous j'adresse mes remerciements les plus vifs.

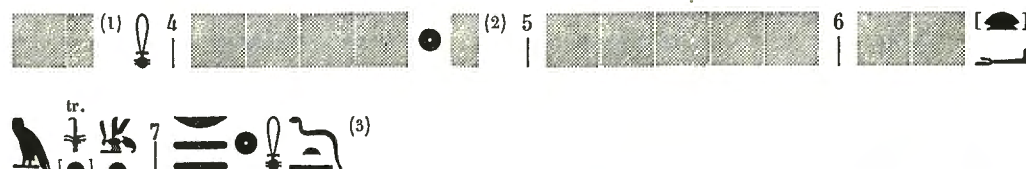


retournant l'ensemble de son dessin dans la bonne direction on a donc le nom royal tourné vers la gauche, ce qui est improuvé par le fragment no 15. Cette négligence de Vassalli est corrigée sur la planche V.

Discours des Nils commençant de part et d'autre de 𓋹 qui supporte le cartouche et continuant entre les jambes des dieux : le peu qui en reste sur les fragments nos 1, 2, 17, 19 recouvre ou complète les textes correspondants de l'inscription **8,** cf. p. 51-52, où ils ont été combinés et traduits. Notons que les estampages de Lepsius ont permis de compléter les lectures de Vassalli et de Daressy.

Discours des Nils disposés en sept colonnes verticales derrière les dieux : il ne reste rien du texte de gauche. Celui de droite a partiellement subsisté sur les fragments nos 3, 7, 20, 21. Les fragments nos 3 et 20 ont conservé l'encadrement de la stèle qui permet de les replacer avec certitude à la fin du texte. Le fragment no 7 donne le début de deux colonnes. Si l'on se fie à la planche de Vassalli, l'absence de toute trace de signes à gauche de la première colonne indiquerait le commencement du texte. Sur l'estampage de Lepsius la première colonne est incomplète du côté gauche, ce qui rend incertaine une localisation aussi précise du fragment no 7.

Fragment no 21. L'absence de texte parallèle rend sa localisation difficile. La comparaison avec le texte correspondant du côté gauche, conservé sur la stèle **8** montre que ⊙ aussi bien que 𓋹 pourraient provenir de la fin de la colonne 3. Si l'on place ⊙ dans cette colonne, 𓋹 terminerait la colonne 2, en désaccord avec la colonne correspondante du texte précité qui porte 𓊹. On pourrait supposer que les colonnes 2 étaient différentes des deux côtés de la stèle, mais ce qui reste dans l'inscription **8** de la colonne 2 du texte de droite (𓊹 [𓋹]) s'oppose à cette explication et semble plutôt indiquer qu'elles étaient identiques. Il paraît donc préférable de placer 𓋹 dans la colonne 3; ⊙ se trouverait dans la colonne 4, en desaccord avec la colonne 4 du texte de gauche de la stèle **8,** ce qui est plus vraisemblable que la divergence des colonnes 2. Voir p. 70 d'autres raisons en faveur de cette localisation du fragment no 21. Enfin la localisation de ces signes dans les colonnes 4-5 serait à envisager. On obtient ainsi :



$^{1}$ « *Je te donne* [*toute vie et bonheur, toute santé,*] $^{2}$ *je te donne* [*toute joie*] . . . $^{3}$ [*je te donne*] . . . *comme* . . . $^{4}$ . . . . . . . *Ra* $^{5}$ . . . . . . . $^{6}$ . . . [*appa*]*raître comme roi de la Haute et de la Basse-Égypte,* $^{7}$ *seigneur du Double Pays, comme Ra éternellement.* »

Ce qui s'est conservé des lignes 1, 2, 3, 6 est identique aux colonnes correspondantes du discours du Nil du côté gauche, connu par la stèle **8**, mais les lignes 4 (?) et 7 en sont différentes.

2$^{e}$ *registre*. Voir la description de la stèle **8** (p. 53).

Il reste les deux tiers de la colonne centrale (fragment n° 1). Le texte est identique au passage correspondant de l'inscription **8**, cf. p. 53 où les deux documents ont été combinés pour permettre la restitution de la phrase[4].

La liste des pays soumis à Darius est disposée de la même façon que sur la stèle **8**. Le nombre de cartouches devait être le même (24) et nous les numéroterons comme sur l'autre monument 1-12 (↦) à gauche du centre, 13-24 (↤) à droite[5].

Le fragment n° 22 est tout ce qui reste du groupe de gauche :



à lire *Par*[*thie*] (n° 5 de la liste), plutôt que *Per*[*se*] (n° 1), comparer stèle **8**.

Du groupe de droite on possède actuellement huit noms de pays. Seule la

(1) Restituer [⊙].
(2) Rétablir [ ].
(3) Restitutions entre crochets d'après le texte occupant la même place dans l'inscription **8**. Cette utilisation de la stèle **8** est autorisée par l'identité constatée sur les deux monuments pour les discours précédents des dieux Nils.
(4) après *ḫ3s·wt* omis par Vassalli.
(5) Sur les différentes coiffures des personnages surmontant les cartouches, voir Daressy.



position du premier et des trois derniers est matériellement assurée (se trouvent sur les fragments n$^{os}$ 1, 3, 4). Il s'agit de placer entre eux quatre pays répartis sur les fragments n$^{os}$ 5, 6 et 21.

Fragment n° 6. Vassalli avait lu et situé ce fragment au milieu d'une lacune de cinq cartouches; Daressy donne . En réalité il s'agit de l'*Arménie*- (cf. pl. VII, estampage de Lepsius). Ce nom géographique s'est conservé sur la stèle **8** où il suit la Babylonie qui est en tête du groupe de droite des pays. La Babylonie occupe la même place dans l'inscription **9** et on a d'autres raisons de croire que l'ordre des pays était identique sur les deux monuments (cf. p. 182). On placera donc le fragment n° 6 aussitôt après le fragment n° 1 (id. Daressy).

Fragment n° 5 (Cappadoce). Vassalli qui avait manipulé les éclats de la stèle accole ce morceau au fragment n° 4 (Nubie) et Daressy le suit. Il serait téméraire de mettre en doute ce raccord en se basant uniquement sur des estampages, si des erreurs, certaines, commises par le savant italien (cf. Daressy) n'étaient là pour nous indiquer que son travail manquait de précision.

Selon Vassalli, le dos du personnage surmontant le cartouche de la Nubie () doit se raccorder avec la tête et le buste de l'homme qui suit la Cappadoce[1]. Cet homme, comme le montre l'estampage de Lepsius (pl. VII), n'a pas le type nègre, porte les cheveux longs et une barbiche. Il ne peut donc pas représenter un Nubien. On a en outre l'impression que les deux fragments ont conservé le dos et la nuque de l'homme agenouillé, ce qui rend le raccord de Vassalli douteux.

Nous proposerons donc sous toute réserve de déplacer le fragment n° 5 vers le début du groupe droit de la liste des pays[2].

Le fragment n° 21 (pl. VI) se compose de trois éclats et provient des fouilles de Clédat. Ce morceau contient deux noms de pays qui doivent se placer entre

(1) La position de la Cappadoce devant la Nubie, si elle était certaine, serait surprenante. Sa place logique est dans le groupe de l'Asie Mineure, près de l'Arménie qu'elle suit dans toutes les liste cunéiformes connues, cf. Weissbach, *Keilinschr. der Achämeniden*, 11-13, 83 et 89. L'Arménie se trouvant dans notre texte au début du groupe Ouest, c'est là que devrait se placer la Cappadoce.
(2) La Cappadoce ne peut pas être accolée à l'Arménie, cf. pl. V.

les n^os^ 17 (Cappadoce) et 22 (Nubie), et deux signes du premier registre. Comme on l'a vu plus haut, le signe pourrait terminer la colonne 3 du texte se trouvant derrière le Nil de droite. Ceci situerait l'Égypte et la Libye à distance d'un cartouche à gauche de la Nubie et les placerait respectivement aux n^os^ 19 et 20 de la liste des pays. Un autre indice confirme cette position du fragment. Le trait séparant et se trouve au-dessus de la nuque du personnage surmontant le cartouche (*Libye*). Sur la stèle **8** la même disposition dans le groupe gauche de la liste ne se rencontre que pour l'Arachosie (n° 8). Or cette dernière est à la même distance du centre du registre que la Libye telle que nous l'avons située. — Cf. encore p. 183 note 2.

Notons que si on maintient le raccord des fragments n^os^ 4 et 5 proposé par Vassalli, le fragment n° 21 devra être déplacé dans la direction du centre de la stèle; pas plus d'un cartouche, car pourrait à la rigueur se trouver dans la colonne 2 du discours du dieu Nil, mais pas dans la colonne 1[1].

La liste des pays s'établit donc de la façon suivante :

5 (ou 1?) [ ] — *Par*[*thie*] (ou [ ] — *Per*[*se*]?).
13 — *Babylonie.*
14 — *Arménie.*
16 ou 17 (Vassalli : 21) — *Cappadoce.*
19 (?18-20) [2] — *Égypte.*
20 (?19-21) — *Libye.*
22 — *Nubie.*
23 — *Maka.*
24 — *Inde.*

Voir commentaire p. 181-189.

[1] A moins de supposer que cette colonne était différente sur les stèles **8** et **9**, ce qui paraît peu vraisemblable.
[2] Sur l'original ce signe est écrit à l'envers.



*3^e^ registre.* La longueur exacte de l'inscription est inconnue. Comme il semble que les deux autres stèles du canal n'avaient pas plus de 22 lignes, c'est sur cette base que la reconstitution a été tentée (←).

Le recollement du fragment n° 11 (pl. VII) qui a disparu et du groupe de fragments n° 23 (pl. VIII) découvert par Clédat est certain, cf. surtout *iḫ*|*mnš*, *l'Achéménide*, qui se trouve en partie sur l'un, en partie sur l'autre. Mais la position exacte de l'ensemble est encore à déterminer. La présence de la titulature royale le fait placer dans la partie supérieure du registre : sur la stèle de Tell el Maskhoutah (**8**) *l'Achéménide* figure à la ligne 5. Ceci ne peut servir que d'indication très générale, les divergences entre les deux textes étant trop grandes pour autoriser la localisation précise des fragments de Kabret d'après l'inscription conservée au Caire (**8**)[1]. Les n^os^ 11 et 23 doivent peut-être être rémontés d'une ligne. La disparition du fragment n° 3 qu'ils auraient dans ce cas touché empêche de le vérifier. Il est peu probable qu'ils doivent être descendus, voir à ce sujet plus bas.

L'inscription **8** montre que la titulature royale doit être précédée du cartouche, qui se placerait sur la stèle **9** à la fin de la ligne 3 ou de la ligne 2 (cf. **10**, 2), si l'on remonte l'ensemble n^os^ 11, 23 d'une ligne. Nous avons ici le choix entre les fragments n^os^ 35 et 36 (cf. p. 78-79) qui tous les deux ont conservé la fin du cartouche, à moins qu'un troisième, actuellement disparu, n'ait occupé cette place.

Le fragment n° 24 (pl. IX) a été placé par rapport aux n^os^ 11, 23. Le rapprochement tr. ? || et || est possible, cf. stèle **8**, 7 et p. 60-61, où l'on a essayé d'établir un parallélisme entre les trois stèles du Canal. La comparaison des deux premières lignes du n° 24 avec les lignes 5 et 6 de la stèle **10** inciterait à déplacer ce fragment d'une ligne plus haut et avec lui les n^os^ 11 et 23.

Les fragments et groupes de fragments n^os^ 31, 32, 33, 8 (pl. XII et VIII) se raccordent bien et donnent un sens continu au texte. L'estampage de Lepsius du n° 8 (pl. XIII) permet de voir que l'inscription s'arrête à la dernière ligne de ce bloc. Il se rapporte donc, avec les numéros qui lui sont solidaires, au

[1] D'ailleurs *iḫmnš* figure sur la stèle **9** au début d'une ligne, tandis que sur la stèle **8** il se trouve au milieu d'une ligne.

bas de la stèle. Les n[os] 8 et 33 sont traversés en diagonale par une veine grise-noire qui remonte en allant de gauche à droite. Sa présence a permis de placer : le fragment n° 34 (pl. XI) sur lequel elle commence; les n[os] 25 (pl. VIII) et 26, dans la partie inférieure desquels cette veine passe; le fragment n° 30 (pl. VIII) où l'on trouve son aboutissement. Le raccord du n° 30 avec le n° 31 a pu être constaté. D'autre part le rapprochement du n° 30 avec le bloc disparu n° 10 est plausible. L'estampage que Lepsius avait fait de ce dernier (pl. VIII) s'accole parfaitement à celui du n° 25. La position du n° 26 n'est pas certaine, aucun contact n'ayant pu être établi. On n'a pas pu davantage vérifier le rapprochement des n[os] 8 et 34, ce dernier étant remonté à l'envers (cf. pl. XI)[1]. La constatation du raccord aurait été, sans doute, impossible à faire en raison de l'état déplorable dans lequel se trouvent actuellement ces deux fragments. On ignore donc l'intervalle exact qui les sépare. Ce qui reste du texte incite à les accoler, cf. et . Voir aussi la stèle **10**, pl. XIV et p. 87, où, aux lignes 18-19, on croit lire les mêmes mots qu'aux lignes correspondantes du fragment n° 34.

L'ensemble qui vient d'être établi et en particulier les n[os] 10, 30, 31, 33, 8 donnent une hauteur totale de treize lignes, à placer sous les cinq lignes du n° 11 et les deux lignes du n° 3. Ces trois éléments réunis donnent vingt lignes. Si l'inscription n'avait que vingt-deux lignes, il en manquerait seulement deux. En supposant une lacune d'une ligne entre les n[os] 3 et 11, l'intervalle entre les n[os] 11 et 10 ne serait que d'une ligne aussi. Cependant le fragment n° 24 semble s'opposer à cet arrangement. En effet, la succession est douteuse. On s'attendrait plutôt à *itrw 8*, cf. stèle **8**, 18. Si donc la position du n° 24 par rapport à l'ensemble n[os] 11, 23 est exacte, il faudrait supposer que l'inscription avait plus de 22 lignes et descendre le n° 10, avec les fragments qui lui sont solidaires, d'une ligne au moins[2]. Mais le parallélisme

---

[1] L'inscription a la tête en bas et se trouve du côté cunéiforme, cf. pl. X.

[2] Ainsi l'intervalle entre les n[os] 10 et 11 ne devait pas dépasser 2 lignes. Daressy le croyait plus grand en se basant sur la différence de largeur du trait de bordure visible sur les deux fragments. Notons qu'il l'a constaté sur des estampages qui, plus ou moins aplatis et étirés donnent des dimensions différentes et ne permettent pas de déceler les cassures qui ont pu élargir le trait. Observons aussi que sur les fragments de la stèle **9** qui nous sont parvenus et sur la stèle **8** la bande n'est pas



que nous établissons aux pages 86-87 pour les fins de lignes 14-19 des textes **9** et **10** s'oppose à ce déplacement. Autre solution possible : remonter les n[os] 11, 23 et 24 qui dépend d'eux, d'une ligne, alternative que nous avons déjà envisagée et qui est sans doute préférable à la précédente, car elle conserve à l'inscription le cadre de 22 lignes[1].

Le contact des n[os] 27 et 28 (pl. XI) est certain. La position du n° 12 qui a disparu s'établit d'après la coupure des mots et . Mais l'emplacement de l'ensemble ainsi obtenu est incertain. Son choix se base sur le sens général de la partie centrale de l'inscription. Il s'appuie sur le raccord possible du n° 12 avec le n° 26 () qui lui-même n'est pas situé d'une façon sûre. Confirmation possible : les n[os] 27-28 seraient limités à gauche par la grande cassure qui traverse en diagonale toute la stèle en coupant en deux les n[os] 34 et 23.

Le n° 9 (pl. X) a été placé d'après les lignes 14-17 de la stèle **10** (cf. p. 86-87). Le raccord des fragments n[os] 28 et 9 n'a pas pu être établi, ce dernier étant remonté à l'envers (cf. pl. XI). La position que je lui attribue n'a donc rien de sûr.

Il reste un certain nombre de fragments dont la place n'a pas pu être établie; pour quelques autres la localisation envisagée est si douteuse qu'il a paru préférable de ne pas les indiquer sur la planche V qui donne la reconstitution de la stèle. Les uns et les autres sont étudiés aux pages 78-81.

Quant à ceux qui figurent sur cette planche, leur disposition, comme on l'a vu, est encore trop incertaine pour qu'on puisse publier les bribes de phrases qu'ils portent en dehors du cadre des fragments. Je ne reproduirai donc pas ce texte en caractères typographiques et renverrai pour le commentaire épigraphique aux lignes de la planche V.

Commentaire épigraphique :

Ligne 1. Daressy : . Sur le fragment n° 6 il restitue (copie manuscrite)

---

toujours nettement délimitée. L'examen des estampages de Lepsius ne semble pas confirmer l'observation de Daressy.

[1] Il faudra tenir compte de ces observations lorsqu'on consultera la planche V sur laquelle nous avons préféré ne pas remonter les fragments n[os] 11, 23, 24, afin d'éviter le raccord entre les n[os] 3 et 11 pour lequel nous n'avons aucune preuve matérielle.

; rien sur la planche de Vassalli. — Fragment n° 1 : ces deux auteurs lisent , ce qui est inexact, cf. pl. VII.

Ligne 2. Fragment n° 3 : Daressy lit . — Pointe du fragment n° 23 : pattes d'un oiseau. — Fragment n° 1 : omis par Vassalli.

Ligne 3. [] (?) précédé par la queue d'un oiseau qui pourrait être celle du de la ligne 2 (*n n;*), si l'on remontait l'ensemble 11-23 d'une ligne.

Ligne 4. *p; wr n n; wr·w.* — Rétablir à la fin de la ligne , d'après **8**, 5.

Ligne 5. La copie manuscrite de Clédat donne . La trace qui suit ne semble pas convenir à .

Ligne 6. Daressy : . — Fragment n° 24 : le dernier signe est peut-être ; devant lui la copie de Clédat porte un oiseau indéterminé dont actuellement il ne reste plus aucune trace. La disposition de l'ensemble rappelle **8**, 7, cf. p. 60.

Ligne 7. Sans doute [] [] , cf. **8**, 7 et p. 60.

Ligne 8. pas sûr. , cf. **8**, 8 et p. 61.

Ligne 9. Fragment n° 23 : . — Fragment n° 24 : . . . *n r bw.*

Ligne 10. Vassalli et Daressy lisent au lieu de .

Ligne 11. Fragment n° 27 : la copie manuscrite de Clédat donne , à restituer [], cf. **8**, 8 et 18?

Ligne 12. Fragment n° 27 : *id.* donne .

Ligne 13. Fragment n° 10 : [], cf. p. 77; omis par Vassalli. — Fragment n° 27 : .

Ligne 14. Fragments n^os 10 et 25 : (1) [](?), cf. **8**, 19. — Fragments n^os 26 et 12 : (d'après Daressy; Vassalli a lu ). — Fragment n° 9 : [](?), cf. **10**, 14; cependant Daressy donne .

Ligne 15. Fragment n° 12 : , d'après une copie manuscrite de Daressy qui, dans sa publication, lit . — Fragment n° 28 : corriger

(1) Vassalli a pris les genoux de l'homme pour le signe .



(?) cf. **8**, 6. — Fragment n° 9 : Daressy, , dernier omis par Vassalli. Restituer [] à la fin.

Ligne 16. Fragment n° 33 : au-dessus du , homme au bras ballant; après , pattes d'un oiseau. — Fragment n° 28 : le chiffre ne peut être que ou . — Fragment n° 9 : , *id.* Daressy qui lit ensuite , Vassalli .

Ligne 17. Fragment n° 8 : les deux dont je note les traces ne sont pas sûrs; le deuxième est omis par Vassalli; Daressy les indique tous les deux. — Fragment n° 9 : , cf. Daressy; *nn* omis par Vassalli. Pour la suite Daressy donne , Vassalli .

Ligne 18. Fragments n^os 32-33 : *nśw·t r nḥḥ.* — Fragment n° 8 : après *itj* Daressy (copie manuscrite) lit , Vassalli . Le deuxième de *šʿj* n'est pas sûr; Vassalli . — Fragment n° 34 : Clédat a pu lire (fin de ligne); devant ces mots restituer [] d'après **10**, 18.

Ligne 19. Fragments n^os 31, 32, 33, 8 : *ḏr rk p;·t.* — Fragment n° 8 : Daressy a lu . Le de *f;-śn*, omis par Vassalli et Daressy, n'est pas sûr. Fin du fragment, Vassalli , Daressy . . . *śn rdi(t)-n ḥm-k* . . . . . *k*. — Fragment n° 34 : *k*|| [*b*]*n·wt ʿpr⟨·wt⟩ ḥr*; la copie de Clédat donne ensuite (1) , à lire , cf. **10**, 19.

Ligne 20. Fragment n° 31 : . — Fragment n° 8 : *k* de omis par Vassalli et par Daressy. Fin [] ; les deux *m* et *tw* sont mal visibles; Daressy omet *tw*, Vassalli donne seulement . — Fragment n° 34 : lire [] ; d'après Clédat.

Ligne 21. Fragment n° 8 : premier signe — un oiseau (omis dans les éditions précédentes). Vassalli . Fin, [], *nb n* omis par Vassalli.

Ligne 22. Vassalli : ; Daressy donne au lieu de [](?). Vassalli pour (*sp*). Daressy : .

1 *Le dieu qui* (a) . . . . . . . . . 2 . . . . . . . . . 3 . . . *hommes* . . . . . . . [*Darius*] . . . 4 *le roi des rois, le* . . . . . . . [*fils d'Hystaspe*] 5 *l'Achéménide, le grand*

(1) Reste la partie antérieure d'un oiseau indéterminé.

(b) . . . . . . . . . [6] *en force et victoire sur* . . . . . . . . . [7] *résidence qu'a bâtie* . . . [*Sa Maje*]*sté se* [*ren*]*dit* (?) . . . . . . . *tous les* . . . [8] *de cette ville. Alors* . . . (c) . . . . . *du* (ou *au*) *seigneur de* [9] . . . . . . . . . *vers le lieu où se trouve Sa Majesté* [10] . . . . . . . . . *dans son milieu. Les frontières sont* [11] *8* (d) . . . . . *ne voit* (*vîmes*) *pas* . . . . . . . . . [12] . . . . . *temple* . . . . . . . [13] Ḥrm (e) . . . . . *Égypte. Il n'y a pas d'eau en elle* (f) . . . . . . . [14] «*Faites aller les inspecteurs* . . . . . (g) *pour creuser* (ou *recreuser*) (h) *le canal à partir de* . . . . . *l'eau* (?) . . . . . [15] *Faites venir un bateau* . . . . . *avec* (?) *des inspecteurs portant tous* (?) *les dons*. . . . . . *On fit selon* [*ce qu'avait ordonné Sa Majesté*] (i) . . . . . [16] . . . . . 24 (ou 32) *bateaux remplis de* . . . . . *ils sont arrivés en Perse* (j) . . . . . [17] . . . . . *tous les* . . ., *les princes et les inspecteurs* (?) . . . . . *Sans qu'il y ait* . . . . . (k) . . . [18] «*Tu es* . . . *roi pour l'éternité* . . . *ordre* . . . *tout* (?) *prince* . . . . . *sable* . . . [*aucune eau en eux*] . . . [19] *tous les* . . . *allant vers elle depuis les temps primordiaux, ils ne* [*trouvaient*] *aucune eau, mais* (?) *ils emportaient* . . . *Ta Majesté a fait* . . . *les bateaux chargés de le*[*urs*] (?) [*tributs*] [20] *en* (ou *sur?*) *elle. Tout ce que prononce Ta Majesté existe aussitôt, comme ce qui sort de la bouche de Ra*» (l). *Alors Sa Majesté ordonna* . . . «*Faites mettre ceci* [*sur*] *une stèle, gravée* (m) . . . [21] . . . . . *adorer le dieu* . . . . . *par* . . . » (n). *On fit selon tous les ordres de* [*Sa Majesté*] . . . . . [22] . . . . . *Darius, qu'il vive éternellement, pour* (?) *une longue durée* (o) . . . *Jamais chose pareille n'était arrivée* . . . . .

(*a*) Ce commencement inaccoutumé dans les textes égyptiens a fait croire à Daressy que les premières lignes de l'inscription contenaient, comme les versions cunéiformes, l'acte de foi d'Ahouramazda. Voir peut-être à l'appui de cette idée **10**, 2 où le nom de Darius n'est pas précédé de titres royaux. (tr.) de la ligne 3 (ou l. 2, cf. p. 71 et 73) pourrait également faire partie de ce texte où le mot *homme* revient trois fois, cf. p. 79 et la traduction de l'inscription cunéiforme dans Scheil, *Rev. d'Assyr.* 27 (1930), 97.

(*b*) Les éléments de la titulature royale qui subsistent dans les lignes 4-5 (ou l. 3-4) se retrouvent sur la stèle **8**, 4-5, cf. p. 59-60. En comparant la longueur des lacunes sur les deux monuments, on constate que les formules protocolaires devaient être plus développées sur la stèle **9** que sur l'autre. Les fragments n[os] 35 et 36 (cf. p. 78-79), qui donnent, peut-être, le début de la titulature, contiennent en effet des expressions qui ne figurent pas dans l'ins-



cription **8**. Notons que dans les versions cunéiformes le protocole royal suit directement l'acte de foi.

(*c*) Cf. p. 60-61; la narration semble commencer à la fin de la ligne 6 (ou l. 5, si on remonte les fragments n[os] 11, 23, 24, cf. p. 71 et 73).

(*d*) A rapprocher de *itrw 8* (**8**, 18). Comme on l'a vu (p. 72), la liaison entre la fin de la ligne 10 et le début de la ligne 11 n'est pas satisfaisante et suggère le déplacement du fragment n° 24.

(*e*) Lac ou canal se trouvant dans le nome de Pithom et connu par de nombreux exemples ptolémaïques. Les identifications de *ḥrm* au lac Timsah (Golénischeff, *RT* 13 (1890), 109 note 1) ou au Ouadi Toumilat (Daressy) ne sont pas certaines; cf. Gauthier, *Dict. géogr.* 4, 152.

(*f*) Les lignes 10[(1)] (ou l. 9) — 13 semblent contenir le rapport sur l'état du canal, cf. **8**, 9 sq. A la fin de la ligne 13 devait se trouver la phrase introduisant l'ordre du roi qui commence au début de la ligne suivante, cf. **10**, 13.

(*g*) [*d'Égypte*]? cf. **8**, 19 et p. 74 et 86.

(*h*) Exemple intéressant de la tendance archaïsante de l'époque. Au lieu du verbe communément employé dès le Nouvel Empire pour *creuser*, le rédacteur de l'inscription a adopté *šd* qui n'est plus utilisé après Thoutmosis III (cf. *Urk.* 4, 814, 11; *RT* 12 (1892), 107, l. 11)[(2)]. Le déterminatif est connu sous l'Ancien Empire, cf. l'inscription d'Ouni, 46; Herkhouf, *Architrave*, 4, mais on possède un exemple de ce signe sous la 18[e] dyn. cf. *RT*, *l. c.*

(*i*) Le roi ordonne de creuser le canal et d'envoyer un bateau, à comparer peut-être à **8**, 19-20. Les versions cunéiformes offrent un parallèle à la ligne 14 : *j'ai* (Darius) *donné ordre de creuser un fleuve, depuis* (= *šꜥ-m*. . .) *le fleuve qui est en Égypte* (*Piru est son nom*) *jusqu'au Fleuve Amer qui sort de Perse* (trad. Scheil). Et pour la fin de la ligne 15 : *Ce fleuve fut creusé comme je l'avais ordonné* (trad. Scheil).

(*j*) Texte perse : *les vaisseaux, depuis l'Égypte, sur ce fleuve naviguèrent jusqu'en Perse, ainsi que je l'avais désiré* (trad. Scheil).

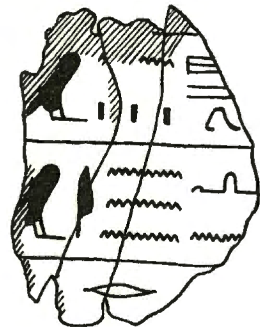
(*k*) L'exécution de l'ordre royal paraît être décrite dans les lignes 16-17.

(1) A la ligne 9 (ou l. 8) on lit *ḥm·f*, ce qui semble indiquer que le discours des interlocuteurs du roi commence plus bas, car autrement on aurait eu *ḥm·k*.

(2) Voir à ce sujet Loret, *RT* 11 (1889), 130 et la bibliographie réunie par Varille dans *Mélanges Maspero* 1, 560.

(*l*) L'entreprise ayant réussi, un compliment est adressé au roi dans les lignes 18-20. Il semble en résulter que le travail a porté sur le recreusement du canal ensablé et sur le ravitaillement des voyageurs en eau potable qui avait toujours manqué dans cette région, cf. **10,** 11 où il est question d'un *puits*. Le suffixe *š* (l. 19 : , l. 20 : ) doit se rapporter à un mot qui n'a pas subsisté sur la stèle.

(*m*) Comparer à la stèle de Naucratis, 13 (Erman-Wilcken, *Ä Z* 38 (1900), 132) : *Sa Majesté dit : « Fixez ceci* (ce qui précède) *sur cette stèle élevée dans Naucratis ».* — La stèle **10,** à la fin de la ligne 20, n'a conservé que . Si le rapprochement des deux inscriptions (p. 86-87) est juste, ce signe se placerait après , cf. l'expression courante N, (inscription ou monument) *gravé au grand nom de* N (par exemple *L D* 3, 219 *e*, 10).


Fragment n° 29.

(*n*) La construction semble être l'infinitif (*dwꜣ*) + le sujet introduit par *in*, mais le sens de *mꜣꜥw·f* m'échappe. Daressy l'a rendu par *mages*.

(*o*) Si le mot en partie effacé est *ḥn·tj*, pourrait être écrit pour .

*Fragments* de la stèle **9** dont la place n'a pas pu être déterminée.

Fragment n° 29 (pl. IX).

Ce fragment doit se rapporter à la partie du texte où on décrit à Darius l'état du canal (l. 10 (ou l. 9) — l. 13). Il serait tentant de le placer devant le fragment n° 27 : , cf. p. 74 (l. 11) et **8,** 18, mais la forme des cassures rend ce raccord peu vraisemblable.

*Ligne 1.* . . . *Nous sommes allés dans* . . . , cf. **8,** 17 : ?

*Ligne 2.* . . . *pas d'eau dans* (ou *là*) . . . , cf. **8,** 18 et **9,** 13.

Fragment n° 35 (pl. IX).

La ligne 2 de ce fragment donne peut-être le début de la titulature royale dont on trouve la suite aux lignes 4-5 (ou l. 3-4, cf. p. 71 et 73) de la stèle. S'il en est ainsi, le fragment n° 35 serait à placer à la fin des lignes 2-3 (ou l. 1-2) de l'inscription.



*Ligne 1.* Premier signe : ou ? A la fin ? Cette ligne se placerait à la ligne 2 (ou l. 1) de l'inscription et ferait par conséquent partie de l'acte de foi d'Ahouramazda (cf. p. 76). Ce dernier contient un passage qui pourrait

1

2

Fragment n° 35.

être rapproché des mots qui subsistent sur notre fragment (trad. Scheil) : . . . . . *qui a créé les hommes* ([ ] ?), *qui a créé* ( ) *le bien-être* ( ?) *pour l'homme* ( [ ] , cf. p. 74).

*Ligne 2.* . . . [*Dariu*]*s, qu'il vive éternellement, le roi, qu'il vive, soit prospère et en bonne santé*. . . . Les formules qui suivent le nom du roi sont ici plus développées que sur la stèle **8,** 4, cf. p. 76-77.

Fragment n° 36 (pl. IX).

Pourrait aussi bien que le numéro précédent faire partie de la titulature royale du début de l'inscription (l. 3 ou 2).

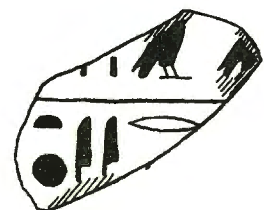
Fragment n° 36.

. . . [*Dari*]*us, le roi, qu'il vive, soit prospère et en bonne santé*. . . . Épithètes également plus développées que sur la stèle **8.**

Fragment n° 38 (pl. VII).

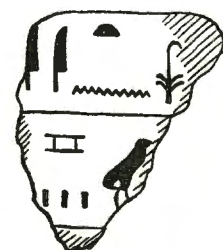
Ce fragment est à rapprocher des lignes 7-8 de l'inscription **10.**

*Ligne 1.* [ ] [ ](?) . . . *nous voyons* (?) . . ., cf. **8**, 8, 18; **9**, 11; **10**, 7.

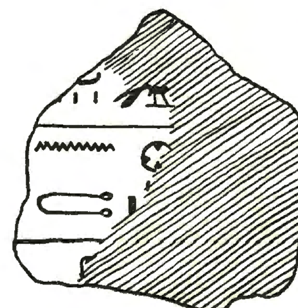



Fragment n° 38.

*Ligne 2.* . . . *période de temps* . . ., même mot **10**, 8 et peut-être **8**, 21. Ce sont les exemples hiéroglyphiques les plus anciens que je connaisse de cette graphie de [1]. Deux autres datent de Nectanébo (Naville, *The shrine of Saft el Henneh*, pl. 3, 2; Quibell, *Excav. at Saqqara 1907-1908*, 90, 3) et un troisième de l'époque ptolémaïque (Chassinat, *Mammisi d'Edfou*, 185, 3).




Fragment n° 39.




Fragment n° 41.

Fragment n° 39 (pl. VII).

*Ligne 1.* . . . *royauté* . . .

*Ligne 2.* [ ] (?) . . . [*fronti*]*ères* (?) . . ., cf. **8**, 5 et 12.

Fragment n° 40. Connu par un estampage de Lepsius; reste le signe .

Fragment n° 41 (pl. IX).

*Ligne 1.* Premier signe ?

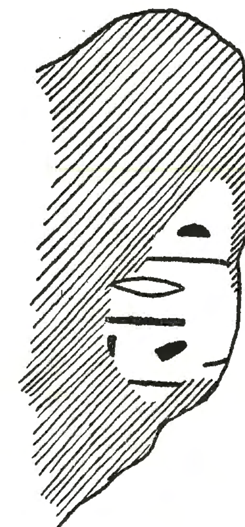
---

(1) Le verbe s'écrit par deux depuis le Nouvel Empire.

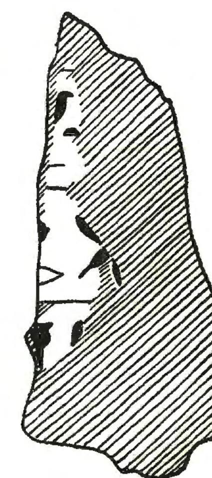


Fragment n° 42 (pl. IX).

Devant *r tꜣ*, queue d'un ? A placer peut-être après [ ] [ ] (l. 7, fragment n° 23) : . . . *Sa Majesté se rendit vers la terre* . . . ?




Fragment n° 42.



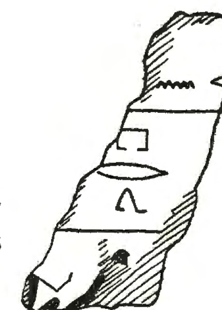

Fragment n° 43.

Fragment n° 43 (pl. IX).

*Ligne 1. tw.* *Ligne 2. pꜣ ḥr.* *Ligne 3. i. ? .*

Fragment n° 44 (pl. IX).

*Ligne 3.* L'oiseau semble être .




Fragment n° 44.

Une quinzaine de fragments et d'éclats de moindre importance n'ont conservé que deux ou trois signes ou parties de signes.

## 10. — STÈLE DE SUEZ.

(Pl. XIV-XV.)

Fragment d'une stèle cintrée en granit rose, appartenant au côté gauche du monument. Il représente à peu près le tiers de sa largeur (0 m. 73 dans

sa partie supérieure, o m. 62 dans sa partie inférieure)[1] sur toute sa hauteur (3 m. 12); épaisseur o m. 74 environ. La stèle s'élevait à 6 kilomètres au Nord de Suez, près du campement des garde-côtes de Koubri[2], sur une légère proéminence de terrain, à 450 mètres à l'ouest du canal antique[3]. Le fragment hiéroglyphique a été trouvé en 1911-1912 par Clédat qui a découvert en même temps un fragment de la version babylonienne de l'inscription[4]. Les deux blocs ont été laissés sur place.

Un sondage que j'ai effectué en 1933 (16-24 mai) pour le compte de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire m'a permis de les retrouver et a fourni deux nouveaux éclats appartenant au cintre de la stèle et donnant une partie du disque ailé[5]. Les soubassements du monument étaient établis dans une cavité rectangulaire creusée dans le sable et la marne de la butte. Des blocs de calcaire grossier, simplement équarris, constituaient les fondations. Le socle était en grès siliceux[6]. Les fragments qui subsistent ont gardé des repères en forme de + qui ont aidé à placer la stèle. Leur écartement semble indiquer que l'épaisseur de cette dernière était primitivement de o m. 77[7] environ.

Les deux fragments, hiéroglyphique et cunéiforme, ne sont inscrits que sur une face. Clédat a supposé que l'autre côté, aujourd'hui écaillé, avait aussi porté une inscription et que la stèle entière était gravée sur ses deux faces, l'une étant hiéroglyphique, l'autre cunéiforme. Cette conjecture paraît vraisemblable. L'épaisseur actuelle des blocs est de o m. 74 — o m. 75;

(1) 1 m. 85 donné par Clédat (cf. bibliographie) est probablement la largeur totale que devait avoir d'après lui la stèle.

(2) Pour éviter la confusion possible entre Koubri et Kabret (stèle **9**), j'ai adopté l'appellation *stèle de Suez* que Clédat a donnée à ce monument.

(3) Bourdon, *Anc. canaux, anc. sites et ports de Suez*, 13-14; Clédat : «à une centaine de mètres».

(4) Cf. Scheil, *Rev. d'Assyr.* 27 (1930), 95-97. La provenance qu'il indique (Chalouf) est erronée.

(5) Ce qui en subsiste ressemble au disque ailé de la stèle **8**. Ces fragments n'ajoutant rien au texte, je n'ai pas jugé nécessaire d'en donner des dessins. — J'ai également trouvé un certain nombre de petits fragments portant des signes cunéiformes.

(6) Les soubassements de la stèle **9** étaient faits avec les mêmes matériaux, cf. p. 63. Selon Clédat la stèle **10** se dressait «sur un massif de briques crues d'au moins 2 mètres de hauteur».

(7) L'intervalle entre deux repères est de o m. 385. Il est vraisemblable qu'ils indiquent, l'un la position de l'angle de la stèle, l'autre le milieu du côté étroit.



il manquerait donc 2-3 centimètres environ, ce qui est suffisant pour faire disparaître toute trace d'écriture. En additionnant la largeur des deux fragments on obtient pour la largeur totale de la stèle un chiffre minimum de 2 m. 09[1].

Bibliographie : Clédat, *BIFAO* 16 (1919), 224-228. — Description et texte.
Ce monument est déjà signalé par Linant de Bellefonds, *Mémoires*, 152 et *Atlas*, pl. 3; Ch. de Lesseps, *RT* 7 (1886), 3; F. de Lesseps, *id.*, 7-8; Lepsius, *Monatsber. K. P. Ak. der Wiss. zu Berlin*, 1866 (1867), 284-285.

Actuellement on ne voit plus que quelques signes des lignes 6-7. Le texte a été établi d'après l'estampage de Clédat que j'ai pu retrouver au Musée d'Ismaïlia. M. Clédat m'a aimablement autorisé à l'utiliser et m'a communiqué ses notes relatives à la découverte, ainsi que sa première copie de l'inscription. Je lui adresse ici tous mes remerciements.

*1er registre.* Il ne reste que :

. . . *tout* . . . *toute santé.*

disposé ⊢. La comparaison avec la stèle **8** (p. 52) montre que nous avons ici la fin de la ligne 1 du texte se trouvant derrière le dieu Nil de gauche. Les mots sont les mêmes sur les deux monuments; ils sont disposés d'une manière identique et se trouvent à égale distance du bordant l'inscription. Il semblerait donc que le premier registre de la stèle **10** ressemblait à celui de l'inscription **8**[2].

*2e registre.* Clédat lit le cartouche et restitue le nom de

(1) Voir les dimensions de la stèle **8**, p. 50 et de la stèle **9**, p. 63 note 2.

(2) Les «quelques traits d'un personnage debout» que Clédat signale au premier registre ne représentent pas, comme il le suppose, le roi Xerxès, mais doivent se rapporter au dieu Nil, cf. **8** (pl. IV) et **9** (pl. V).

Xerxès. La comparaison avec les autres stèles du Canal montre qu'il s'agit d'un pays faisant partie de l'empire perse (|→) :



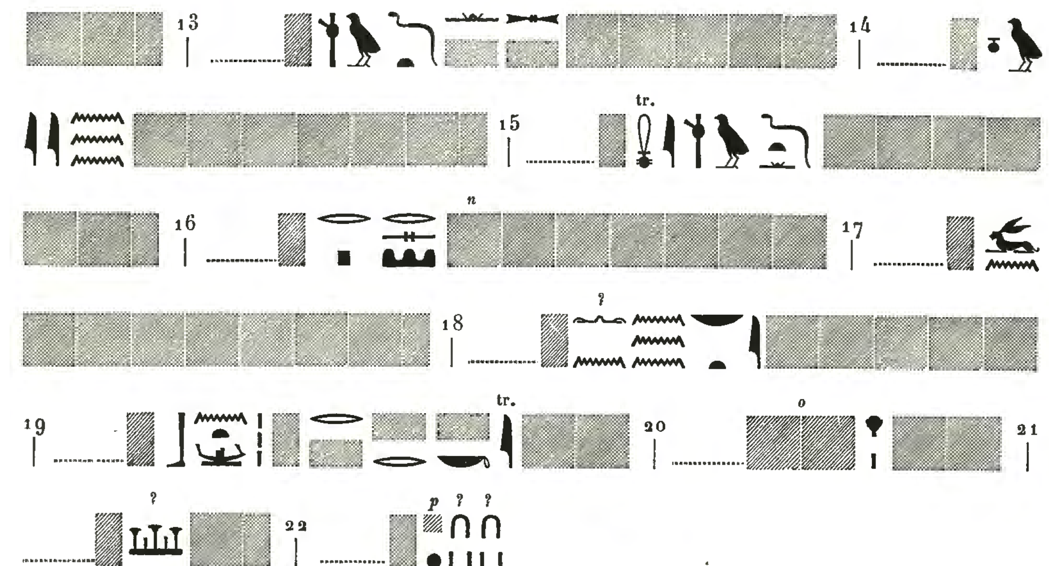
*Assyrie.*

D'après le repère du ⟨⟩, ce cartouche occupe la place du n° 6 de la liste du texte **8** (Bactriane), voir à ce sujet p. 182-183. La forme et la dimension de l'ovale, ainsi que la pose de l'homme qui le surmonte sont identiques à celles des stèles **8** et **9**.

*3e registre.* Sur l'estampage rien ne permet de décider si l'inscription descendait plus bas que la ligne 22. Clédat compte une 23e ligne dont il n'a rien lu (→) :







*a)* Clédat : . *b)* En réalité la lacune entre et est plus grande qu'elle n'a été indiquée sur la planche XIV et la restitution [ ], cf. **8**, 4 et **9**, 22 est possible. Clédat n'a pas lu le cartouche. *c)* Peut-être ? Clédat : . *d)* Ou ? La place manque pour (Clédat). *e-e)* Restituer [ ] (?), cf. **8**, 8, 18 et **9**, 11. Clédat : au lieu de qui est fruste. Comparer l'ensemble à (Petrie, *Nebesheh and Defenneh*, pl. 42). *f)* Clédat : . *g)* Clédat : . *h-h)* Clédat : . *i)* Clédat : . *j)* très vraisemblable. *k)* Clédat : . *l)* Clédat : . *m)* ? Clédat : (?). *n)* Clédat : . *o)* Clédat : o. *p)* Rétablir [ ] ? Clédat : .

[1] ..... *faire donner* ..... [2] ..... *Darius* (a) ..... [3] ..... *limites* (?). *Fils du dieu* ..... [4] ..... *Le dieu m'a assigné* ..... [5] ..... *Lorsque Sa Majesté* (*se trouvait*) *en Perse* (b) ..... [6] ..... *tous les inspecteurs* (c) ..... [7] ..... *nous* [*n'avons pas v*]*u* (?), *nous n'avons pas entendu* (d) ..... [8] ..... *a existé une longue période* (e) ..... [9] .....?.... [10] ..... *de sable.* [*Nous*] *allâmes* ..... [11] ..... *auprès de* (*ou après qu'*)*un puits* (f) ..... *là* (*ou dans*) ..... [12] ..... *nous* ..... ỉtrw (g) ..... [13] ..... *ordre* ..... *commandant* (?) (h) ..... [14] ..... *eau* (i) ..... [15] ..... *selon l'ordre* ..... [16] ..... *en Perse* ..... [17] ......... [18] ..... *aucune eau* ..... [19] ..... [*b*]*ateaux* [*char*]*gés de* [*leurs? tr*]*ib*[*uts*] ..... [20] ......... [21] ......... [22] ....... *vingt* (?)-*quatre* (j).

(*a*) Contrairement à ce qu'avait cru Clédat, l'inscription est bien de Darius. L'absence de titres royaux est surprenante, voir à ce sujet, p. 76.

(*b*) Début de la narration? Cf. **8,** 6 et p. 60.

(*c*) Les inspecteurs que le roi interroge sur l'état du canal? Cf. p. 60-61.

(*d*) Discours des inspecteurs qui va peut-être jusqu'à la ligne 10 (*šm-n*) et même la ligne 12 (. . . *m-n*).

(*e*) *pḫrj·t,* cf. stèle **9,** fragment n° 38, p. 80.

(*f*) Voir p. 78.

(*g*) Cf. **8,** 18 et p. 63.

(*h*) Le roi donne un ordre? Il y aurait peut-être un rapprochement à envisager entre les trois inscriptions du canal :

**10** 13 ......

**8** 19 ...... ...?... 20 ......

**9** 14 ......

(*i*) A partir de la ligne 14 et jusqu'à la ligne 19 le texte de la stèle **10** ressemble à l'inscription **9** :

| | |
|---|---|
| **10,** 14 | |
| **9,** 14 | Daressy : , cf. **8,** 17 : |

| | |
|---|---|
| **10,** 15 | |
| **9,** 15 | Daressy : , cf. **8,** 15 : [ ] |

| | |
|---|---|
| **10,** 16 | |
| **9,** 16 | |



| | |
|---|---|
| **10,** 17 | |
| **9,** 17 | |

| | |
|---|---|
| **10,** 18 | |
| **9,** 18 | tr. (Copie Clédat) |

| | |
|---|---|
| **10,** 19 | tr. |
| **9,** 19 | Lire , cf. p. 75 |

de la ligne 20 pourrait également s'accorder avec le texte de la stèle **9,** 20, cf. p. 78. Pour le commentaire de tout ce passage, cf. p. 77-78.

(*j*) Il est difficile de voir dans ce chiffre la date de la stèle, cf. p. 50.

# IV

## OUÂDI HAMMÂMÂT : INSCRIPTIONS DE KHNEMIBRÊ.

En parcourant les inscriptions des carrières du Ouâdi Hammâmât, le lecteur est surpris du nombre relativement élevé de textes appartenant à l'époque perse. Sur 250 inscriptions 17 sont datées de la XXVII^e dynastie. Trois autres graffiti[1], et peut-être davantage[2], qui ne portent aucune indication de règne, doivent remonter à la même époque.

Nous avons divisé ces textes en deux groupes : les inscriptions de Khnemibrê[3] **(11-23)** et les inscriptions des fonctionnaires perses **(24-34)**. Les premières sont au nombre de 11. On leur a joint une table d'offrandes du Musée du Caire **(13)** et une stèle du Musée de Berlin **(17)** qui mentionnent le même chef des travaux. Le texte **11** est légèrement antérieur à la conquête perse[4]. Les autres documents de Khnemibrê sont datés du règne de Darius I^er ou ne portent pas de date.

### 11. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Dix-sept lignes : lignes 1-3 ⟶, lignes 4-17 ↓.

Khnemibrê est ici nommé après son père Ahmôse-sa-Néith. Satnefertoum est citée comme la mère de Khnemibrê et non comme femme de Ahmôse-sa-Néith. C'est donc Khnemibrê qui a fait graver l'inscription qui doit se rapporter au

(1) **14**, **20** et **34**.

(2) **23**; peut-être aussi les deux brèves invocations de [hiéroglyphes], fils de [hiéroglyphes] (Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n^os 15 et 136) qui voisinent avec des inscriptions de l'époque perse. Couyat-Montet, *id.*, 123, datent le n° 15 du règne de Darius I^er, mais attribuent le n° 136 à la 25^e dyn. A la page 119 les deux graffiti sont datés de la 25^e dyn., en raison de la présence d'une inscription d'Espenebânkh près du cartouche [hiéroglyphes] (*id.*, n° 65). Notons que cette dernière inscription est visiblement postérieure et surajoutée à la représentation que ce cartouche accompagne, cf. *id.*, pl. 12.

(3) Voir à son sujet p. 179.

(4) Pour mieux étudier la biographie de Khnemibrê j'ai jugé utile de publier ici le texte **11**, bien qu'il se trouve en dehors des limites chronologiques de ce travail.



début de sa carrière. Voir Devéria, *Mém. Inst. égyptien* 1 (1862), 724 note 2 (= *Bibl. Égyptologique* 4, 296 note 2).

Date : An 44 d'Amasis (526).

Bibliographie : *LD* 3, 275 *b*.
Brugsch, *Thesaurus*, 1237.
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 137, p. 88 et pl. 33[1].

— d'après la photographie de Couyat-Montet[2] :



*a*) Plutôt que [hiéroglyphe]. *b*) Lire [hiéroglyphe] *c-c*) Même graphie **18**, 7; var. : [hiéroglyphes] (**19**, 8), [hiéroglyphes] (**14**, 31; **16**, 5), [hiéroglyphes] (**22**, 3), [hiéroglyphes] (**15**, 5). *d*) Lire [hiéroglyphe].

1 *Année 44* (a) *du roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays Khnemibrê, fils de Ra Amasis, qu'il vive éternellement, l'aimé de Néith, maîtresse de Saïs.*

2 *L'Horus « Qui-maintient-la-Justice », le maître des Diadèmes « Fils-de-Néith, Ordonnateur* (b) *-du-Double Pays », l'Horus d'or « Élu* (c) *-des-dieux »,* 3 *le roi de*

(1) Voir aussi Wilkinson, *JEA* 2 (1915), 145.

(2) Pour la forme exacte des signes de ce texte et des autres inscriptions du Ouâdi Hammâmât, on se rapportera aux planches de cette publication.

*la Haute et de la Basse-Égypte Khnemibrê, fils de Ra Amasis-fils-de-Néith, qu'il vive éternellement, l'aimé de Néith, maîtresse de Saïs.*

4 *Le chef des travaux* 5 *de l'Égypte du Sud et du Nord* (d) *Ahmôse-* 6 *sa-Néith* (e) 7 *et son fils aîné* 8 *qu'il aime,* 9 *le chef des travaux* 10 *de l'Égypte du Sud et du Nord* 11 *Khnemibrê* (f), 12 *né de la dame* 13 *Satnefertoum* (g), 14 *qu'ils demeurent devant* 15 *Min, Horus et* 16 *Isis de Coptos* 17 *pour l'éternité* (h).

(*a*) L'an 44 est le dernier du règne d'Amasis, cf. Gauthier, *Livre des Rois* 4, 120 note 2.

(*b*) *šbd*<*špd;* autres exemples de la même graphie : (également dans la titulature d'Amasis, Louvre, stèle sans numéro de l'an premier de ce roi) et peut être *šbtj* (*Cat. gén.*, Spiegelberg, *Dem. Denkmäler* 2, Text, 314); copte- ϲⲟⲃⲧⲉ. Sur *p*>*b* devant *d*, cf. Steindorff, *Koptische Grammatik* (1904), § 18, et Sethe, *Verbum* 1, § 213, qui citent aussi , ⲱⲃⲧ.

(*c*) *šdp* pour *štp;* cette graphie est constante dans les inscriptions du tombeau de Petosiris, cf. Lefebvre, *Petosiris* 3, *Vocabulaire*, 50.

(*d*) Les titres formés avec se rapportent aux travaux de constructions. Celui-ci est assez rare, cf. (Musée d'Athènes, statue 920 = Mallet, *RT* 18 (1896), 9); voir aussi De Morgan etc., *Cat. des Monuments et Inscriptions*, 1^re^ série, t. 1, p. 90, n° 89 et p. 92, n° 108.

(*e*) On connaît d'autres particuliers portant le nom du roi Amasis, voir par exemple les textes **6** et **7** et la stèle du Sérapéum du Louvre 410,7 (*RT* 23 (1901), 89-90). Le père de Khnemibrê ne semble pas être connu en dehors des inscriptions de son fils.

(*f*) Le prénom du roi Amasis est également porté par un prêtre connu par la stèle du Sérapéum du Louvre 410; il est le fils de et n'a donc rien de commun avec le chef des travaux du Ouâdi Hammâmât.

(*g*) Voir Ranke, *Äg. Personennamen*, 290, qui signale un exemple de ce nom au Nouvel Empire.

(*h*) ⟨*r*-⟩ *šꜣꜥ ḏ.t*, revient dans les textes **14**, 33; **15**, 7; **16**, 7; **18**, 11; **19**, 8. Cette expression est fréquente à la basse époque, cf. stèles du Sérapéum du Louvre 324 (*RT* 21 (1899), 66) et 355 (*RT* 23 (1901), 77) et en démotique, voir Spiegelberg, *Dem. Gram.*, §§ 302-304. La graphie est empruntée au démotique où on trouve . — Autres exemples d'abrévia-



tion graphique de prépositions composées, tirés des textes de Khnemibrê : ⟨*r*-⟩ *ḏr* (écriture constante), ⟨*m*-⟩ *bꜣḥ* **16**, 6; **17**, 6; **19**, 8).

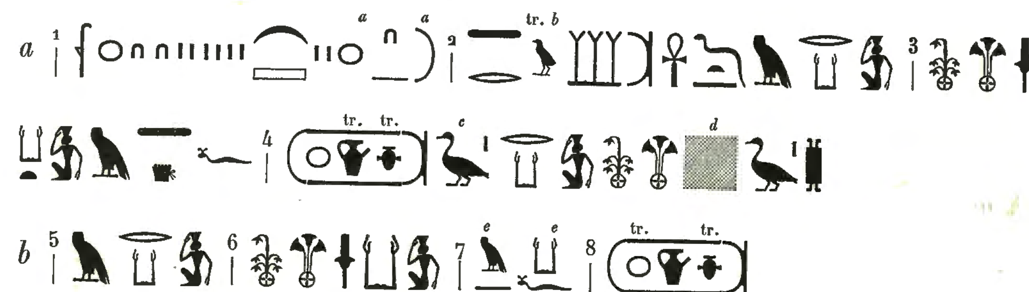
## 12. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Huit lignes; de haut en bas : *a*-lignes 1-4 (⟶) enfermées dans un rectangle; *b*-lignes 5, 6, 8 ↓ et ligne 7 ⟶ sous les lignes 5-6 [1].

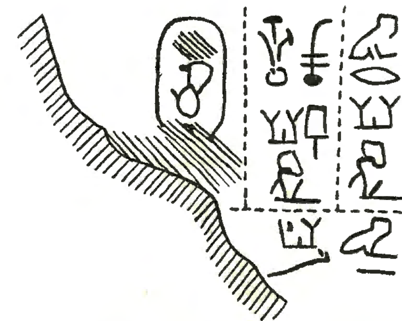
Date : Dixième jour du deuxième mois de la saison Shemou de l'année 26 de Darius I^er^ (496).

Bibliographie : Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 18, p. 41 et pl. 6.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :



*a-a*) — = *n*?; ) est sans doute l'ouverture du cartouche (tournée dans le mauvais sens). *b*) Pas de lacune entre *tr* et *š;* le signe semble avoir été omis, puis intercalé à sa place. *c*) Couyat-Montet : , en réalité le *m* de *mr kꜣ·wt* est omis, voir les textes **31**, 4 et **33**, 6 où il s'agit peut-être de la même omission et p. 126. *d*) Traces imprécises, rétablir *iꜥḥ-ms*. *e-e*) Couyat-Montet ont divisé le graffito *b* en trois colonnes verticales, ce qui donne un texte inintelligible.



En réalité, les derniers groupes des colonnes 5 et 6 constituent une ligne horizontale, à lire après la colonne 6, cf. fig. ci-contre. On obtient ainsi les deux titres de Khnemibrê qui figurent dans le texte *a*. — Corriger en .

(1) Il est possible que les textes *a* et *b* soient des inscriptions indépendantes.

a ¦ *Année 26, deuxième mois de la saison Shemou, jour 10 de* ² *Darius* (a), *qu'il vive éternellement.*

*Le chef des travaux* ³ *de l'Égypte du Sud et du Nord, le directeur des travaux dans la terre entière* (b) ⁴ *Khnemibrê, fils du chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord* [*Ahmôse-*]*sa-Néith.*

b ⁵ *Le chef des travaux* ⁶ *de l'Égypte du Sud et du Nord, le directeur des travaux* ⁷ *dans la terre entière* ⁸ *Khnemibrê.*

(*a*) Sur cette graphie de Darius cf. p. 161-163. A noter l'absence de toute épithète royale.

(*b*) Titre rare; à rapprocher de [hiéroglyphes] (Couyat-Montet, *id.*, n° 123 et British Museum, stèle 828 = *Hierogl. Texts from Egyptian Stelae*, etc. 2, pl. 21).

## 13. — TABLE D'OFFRANDES DU MUSÉE DU CAIRE J. E. 48439.

(Pl. XVI-XVII).

Trouvée en 1923 à Coptos par l'expédition de l'Université de Harvard dirigée par Reisner[1]. Schiste gris. Longueur o m. 49, largeur o m. 32, épaisseur (sur le bord) o m. 055. Le bec, long de o m. 175, est large à sa base de o m. 17 et à son extrémité de o m. 11. L'écriture est identique à celle des graffiti de Khnemibrê au Ouâdi Hammâmât. Cette table d'offrandes est inédite[2].

Date : Les titres [hiéroglyphes] qui apparaît dans les inscriptions de Khnemibrê à la fin de l'an 26 de Darius (**15**, 3) et [hiéroglyphes] qu'on trouve dès l'an 28 (**19**, 2) ne figurent pas sur la table d'offrandes. La titulature de celle-ci est cependant beaucoup plus développée que celles des graffiti contenant ces deux titres. Il est donc peu vraisemblable qu'on les ait omis pour abréger le texte **13** et il est permis de supposer que Khnemibrê ne portait pas encore ces titres au moment où la table d'offrandes fut inscrite.

[1] Au sujet de la provenance de cette table d'offrandes M. G. A. Reisner m'écrit : «The stone in question came from the débris and was not connected with any series of walls which could be identified, but came of course from a temple of some sort situated in the village of El-Qela».

[2] Je remercie vivement M. G. A. Reisner d'avoir bien voulu m'autoriser à publier ce monument.



Elle serait donc antérieure à la fin de l'année 26 de Darius (496). On ne peut pas faire remonter beaucoup sa date, car la première inscription indépendante[1] de Khnemibrê qui soit connue (**12**) porte également l'année 26. Voir aussi le texte **14** qui doit être contemporain du **13**.

— ma copie :

*a* autour du tableau central (pl. XVI) : lignes 1 (→) et 2 (←) — sur le grand côté près du bec; lignes 3 (↓→) et 4 (←↓) — sur les petits côtés et en partie sur le côté opposé au bec; ligne 5 (↓→) — sur le côté opposé au bec.

¹ [hiéroglyphes] ² [hiéroglyphes] *sic*

³ [hiéroglyphes] *sic* ⁴

(=l. 3) ⁵ [hiéroglyphes]

¹ *Le directeur des travaux dans la terre entière Khnemibrê.*

² *Le chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Khnemibrê.*

³ *Faire l'offrande-que-donne-le-roi : pain, bière, bœufs, volaille et toute bonne chose au* ka *d'Osiris de Coptos* (a), (l. 4 = l. 3).

⁵ *Le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays Darius* (b), *doué de vie éternellement.*

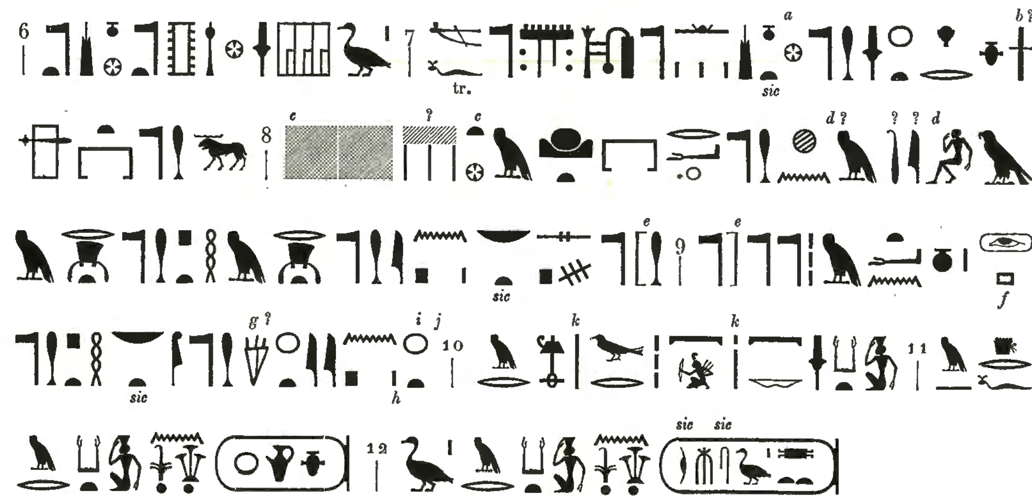
*a*) Sur *ḥtp di nśw·t* dans le rituel des temples, cf. Gardiner, *The Theban Tombs Series* 1, *The tomb of Amenemhēt*, 87-88. Petrie, *Koptos*, 17, mentionne la présence d'une petite chapelle d'Osiris au Sud du troisième pylône du temple de Coptos; elle aurait été construite par Amasis. Pour *n kꜣ n* devant un nom divin M. W. Golénischeff me signale [hiéroglyphes] etc. (Chassinat, *Edfou* 6, 132) et [hiéroglyphes] noms divins [hiéroglyphes] (Statue du Caire 969 = *Cat. gén.*, Borchardt, *Statuen* 4, 8).

*b*) Voir sur cette graphie du nom royal, p. 161-162.

[1] Dans l'inscription **11** Khnemibrê est nommé à la suite de son père.

Dans la traduction donnée plus haut je suppose que les lignes 1-2 contiennent le nom du donateur de la table d'offrandes, que les lignes 3-4 indiquent sa destination et la ligne 5, le nom du roi sous lequel la donation a été faite.

*b* bande de texte sur les tranches de la table et du bec (pl. XVII); les divisions 6-12 correspondent aux angles (←)[1].



*a*) Lire . *b*) Ce signe ne figure pas dans le texte parallèle **14**, 2. *c-c*) Le texte parallèle de **14**, 2-3 donne ici une variante abrégée du titre qui ne suffit pas pour combler la lacune. *d-d*) Comme l'indique **14**, 3, il s'agit de . *e-e*) Restitué d'après **14**, 4. *f*) Ou ? *g*) Le même titre est écrit dans **14**, 5 sans ce signe. *h*) Le trait provient peut-être de la confusion du groupe *-i n P* avec *Anubis* écrit à la ligne 8. *i*) Lire (*t* abusif)? *j*) Le trait qu'on croit voir sur la photographie est un bord de cassure. Rien ne manque, cf. **14**, 5. *k*) Lire .

6 *Le père divin d'Héliopolis* (a), *le père divin de Memphis* (b), *le directeur des châteaux* (c), *le prêtre* sa 7 meref (d), *le prêtre* hebes(?) (e), *l'hiérogrammate d'Héliopolis* (f), *le prophète de Sekhmet qui réside dans le Grand-Château* (g), *le prophète de Khnoum* (?) 8 . . . . . . . . . . . . . . . . *de Akhet-Ra* (h), *le prophète de Khonsou-Horus* (i) *de Troya* (j), *le prophète de Ptah de Troya*, *le prophète d'Anubis*,

(1) Le texte commence à gauche de la base du bec. L'extrémité de ce dernier est laissée sans inscription. Un trait vertical de séparation entre le début et la fin du texte.



*seigneur de Sepa* (k), *le pro[phète* 9 *des di]eux d'Aean* (l), *le prophète de Ptah, maître de la vérité* (m), *le prophète de* (?) *de Pe* (?) (n), 10 *le chef des grands travaux d'art* (o), *le commandant des soldats, le commandant de la troupe* (p), *le directeur des travaux* 11 *dans la terre entière, le chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Khnemibrê,* 12 *fils du chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Ahmôse-sa-Néith.*

(*a*) Même titre dans le texte **14**, 1; autres exemples de l'époque saïte et perse : sarcophage du Caire *J. E.* 57478 (*Ann. Serv.* 33 (1933), 42); stèle du Sérapéum du Louvre 325, 6 (*R T* 21 (1899), 67). doit être une forme abrégée du titre *père divin d'Atoum, seigneur d'Héliopolis*, cf. Gauthier, *Ann. Serv.* 33 (1933) 46.

(*b*) Id. **14**, 1 et **18**, 8; graphies abrégées de ce titre : (sarcophage cité dans la note précédente), (**15**, 6 où il est porté par la même personne que dans le texte **18**, 8). Le dernier exemple confirme l'identité de et de étudiée par Sethe, *Untersuchungen* 3, 131-133. Il est intéressant que sur le sarcophage du Musée du Caire et dans les textes **13** et **14** ce titre soit accolé à . Sur la stèle du Sérapéum du Louvre 428, 4-5 (*R T* 25 (1903), 53), dans une longue titulature, on lit : où doit être une graphie plus complète de .

(*c*) Id. **14**, 1; abréviation de , cf. p. 10. Dans les textes **13** et **14** la titulature de Khnemibrê se divise nettement en deux parties, les fonctions sacerdotales en tête et les titres civils à la fin. La présence de dans le premier groupe confirme l'opinion de Gauthier, *Ann. Serv.* 22 (1922), 98, qui attribuait à ce titre un caractère religieux.

(*d*) C'est-à-dire, *le fils qu'il aime;* id. **14**, 1; épithète d'Horus et de là titre de prêtre du culte funéraire (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie* 1, 290 note 2) et du culte d'Osiris. A Abydos *s3-mr-f* aurait été un titre temporaire et en relation avec les fêtes du dieu (Schäfer, *Mysterien des Osiris in Abydos*, 15-16 = *Unters.* 4 (1905), 59-60). C'est également le nom du grand prêtre d'Héracléopolis, cf. Chassinat, *Edfou* 1, 343 et Brugsch, *Dict. géogr.*, 1361 et 1377. Il est difficile de choisir entre ces fonctions celles que remplit Khnemibrê; notons seulement qu'en raison de l'importance de ses charges civiles, il n'a pu avoir que des titres sacerdotaux honorifiques ou

temporaires[1]. — Autres exemples de ce titre à la basse époque : British Museum 881[17] (PIEHL, *Inscr. Hiérogl.* 3, 39 T) et GRIFFITH, *Ryl. Pap.* IX 22/13. Voir aussi GRIFFITH, *The Antiquities of Tell el Yahûdiyeh*, pl. 22.

(*e*) [hiéroglyphes] ne figure pas dans le texte **14**; il ressemble à [hiéroglyphes] (Stèle du Sérapéum du Louvre 250 = *RT* 22 (1900), 169; GRIFFITH, *The Antiquities of Tell el Yahûdiyeh*, 57; *RT* 22 (1900), 112) qui pourrait être rapproché de [hiéroglyphes], titre de grand prêtre d'Athribis (CHASSINAT, *Edfou* 1, 332). Cependant la graphie de *ḥbś* avec [hiéroglyphe] m'est inconnue.

(*f*) Id. **14**, 1.

(*g*) Id. **14**, 2; le même titre figure sur la statuette E 10366 du Louvre, où cependant le *Grand-Château* pourrait ne pas être le temple d'Héliopolis dont il est sûrement question ici, cf. LEFEBVRE, *Rev. d'Égyptologie* 1 (1933), 100-102.

(*h*) Ici **14**, 2-3 donne [hiéroglyphes]. D'après le contexte il doit vraisemblablement s'agir d'une prêtrise de Basse-Égypte. On peut hésiter entre Khnoum (Khnoum-Ra dans **14**, 2) : — son culte est attesté à Memphis sous la forme de [hiéroglyphes] (KEES, *RT* 37 (1915), 71); il était aussi adoré à [hiéroglyphes] (GAUTHIER, *Dict. géogr.* 1, 175), localité voisine de Memphis; un prêtre de Khnoum est mentionné sur la stèle du Sérapéum du Louvre 294 ([hiéroglyphes], *RT* 21 (1899), 60) — et [hiéroglyphes] de Mendès, cf. Statue du Caire 1233 (*Cat. gén.*, BORCHARDT, *Statuen* 4, 122). Dans les deux cas il faudrait supposer que [hiéroglyphe] qui suit [hiéroglyphe] dans **14**, 2 est abusif. Si dans ce dernier texte il s'agit de *Khnoum-Ra*, cette divinité serait à rapprocher de [hiéroglyphes] (MARIETTE, *Abydos* 1, 45, 60); voir *Ḥnsw-Ḥr m Rꜣ-ꜥw* du titre suivant qui correspond à [hiéroglyphes] de la liste des dieux d'Abydos (*id.*, 45, 61) : dans les deux cas notre texte ajoute un deuxième nom divin devant celui qui figure dans l'inscription d'Abydos.

(*i*) Ni ici, ni dans **14**, 3 où on lit le même titre [hiéroglyphe] n'est précédé de *pꜣ*. Il s'agirait donc plutôt d'un déterminatif que de l'épithète *pꜣ ẖrd*. Dans les inscriptions de Khnemibrê ce déterminatif est constant, cf. les noms propres

[1] Voir SOTTAS, *Ann. Serv.* 23 (1923), 40, sur la chute du titre de grand prêtre «au rang d'appellation purement honorifique». On aurait un nouvel exemple de ce phénomène dans *ḫrp ḥw·t*, *sꜣ-mr·f* et *ḥbś* de notre texte. *Ḫrp ḥw·t* et *rnp* de **1** B, 10 (p. 10) doivent peut-être s'expliquer de la même façon.



[hiéroglyphes] (**14**, 24), [hiéroglyphes] (**14**, 25-26) et le dieu de la triade thébaine [hiéroglyphes] (**16**, 7); notons que dans *Harpocrate* l'article n'est pas omis : [hiéroglyphes] (**18**, 11).

(*j*) Actuellement Toura en face de Memphis, cf. GAUTHIER, *Dict. géogr.* 3, 112 et BRUGSCH, *ÄZ* 5 (1867), 89-93; le culte d'Horus y est attesté, voir les exemples dans KEES, *ÄZ* 58 (1923), 90.

(*k*) Sur l'Anubis de Sepa voir l'article de KEES. La localité de Sepa est voisine de Toura, cf. *id.* et les dictionnaires de géographie.

(*l*) Le [hiéroglyphe] figure également devant *ꜥnw* dans **14**, 4. Voir sur cette localité, outre les dictionnaires de géographie, SETHE, *Dramatische Texte* 1, 26. — Les localités [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] nommées dans les derniers titres (*id.* **14**, 3-5) sont toutes voisines des carrières de Toura et de Maassara, ce qui cadre bien avec les fonctions civiles de Khnemibrê. A en juger par l'ensemble de sa titulature, le chef des travaux avait de fortes attaches dans la région Memphis-Héliopolis et pouvait en être originaire.

(*m*) Id. **14**, 5; cette prêtrise de Ptah, distincte de celle de Troya mentionnée plus haut, s'exerçait peut-être à Memphis.

(*n*) Dans **14**, 5 ce titre est écrit [hiéroglyphes]. Le nom de la divinité n'est pas clair; la ville pourrait être Pe. Le [hiéroglyphe] qui la précède est gênant, car le lieu du culte, dans les titres de Khnemibrê, est introduit par [hiéroglyphe].

(*o*) Dans les textes **14**, 5-6, **15** et **18** on trouve à la place de [hiéroglyphe] un signe qui ressemble plus à [hiéroglyphe] qu'à *ḥmw*, tel qu'il est écrit dans **13**, **16**, **17** et **19**. Il s'agirait peut-être de deux titres équivalents et interchangeables, *mr ḥmw·w wr·w* et *mr kꜣ·wt wr·wt*. Il se peut que ces titres désignent la direction d'un corps de métier et non celle des travaux; dans ce cas [hiéroglyphes] serait à traduire *ouvriers* et [hiéroglyphes] *artisans*, cf. BURCHARDT, *ÄZ* 49 (1911), 70 : [hiéroglyphes] *-Handwerksmeister*.

(*p*) **14**, 6 : [hiéroglyphes]. Dans les inscriptions de Khnemibrê les deux titres sont toujours accolés. *ḥrj mšꜥ* est fréquent à la Basse Époque et sous les Ptolémées, cf. *RT* 4 (1883), 38; *Urk.* 2, 50, 8 et 16. [hiéroglyphe] se rencontre en relation avec les travaux des mines d'or, voir *LD* 3, 138 *o* et 140 *c*, l. 17; cf. sur ces titres BURCHARDT, *l. c.*

## 14. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Trente-trois lignes divisées en deux colonnes accolées de dix-neuf et quatorze lignes (•→).

Le texte **14** contient la titulature détaillée et la généalogie de Khnemibrê, la première presqu'identique à celle de la table d'offrandes **13.** L'intention du chef des travaux était de montrer sa parenté avec les grands constructeurs du Nouvel Empire et de l'époque éthiopienne[1]. S'il s'agit là de traditions d'une vieille famille d'architectes, on les trouve dans l'inscription altérées par le temps et déformées par l'arbitraire de l'auteur qui semble avoir cherché avant tout à satisfaire sa vanité[2]. C'est ainsi, semble-t-il, que doit s'expliquer la double série d'erreurs que l'on constate dans le texte **14** : (1) le chef des travaux est doté d'ancêtres illustres qu'il n'a jamais pu avoir, car ils n'ont jamais été apparentés entre eux[3]; (2) ces ancêtres sont pourvus de titres qu'ils n'ont jamais portés.

La liste a été établie avec un grand souci de précision chronologique. En calculant la longueur d'une génération d'après l'intervalle qui sépare deux éléments connus de la généalogie (Khnemibrê—Rêhotep, Bakenkhonsou) on trouve environ 35 ans[4], base de calcul qui donne un résultat satisfaisant pour un autre intervalle (Khnemibrê—Heremsaf II).

Il est difficile de préciser à partir de quel ancêtre la généalogie réelle fait place à la généalogie fictive. Sur vingt-cinq noms propres, outre Khnemibrê et son père, quatre seulement ont été identifiés avec certitude (Heremsaf II, Bakenkhonsou, Rêhotep et Imhotep), mais il paraît certain que d'autres encore correspondent à des personnes ayant réellement existé, tel Amenherpemecha qui a une titulature particulièrement développée[5].

---

(1) Et peut-être de faire remonter ses origines à Imhotep, le fameux architecte de Djoser, cf. p. 104-105.

(2) Lefebvre, *Hist. des Grands Prêtres d'Amon*, 173.

(3) Cf. p. 104.

(4) 34, 6 ans selon Borchardt, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung von Punkten der ägyptischen Geschichte und ihre Anwendung*, 96; voir aussi la discussion chronologique dans les ouvrages cités dans la Bibliographie (p. 99), ainsi que dans Lieblein, *Rev. Archéologique, N. S.* 18 (1868), 276-281; Haigh, *Ä Z* 7 (1869), 43-47; Lieblein, *Ä Z* 7 (1869), 121-129; Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, 61-63.

(5) Lefebvre, *op. cit.*, 173-175.



Il semble que l'auteur ait mieux connu les dates respectives de la vie des membres de la liste que leurs fonctions, car il les a tous pourvus de titres de son temps[1]. Tous les ancêtres de Khnemibrê sont uniformément appelés *chefs de travaux;* dans six cas le titre est développé en *chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord.* Sept sont dits *préfets* et dix-neuf, *vizirs*[2]. Rêhotep l'a été réellement; les dix-huit autres reçoivent semble-t-il le titre de *ṯ3tj* abusivement, sans doute dans le seul but de flatter l'amour propre de leur descendant Khnemibrê[3].

Date : Aux environs de l'année 26 de Darius Ier (496), pour les mêmes raisons que le texte **13.** A noter que **14** voisine avec **15** qui porte cette date.

Bibliographie : *LD* 3, 275 *a*.
Devéria, *Mémoires de l'Institut égyptien* 1 (1862), 724-729 = *Bibl. Égyptologique* 4, 296-301.
Brugsch, *Dict. géogr.*, 695-696.
Brugsch, *Thesaurus*, 1235-1237.
Lieblein, *Dict. des Noms hiéroglyphiques*, n° 1284.
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, nos 93 et 92[4], p. 68 et pl. 22.
A. Weil, *Die Veziere des Pharaonenreiches*, 59-63.
Voir encore Brugsch, *Gesch. Aeg.*, 754; R. Weill, *2e et 3e dynasties*, 51-53; Borchardt, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung von Punkten der ägyptischen Geschichte und ihre Anwendung*, 95-96.

---

(1) A. Weil, cf. Bibliographie.

(2) Ne le sont pas : Kanefer (le père d'Imhotep) et les quatre premiers de la liste pour lesquels l'abus aurait été flagrant.

(3) Lefebvre, *l. c.;* A. Weil, cf. Bibliographie. — Le texte **14** présente de nombreux points communs avec la généalogie de [hieroglyphs] (Mariette, *Karnak*, 46; Spiegelberg, *PSBA* 24 (1902), 320-324). Cette dernière mentionne également plusieurs architectes, fait remonter la famille de son auteur aux vizirs des dynasties XVIII-XIX (cf. Rêhotep du texte **14**) et parle d'un grand sage de l'antiquité, Aménophis fils de Hapou (cf. Imhotep du texte **14**). Les trois vizirs nommés sont «*Ỉmn-m-ip·t* fils de *P3-śr* fils de *Ỉmn-mś*». Cette séquence est inverse de l'ordre chronologique et ne tient pas compte des intervalles de plusieurs générations qui séparaient ces ministres (A. Weil, *Die Veziere des Pharaonenreiches*, 57-59). — L'exemple des deux généalogies montre que les documents de ce genre ne peuvent être utilisés qu'avec la plus grande circonspection; comparer Legrain, *RT* 33 (1911), 185, 191-192.

(4) Couyat-Montet font des deux colonnes du texte **14** deux inscriptions indépendantes et publient la seconde (n° 92) avant la première (n° 93).

— d'après la planche de la publication Couyat-Montet :







Tous les cartouches sont écrits [signe]. La lecture des huit premières lignes est facilitée par le texte parallèle **13** *b*. *a*) Dans cette inscription [signe] remplace régulièrement [signe]; exception : *pr r*ʿ écrit [signe] (l. 27). *b*) *t* abusif? cf. p. 96 note (*h*). *c*) D'après **13** *b*, 8 corriger [signe] en ■, cf. déjà Kees, *ÄZ* 58 (1923), 90. *d*) [signe], dans ce texte, vaut [signe], mais dans un cas (l. 3) remplace [signe] (cf. aussi **31**, 3). *e*) Cf. p. 97 note (*o*). *f*) Lire ı ı ı. *g-g*) Ici **13** *b*, 10 donne [signe]. *h*) Le signe qui sert dans cette inscription à écrire [signe] est souvent confondu avec l'oiseau *s*ꜣ. *i*) Cf. lignes 12, 13, 15 où le signe final du même nom propre est écrit [signe] (deux fois), ○. *j*) [signe] est parfois écrit dans ce texte par un rond, id. **16**, 2; **21**, 1; **22**, 1. *k*) Écrit par le signe employé pour [signe]. *l*) En réalité un signe difforme. *m*) Plutôt que [signe] qui est écrit un peu différemment aux lignes 23, 31, 32, cf. à ce sujet, p. 104 note (*q*). *n*) Cette lecture m'a été proposée par M. J. Černý. Le signe ne ressemble ni à [signe], ni à [signe], tels qu'on les trouve écrits dans ce texte. *o*) Id. à la fin d'un cartouche dans **18**, 8; en hiératique un ⊙ abusif est fréquent au début du cartouche, cf. Sethe, *ÄZ* 41 (1904), 45 et 54.

[1] *Le père divin d'Héliopolis, le père divin de Memphis, le directeur des châteaux, le prêtre* sameref, *l'hiérogrammate d'Héliopolis,* [2] *le prophète de Sekhmet qui réside dans le Grand-Château, le prophète de Khnoum-Ra (?) de* [3] *Akhet-Ra, le prophète de Khonsou-Horus de Troja, le prophète de* [4] *Ptah de Troja, le prophète d'Anubis, seigneur de Sepa, le prophète des dieux d'Aean,* [5] *le prophète de Ptah, maître de la vérité, le prophète de (?) de Pe, le chef des grands* [6] *travaux (?), le commandant des soldats, le commandant (?) de la troupe, le directeur des travaux dans la terre entière,* [7] *le chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Khnemibré, fils du chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord* [8] *Ahmôse-sa-Néith* (a), *fils du chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Ankh-* [9] *Psamtek* (b), *fils du chef des travaux Ouahibré-teni* (c), *fils du* [10] *chef des travaux Eschoutefnout (?)* (d), *fils du*

*chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord,* [11] *préfet et vizir Thanehebou* (e), *fils du chef* [12] *des travaux et vizir Eschoutefnout* (?), *fils du chef des travaux et vizir* [13] *Thahebou, fils du chef des travaux et vizir Eschoutefnout* (?), [14] *fils du chef des travaux et vizir Tahebou, fils* [15] *du chef des travaux et vizir Eschoutefnout* (?), *fils du chef des travaux et vizir Thahebou,* [16] *fils du chef des travaux et vizir Heremsaf* (f), *fils du chef des travaux* [17] *et vizir Mermer* (?) (g), *fils du chef des travaux et vizir Heremsaf, fils* [18] *du deuxième prophète, troisième prophète, quatrième prophète et (simple) prophète* (h) *d'Amonrasonter,* [19] *chef des travaux, préfet et vizir Imenherpamecha* (i), [20] *fils du chef des travaux, préfet et vizir Pepy* (j), *fils* [21] *du chef des travaux et vizir* (?) (k), *fils du chef des travaux* [22] *et vizir My* (l), *fils du chef des travaux, préfet* [23] *et vizir Nefermenou* (m), *fils du chef* [24] *des travaux, préfet et vizir Oudjakhonsou* (n), [25] *fils du chef des travaux et vizir Baken-* [26] *khonsou* (o), *fils du prophète d'Amonraso* [27] *nter, supérieur des mystères de la maison de Ra, chef des travaux* [28] *de l'Égypte du Sud et du Nord, préfet et vizir Réhotep* (p), *dont la renommée était plus grande que (celle du)* (? q), [29] *chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord, préfet et vizir, prêtre-lecteur en chef du Roi de la Haute et de la Basse-Égypte* [30] *Djoser, Imhotep* (r), *fils du chef des travaux de l'Égypte du Sud* [31] *et du Nord Kanefer* (s); *né de la dame* [32] *Satnefertoum; qu'il demeure* [33] *pour l'éternité.*

(*a*) Pour toute la première partie du texte, voir le commentaire de **13** *b* qui contient la même titulature de Khnemibrê.

(*b*) Nom propre fréquent à l'époque saïte, cf. Ranke, *Äg. Personennamen*, 63; un chef des travaux de ce nom m'est inconnu en dehors du texte **14**.

(*c*) (*Le roi*) *w:ḥ-ib-r*ᶜ *est âgé* (Psammétique Ier); nom inconnu par ailleurs, construit de la même façon que , etc.

(*d*) Cette lecture, proposée par A. Weil, 61, est discutable en raison de la persistance de la graphie défective dans les quatre exemples de ce nom contenus dans les lignes 10, 12, 13, 15; elle n'explique pas le signe final rond. *nś-św-tfn-t* est fréquent à la Basse Époque, cf. Ranke, *Äg. Personennamen*, 179. s'oppose à la lecture *nś-m*ᶜ*-t*.

(*e*) Ce nom revient quatre fois dans le texte, écrit (l. 11) à la première mention et dans les lignes suivantes (l. 13, 14, 15). L'omission du n'en fait pas un nom différent, cf. *Ann. Serv.* 1 (1900), 266-



282 où le même nom porté par un seul personnage est orthographié , , , voir p. 44 note (*b*), un autre exemple d'abréviation d'un nom propre. Sur la statue du Caire *J. E.* 37873 on trouve une écriture développée .

(*f*) Le même nom est porté par le grand-père de ce chef des travaux (l. 17). On a proposé (Brugsch, *Hist. d'Égypte*, 261, Devéria et autres) de voir dans l'un d'eux le qui laissa à Silsilis une inscription datée de l'an 21 de Chechonk Ier (*LD* 3, 254 *c*, 4-5 et 13-14). En comptant 35 ans par génération on obtient pour le plus jeune des Heremsaf une date (950-915 env.)[1] qui correspond au règne de Chechonk Ier (945-924 env.), cf. Borchardt, *op. cit.*; si cette identification est juste, le titre *vizir* serait abusif.

(*g*) Non identifié. Comparer ce nom propre à (Ranke, *Äg. Personennamen*, 160) fréquent au Nouvel Empire.

(*h*) *simple prophète* et non *premier prophète*, cf. Lefebvre, *Hist. des Grands Prêtres d'Amon*, 174.

(*i*) *'Imn-Ḥr le soldat* (?), comparer (Ranke, *id.*, 28). Cf. p. 98; non identifié. — Selon M. Ch. Kuentz : *Amon est à la tête de l'armée.*

(*j*) Cf. Ranke, *id.*, 130-131, des exemples de ce nom et des noms ressemblants sous le Nouvel Empire.

(*k*) Lecture incertaine; le premier élément de ce nom doit être *wr* ou *śr*.

(*l*) On a rapproché *sic* du (*LD* 3, 142 *k*; de Morgan etc., *Cat. des Monuments et Inscriptions*, 1re série, t. 1, p. 100, n° 203)[2], contemporain de Ramsès II, fils du (*LD* 3, 142 *i*), cf. Devéria. A moins d'admettre une grosse erreur chronologique de la part de Khnemibrê (*sic* se place vers 1160-1125) cette identification doit être abandonnée. L'objection fondée sur la différence du nom du père (Lieblein, *Rev. Archéologique*, N. S. 18 (1868), 281) n'est pas valable : l'auteur de l'inscription **14** ne tenait pas compte de la parenté réelle des architectes, étant avant tout guidé par le

---

[1] Calculé en partant de la date du texte **14** (496 env.) et en tenant compte de la génération de Khnemibrê.

[2] Peut-être identique au du relief 2088-2089 de Berlin (Roeder, *Aeg. Inschr. aus den Kön. Mus. zu Berlin* 2, 185).

souci de se rattacher aux personnages illustres de différentes époques, comparer plus bas Bakenkhonsou.

(*m*) Nom propre fréquent au Nouvel Empire, cf. Ranke, *id.*, 196.

(*n*) Ce nom de Basse-Époque (Ranke, *id.*, 89) est assez surprenant au Nouvel Empire.

(*o*) C'est le Grand Prêtre d'Amon contemporain de Ramsès II. L'introduction de Bakenkhonsou dans la liste des chefs des travaux s'explique par sa grande activité comme architecte, cf. Lefebvre, *Hist. des Grands Prêtres d'Amon*, 135 et 255. En comptant 35 ans par génération on obtient 1265-1230 env., date correspondant à la deuxième partie du règne de Ramsès II, la première étant réservée à Rêhotep[1], dont le Grand Prêtre était, selon le texte **14**, le fils. On ignore par ailleurs le nom du père de Bakenkhonsou, mais les renseignements qu'on possède sur son compte montrent que le témoignage de notre inscription est erroné. Le père de Bakenkhonsou était originaire de Thèbes et portait le modeste titre de deuxième prophète d'Amon (Lefebvre, *id.*, 131), tandis que Rêhotep venait de Basse-Égypte (Sethe, *Untersuchungen* 2, 106; A. Weil, 98-99) et a rempli les plus hautes fonctions civiles et sacerdotales, cf. A. Weil, 97-98. — Notons que Bakenkhonsou n'a pas été vizir, mais porte des titres commençant par *mr kꜣ·wt*, cf. Lefebvre, *id.*, 255.

(*p*) Vizir de Ramsès II, ambassadeur au pays des Hittites, voir à son sujet A. Weil, 96-99. — Porte le titre .

(*q*) Voir Borchardt, *Die Entstehung der Pyramide*, 36 note 4 : « Wörtlich steht da : Das Geschrei, der Lärm von ihm (ging) über (das bzw. den vom) Imhotep ». Sethe, *Untersuchungen* 2, 106 envisage les lectures  et  et donne sa préférence a la deuxième. Il propose *nfrj·t* ⟨-*r*⟩ (*l. c.*, note 6) *bis* ou *ḫrw·f r seine Stimme reicht bis*. L'absence de la terminaison -*j·t* et la forme du signe douteux (cf. p. 101) s'opposent à la première interprétation; le sens que Borchardt attribue à *ḫrw·f r* paraît préférable à celui envisagé par Sethe. Il s'agirait donc d'une comparaison destinée à souligner la célébrité de Rêhotep. Mais une semblable comparaison paraît bien surprenante. D'autre part, les titres attribués à Imhotep semblent l'assimiler aux aïeux de Khnemibrê. Aussi la

[1] Il est assez vraisemblable que Rêhotep ait atteint l'apogée de sa carrière avant Bakenkhonsou, cf. pour ce dernier Lefebvre, *id.*, 254 et pour le vizir, A. Weil, 96.



traduction de Sethe qui fait d'Imhotep et de Kanefer les ancêtres du chef des travaux ne doit-elle pas être complètement abandonnée.

(*r*) Sur cette mention d'Imhotep, voir Sethe, *id.*, 106-107. Le seul titre connu par d'autres monuments est , cf. R. Weill, *REA* 2 (1929), 102-105.

(*s*) Selon la traduction de Sethe, *l. c.*, Kanefer serait le père d'Imhotep. Comme cette indication n'est confirmée par aucun autre texte, on pourrait, en adoptant l'interprétation de *ḫrw·f r* de Borchardt, voir dans Kanefer le père de Rêhotep. Que cette parenté ne soit pas conforme à la réalité (cf. A. Weil, 96), ceci ne constitue pas, on l'a vu, une difficulté. Le nom *kꜣ-nfr* est connu au Nouvel Empire (Florence, Schiaparelli, 1584) et a même été porté par un vizir (A. Weil, 108).

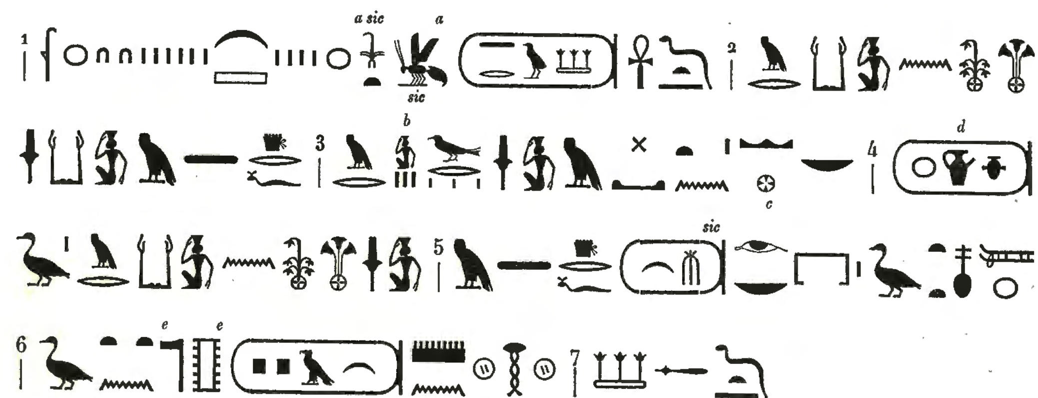
## 15. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Sept lignes : ligne 1 ⟶, lignes 2-7 .

Date : Quatrième mois (?) de la saison Shemou de l'année 26 de Darius Ier (496).

Bibliographie : *LD* 3, 283 *b*.
Brugsch, *Thesaurus*, 1237.
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 91, p. 67 et pl. 22.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :



*a-a*) Omis et rajouté au-dessus de la ligne; ces signes sont dirigés ←. *b*) Cf. p. 97 note (*o*). *c*) Sans doute déplacé : devait déterminer comme c'est le cas dans **16**, 2; **17**, 3; **18**, 3; **19**, 4. *d*) Le cartouche est surmonté de . *e-e*) Écriture défective de , cf. **18**, 8 et p. 95 note (*b*).

1 *Année 26, quatrième mois de la saison Shemou* (? a) *du roi de la Haute et de la Basse-Égypte Darius, qu'il vive éternellement.*

2 *Le chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord, le directeur des travaux dans la terre entière,* 3 *le chef des grands travaux* (?), *le directeur des travaux dans les carrières* (?) *de tout pays étranger* (b) 4 *Khnemibrê, fils du chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord, directeur des travaux* 5 *dans la terre entière* (c) *Ahmôse* (d); *né de la dame Satnefertoum,* 6 *fille du père divin de Memphis Pepaïéh* (? e); *qu'il demeure* (*bis!*), *qu'il subsiste* (*bis!*) 7 *pour l'éternité.*

(*a*) Cette traduction s'appuie sur l'exemple du texte **12** où le chiffre de mois est également écrit après la saison : . Borchardt, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung von Punkten der äg. Geschichte*, 96, lit *premier mois de la saison Shemou, jour quatre.* Le graffito **15** serait donc, selon Borchardt, antérieur au **12**. La titulature plus développée du premier rend cette datation peu vraisemblable.

(*b*) Dans les inscriptions **16**, 2; **17**, 3-4; **18**, 3-4; **19**, 4-5 ce titre est écrit . Il m'est inconnu par ailleurs, ainsi que le mot . Selon une suggestion de M. H. Grapow, ce dernier pourrait être un composé du verbe *briser* et de *montagne*. L'expression *šd dw* se rencontre avec le sens d'ouvrir un passage dans la montagne, cf. (Pap. magique de Leyde 345, Verso F 2, 1) ... *qui ouvrent la montagne pour que le Nil puisse venir;* voir aussi *Livre des Morts*, chap. 15, Naville, 2, 23, 3. Pour l'écriture abrégée de *šd*, notons la graphie (Pap. Hearst, 1, 12 et 15; Pap. Ebers, 91, 12). D'ailleurs dans les inscriptions de Khnemibrê le signe de la montagne est très cursif, de sorte que dans certains cas on peut hésiter entre et . La lecture est préférable en raison du trait qui suit. Si l'identité des étoffes et était prouvée, l'hypothèse de M. H. Grapow se trouverait confirmée. Pour le sens du mot voir Burchardt, *Ä Z* 49 (1911), 70 qui propose *Bergwerksstadt;* il doit en effet s'agir d'un nom générique de carrière ou d'établissement de carriers.



doit désigner sans doute les régions montagneuses et désertiques qui entourent la vallée du Nil et où se trouvait la plupart des carrières exploitées par les Égyptiens. Cependant le titre rare que nous étudions est porté par un architecte du roi perse. On serait donc tenté d'attribuer à *ḫ3š·t ḫ3š·wt nb·wt* un sens plus large, cf. p. 112 où le même problème se pose à propos d'un autre titre de Khnemibrê; voir aussi **1** B, 11 et **6**, 5.

(*c*) Ce titre n'est porté par le père de Khnemibrê que dans cette inscription et dans le texte **22**, 2-3.

(*d*) Id. **17**, 6; partout ailleurs *Ahmôse-sa-Néith;* ici l'élément final du nom est omis volontairement, comparer p. 44 note (*b*) et 102 note (*e*), ou par inadvertance, cf. à la ligne 1.

(*e*) Comparer aux noms propres composés du Moyen Empire *ppjj-šbk*, *ppjj-šth* (Ranke, *Äg. Personennamen*, 132). est surprenant; faut-il lire , cf. (*id.*, 288)? Dans le texte **18**, 8 le nom du grand-père maternel de Khnemibrê est *Psamtek;* semble être une erreur, car il ne justifie pas l'emploi du cartouche qui suppose la présence d'un nom royal[1]. Pour la même raison *Psamtek* doit être le vrai nom du personnage. — Sur son titre, cf. p. 95 note (*b*).

## 16. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Sept lignes ←.

Date : Troisième mois de la saison Akhet de l'année 27 de Darius Ier (495).

Bibliographie : Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. 4, n° 1.
*LD* 3, 283 *d.*
Brugsch, *Thesaurus*, 1237-1238.
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 193, p. 100 et pl. 30.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :



[1] *Pepi* seul devrait se trouver dans le cartouche.



*a*) Lire, cf. p. 101. *b*) Plutôt que. *c*) abusif. *d*) Texte interrompu par l'irrégularité du rocher.

1 *Année 27, troisième mois de la saison Akhet du roi de la Haute et de la Basse-Égypte Darius, qu'il vive éternellement.*

2 *Le chef des travaux dans les carrières (?) de montagne de tout pays étranger, le commandant des soldats, le commandant de la troupe,* 3 *le chef des grands travaux d'art, le directeur des travaux dans la terre entière,* 4 *le chef des travaux concernant tous les monuments de l'Égypte du Sud et du Nord* (a) *Khnemibrê, fils du* 5 *chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Ahmôse-sa-Néith, né de la dame* 6 *Satnefer-toum; qu'il demeure devant* (b) *Min, Horus et Isis,* 7 *Amon, Mout et Khonsou* (c) *pour l'éternité.*

(*a*) Ce titre est le développement de qui est absent de ce texte, tandis qu'on le trouve dans toutes les autres inscriptions de Khnemibrê (sauf **20**); occupe la place de aussitôt avant le nom propre (cf. n$^{os}$ **13** *b*, **14, 17, 18, 19, 21, 22**). On s'est contenté d'introduire *m mnw nb* à l'intérieur de l'ancien titre. A rapprocher de (Mariette, *Mon. div.*, 58) et de (Lefebvre, *Hist. des Grands Prêtres d'Amon*, 259, 266, 275).

(*b*) Gauthier, *Le personnel du dieu Min*, 79-80, a pris ce vœux pour un titre « en rapport étroit avec l'attitude ithyphallique de Min »; il l'a vu aussi dans les expressions parallèles des textes **11, 18, 19**.

(*c*) Plutôt que *Khonsou l'enfant*, cf. à ce sujet p. 96 note (*i*).

## 17. — STÈLE DU MUSÉE DE BERLIN N° 20120.

Sept lignes →. Acheté à Louxor. Matière : schiste noir. Hauteur 0 m. 51, largeur 0 m. 38.

Date : Troisième mois de la saison Akhet de l'année 27 de Darius I$^{er}$ (495).



Bibliographie : Burchardt, *Ä Z* 49 (1911), 69-71.

— ma copie :



*a-a*) Burchardt lit ce qui est moins vraisemblable. *b*) pour, cf. id. **14**, 5 et Burchardt. *c-c*) Écrit faute de place en petits caractères sous les signes *mn* et *ḥr*.

1 *Année 27, troisième mois de la saison Akhet du roi de la Haute et de la Basse-Égypte Darius,* 2 *qu'il vive éternellement, aimé de Min, Horus et d'Isis de Coptos.*

3 *Le chef des grands travaux d'art, le chef des travaux dans les carrières* (?) 4 *de montagne de tout pays étranger, le commandant des soldats, le commandant de la troupe, le directeur des travaux dans la terre* 5 *entière, le chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Khnemibrê,* 6 *fils du chef des travaux* (a) *Ahmôse* (b)*; qu'il demeure devant Min, Horus et Isis de Coptos.*

(*a*) Abréviation du titre régulièrement porté par le père de Khnemibrê.

(*b*) Id. **15**, 5, voir p. 107 note (*d*). La place manquant en bas de la stèle, le scribe a abrégé le nom et le titre d'Ahmôse-sa-Néith, a écrit *Isis de Coptos* sous la ligne et a omis.

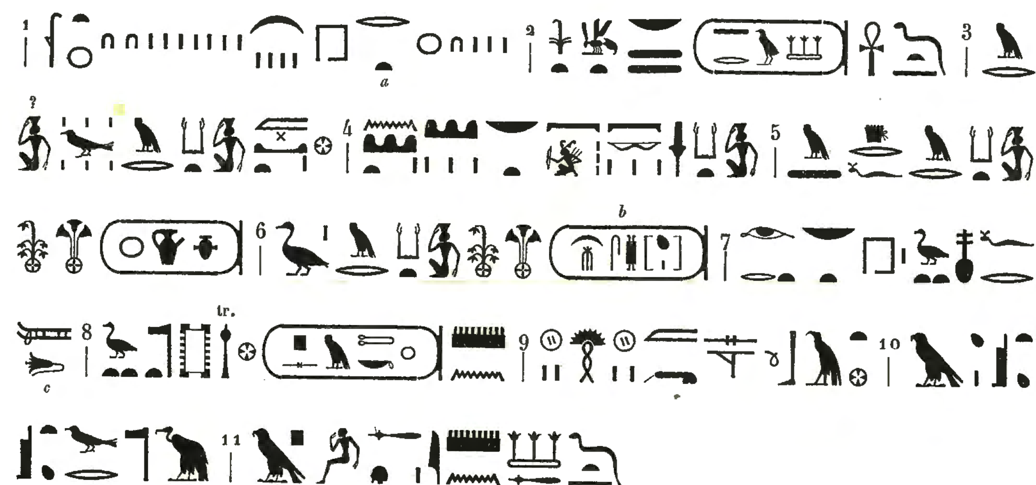
## 18. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Onze lignes →.

Date : Treizième jour du quatrième mois de la saison Peret de l'année 27 de Darius I$^{er}$ (495).

Bibliographie : *LD* 3, 283 *g*.
Lieblein, *Dictionnaire des Noms hiéroglyphiques*, n° 1215.
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 14, p. 39 et pl. 3.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :



*a*) Couyat-Montet : . *b*) Couyat-Montet : ; le manque de place s'oppose à cette lecture. *c*) Signe mal gravé.

1 *Année 27, quatrième mois de la saison Peret, jour 13,* 2 *du roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays Darius, qu'il vive éternellement.*
3 *Le chef des grands travaux (?), le chef des travaux dans les carrières (?)* 4 *de montagne de tout pays étranger, le commandant des soldats, le commandant de la troupe, le directeur des travaux* 5 *dans la terre entière, le chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Khnemibré,* 6 *fils du chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Ahmôse-[sa]-Néith,* 7 *né de la dame Satnefertoum,* 8 *fille du père divin de Memphis Psamtek* (a)*; qu'il demeure* 9 *(bis!), qu'il subsiste (bis!) devant Min de Coptos,* 10 *Harsiésis, Isis la grande, la mère du dieu,* 11 *et Harpocrate le grand, le premier né* (b) *d'Amon* (c)*, pour l'éternité.*

(*a*) Voir p. 107 note (*e*) et 95 note (*b*).
(*b*) Expression qui se trouve déjà dans les textes des Pyramides (, Pyr. §§ 793 *b*, 1012 *a*, 1259 *b*) et qui devient fréquente sous les Saïtes et surtout à l'époque ptolémaïque comme épithète des dieux enfants sous la forme X-*p;-ḫrd* ; *wr tp n* Y : X *l'enfant, le très grand, le premier né de* Y, voir par exemple *LD* 3, 287 *a*; *Urk.* 2, 58, 4; Chassinat, *Edfou* 1, 380. Tantôt ;, tantôt *wr* sont omis; comme dans notre texte le *n* de *tp n* ne figure pas dans l'inscription du Ouâdi Hammâmât n° 58 (Couyat-Montet).
(*c*) Nous avons ici Min, Horus et Isis des autres textes du Ouâdi Hammâmât, mais avec des épithètes développées; on leur a ajouté Harpocrate; les épithètes d'Isis sont identiques à celles de Néith, cf. **1** B, 7.



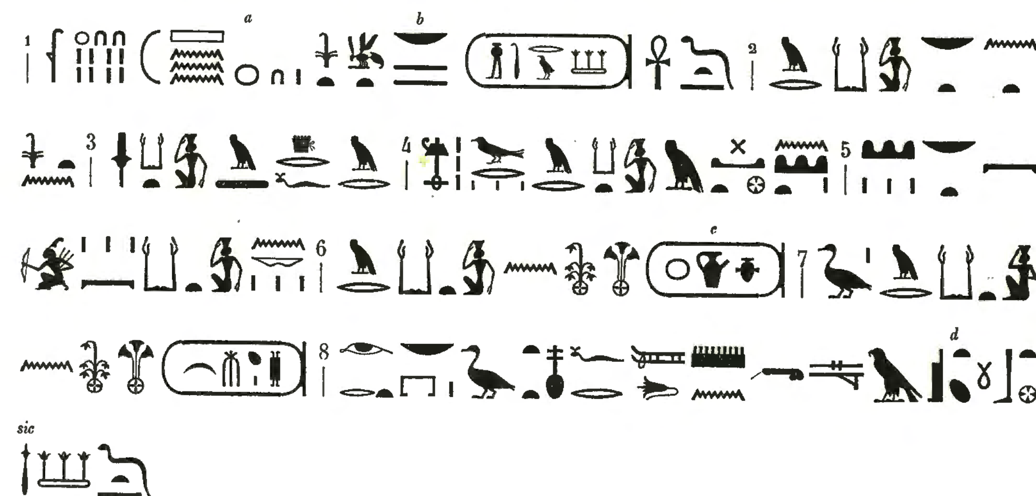
## 19. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Huit lignes : ligne 1 →, lignes 2-8 ↓.

Date : Onzième jour du premier mois de la saison Shemou de l'année 28 de Darius Ier (494).

Bibliographie : Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. 4, n° 2.
*LD* 3, 283 *c*.
Brugsch, *Thesaurus*, 1238.
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 134, p. 87 et pl. 32.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :



*a*) Une trace indistincte au-dessus de ; *LD* : . *b*) Omis et intercalé à sa place. *c*) Le cartouche est surmonté de . *d*) Écrit faute de place sous le pavoi de Min.

1 *Année 28, premier mois de la saison Shemou, jour 11, du roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays Darius* (a)*, qu'il vive éternellement.*

*² Le chef de tous les travaux du roi* (b), *³ le directeur des travaux dans la terre entière, le chef ⁴ des grands travaux d'art, le chef des travaux dans les carrières* (?) *de montagne ⁵ de tout pays étranger, le commandant des soldats, le commandant des travaux de la troupe* (c), *⁶ le chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Khnemibrê, ⁷ fils du chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Ahmôse-sa-Néith, ⁸ né de la dame Satnefertoum; qu'il demeure devant Min, Horus et Isis de Coptos pour l'éternité.*

(*a*) Sur cette graphie de *Darius*, cf. p. 161-163.

(*b*) Ce titre ne figure que deux fois dans les inscriptions de Khnemibrê, ici et dans le texte **20**. Il est fréquent sous l'Ancien Empire, cf. Murray, *Index*, 24, mais on peut se demander si sous la domination étrangère il n'a pas une signification plus large que sous les rois indigènes. *Nśw·t* désignant ici Darius, on pourrait supposer que Khnemibrê a dirigé les travaux de construction entrepris sur toute l'étendue de l'empire perse. On sait par ailleurs que des équipes d'ouvriers égyptiens ont pris une part active à la construction du palais de Darius Ier, cf. la Charte de Fondation du Palais (Scheil, *Mém. Miss. arch. de Perse* 21 (1929) et 24 (1933) et Kent, *Journ. American Or. Soc.* 53 (1933), 1-23)[1], à rapprocher de Diodore 1, 46. Il serait cependant dangereux d'affirmer que Khnemibrê ait travaillé hors d'Égypte : s'il en était ainsi, il l'aurait sans doute précisé par un titre spécial.

En se basant sur les inscriptions de Khnemibrê on peut essayer d'établir l'ordre hiérarchique des titres d'architecte à l'époque perse :

— seul titre porté par Khnemibrê dans le texte **11** (526).

— apparaît dans le texte **12** (496).

— apparaît dans le texte **19** (494); a peut-être un caractère temporaire (ne figure que dans deux textes).

---

[1] L'inscription distingue quatre travaux différents, chacun exécuté par des représentants de deux peuples. Les Égyptiens ont participé à trois, tandis que les Mèdes n'ont pris part qu'à deux, les Sardes, les Babyloniens et les Ioniens à un. Pour la grande influence de l'art égyptien sur l'architecture perse, voir Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité* 5, *passim* et surtout 513, 885-887; Dieulafoy, *L'Art antique de la Perse* 5, 198.



Ce classement n'est pas certain, le père de Khnemibrê portant d'une façon sporadique le deuxième de ces titres (**15, 22**).

(*c*) Peut-être une erreur du graveur qui a introduit le groupe , qui revient constamment dans le texte, à l'intérieur du titre .

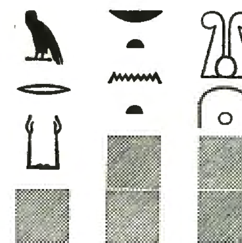
## 20. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Partie supérieure de trois lignes.

Date : l'unique titre de Khnemibrê qu'on lit dans ce texte est connu seulement par l'inscription **19**; il semble, d'autre part, ressortir du numérotage de Couyat-Montet (**19** = n° 134, **20** = n° 135) que ces deux graffiti voisinent sur le rocher. On peut donc admettre qu'ils sont sensiblement contemporains et dater le texte **20** aux environs de l'année 28 de Darius Ier (494).

Bibliographie : Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 135, p. 87.

— d'après Couyat-Montet :



si les lacunes ne sont pas plus grandes, on pourrait restituer :



*¹ Le chef de tous ² les travaux du* [*roi*] *³* [*Khnemib*]*rê.*

## 21. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Deux lignes.

Date : Quinzième jour du quatrième mois de la saison Peret de l'année 30 de Darius Ier (492).

Bibliographie : Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. 3.
*LD* 3, 283 *e*.
Golénischeff, *Résultats épigraphiques d'un voyage au Ouâdi Hammâmât* (*Annales de la Section orientale de la Soc. Arch. Impér. Russe*, 2 (1887), pl. 18, n° 1).
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 190, p. 97.

— d'après *LD* :

*a*) Couyat-Montet : ; Golénischeff : ⊙; Burton : . *b*) ○ pour , cf. **22**, 1 et p. 101; Couyat-Montet : . *c*) Golénischeff : ।।।।।।. *d*) *t* abusif, cf. id. **22**, 1 : . *e*) Ce trait est omis par Couyat-Montet.

1 *Année 30, quatrième mois de la saison Peret, jour 15 du roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays Darius, qu'il vive éternellement, aimé de tout dieu.*

2 *Le directeur des travaux dans la terre entière, le chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord* (a) *Khnemibrê, fils du chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Ahmôse-sa-Néith.*

(*a*) Noter la brièveté de la titulature; id. dans le texte **22**.

## 22. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Trois lignes ⟶.

Date : Quatrième mois de la saison Peret de l'année 30 de Darius Ier (492).

Bibliographie : *LD* 3, 283 *f*.
Brugsch, *Thesaurus*, 1238.
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 186, p. 96 et pl. 33.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :



*a*) ○ pour , cf. id. **21**, 1 et p. 101. *b*) Signes superflus ou peut-être mal placés, étant à rattacher à , cf. **11**, 12 et **18**, 7, et ☐ représentant le trait de qui figure dans tous les exemples de l'expression *nb·t pr* contenus dans les textes de Khnemibrê, cf. p. 89.

1 *Année 30, quatrième mois de la saison Peret du roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays Darius, qu'il vive éternellement, aimé de tout dieu.*

2 *Le directeur des travaux dans la terre entière, le chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Khnemibrê, fils du directeur des travaux* 3 *dans la terre entière* (a), *chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord Ahmôse-sa-Néith, né de la dame Satnefertoum.*

(*a*) Voir p. 107 note (*c*).

## 23. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Près d'un Min ithyphallique (⟵), trois lignes ↓ : lignes 1 et 2 accolées, ligne 3 sous la ligne 1.

Date : D'après le numérotage de Couyat-Montet, le texte **23** se trouverait près de l'inscription **15** (**23** = n° 90, **15** = n° 91) qui date de l'année 26 de Darius Ier (496). Cet indice à lui seul est insuffisant pour dater le texte **23**.

Bibliographie : *LD* 3, 275 *d*.
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 90, p. 67.

— d'après *LD* :

Les signes de la première ligne sont cursifs. Le cartouche est surmonté de . Couyat-Montet indiquent avec doute une lacune d'un cadrat à la fin de l'invocation; d'après Lepsius le texte serait complet.

¦ *Puisse Min de Coptos*, ¦ *dieu grand, donner la vie* ¦ ⟨*à*⟩ *Khnemibrê, le chef des travaux.*

Le texte **23** est une formule d'invocation qui se rencontre très fréquemment, cf. par exemple *Cat. gén.*, Daressy, *Statues de Divinités* 1, *passim* et **33**, **103**. Il semble qu'on ait là la forme *śdm·f* avec le sujet anticipé. Il est parfois repris après le verbe par un suffixe. Le *n* du datif, généralement omis [(1)], s'est conservé dans certains exemples : [hieroglyphs] (*id.*, n° 38378, p. 102). Comparer à la formule similaire en grec : Ἡρακλῆς ὀλ[ϐι]όϐιος (?) δοίη ζωὴν (*sic*) τοῖς ἐκ Τουπήων ἱερεῦσ[ι] (*Fouilles de Médamoud* (*1926*), *Inscriptions* par Drioton, n° 412, p. 72).

S'il y a une lacune à la fin du texte, restituer [hieroglyphs] ou [hieroglyphs]; sinon il s'agit d'une abréviation identique à celle de **17**, 6 [(2)].

---

(1) Selon Piehl, *ÄZ* 31 (1893), 86, [hieroglyphs] serait devenu un verbe causatif (cf. en copte ⲧⲁⲛϩⲟ) déjà à l'époque saïte, ce qui expliquerait cette omission.

(2) Au groupe de textes de Khnemibrê il faut ajouter une petite inscription du Ouâdi Hammâmât écrite à l'encre rouge. Elle est reproduite dans *LD Text* 5, 358. On ne peut lire que le nom du chef des travaux et le premier signe ([hieroglyph]) du nom de son père. [hieroglyphs] qui précèdent le cartouche d'Ahmôse-sa-Néith terminaient le titre *chef des travaux de l'Égypte du Sud et du Nord*. Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, 97, signalent ce texte et le déclarent «complètement illisible».



# V

## OUÂDI HAMMÂMÂT :

## INSCRIPTIONS DES FONCTIONNAIRES PERSES.

Sur les douze textes réunis dans cette section, dix appartiennent à deux fonctionnaires perses, voir à leur sujet p. 178-179. Le graffito **32**, dont l'auteur n'est pas nommé, peut en toute vraisemblance être attribué à l'un d'eux. Ces inscriptions se répartissent entre la fin du règne de Darius Ier et celui d'Artaxerxès Ier.

Le texte **35** qui se trouve sur la route de Coptos à Safaga ne fait pas partie de ce groupe et constitue un témoignage de la fréquentation d'une piste différente à travers le désert de l'Est (cf. p. 180).

### 24. — INSCRIPTION RUPESTRE.

La date et les épithètes du roi sont groupées autour du cartouche (|→); ci-dessous, je les ai placées dans l'ordre dans lequel on devait les lire. Sous ce groupe de signes, quatre lignes (ll. 2-5) →.

Date : Année 36 de Darius Ier (486).

Bibliographie : Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. 14, n° 3.
*LD* 3, 283 *h*.
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 146, p. 90 et pl. 34.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :

1 [hieroglyphs]

2 [hieroglyphs] 3 [hieroglyphs] 4 [hieroglyphs]

5 [hieroglyphs]

*a*) Le trait au-dessus du signe ⊖ se retrouve, plus ou moins développé, dans les textes suivants. Les inscriptions de l'époque éthiopienne et saïte en offrent de nombreux exemples, cf. Gauthier, *Livre des Rois* 4, 13, 14, 32, 33, 69, 72. En démotique un long trait au-dessus de la date est fréquent sous Darius Ier, cf. Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 254 note 1.
*b*) Lire ?

1 *Année 36* (a) *du dieu bon, seigneur du Double Pays Darius* (b), *doué de vie comme Ra, aimé de Min le grand, qui réside à Coptos.*

2 *Fait par* (c) *le saris de Perse* (d) 3 *Atiyawahy* (e), *fils* 4 *d'Artamès* (f), *né de la dame* 5 *Qandjou* (g).

(*a*) Dernière année du règne de Darius Ier; elle est également mentionnée dans les textes **28** et **30**.

(*b*) Sur cette graphie de *Darius*, cf. p. 161-163.

(*c*) Expression fréquente dans les dédicaces des statues (nombreux exemples dans *Cat. gén.*, Legrain, *Statues et Statuettes*, voir entre autres 3, 61 = n° 42225 et 3, 102 = n° 42250) et les signatures des textes (*RT* 13 (1890), pl. 4, 1; Lefebvre, *Inscr. concernant les grands prêtres d'Amon*, n° 18; pap. Sallier I, 3, 4); voir Bruyère-Kuentz, *Tombes thébaines*, 48-49, où Kuentz note le parallélisme entre et , d'où la traduction *fait par*. On peut hésiter ici entre la forme relative et le part. perf. pass. + *n* + sujet sémantique, Gardiner, *Gramm.*, §§ 361, 379, 3 et 387, 3.

(*d*) Id. **29**, 4, var. *srs n prs* (**27**, 3 et **28**, 4), *srst n prs* (**25**, 4; **26**, 3; **30**, 3); titre probablement emprunté à l'araméen [1] et composé avec le mot סריס, סריסא (Brugsch, *Gesch. Aeg.*, 757) dont l'étymologie est incertaine [2]. Si à l'origine il servait à désigner les eunuques, les fonctions remplies par ceux-ci lui ont fait acquérir la valeur d'un titre ou d'une dignité, cf. Gen. 37, 36; 39, 1; 40, 2, 7; Jer. 34, 19 (LXX = *δυνάστης*, voir Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, n. B., Suppl. 3, 450 et Gesenius, *Hdwbch.* [17], 553). C'est dans ce sens que le

[1] L'araméen était la langue administrative de l'Empire perse. En vieux-perse le mot *srs* est inconnu.

[2] Gesenius, *Thesaurus*, 973 : שַׁרְשׁ־סָרִם; Růžička, *Beiträge z. Assyr.* 6, fasc. 4 (1909), 12 : רסם; Zimmern, *ZDMG* 53 (1899), 116 note 2 : assyr. *ša-rēši* (cf. Muss-Arnolt, *Assyr.-Engl.-Deutsch.-Hdwbch.* 2, 1120 : *ša-riš šarri, der Eunuch (?) des Königs*). Voir Gesenius, *Hdwbch.* [17], 552-553. Il se pourrait que ce mot ne soit pas d'origine sémitique.



mot *srs* doit être pris dans les inscriptions du Ouâdi Hammâmât, voir p. 126 une confirmation possible de cette interprétation. Le texte **36** contient peut-être un autre exemple de titre araméen transcrit en égyptien cf. p. 133-135.

(*e*) *Itwhj*; même graphie dans **26**, 5; **29**, 5; var. (**25**, 5; **30**, 4), (**28**, 5), (**27**, 4) - *ꜣtwhj, ꜣtjwhj*; nom propre perse rapproché par Justi, *Iran. Namenbuch*, 4-5, de Ἀδεύης (Eschyle, *Perses*, 312) [1]. L'étymologie que propose Justi, *adaviš*, doit être écartée, comme ne rendant pas compte du *h* de l'égyptien et supposant la chute du -*š* [2]. M. E. Benveniste propose avec beaucoup plus de vraisemblance l'étymologie **aθiyavahu-*, cf. pour le préfixe le nom propre perse *Aθiyābaušna-* et pour le second élément le nom propre avestique *Aipi-vaṅhu* = *Apivahu-*. Ce second élément pourrait aussi être le comparatif de *vahu-*, *vahya-* qui expliquerait le *j* final.

(*f*) *Irtms*; le même nom se trouve également écrit (**29**, 6; **31**, 5; **33**, 7), (**34**, 4) - *ꜣrtms*; en grec Ἀρτάμης (par exemple Eschyle, *Perses*, 318; cf. Keiper, *Die Perser des Aeschylos*, 71-72; Justi, *Iran. Namenbuch*, 37); vieux-perse *artama*<*artatama*. Ce dernier nom est connu chez les Mitanni (Ebeling-Meissner, *Reallexikon der Assyriologie* 1, 159) et Spiegelberg, *Zeitschr. f. Assyr.* 6 (1891), 166, a cru le reconnaître sur une tablette hiératique de la XVIIIe dynastie, mais sa lecture n'a pas été adoptée, cf. Peet, dans Casson, *Essays in Aegean Archaeology presented to Sir A. Evans*, 90-99. Cependant *artama* n'explique pas la forme avec un *s* final des inscriptions du Ouâdi Hammâmât.

(*g*) *Ḳndw*, nom propre féminin écrit dans **33**, 8 et dans **31**, 5; vieux-perse **ganja-*, moyen iranien *ganj* (Justi, *Iran. Namenbuch*, 161). Le *w* final pourrait correspondre à *ba(ra)*, comparer Burchardt, *Altkan. Fremdw. u. Eigennam.* 1, 13.

[1] Nom d'un Perse d'Égypte tué à Salamis. En supposant même que ce personnage ne soit pas imaginaire (cf. Keiper, *Die Perser des Aeschylos als Quelle für altpersische Altertumskunde*, 56-58 et 63-64), on ne peut pas l'identifier à Atiyawahy, celui-ci vivant encore un an avant la représentation des «Perses» (472), cf. le texte **30** qui est le dernier à mentionner ce fonctionnaire (473).

[2] Le *š* final qu'on omet dans la transcription égyptienne des noms géographiques perses, subsiste dans celle des noms propres, cf. Burchardt, *Altkan. Fremdw. u. Eigennam.* 1, 57.

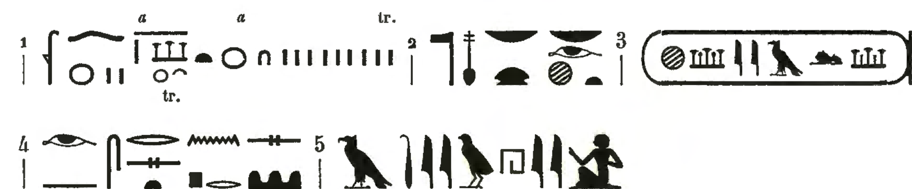
## 25. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Cinq lignes : ligne 1 ⟵ lignes 2-5 ↓.

Date : dix-neuvième jour du premier mois de la saison Akhet de l'année 2 de Xerxès (484).

Bibliographie : *LD* 3, 283 *n*.
Golénischeff, *Résultats épigraphiques d'un voyage au Ouâdi Hammâmât* (*Annales de la Section orientale de la Soc. Arch. Impér. Russe*, 2 (1887), pl. 18, n° 3).
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 50, p. 52 et pl. 6.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :



*a-a*) *LD* : ; Couyat-Montet : ; même lecture dans Golénischeff, qui omet seulement le signe du mois.

1 *An 2, premier mois de la saison Akhet, jour 19* (a) 2 *du dieu bon, maître des couronnes, seigneur accomplissant les rites* 3 *Xerxès* (b).
4 *Fait par le* saris *de Perse* 5 *Atiyawahy*.

(*a*) Seule inscription de ce groupe de textes indiquant mois et jour. Couyat-Montet, *id.*, 123, traduisent «jour 9».
(*b*) Sur cette graphie de *Xerxès* cf. p. 163.

## 26. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Cinq lignes ↓.

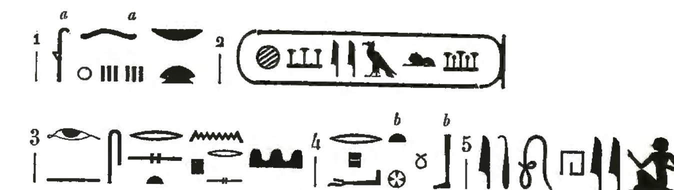
Date : An 6 de Xerxès (480).

Bibliographie : *LD* 3, 283 *l*.
Golénischeff, *Résultats épigraphiques d'un voyage au Ouâdi Hammâmât* (*Annales de la Section orientale de la Soc. Arch. Impér. Russe*, 2 (1887), pl. 18, n° 2).



Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 266, p. 118. — Copie des précédents.

— d'après Golénischeff :



*a-a*) *LD* : ; Couyat-Montet changent l'ordre des signes : . *b-b*) Id. dans **30**, 3.

1 *An 6* (a) *du maître des couronnes* 2 *Xerxès*.
3 *Fait par le* saris *de Perse*, 4 *gouverneur de Coptos* (b) 5 *Atiyawahy*.

(*a*) Couyat-Montet, *id.*, 123, traduisent «an 1er».
(*b*) Id., **30**, 3; l'indication du nom de lieu montre qu'il ne s'agit pas d'un titre honorifique, mais d'une désignation de fonction réelle. Le devait dépendre du *frataraka* (פרתרך, Cowley, *Aramaic Pap.*, XXIX et nos 20, 4; 27, 4; 30, 5; 31, 5) qui gouvernait la Province du Sud, cette dernière englobant la région de Coptos (Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 143 note 2).

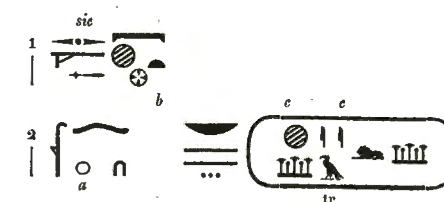
## 27. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Cinq lignes accompagnant une représentation de Min sur un siège portatif (voir Couyat-Montet cités dans la Bibliographie) : ligne 1 (↓) à droite de Min, lignes 2 (↓) 3, 4, 5 (⟵) à gauche de la scène.

Date : An 10 de Xerxès (476).

Bibliographie : *LD* 3, 283 *k* et *Text* 5, 357.
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 106, p. 74 et pl. 27.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :



[hieroglyphic text, lines 3–5]

*a*) Ressemble à ⲙ. *b*) Cassure dans le rocher. *c–c*) Sur l'original : [hieroglyphs]; comme le prouvent les autres exemples de ce nom, il faut lire [hieroglyphs] et non [hieroglyphs] (Couyat-Montet).

1 *Min le grand, qui est sur* ⟨*son*⟩ *reposoir* (a).
2 *An 10 du seigneur du Double Pays Xerxès.*
3 *Fait par le* saris *de Perse* 4 *Atiyawahy* 5 *et Ariyawrata* (b).

(*a*) [hieroglyphs] est une abréviation de [hieroglyphs] *ḫtj·w;* voir sur le reposoir de Min Gauthier, *Kêmi* 2 (1929), 41-82. Dans le texte **28** la même épithète est écrite [hieroglyphs].

(*b*) *ꜣrjwrt;* plus loin le même nom est écrit [hieroglyphs] (**34**, 3), [hieroglyphs] (**33**, 6) [hieroglyphs] (**31**, 4); vieux-perse **ariyavraθa* (?), araméen ארריורת (Justi, *Iran. Namenbuch*, 23), grec Ἀριαράθης. — Comme le prouvent les textes **31**, **33**, **34**, Ariyawrata est le frère d'Atiyawahy, voir p. 178.

## 28. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Six lignes [↓].

Date : An 12 de Xerxès (474).

Bibliographie : Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. 8, n° 1.
*LD* 3, 283 *m.*
Golénischeff, *Résultats épigraphiques d'un voyage au Ouâdi Hammâmât* (*Annales de la Section orientale de la Soc. Arch. Impér. Russe*, 2 (1887), pl. 18, n° 4).
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 164, p. 93-94 et pl. 35.
Voir aussi Brugsch, *Gesch. Aeg.*, 757-758; Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, 220-221.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :

[hieroglyphic text, lines 1–3]



[hieroglyphic text, lines 4–6, with notes ? a, b, *sic*]

*a*) Les signes dans le cartouche sont en partie effacés; la lecture [hieroglyphs] proposée par Golénischeff paraît vraisemblable, cf. même graphie dans **29** qui date de l'année 12 de Xerxès comme **28**; *LD* : [hieroglyphs] (?), Couyat-Montet — rien. *b*) Lire [hieroglyphs], cf. **27**, 1; Brugsch : [hieroglyph].

1 *An 6 du seigneur du Double Pays Cambyse* (a), 2 *an 36 du seigneur du Double Pays Darius* (b), 3 *an 12 du seigneur du Double Pays Xerxès.*
4 *Fait par le* saris *de Perse* 5 *Atiyawahy;* 6 *qu'il demeure devant Min qui est sur* ⟨*son*⟩ *reposoir.*

(*a*) Voir sur cette graphie de *Cambyse* p. 161; l'an 6 (524) est la date du texte **3**.

(*b*) Atiyawahy rappelle probablement ses visites précédentes dont la deuxième nous est déjà connue (**24**, 1; mentionnée également dans **30**, 1). Si lors de sa première expédition sous Cambyse le fonctionnaire avait quelque 20 ans, en l'an 12 de Xerxès il devait être âgé de 70 ans environ. — Brugsch et Wiedemann ont pensé que ce texte donnait la durée de vie d'Atiyawahy : 6 ans sous Cambyse, tout le règne de Darius Ier (36 ans) et 12 ans sous Xerxès; ils ont interprété de la même façon d'autres inscriptions de ce groupe. Comme le montre le texte **25**, il s'agit bien des dates et non des totaux d'années.

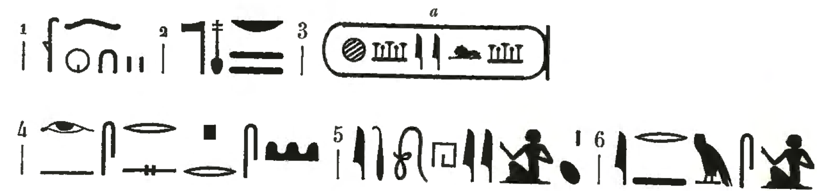
## 29. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Six lignes : lignes 1-2 [→], ligne 3 [↓], lignes 4-6 [→].

Date : An 12 de Xerxès (474).

Bibliographie : Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. 14, n° 2.
Wilkinson, *JEA* 2 (1915), 145.
*LD* 3, 283 *o.*
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 148, p. 91 et pl. 34.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :



*a*) 𓏭 est gravé au-dessus du dos de 𓃩.

[1] *An 12* [2] *du dieu bon, seigneur du Double Pays* [3] *Xerxès.*
[4] *Fait par le* saris *de Perse* [5] *Atiyawahy, fils* [6] *d'Artamès.*

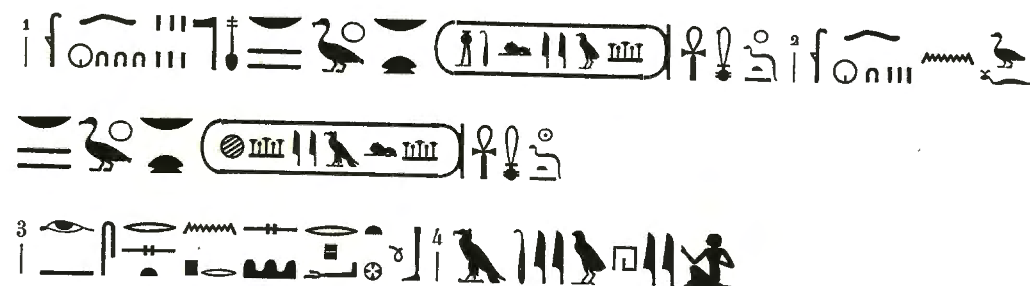
## 30. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Quatre lignes ↓.

Date : An 13 de Xerxès (473).

Bibliographie : *LD* 3, 283 *i*.
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 13, p. 39 et pl. 3.
Voir aussi Brugsch, *Gesch. Aeg.*, 758.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :



[1] *An 36 du dieu bon, seigneur du Double Pays, fils de Ra, maître des couronnes Darius* (a), *qu'il vive comme Ra éternellement.*
[2] *An 13 de son fils, seigneur du Double Pays, fils de Ra, maître des couronnes Xerxès* (b), *qu'il vive comme Ra éternellement.*
[3] *Fait par le* saris *de Perse, gouverneur de Coptos* [4] *Atiyawahy.*

(*a*) Cf. p. 123.
(*b*) C'est la dernière date connue pour Atiyawahy.



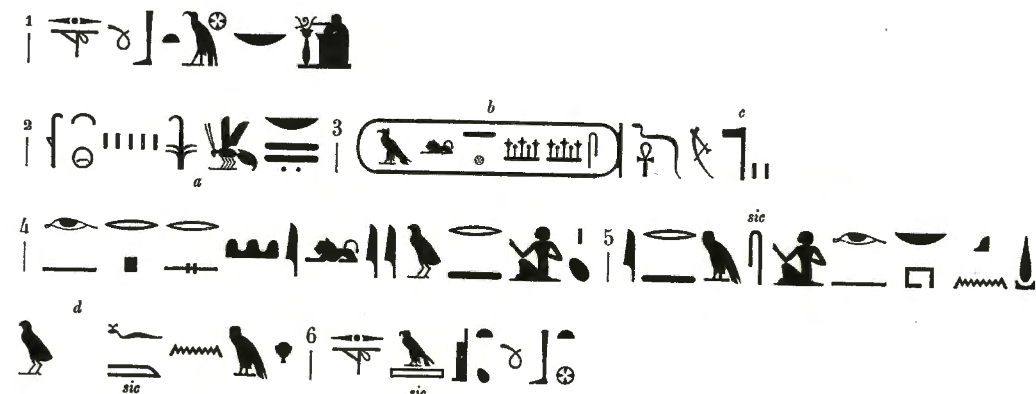
## 31. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Le texte entoure l'image de Min debout (→) devant un autel. Six lignes : ligne 1 ↓ devant le dieu, ligne 2 → au-dessus de la scène, ligne 3 ↓ à droite de l'autel, lignes 4-5 → sous la scène, ligne 6 ↓ derrière le dieu[(1)].

Date : An 5 d'Artaxerxès Ier (461).

Bibliographie : Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. 8, n° 3.
*LD* 3, 283 *q*.
Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 144, p. 89 et pl. 34.
Voir aussi Wilkinson, *JEA* 2 (1915), 145.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :



*a*) Les deux 𓏏 semblent être omis, à moins que le point qui se trouve entre 𓋹 et 𓆣 ne soit un *t*. *b*) Le cartouche est surmonté de 𓇓. *c*) *nṯr-w*, id. **33**, 5; la partie inférieure de la barre de 𓊹 remplace probablement le premier trait du pluriel. *d*) Laissé en blanc.

[1] *Min de Coptos, seigneur de la chapelle* Sehent (a).
[2] *An 5 du roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays* [3] *Artaxerxès* (b), *qu'il vive éternellement, aimé des dieux.*

---

(1) D'après sa position près du dieu, la ligne 6 semble se rapporter à la représentation, mais la mention d'Isis empêche de la rattacher à la scène. En réalité le titre du tableau est donné à la ligne 1 et la ligne 6 est à lire après la ligne 5, cf. **28**, 6. Pour la disposition de l'ensemble, voir le texte **33**.

[4] *Fait par* (?) (c) *de Perse Ariyawrata, fils* [5] *d'Artamès, né de la dame Qandjou; qu'il demeure* (d) *devant* [6] *Min, Horus et Isis de Coptos.*

(*a*) Voir sur la chapelle GAUTHIER, *Les fêtes du dieu Min*, 142-150.
(*b*) Cf. sur cette graphie d'*Artaxerxès* p. 163.
(*c*) Id. **33**, 6; dans le texte **34**, 3 Ariyawrata porte le titre qui doit être mis en parallèle avec . Il est peu probable que soit une erreur pour . Il s'agirait plutôt d'un titre composé avec , cf. , , ou avec écrit souvent dès la 22e dynastie (voir la liste d'exemples dressée par KUENTZ, *BIFAO* 34 (1934), 154-157); il n'est pas étonnant que dans les deux cas (**31**, 4; **33**, 6) on trouve la graphie phonétique de , puisque *r prs* était un titre nouveau pour lequel le souvenir visuel de l'écriture ne pouvait pas influencer le graveur. Il se peut que *r prs* et *ḥrj prs* soient des traductions du titre araméen *saris de Perse* que l'on connaît pour Atiyawahy (cf. p. 118) et que son frère Ariyawrata aurait dans ce cas également porté. Noter dans ce sens le caractère plus égyptianisé des inscriptions de ce dernier (cf. p. 178) et l'existence des deux formes (*r prs* et *ḥrj prs*) qui, si elle n'indique pas un changement de fonction, pourrait s'expliquer par l'hésitation dans le choix de l'équivalent égyptien de *saris*. Voir aussi le texte **36** (p. 133) qui contient peut-être un autre exemple de traduction d'un titre araméen en égyptien. Cependant le titre araméen et le titre égyptien sont employés pour deux personnages différents, ce qui rend notre rapprochement incertain.
(*d*) Lire ⟨*iw·*⟩*f mn*, cf. id. **33**, 8 et **34**, 4. Remarquer l'omission de *iw*>ϵ qui est fréquente dans les noms propres du type *Ḏd*+nom divin+*iw·f ꜥnḫ*; sur l'écriture alphabétique de voir POSENER, *Ann. Serv.* 34 (1934), 141.

## 32. — INSCRIPTION RUPESTRE.

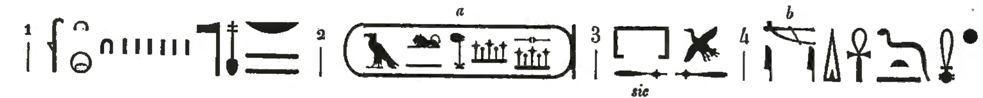
Près de la précédente. Quatre lignes : ligne 1 →, ligne 2 ↓, lignes 3-4 →.
Ce texte est vraisemblablement d'Ariyawrata; l'omission de sa signature doit sans doute s'expliquer par le voisinage de l'inscription **31** où le dédicant est nommé.

DATE : An 16 d'Artaxerxès Ier (450).



BIBLIOGRAPHIE : BURTON, *Excerpta hieroglyphica*, pl. 8, n° 3.
WILKINSON, *JEA* 2 (1915), 145.
*LD* 3, 283 *p*.
COUYAT-MONTET, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 145, p. 89-90 et pl. 34.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :



*a*) Le cartouche est surmonté de . *b*) Visiblement rajouté devant qui devait commencer la ligne.

[1] *An 16 du dieu bon, seigneur du Double Pays* [2] *Artaxerxès,* [3] *le Grand Roi* (a), [4] *aimé* (*de Min?*) (b), *doué de vie éternellement comme Ra.*

(*a*) Traduction du vieux-perse, cf. p. 59 note (*e*).
(*b*) Le texte ne dit pas de quel dieu Artaxerxès était aimé. se rapporte peut-être à Min figuré à côté (**31**) ou à Min, Horus et Isis de Coptos nommés dans l'inscription **31**, 6.

## 33. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Disposition semblable à celle du texte **31**. Sous le signe du ciel huit lignes entourant la représentation du faucon sur son perchoir : ligne 1 ↓ devant le dieu, ligne 2 → au-dessus de la scène, lignes 3-4 ↓ à droite et ligne 5 ↓ à gauche du dieu, lignes 6, 7, 8 → sous la scène.

DATE : An 16 et an 17 d'Artaxerxès Ier (450-449), voir plus bas.

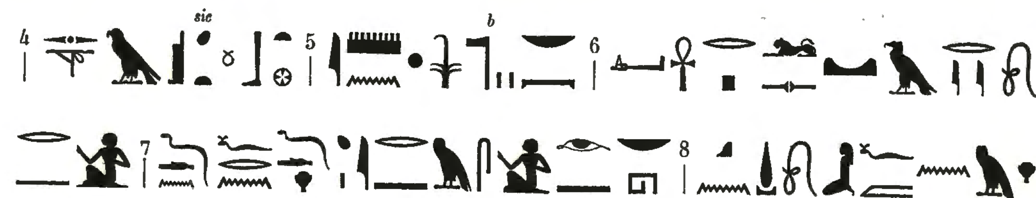
BIBLIOGRAPHIE : COUYAT-MONTET, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 72, p. 61-62 et pl. 17.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :









*a*) Lecture incertaine. *b*) *ntr·w*, cf. id. **31**, 3.

1 (*Horus*) *le grand, fils d'Isis* (a).

2 *An 16 du dieu bon, seigneur du Double Pays,* — *et an 17* (b) — 3 *Artaxerxès, doué de vie éternellement comme Ra.*

4 *Min, Horus et Isis de Coptos* (c), 5 *Amonrasonter, seigneur du ciel,* 6 *puissent-⟨ils⟩ donner la vie ⟨à⟩* (d) (?) *de Perse Ariyawrata,* 7 *surnommé Djého* (e), *fils d'Artamès, né de la dame* 8 *Qandjou; qu'il demeure devant* (*Min, Horus et Isis de Coptos et Amonrasonter, seigneur du ciel*) (f).

(*a*) L'image du faucon est à lire avec la ligne 1 qui se trouve devant le dieu, cf. (Couyat-Montet, *id.*, n° 68, p. 60 et pl. 27; voir aussi *id.*, n° 88, p. 66 et pl. 21).

(*b*) Dates de deux visites au Ouâdi Hammâmât ou peut-être de deux passages par la vallée, l'un à l'aller l'autre au retour d'un voyage. La comparaison avec le texte **31** montre que la mention de l'an 17 a été rajoutée à l'inscription; ceci explique la position des titres royaux après la première date. L'an 16 d'Artaxerxès Ier se lit également dans le texte **32.**

(*c*) La mention d'Isis empêche de rattacher cette ligne à l'image du faucon qui se trouve à côté, cf. **31**, 6 et p. 125 note 1.

(*d*) Même formule qu'au texte **23**; voir le commentaire qui accompagne ce dernier.

(*e*) Nom égyptien fréquent à la Basse Époque; aram. חוצ, grec Τεώς, Ταχώς; cf. p. 178.

(*f*) Les noms des divinités (ll. 4, 5) sont à lire devant le vœu et une deuxième fois à la fin, cf. **31.** Les deux vœux ( et ) doivent également s'adresser à l'image du faucon.



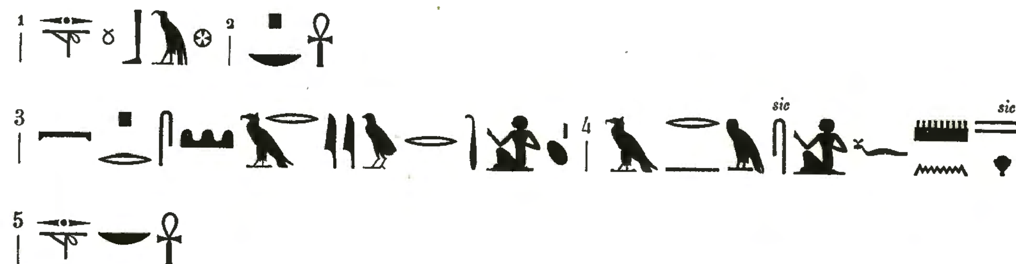
## 34. — INSCRIPTION RUPESTRE.

Un roi (←) faisant l'offrande de deux vases à Min (→); entre eux, deux vases sur un autel; derrière le dieu, l'édifice *šḫn·t* (cf. p. 126). Cinq lignes : lignes 1-2 devant le dieu, au-dessus de l'autel; lignes 3-5 derrière la chapelle.

Date : Règne d'Artaxerxès Ier comme tous les autres textes d'Ariyawrata (dans **27** qui date de l'an 10 de Xerxès il est nommé à la suite de son frère Atiyawahy).

Bibliographie : Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 95, p. 69-70 et pl. 21.

— d'après la photographie de Couyat-Montet :



1 *Min de Coptos,* 2 *le Maître de la vie.*

3 *Le chef perse* (a) *Ariyawrata, fils* 4 *d'Artamès; qu'il demeure devant* 5 *Min, le Maître de la vie* (b).

(*a*) Litt. : *supérieur de Perse;* voir la discussion à la page 126.

(*b*) L'épithète de Min est écrite avec l'article *pꜣ* à la ligne 2 et sans l'article à la ligne 5. *pꜣ* est également omis dans le nom propre *pꜣ-iw-n-Ḥr* (**7**, 2), cf. p. 44.

## 35. — GRAFFITO.

Près d'un village en ruines, à 8 kilomètres du terminus de la voie ferrée de la Compagnie des Phosphates, qui se trouve à 1 heure 30 de marche du Bir Wassif.

Bibliographie : Bisson de la Roque, *Bull. Soc. Sultanieh de Géographie*, 11 (1922), 133.



*Darius.*

Voir p. 161-162 et 180.

Notons que Ad. Reinach, *Rapports sur les fouilles de Koptos*, 44, signale un cartouche de Xerxès au Bir Wassif, mais ne le publie pas.



# VI

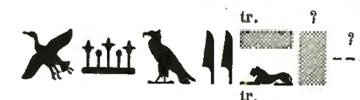
## 36. — FRAGMENT D'INSCRIPTION QUADRILINGUE.

(Pl. XVI.)

Fragment de grès mesurant 0 m. 11 de hauteur, 0 m. 13 de largeur et 0 m. 027 d'épaisseur. Sans doute angle inférieur droit d'une stèle (?) arrondi par l'usure. En haut et à gauche la pierre est cassée. A l'angle inférieur gauche manque un éclat superficiel. Ce fragment appartient à M. Noël Aimé-Giron, consul de France à Port-Saïd, qui l'a acquis chez un antiquaire du Caire[1].

Date : Elle est sans doute fournie par le nom de Xerxès (485-464). Mais il est douteux que le chiffre *12* écrit en cunéiformes donne l'année du règne.

L'interprétation de ce texte est rendue malaisée par la disposition irrégulière des signes qui peuvent être combinés de différentes façons[2]. Son état fragmentaire ne fait qu'augmenter les difficultés. Les seuls éléments certains sont le cartouche royal et, au-dessus de lui, le groupe de signes enfermé dans un rectangle (⟶) :



Le [hiéroglyphe] dont on ne voit que le bout du mufle et les pattes de devant paraît certain. Au-dessus de lui on aperçoit l'extrémité d'un signe horizontal; [hiéroglyphe] et — (*t*) sont également possibles. Le mot serait donc à lire *pšj$\frac{t}{s}$r.?*. La lacune finale qui a fait disparaître le déterminatif, s'il y en avait un, empêche de préciser la catégorie à laquelle ce mot appartient et rend toute explication

[1] M. Noël Aimé-Giron a eu l'amabilité de me signaler ce fragment, m'autorisa à l'étudier et à le publier. Je le prie de recevoir ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

[2] A première vue on pourrait même se demander s'il y a lieu de chercher une signification quelconque à ce texte et s'il n'est pas, du moins en partie, un exercice de gravure de signes isolés. Le développement qui suit semble montrer qu'on peut tirer un sens de ces éléments disparates.

conjecturale. Il s'agit visiblement d'une transcription d'une langue étrangère et l'on serait tenté d'y voir un nom propre.

Selon M. E. Benveniste, le rapprochement avec *pəšōtanū-* (Justi, *Iran. Namenbuch*, 251), que j'avais d'abord envisagé, doit être écarté, car à l'époque achéménide ce nom se prononçait *prtōtanū-*. D'après lui, il s'agirait plutôt de **pišyauθna-*, nom propre perse attesté en transcription grecque au v^e^ siècle [1] et qui représente une haplographie de av. *piši·šyaoθna-*. Cette équivalence n'est pas certaine en raison du doute qui subsiste sur la lecture de l'avant-dernier signe (*t* ou *s*), de la difficulté que soulève la transcription de *n* par *r* et de la présence possible d'autres signes à la fin du nom.

Pour isoler les mots qui se trouvent à droite et en bas de celui-ci, il faut éliminer les signes-mots , , ,  et . Il reste un groupe d'hiéroglyphes dont la partie la plus proche du bord du fragment est



*ḥmṯrš(?)*

Ces signes sont bien alignés en une colonne, sauf  qui s'écarte vers la droite. Aussi hésite-t-on à lire ce signe avec les autres. Comme on ne voit actuellement aucune trace au voisinage de  et comme ce signe, isolé, serait incompréhensible, il faut essayer de l'expliquer en liaison avec les suivants. Le ou les mots qu'on obtient ainsi paraissent être étrangers. Si *ḥ* en fait partie, on ne peut pas leur chercher une étymologie en vieux-perse, car  ne s'emploie jamais dans la transcription des mots de cette origine (χ est rendu par  et *h* par ). La présence de ce signe milite plutôt en faveur d'une langue sémitique où ח₁ (ح) est régulièrement rendu par  [2].

Les trois premiers signes, *ḥmṯ*, se retrouvent dans un nom propre de la XVIII^e^ dynastie,  [3] *ḥmṯ*, dont la graphie syllabique trahit l'origine

[1] Πισσούθνης, satrape de Lydie entre 450 et 415, cf. Keil in Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, nouv. éd., 26 (1927), 2175-2176.

[2] L'emploi de  dans les transcriptions du cananéen est courant, cf. Burchardt, *Altkan. Fremdw. u. Eigennam.* 1, §§ 93-98; voir aussi Steindorff, *Ä Z* 38 (1900), 18.

[3] Florence, Schiaparelli, n° 1581.



étrangère. Ce rapprochement indique la coupure *ḥmṯ rš*. Le deuxième élément,  ne peut être que ר(א)ש connu dans les transcriptions égyptiennes sous les formes  (pap. Anastasi I 21, 5),  (*LD* 3, 229, 4) et ,  (dans le nom géographique ר‍ש-קדש, cf. Gauthier, *Dict. géogr.* 3, 131-132).

A droite de  se trouvent deux signes, , disposés et isolés par *ḥmṯ rš* du reste de l'inscription. Le voisinage des mots étrangers avec une expression égyptienne et l'emploi dans les deux comme second élément de *rš* et de , dont la synonymie dans les titres הַכֹּהֵן רֹאשׁ *grand prêtre* et  *chef suprême* (litt. : *bouche supérieure*) est frappante, nous incitent à faire un rapprochement entre *ḥmṯ rš* et . Nous croirons volontiers que  est une transcription de חמס ר(א)ש* qui serait le titre araméen d'un fonctionnaire de l'administration achéménide et que  en est la traduction égyptienne. Les inscriptions du Ouâdi Hammâmât (**24-30**) nous ont déjà fait connaître le titre araméen סריס transcrit en hiéroglyphes (cf. p. 118); ils en contiennent peut-être la traduction en égyptien (cf. **31, 33, 34** et p. 126). L'exemple de *ḥmṯ rš* =  ne serait donc pas isolé [1].

Si on accepte cette hypothèse,  serait à lire *sḫm* et non *ḫrp* :  *être puissant* a un sens plus proche de חמס *traiter avec violence* que  *diriger*. La transcription de חמס par  est correcte [2]. La seule difficulté réside dans la consonne initiale. Au Nouvel Empire les scribes égyptiens distinguaient soigneusement les deux sons que cachait la lettre ח et rendaient ח₁ (ح) par  et ח₂ (خ) par  [3]. Or les inscriptions de Ramsès III à Medinet Habou contiennent

[1] Ajoutons encore la version hiéroglyphique des stèles du Canal (**8** et **9**) qui contient la traduction égyptienne de la titulature royale perse (cf. p. 59-60) et sans doute celle de l'acte de foi en Ahouramazda (cf. p. 76).

[2] La règle d'après laquelle  sans complément phonétique vaut dans les transcriptions *t(d)* (Burchardt, *Altkan. Fremdw. u. Eigennam.* 1, § 138) n'est applicable qu'au Nouvel Empire. A l'époque perse l'écriture syllabique est très simplifiée et , tout en gardant sa valeur *t(d)*, s'emploie pour ז  = כנבוזי, *Cambyse*, cf. p. 161), rendu antérieurement par . D'ailleurs déjà à l'époque éthiopienne on trouve  = סְלָלָה *mur* (Burchardt, *l. c.*) où  = ס comme dans notre texte.

[3] Burchardt, *id.* 1, §§ 98 et 102.

le substantif [1] qui a été rapproché de חָמָס : le son initial de ce mot serait donc ḥ₂. Cette observation ne rend pas notre identification impossible. חמס = indiquerait simplement qu'à l'époque achéménide ḥ₁ et ḥ₂ étaient déjà confondus en araméen. Cependant cette confusion n'expliquerait pas l'existence sous la XVIIIe dynastie du nom propre signalé plus haut et qui doit sans doute être rattaché à la même racine[2]. D'après ce nom propre, l'initiale de חמס serait dès le Nouvel Empire ḥ₁, ce qui permettrait de reprendre à nouveau le rapprochement de חמס avec l'assyrien *emêsu* ou l'arabe خمس[3] et obligerait à chercher une étymologie différente pour *sic*[4].

Entre la colonne formée par *ḥmt rš* et le cartouche de Xerxès se trouvent les signes

Il n'est pas certain que la cassure devant ait fait disparaître un signe; elle pouvait être antérieure à l'inscription ou aurait pu se produire pendant la gravure. La position de nettement au-dessous du trou donne l'impression qu'on a voulu éviter la partie abîmée de la pierre. Différentes lectures sont donc possibles :

1. , en supposant qu'il y a réellement une lacune devant ;
2. , si on croit que cette cassure est antérieure au texte;

(1) *Medinet Habu* 2 : *Later historical Records of Ramses III*, 82, 39. Le déterminatif est une faute évidente pour . Les déterminatifs qu'attribue à ce mot Burchardt (*id.* 1, 47 : ; 2, 37 : ) sont erronés.

(2) Pour le sens il serait comparable aux noms propres comme חִזְקִי, עֻזִּי, עֵשֶׁק et, en égyptien, à , .

(3) Cf. Gesenius, *Handwörterbuch*[16], 241.

(4) Peut-être חמץ? Burchardt, *id.* 1, § 143 ne mentionne pas l'emploi de *ṯ* pour צ (normalement rendu par *ḏ*, cf. *id.* 1, § 153), mais reconnaît que *ṯ* et *ḏ* sont indifféremment employés pour ז.



3. , en admettant qu'elle s'est produite quand on gravait le texte et que le signe qui devait se trouver devant a été repris sous le trou;
4. , dans la même hypothèse, avec cette différence que le signe déplacé par l'accident serait , comme l'indiquerait peut-être la petite trace triangulaire visible en bas et à gauche de la cassure et qui ressemble à la queue non achevée de l'oiseau *p*;
5. si on complète cette explication en lisant avant .

Comment faut-il comprendre ce passage? est-il un article précédant *grande maison, palais*[1]? Nous serons plutôt tenté de considérer comme le déterminatif du mot composé des signes dont nous venons de discuter l'ordre de lecture. Il s'agirait d'une forme récente de (pap. Anastasi III 5, 7; pap. Chester Beatty IV verso 5, 7), (pap. Anastasi IV 9, 5)[2] qui signifie *caserne, baraquements de soldats, camp militaire*[3] et dont les deux formes *tpg* et *tgp* s'accordent avec l'une ou l'autre des combinaisons 2-5 du mot étudié.

Nous proposerons donc, sous toute réserve, de voir dans ce fragment d'inscription le nom propre d'un Perse, **pišyauθna-*, Πισσούθνης, et son titre qui serait, comme פרס *n prs*, moitié araméen, moitié égyptien :

(= )[4] [5]

*Chef* (?) *supérieur de la grande caserne* (ou *camp militaire*) *de Xerxès.*

(1) Le et la position de ces mots devant le cartouche rendent la traduction *pharaon* peu vraisemblable. Les épithètes qui suivent fréquemment les noms des rois perses sont (8, 4), (9, fragments nos 35-36, p. 78-79 et **81-82**), (32, 3), (Vases de Xerxès, type B : **49-76** et d'Artaxerxès, type A : **78-80**), cf. p. 59-60.

(2) Pour = voir à l'époque perse = כנבוזי, *Cambyse* (p. 161) et = vieux-perse *katpatuka*, *Cappadoce* (p. 185).

(3) Le contexte dans lequel ce mot se trouve est identique dans les trois exemples cités. — Il s'agit sans doute d'un terme emprunté à une langue étrangère.

(4) Ou une autre combinaison de ces signes.

(5) Graphie archaïsante connue à l'époque saïte, cf. Gunn, *Ann. Serv.* 27 (1927), 219.

S'agirait-il d'un commandant d'une des σἰρατόπεδα dans lesquelles étaient cantonnées les troupes étrangères[1]? Ceci n'est pas impossible, mais notre interprétation n'est pas assez sûre pour qu'on puisse en tirer une conclusion quelconque.

Elle soulève en effet différentes objections, entre autres l'absence d'épithètes royales devant ou après le cartouche, ce qui est anormal. Elle laisse sans explication , et , sans doute *fils aîné* et *mère*. Ces mots doivent indiquer un lien de parenté que leur position en bas du texte empêche de déceler[2].

Reste le texte cunéiforme. A gauche du cartouche ont subsisté les fins de trois lignes qui devaient contenir, selon le R. P. V. Scheil, les épithètes royales en vieux-perse, babylonien et élamite, comme sur les vases de Xerxès (cf. p. 140) et d'Artaxerxès (cf. p. 146); l'écriture est maladroite et contient des erreurs[3]. A gauche du signe on lit le chiffre 12 qui est énigmatique. Sous la patte antérieure de et de se trouve un ; on l'aperçoit également devant le rectangle qui entoure *pšj$\frac{t}{s}$r.?.* et près de la queue de (de *ḥmt rš*). S'agirait-il du signe de séparation des mots écrit verticalement, comme sur certains vases[4]?

Ce texte contient encore beaucoup de difficultés. Notre interprétation de la partie hiéroglyphique de l'inscription **36** reste conjecturale; bien des points obscurs n'ont pas été éclaircis, sur lesquels on devra revenir. Puisse notre commentaire être le point de départ vers de nouvelles recherches.

---

[1] Voir à ce sujet Sethe, *Spuren der Perserherrschaft* dans *Nachr. Göttingen*, 1916, 1, 128 et Aimé-Giron, *Textes araméens d'Égypte*, 59-60.

[2] Notons seulement à titre d'indication que le satrape Pissouthnès (cf. plus haut, p. 132 note 1) était apparenté à la famille royale et aurait même été le neveu de Xerxès.

[3] Même observation pour les vases, cf. Burchardt, *Ä Z* 49 (1911), 75-76.

[4] Cf. Burchardt, *id.*, 75.



# VII

## INSCRIPTIONS DES VASES.

J'ai réuni dans cette section soixante-trois vases et fragments de vases **(37-99)** datant de l'époque perse et portant une inscription hiéroglyphique. La majeure partie est en aragonite[1] et provient pour une grande part des fouilles de la Délégation en Perse à Suse[2]. Six portent le nom de Darius **(37-42)**, trente-cinq celui de Xerxès **(43-77)** et cinq celui d'Artaxerxès **(78-82)**; l'attribution des nos **83-99** est incertaine[3].

Cette série déjà importante n'épuise pas les ressources des musées et des collections privées[4]. Chaque année le chantier de Suse fournit de nouveaux fragments et il faudra attendre la fin encore lointaine de ces fouilles pour entreprendre une publication définitive des vases achéménides. Je n'ai pas pu vérifier toutes les possibilités de raccord entre les petits fragments et il se pourrait que certains numéros que je donne isolément provinssent des mêmes vases.

Sur la destination de ces récipients, voir p. 189-190.

Bibliographie : les nos **49, 51, 79**, connus depuis longtemps, ont fait l'objet de nombreuses études citées par Rosny, *Écritures figuratives*, 57 note 1;
Wiedemann, *Ägyptische Geschichte*, 686 note 5, 691 note 5 et *Suppl.*, 74-75;

---

[1] Et non en albâtre (remarque de M. R. de Mecquenem). Les nos **74, 75, 79** sont faits dans une matière autre que l'aragonite.

[2] Actuellement au Louvre. La provenance des nos **37, 49-53, 78, 79, 81, 82** est autre que Suse ou est inconnue. Je tiens à remercier ici M. R. de Mecquenem à la complaisance de qui je dois d'avoir pu utiliser les fragments provenant de ses fouilles à Suse.

[3] Les vases de Xerxès et d'Artaxerxès portent souvent une inscription en vieux-perse, en babylonien et en élamite, comme les stèles du Canal **(8-10)** et le texte **36**. Beaucoup de fragments du Louvre n'ont gardé que le texte cunéiforme et pour cette raison ont été exclus de ce recueil. Le British Museum en a quatre dont le plus grand (n° 91459) a conservé le trait encadrant l'inscription hiéroglyphique. Les fragments de Londres ont été rapportés de Suse par Loftus, cf. ses *Travels and Researches in Chaldaea and Susiana*, 409-413.

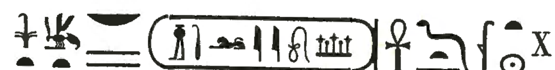
[4] Ainsi M. R. de Mecquenem me signale que plusieurs fragments de vases achéménides provenant de Suse se trouvent au Musée de Téhéran.

Weissbach, *Keilinschriften der Achämeniden*, XXVI-XXVII. — Il mentionne également les vases **52**, **78** et **81**.
Étude d'ensemble par Burchardt, *ÄZ* 49 (1911), 74-77 et pl. 8-10. — Publie huit vases et fragments de vases avec inscriptions hiéroglyphiques.

Le texte des pièces se trouvant à Paris est donné d'après mes copies.

## VASES DE DARIUS Ier.

Tous les vases et fragments de vases de Darius Ier connus jusqu'à présent sont en aragonite. Aucun d'eux ne comporte d'inscription cunéiforme. Le texte hiéroglyphique est disposé en une colonne  enfermée dans un rectangle dont la partie supérieure prend la forme du ciel . Autant que les lacunes permettent d'en juger, ces vases sont toujours inscrits de la même façon :



*Roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays Darius, qu'il vive éternellement. An* X.

La graphie du nom royal est la même dans tous les exemples connus, voir sur cette transcriptions de *Darius* p. 161-163.

Date : Elle a subsisté sur les nos **37** (*an 33*) et **38** (*an 34*) et prouve qu'il s'agit de Darius Ier, les autres souverains de ce nom n'ayant pas régné aussi longtemps. L'analogie des textes et l'identité de leur disposition autorisent l'attribution au même roi des numéros où la date est en lacune.

### 37. — VASE TROUVÉ EN SYRIE EN 1931.

Inédit; publication réservée à MM. Perdrizet et Prost.

Date : An 33 de Darius Ier (489).

Texte : Sans lacunes [1].

---

[1] Communication de M. Prost.



### 38. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 515.

Provenance : fouilles de Suse.

Date : An 34 de Darius Ier (488).

Bibliographie : Délégation en Perse, *Mémoires* 7 (1905), 40, fig. 47.
Burchardt, *ÄZ* 49 (1911), 75 et pl. 8, 4.

Texte : Sans lacunes.

### 39. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE 10507.

Provenance : fouilles de Suse.

Date : En lacune.

Texte : manque la fin à partir de .

### 40. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 516.

Provenance : fouilles de Suse.

Date : En lacune.

Texte : manque le côté gauche sur toute la hauteur de la colonne et la fin à partir de *š* (de *'Intrj*[*w*]*š*) dont il reste des traces.

### 41. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 518.

Provenance : fouilles de Suse.

Date : En lacune.

Texte : subsiste la partie inférieure gauche du cartouche et les traces de *ḏ·t*.

## 42. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 520.

Provenance : fouilles de Suse.

Date : En lacune.

Texte : Subsiste la partie supérieure jusqu'à *'Int[rjwš]*.

## VASES DE XERXÈS.

Tous les vases et fragments de vases de Xerxès, sauf deux **(74-75)** sont en aragonite. Le texte hiéroglyphique est généralement complété par une inscription cunéiforme donnant le nom et les épithètes royaux en vieux-perse, en élamite et en babylonien[1]. Beaucoup de petits fragments n'ont conservé que l'étiquette égyptienne de sorte qu'on ne peut pas savoir si le texte cunéiforme figurait sur tous les vases. A l'exception d'un exemple **(48)**, l'inscription hiéroglyphique est disposée en une colonne ⊢. Le nom royal est toujours écrit de la même façon[2]. Les textes connus jusqu'à présent se divisent en deux catégories :

A. Nos **43-48**



*Roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays Xerxès, qu'il vive éternellement. An* X.

Cette étiquette est identique à celle des vases de Darius Ier. Elle est toujours encadrée de la même façon que cette dernière.

[1] Cf. Weissbach, *Keilinschr. der Achämeniden*, 118-119.

[2] Cf. p. 163 sur la transcription de *Xerxès*.



B. Nos **49-76**



*Xerxès, Grand Roi*[1].

Les inscriptions de ce type, de beaucoup les plus fréquentes, sont tantôt enfermées dans un rectangle, comme l'étiquette du groupe précédent, tantôt ne sont pas encadrées. La même formule (nom royal suivi de *Grand Roi*) figure sur les vases d'Artaxerxès. Il semble donc qu'elle est plus récente que la formule A[2] qui se rattache aux textes des vases de Darius Ier[3].

## 43. — VASE MUTILÉ, LOUVRE AS 561.

Avec inscription cunéiforme.

Date : An 2 de Xerxès (484).

Texte : Type A. Manquent éclats. L'année est écrite ''; le signe inférieur représente sans doute la désinence féminine ▬. Sur l'accord du chiffre avec *ḥ3.t-sp* qui le précède, voir Sethe, *Untersuchungen* 3, 91-92 et pour les exemples de l'époque saïte, Gauthier, *Livre des Rois* 4, 71, 94, 115, 131.

## 44. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 578.

Sans inscription cunéiforme.

Date : An 2 de Xerxès (484).

Texte : Type A. Manquent les titres royaux et les premiers signes du cartouche. L'année est écrite ıı.

[1] Traduction du vieux-perse, voir à ce sujet p. 59-60.

[2] La date la plus basse connue jusqu'à présent dans les textes du type A est l'an 5 **(45)**.

[3] Les lacunes du texte 77 sont telles qu'il peut être indifféremment attribué au type A ou au type B. — Pour éviter les répétitions dans le catalogue qui suit on n'indiquera la matière que lorsqu'elle est autre que l'aragonite. La provenance de Suse et la disposition ⊢ ne seront pas mentionnées.

## 45. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 577.

Sans inscription cunéiforme.

Date : An 5 de Xerxès (481).

Texte : Type A. Subsiste la fin à partir des deux derniers signes du cartouche (...). L'année est écrite ¦¦¦. La restitution d'un sixième trait dans la lacune est peu vraisemblable, la cassure n'ayant pas pu faire disparaître entièrement I.

## 46. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 572.

Sans inscription cunéiforme.

Date : Manque.

Texte : Type A. Manque une bande du côté gauche et la date.

## 47. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE D 60.

Sans inscription cunéiforme.

Date : Manque.

Texte : Type A. Manque la partie inférieure à partir du milieu du cartouche.

## 48. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE 10512.

Exemple jusqu'ici unique de texte écrit horizontalement (→).

Date : Le nom de Xerxès, incertain en hiéroglyphes, s'est conservé dans le texte cunéiforme. L'année n'a pas subsisté.

Texte : Type A (?). Reste le haut des signes donnant les titres royaux et une faible trace du premier ... de *Xerxès*.



## 49. — VASE DU CABINET DES MÉDAILLES, PARIS.

Aurait été trouvé en Egypte[1]. Avec inscription cunéiforme.

Date : N'en comporte pas, ainsi que tous les numéros qui suivent.

Bibliographie : Burchardt, *ÄZ* 49 (1911), 76-77 et pl. 9, 2.
Voir la bibliographie détaillée dans les ouvrages cités aux pages 137-138.

Texte : Type B.

## 50. — VASE, LOUVRE AO 2634.

Provenance : « envoyé d'Alep ». Avec inscription cunéiforme.

Bibliographie : Legrain, *Catalogue des Antiquités égypt., Coll. Hoffmann*, 3e partie, 22-23, n° 59 et pl. 12.

Texte : Type B.

## 51. — VASE, BRITISH MUSEUM, ANTIQUITÉS GRÉCO-ROMAINES, 1099.

Provenance : Mausolée d'Halicarnasse. Avec inscription cunéiforme.

Bibliographie : Burchardt, *id.*, 76-77 et pl. 9, 1.
Voir la bibliographie détaillée dans les ouvrages cités aux pages 137-138.

Texte : Type B.

## 52. — VASE, PHILADELPHIE, UNIVERSITY MUSEUM, C. B. S. 10.

Provenance : Babylone. Avec inscription cunéiforme.

Bibliographie : Burchardt, *id.*, 76-77 et pl. 10, 5.

Texte : Type B.

---

[1] Caylus, *Recueil d'Antiquités* 5, pl. 30 et p. 80.

## 53. — VASE, YALE BABYLONIAN COLLECTION.

Avec inscription cunéiforme.

BIBLIOGRAPHIE : CLAY, *Art and Archaeology*, Washington, 4 (1916), 59-60.

Texte : Type B.

## 54-65. — FRAGMENTS DE VASES, LOUVRE.

| | |
|---|---|
| **54** = AS 564 | **60** = AS 580 |
| **55** = AS 573 | **61** = AS 563 |
| **56** = AS 571 | **62** = 10509 |
| **57** = AS 581 | **63** = 233 M |
| **58** = AS 566 | **64** = F 148 |
| **59** = AS 586 | **65** = sans numéro. |

Sur les nos **54, 55, 58, 61** l'inscription cunéiforme s'est partiellement conservée.

BIBLIOGRAPHIE : Seul, à ma connaissance, le n° **56** a été publié :
Délégation en Perse, *Mémoires* 8 (1905), 42, fig. 69.
BURCHARDT, *id.*, 76, fig. 4 a.

Texte : Type B avec des lacunes plus ou moins grandes.

## 66-73. — FRAGMENTS DE VASES, LOUVRE.

| | |
|---|---|
| **66** = AS 575 | **70** = AS 562 |
| **67** = AS 570 | **71** = AS 579 |
| **68** = AS 576 | **72** = AS 584 |
| **69** = AS 569 | **73** = 10510 |

Tous les fragments, sauf le n° **71**, ont conservé l'inscription cunéiforme plus ou moins abîmée.



Texte : Il ne reste que le nom royal généralement incomplet. L'absence des titres devant le cartouche indique que l'inscription de ces fragments était du type B.

## 74. — FRAGMENT DE VASE EN ONYX VERT TACHETÉ DE NOIR, LOUVRE AS 567.

Avec inscription cunéiforme.

Texte : Il ne reste que le cartouche incomplet à la fin. Inscription du type B pour la même raison que les nos **66-73.**

## 75. — FRAGMENT DE VASE EN DIORITE VERT FONCÉ, LOUVRE AS 547.

Avec inscription cunéiforme.

DATE : Le nom de Xerxès n'a pas subsisté en hiéroglyphes, mais s'est conservé dans le texte cunéiforme.

Texte : Type B; reste la moitié des deux derniers signes du titre royal [*pr-ʿ3 p3*] ʿ3.

## 76. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE D 59.

Avec inscription cunéiforme.

DATE : Le nom royal est donné par le texte cunéiforme.

Texte : Reste le signe ⟶ surmontant l'inscription et le trait arrondi du début du cartouche. Type B pour la même raison que les nos **66-73.**

## 77. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE P 396.

Sans inscription cunéiforme.

Texte : Reste le cartouche royal. Le début et la fin du texte manquent et il est impossible de décider si l'inscription était du type A ou B.

## VASES D'ARTAXERXÈS.

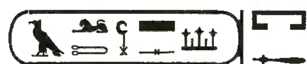
Les vases et fragments de vases gravés au nom d'Artaxerxès sont en aragonite, à l'exception du n° **79.** Ils portent une inscription cunéiforme trilingue comme ceux de Xerxès [1]. Le texte hiéroglyphique est toujours disposé en une colonne ↓→. La graphie du nom royal est identique sur tous les vases [2]. Les inscriptions sont de deux types :

A. N^os **78-80** — pareil au type B des vases de Xerxès



*Artaxerxès, Grand Roi* [3].

B. N^os **81-82** :



*Artaxerxès, Roi* [4].

Date : Les n^os **78, 81, 82** qui ressemblent aux vases de Xerxès peuvent être attribués à Artaxerxès I^er [5]. Le petit fragment **80** doit leur être contemporain. Le vase de Venise **(79)** a été daté d'Artaxerxès III en raison de sa forme particulière [6].

---

(1) Le petit fragment n° **80** ne l'a pas conservée et on pourrait se demander s'il l'a jamais eue, ce qui est cependant vraisemblable. Sur le texte cunéiforme voir Weissbach, *Keilinschr. der Achämeniden*, 120-121.

(2) Voir à son sujet p. 163.

(3) Traduction du vieux-perse, cf. p. 59-60.

(4) Le texte cunéiforme des vases du type B porte également l'épithète abrégée *Roi;* sur le n° **79** on lit *Grand Roi*, comme en égyptien, tandis que le n° **78** donne *Roi* dans les versions cunéiformes et *Grand Roi* en hiéroglyphes.

(5) Même date dans Burchardt, *id.*, 75 et Noël Giron, *Rev. d'Assyriologie* 18 (1921), 144.

(6) Burchardt, *id.*, 75 note 3.



### 78. — VASE, BERLIN 14463.

Acheté en Égypte. Mesure selon Burchardt environ 4550 cm³, ce qui équivaut à 10 *hin;* à comparer aux n^os **98, 99** où la jauge est indiquée en *hin.*

Bibliographie : Burchardt, *id.*, 74-77, pl. 8, 3 et fig. 2.

Texte : Type A.

### 79. — VASE EN GRANIT GRIS, VENISE, TRÉSOR DE LA BASILIQUE DE SAINT MARC.

Provenance : Persépolis.

Bibliographie : Burchardt, *id.*, 75-77 et pl. 9, 4.
Voir la bibliographie détaillée dans les ouvrages cités aux pages 137-138.

Texte : Type A.

### 80. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 574.

Provenance : fouilles de Suse.

Texte : Type A. Le début du nom royal manque.

### 81. — VASE, PHILADELPHIE, UNIVERSITY MUSEUM, C. B. S. 9208.

Acheté à Bagdad.

Bibliographie : Burchardt, *id.*, 76-77 et pl. 9, 3.

Texte : Type B.

### 82. — VASE, COLLECTION DE M. NOËL AIMÉ-GIRON, CONSUL DE FRANCE À PORT-SAÏD.

Aurait été trouvé aux environs de Membidj (Hiérapolis), en Syrie.

Bibliographie : Noël Giron, *Rev. d'Assyriologie* 18 (1921), 143-145.

Texte : Type B.

## FRAGMENTS DE VASES DONT L'ATTRIBUTION EST INCERTAINE.

Tous ces fragments sont en aragonite, proviennent des fouilles de Suse et se trouvent actuellement au Louvre. Aucun d'eux n'a conservé l'inscription cunéiforme. Le texte est toujours disposé ↓→, autant que les lacunes permettent d'en juger.

### 83. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 519.

Date : Le seul signe qui s'est conservé dans le cartouche est le dernier *-š*; il peut se rapporter aussi bien à Darius Ier qu'à Artaxerxès. Mais la formule qui suit le nom royal ne s'est pas rencontrée jusqu'à présent sur les vases de ce dernier, tandis qu'elle est la seule connue pour les vases du premier. C'est donc à Darius qu'il faudrait attribuer le n° **83**.

Texte :

. . .[*Dariu*]*s* (?), [*qu'il vive*] *éternellement.* [*A*]*n* [X+] 2.

Le chiffre est écrit sous le mot *ḥꜣ-t-sp*.

### 84. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 521.

Date : Le nom royal ayant disparu, on a le choix, pour l'attribution du n° **84**, entre Darius Ier, Xerxès et Artaxerxès. Il faut exclure ce dernier pour la même raison qu'au numéro précédent. Le choix entre les deux premiers dépend de la restitution du chiffre. Le n° **85** montre que *21* aurait été plutôt gravé à côté de *ḥꜣ-t-sp* : . Comme dans le n° **84** le chiffre est placé sous ce mot ( ), la lecture paraît plus vraisemblable. S'il en était ainsi, l'attribution du fragment à Darius Ier serait certaine, Xerxès n'ayant régné que 21 ans.



Texte :

. . .[*qu'il vive éter*]*nellement.* [*A*]*n* [*3*]*1* (?).

Le chiffre est écrit sous le mot *ḥꜣ-t-sp*.

### 85. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 522.

Date : Comme pour le n° **84** on hésite entre Darius Ier et Xerxès. Attribué à Xerxès, ce fragment daterait de la fin de son règne, ce qui est difficile à admettre, car à cette époque les inscriptions avec date (type A) devaient être remplacées par la formule *Xerxès, Grand Roi* (type B), cf. p. 141. Il nous paraît donc plus vraisemblable d'attribuer le n° **85** à Darius Ier.

Texte :

. . .[*qu'il vive*] *éternellement.* [*A*]*n* 20 [+X].

Le chiffre est écrit à côté du mot *ḥꜣ-t-sp*.

### 86. — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE 10508.

Date : Si la lecture de l'année 30 ou 30+X est juste, le n° **86** daterait sûrement de Darius Ier.

Texte :

. . .*A*[*n*] *30* [+X] (?).

Le chiffre est écrit sous le mot *ḥꜣ-t-sp*.

**87.** — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 517.

DATE : Darius Ier ou Xerxès. Artaxerxès est exclu pour la même raison qu'au n° **83.**

Texte : Il ne reste que le chiffre ------ , . . . 2 de la date qui termine l'inscription.

**88-89.** — FRAGMENTS DE VASES, LOUVRE.

**88** = AS 514 **89** = AS 585

DATE : Le titre qui figure sur ces fragments ne se rencontre que sur les vases de Darius Ier et de Xerxès (type A).

Texte :

-----

*Roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays. . .*

Sur le fragment **89** les titres royaux sont partiellement en lacune.

**90.** — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 565.

DATE : Cf. nos **88, 89.**

Texte : Il ne reste que le titre ----- *Roi de la Haute et de la Basse-Égypte. . .*

**91.** — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE 465.

Texte :

-----

*. . . qu'il vive éternellement.*

La trace de signe à la fin du cartouche ne semble convenir à aucun roi perse connu par les vases. qui figure sur ceux de Darius Ier et de Xerxès



(type A) n'est pas suivi ici de date, comme c'est la règle sur les vases de ces rois.

**92-97.** — FRAGMENTS DE VASES, LOUVRE.

| | |
|---|---|
| **92** = AS 589 | **95** = AS 587 |
| **93** = AS 583 | **96** = AS 590 |
| **94** = AS 582 | **97** = AS 588 |

DATE : Le titre qui a subsisté sur ces fragments se rencontre sur les vases de Xerxès (type B) et d'Artaxerxès (type A).

Texte :

-----

*. . . Grand Roi.*

Avec des lacunes plus ou moins importantes. Les nos **92, 93** ont conservé la base du cartouche.

**98.** — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE AS 527.

Texte :

2 *hin.*

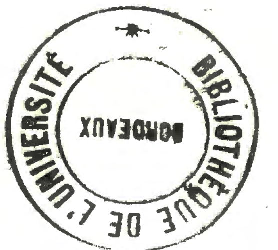
= 0,92 litre, cf. nos **99, 78** et p. 189-190.

**99.** — FRAGMENT DE VASE, LOUVRE P 509.

Texte :

8 *hin.*

= 3,68 litres, cf. nos **98, 78** et p. 189-190.



# VIII

## INSCRIPTIONS DE SCEAUX, MANCHES DE SISTRES,

## CONTREPOIDS DE MENAT ET BRONZES.

Sur les dix-huit objets de cette catégorie seize portent le nom de Darius (**101-116**), un celui de Cambyse (**100**), un celui d'Artaxerxès (**117**). Il est impossible d'affirmer que les nos de **101** à **116** appartiennent à Darius Ier; si les graphies particulières du nom royal, connues par d'autres exemples, permettent d'attribuer les nos **101** et **114** à Darius Ier avec quelque vraisemblance, il est difficile de dater les autres pièces. J'inclinerais à les attribuer au même souverain, car il a régné plus longtemps que Darius II et III et a laissé plus de traces qu'eux en Égypte. Pour des raisons identiques le texte **117** serait d'Artaxerxès Ier.

Bibliographie : Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, 240-241.
Petrie, *Hist. of Egypt* 3, 364-365.
Gauthier, *Livre des Rois* 4, 148-150.

## CAMBYSE.

### 100. — SCEAU, MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MOSCOU.

Bibliographie : Touraïev, *Hist. de l'Ancien Orient* (en russe) 2, 177 et 411.

La reproduction y est mauvaise et il est impossible de lire le texte avec certitude[1].

[1] Ajoutons ici le début du nom de Cambyse sur un fragment de sculpture trouvé à Memphis; il est mentionné par Petrie, *The Palace of Apries*, 11.



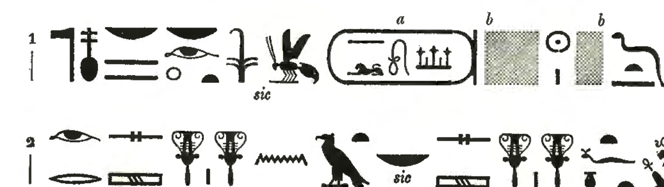
## DARIUS.

### 101. — MANCHE DE SISTRE, ÉMAIL BLEU, LOUVRE, N° INV. 2263.

Deux colonnes ↓→, une de chaque côté.

Bibliographie : Pierret, *Catalogue de la Salle Hist.*, 164, n° 664.

— d'après la copie du texte de M. E. Drioton qui a bien voulu me communiquer également un estampage du cartouche[1] :



*a*) Lecture incertaine s'inspirant du texte 5. *b-b*) [...].

1 *Dieu bon, seigneur du Double Pays, seigneur accomplissant les rites, Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Darius,* [*doué de vie comme*] *Ra éternellement.*
2 *Jouer du sistre pour la maîtresse du sistre Tefnout.*

Un parallèle pour la ligne 2 dans Sachs, *Die Musikinstrumente des Alten Ägyptens, Staatliche Museen zu Berlin, Mitteil. aus der Äg. Sammlung* 3, 37 et pl. 5, 66 *b*.

### 102. — SISTRE, ÉMAIL BLEU, MUSÉE DU CAIRE J. E. 15005.

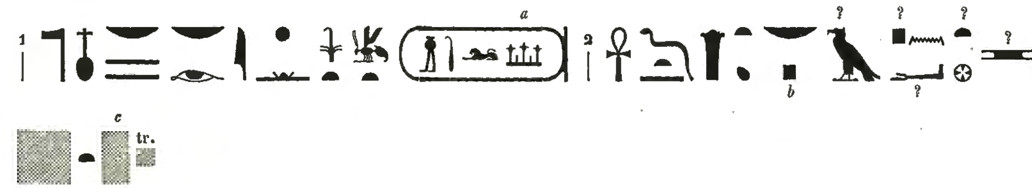
Provenance : Memphis. Deux colonnes ↓→, une de chaque côté.

Bibliographie : Mariette, *Mon. Div.*, pl. 34 *d* et *Texte* (de Maspero), 10.
Maspero, *Guide to the Cairo Museum* (1903), 267[2].

[1] Je tiens à remercier ici M. E. Drioton pour la communication de ces documents, ainsi que pour la copie du texte **109** qu'il a bien voulu m'envoyer.

[2] Petrie, *Hist. of Egypt* 3, 364-365 et Gauthier, *Livre des Rois* 4, 149, XLII et note 3, n'ont

— d'après ma copie :



*a*) La fin du cartouche est peu nette; la lecture est préférable à (Mariette), cf. du graffito **35**. *b*) Maspero : , bien que paraisse sûr. Ce qui suit est douteux. *c*) Signe allongé ressemblant à .

1/ *Dieu bon, seigneur du Double Pays, seigneur accomplissant les rites, roi de la Haute et de la Basse-Égypte Darius,* 2/ *qu'il vive éternellement, aimé de Bastet, maîtresse de Papenât(?). . . . .?*

La localité mentionnée à la fin est inconnue sous la forme que nous donnons (*id.*, Mariette), cf. Gauthier, *Dict. géogr.* 2, 37. Le contour des signes du texte **102** n'est pas assez précis pour permettre une lecture certaine.

## 103. — MANCHE DE SISTRE, ÉMAIL VERT[1], MUSÉE DE BERLIN N° 4548.

Provenance : Tanis. Une colonne .

Bibliographie : *LD* 3, 283 *a*.
Sachs, *Die Musikinstrumente des Alten Ägyptens, Staatliche Museen zu Berlin, Mitteil. aus der Äg. Sammlung* 3, 36 et pl. 5, 65.
Burchardt, *ÄZ* 49 (1911), 73.

pas vu que ces deux publications mentionnent le même objet et ont distingué le sistre du Musée du Caire et le *Bloc de Kom el-Qalah*. Autre erreur : on a cru que Mariette donnait le texte d'un bloc de pierre et on en a conclu que Darius Ier avait élevé un monument à Memphis (Wiedemann, *Äg. Gesch.*, 679; Petrie, *Hist. of Egypt* 3, 366).

[1] Cette couleur est indiquée par Sachs; selon Burchardt et Lepsius, *Denkm., Text* 1, 17, l'émail serait bleu.



— d'après la planche de Sachs :



*a*) Signe mal fait; Burchardt : . *b*) Sur l'original ; *LD* : . *c*) Signe cursif.

*Dieu bon, seigneur du Double Pays Darius. — Puisse Bastet donner la vie (à) sa (du sistre) propriétaire.*

On a déjà rencontré la formule finale dans les textes **23** et **33**; voir à son sujet p. 116.

## 104. — FRAGMENT DE MANCHE DE SISTRE, ÉMAIL VERT FONCÉ, COLLECTION NASH.

Une colonne .

Bibliographie : Nash, *PSBA* 30 (1908), 153 et pl. 1, 15.

— d'après la planche de Nash :



*Dieu bon, seigneur du Double Pays Darius. P[t]ah. . .*

## 105. — «TABLETTE EN PORCELAINE», MUSÉE DU CAIRE.

Achetée à Tell Basta. Deux lignes, une sur chaque face.

Bibliographie : Naville, *Bubastis*, 62.

— d'après Naville :



1/ *Dieu bon, seigneur du Double Pays Darius, doué de vie.* 2/ *Mahes, grand de force, seigneur. . .*

A la fin Naville restitue [*de Bast*].

## 106. — FRAGMENT DE CONTREPOIDS DE MENAT, ÉMAIL VERT PÂLE,

LONDRES, UNIVERSITY COLLEGE 27.2.2.

Une colonne.

Bibliographie : Petrie, *Scarabs and Cylinders*, 57 et pl. 57.

— d'après Petrie :



*. . . maître des couronnes Darius . . .*

Les signes sont imprécis, surtout dans le cartouche. Selon Petrie, les traces du début sont à lire *s;* [*Rꜥ*].

## 107. — FRAGMENT DE CONTREPOIDS DE MENAT (?), ÉMAIL JAUNE,

MUSÉE DU CAIRE J. E. 37050.

Provenance : cachette de Karnak. Deux colonnes.

Bibliographie : Legrain, *Ann. Serv.* 8 (1907), 51.

Je n'ai pas pu trouver ce fragment au Musée du Caire et je le publie d'après la copie de Legrain en intervertissant l'ordre des lignes; en effet, *aimé d'Haroéris* doit en toute vraisemblance se lire après le cartouche.



*a*) 



1 *Dieu bon, seigneur du Double Pays, roi de la Haute et de la Basse-Égypte Darius, doué de vie . . .* 2 *aimé d'Haroéris, seigneur de la Haute-Égypte*[1] . . .

*Nb šmꜥw*, cf. (*Ann. Serv.* 3 (1902), 225), (*ibid.*, 219, 221, 228), est probablement l'épithète d'Haroéris de Qous (Apollinopolis Parva), voir d'autres exemples dans Sethe, *ÄZ* 44 (1907), 18.

## 108. — FRAGMENT DE CONTREPOIDS DE MENAT, ÉMAIL VERT PÂLE,

LOUVRE E 14221.

Une colonne.

— ma copie :



*Dieu bon, seigneur du Double Pays, roi de la Haute et de la Basse-Égypte Darius, qu'il vive éternellement. Mout. . . .*

## 109. — CONTREPOIDS DE MENAT, ÉMAIL VERT CLAIR,

LOUVRE J. E. 640.

Une colonne.

Bibliographie : Pierret, *Catalogue de la Salle Hist.*, 110, n° 456.

— d'après la copie de M. E. Drioton :



*Dieu bon, seigneur du Double Pays, roi de la Haute et de la Basse-Égypte Darius, qu'il vive éternellement.*

---

[1] Il est difficile de suivre Legrain et Gauthier, *Livre des Rois* 4, 148 note 2, qui voient dans ces mots le nom d'Horus de Darius.

**110. — FRAGMENT DE CONTREPOIDS DE MENAT, CALCAIRE PEINT EN VERT, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.**

Provenance : Fayoum. Une colonne ⇃.

— d'après une photographie[1] :



*Roi de la Haute et de la Basse-Égypte Darius. . .*

**111. — CONTREPOIDS DE MENAT, ÉMAIL VERT PÂLE, LONDRES, UNIVERSITY COLLEGE, 27.2.1.**

Une colonne ⇃.

Bibliographie : Petrie, *Scarabs and Cylinders*, 57 et pl. 57.

— d'après Petrie :



*Dieu bon, seigneur du Double Pays Darius, doué de vie éternellement.*

**112. — CONTREPOIDS DE MENAT, ÉMAIL BLEU CIEL, MUSÉE DE FLORENCE N° 854.**

Une colonne ⇃.

Bibliographie : Schiaparelli, *Museo archeologico di Firenze. Antichità egizie*, 180, n° 1451.

Texte : même qu'au numéro précédent (— sous *ḏ-t*).

[1] Différents renseignements, ainsi que la photographie, m'ont été communiqués par M. Bingemer, à qui j'adresse mes remerciements.



**113. — PARTIE INFÉRIEURE DE CONTREPOIDS DE MENAT, ÉMAIL GRIS-VERT, BRITISH MUSEUM N° 17162.**

Une colonne ⇃.

Bibliographie : Petrie, *Historical Scarabs*, pl. 63, n° 1999.

— d'après Petrie :



*. . . [Dar]ius, doué de vie éternellement.*

**114. — FRAGMENT DE PLAQUE EN BRONZE, MUSÉE DU CAIRE J. E. 38050.**

Représente une procession de rois (⟵) portant des offrandes[1]; il reste un pharaon et les jambes d'un second, ainsi que, devant eux, deux cartouches identiques, disposés ⇃. Provenance : cachette de Karnak.

Bibliographie : Legrain, *Ann. Serv.* 8 (1907), 51.

ma copie :



*Darius.*

**115. — SCEAU EN BRONZE, BRITISH MUSEUM N° 48929.**

Provenance : oasis de Khargheh. Cartouche ⇃ surmonté de 𓋹.

Bibliographie : Hall, *Cat. of Eg. Scarabs, etc., in the Brit. Mus.*, 284, n° 2744.

[1] Généralement ce sont des processions de dieux Nils qu'on voit sur ce genre de plaques, cf. Musée du Caire, n° *J. E.* 35107.

— d'après Hall :



*Darius.*

### 116. — FERRURE EN ÉQUERRE, BRONZE, LOUVRE E 5355.

Bibliographie : Pierret, *Catalogue de la Salle Hist.*, 164, n° 665.

Ce texte ne m'est connu que par la traduction de Pierret :

« *Le dieu bon, maître des deux pays, roi de la Haute et de la Basse-Égypte,* Antarauasch, *aimé d'Osiris et doué de la vie, de la perpétuité et de la pureté absolues, comme le soleil, éternellement.* »

## ARTAXERXÈS.

### 117. — FRAGMENT D'AMULETTE, FAÏENCE,

MUSÉE DU CAIRE J. E. 38023.

Provenance : cachette de Karnak.

Bibliographie : Legrain, *R T* 28 (1906), 148. — Ne publie pas le texte.



# IX

## TRANSCRIPTION DES NOMS ROYAUX PERSES EN ÉGYPTIEN[1].

CAMBYSE, vieux perse *ka(n)bujiya*, babylonien *kambuzii̯a*, élamite *kanbuṣii̯a*, grec Καμβύσης, araméen d'Égypte כנבוזי = [2] *knbwḏ*. Cette transcription hiéroglyphique est postérieure au règne de Cambyse (an 12 de Xerxès). La forme qui lui est contemporaine et qui revient plusieurs fois dans ce recueil est *kmbi̯t(t)*; le *m* se retrouve en babylonien et en grec; pour sans complément phonétique = ı, voir plus haut, p. 133 note 2; Hall, *Anc. Hist. of Near East*[8], 565 note 2, pense que le *t* final de cette transcription sert à indiquer la présence des voyelles *-iya* à la fin du nom. Notons que dans le texte **2**, 2 est omis. Les formes démotiques de *Cambyse* sont *kbḏ* (*Cat. gén.*, Spiegelberg, *Dem. Denkmäler* 3, 42-46), *kbḏ(e)* (Spiegelberg, *Die Sogen. Dem. Chronik*, verso c 7; d 4, 6, 8, 11, 13), *gmꜣḏ* (Griffith, *Ryl. Pap.* IX 21, 7, 9)[3].

DARIUS, vieux perse *dārayavahuš*, babylonien *darii̯amuš* et var., élamite *darii̯amauiš*, lycien *ñtariyeus*, grec Δαρεῖος, Δαρειαῖος, araméen biblique דריוש, araméen d'Égypte id. et דריוהוש, דריהוש. Il est probable qu'en perse ce nom devait de bonne heure être prononcé **dārayavuš*. Aussi les transcriptions hiéroglyphiques omettent-elles toujours le *h*[4]. La difficulté pour les Égyptiens résidait dans la consonne initiale *d* et dans *y-v*. *d* a été rendu , , , , ,

---

(1) Les formes égyptiennes des noms royaux perses ont été étudiées par Burchardt, *ÄZ* 49 (1911), 78-80.

(2) Les graphies des noms qui figurent dans les textes de ce recueil sont données sans références; on trouvera ces dernières dans l'Index des Noms Royaux.

(3) L'exemple de la stèle de Nastasen est à écarter, cf. p. viii.

(4) En démotique on trouve une fois , cf. Spiegelberg, *ÄZ* 50 (1912), 125 note 2.

, , , [1]; *y-v* est parfois omis; généralement on a , , , , , . Cette diversité de transcriptions explique les grandes variations qu'on trouve dans les graphies hiéroglyphiques de Darius.

*a* (sic) (Stèle du Sérapéum du Louvre 355) *trš.*

*b* , , (*id.*, 421), (*id.*, 320) *trwš.*

*c* *trjwš.*

*d* *trjwš.*

*e* *intrš.*

*f* , , *intrwš.*

*g* [2], , *intrjwš*; voir aussi (sic) (*Ä Z* 49 (1911), 71 et pl. 8, 1).

*h* (sic) sur la transcription de *š* par *t*, voir Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 199 note 1 et 201 note 3; Ranke, *Keilschr. Material zur altäg. Vokalisation*, 93.

*i* graphie ptolémaïque, cf. Chassinat, *Edfou* 7, 219, 248.

En se basant sur les exemples datés, Burchardt, *id.*, 79, remarque que la graphie *trwš* disparaît en l'an 27 de Darius pour faire place, à partir de l'an 28, aux graphies *intrjwš*, *intrwš*. Cette constatation, fondée sur des documents non officiels (graffiti du Ouâdi Hammâmât), peut difficilement être utilisée pour la datation des textes. En démotique *trjwš* est la forme courante

[1] Sur *d* transcrit *nt*, *nd*, cf. Burchardt, *id.*, 79; Sethe, *Spuren der Perserherrschaft*, *Nachr. Göttingen* 1916, 117; comparer à la transcription lycienne.

[2] Cette graphie est indifféremment employée pour tous les Darius qui ont décoré le temple de Khargeh. Sur la stèle 2 du Bouchéum le nom de Darius III est écrit , cf. Mond-Myers, *The Bucheum* 3, 37 A (copie de Fairman).



à travers tout le règne de Darius, mais déjà en l'an 25 on trouve *ntrjwš*[1]. L'emploi d'une nouvelle graphie du nom royal n'a pu se généraliser que lentement dans les inscriptions de particuliers. Il est donc vraisemblable que le changement officiel de la transcription a eu lieu bien avant l'année 28 de Darius. Les textes officiels, peu nombreux, ne permettent pas de préciser cette date. On note seulement qu'en l'an 4 la graphie régulière est **(5)** et que est courant à la fin du règne de Darius **(37, 38)**[2].

XERXÈS, vieux-perse *χšayāršā*, babylonien *ḫišiʾarši*, élamite *ikšeirišša*, grec Ξέρξης araméen biblique אחשורש, araméen d'Égypte חשיארש, חשירש. Aux deux dernières formes correspondent les graphies hiéroglyphiques , *ḫšjꜣrš* et *ḫšjrš*. A l'époque ptolémaïque le nom est écrit (*Urk.* 2, 17 et 18), (*ibid.*, 17)[3].

ARTAXERXÈS, iranien *artaχšaθra*; *-θr-* est représenté régulièrement en vieux-perse par une sifflante forte *-ss-*, ce qui explique les formes babylonienne *artakšassu*, élamite *irtakikšaišša*, grecque Ἀρταξέσσης et la transcription araméenne ארתחשסש[4] de laquelle dérivent les graphies hiéroglyphiques , , *ꜣrtḫššš*, *ꜣrtḫšššs*.

[1] Spiegelberg, *Dem. Pap. Loeb*, n° 45, 1.

[2] Cf. p. 50 sur la date approximative des textes **8**, **9**, **10** qui contiennent la graphie *intrjwš*.

[3] L'exemple démotique signalé par Burchardt, *Ä Z* 49 (1911), 80, est erroné, cf. Spiegelberg, *Ä Z* 50 (1912), 125.

[4] Voir les autres graphies araméennes dans Noël Giron, *Rev. d'Assyr.* 18 (1921), 144; consulter aussi Schaeder, *Iranische Beiträge* I (1930), 268[70].

# X

## RÉSULTATS HISTORIQUES.

### CAMBYSE.

Statuette Naophore du Vatican (1).

L'invasion perse et le séjour de Cambyse en Egypte sont brièvement décrits sur la Statuette Naophore du Vatican (1). Le personnage que celle-ci représente, Oudjahorresne, a joué un rôle important dans l'histoire de cette époque et mérite une étude approfondie.

Parents de Oudjahorresne.

Oudjahorresne est fils d'un prêtre de Saïs, Peftouônéith et de la dame Atemirtis. Son père ne semble pas être connu par ailleurs[1]; l'identification[2] avec le titulaire de la statue A 93 du Louvre[3] repose uniquement sur une homonymie[4]. Les titulatures de ces deux Peftouônéith n'ont aucun élément commun. Celui du Louvre a été un grand dignitaire à la cour des derniers rois saïtes, tandis que le père de Oudjahorresne n'a rempli que des fonctions sacerdotales. Il faut donc renoncer à ce rapprochement et, partant, à l'explication de la «trahison» de Oudjahorresne[5] proposée par Revillout[6] et Mallet[7].

Rien n'indique non plus qu'Atemirtis ait été princesse de sang royal[8].

---

[1] Cf. p. 11.
[2] Le Page Renouf, *Rec. of the Past* 10, 49 note 2; Revillout, *Rev. des Quest. Hist.* 80 (1906), 378-379 et autres.
[3] Cf. p. 11 où on mentionne aussi d'autres monuments du même personnage.
[4] Cependant ce nom est très fréquent à la basse époque, cf. p. 11.
[5] Oudjahorresne serait devenu transfuge par rancune, après la perte de hautes fonctions sacerdotales «devenues héréditaires dans sa famille» (?).
[6] *Rev. Eg.* 1 (1880), 70-71.
[7] *Culte de Neït à Saïs*, 144.
[8] Rapprochement de Brugsch, *Gesch. Aeg.*, 748, suivi par Prášek, *Forschungen zur Gesch. des Alterthums* 1, 2, et rejeté par Gauthier, *Livre des Rois* 4, 112 note 3.



Quant à Oudjahorresne lui-même, il n'a jamais été satrape d'Égypte[1] et ne peut être identifié avec Kombaphis[2]. A notre connaissance, aucun autre monument, sauf le n° **2** de ce recueil, ne peut lui être attribué avec quelque chance de probabilité.

Carrière de Oudjahorresne.

Le titulaire de la Statuette Naophore eut une carrière essentiellement civile. Déjà sous Amasis il remplissait de hautes fonctions (**1** B, 7-9). On ne sait rien sur sa conduite durant le conflit égypto-perse, mais, aussitôt après la défaite égyptienne, on le trouve dans l'entourage de Cambyse (**1** B, 11-13). Cette adhésion à la cause perse qui a pu avoir son influence sur l'issue de la lutte, si on se rappelle que Oudjahorresne commandait sous Psammétique III la flotte de haute mer (**1** B, 9-10), place l'auteur de l'inscription dans une situation particulière. Fort des services qu'il a probablement déjà rendus aux Perses et qu'il continue à leur rendre, il peut intervenir auprès de Cambyse en faveur de sa famille (**1** d), de sa ville (**1** D, 33-36) et de ses dieux (**1** b, 17-19). Il garde une bonne partie de ses titres et en acquiert de nouveaux[3], en particulier celui de médecin-chef (**1** B, 12)[4]. Le rôle qu'il remplit auprès du roi perse est celui de chef du protocole, d'initiateur aux usages égyptiens (**1** B, 13-15; C, 26).

Plus tard, au temps de Darius Ier, nous trouvons Oudjahorresne à l'étranger, sans doute en Elam, auprès du roi (**1** E, 43). On ne sait rien des circonstances qui l'y ont amené[5].

Le nouveau roi le renvoie en Égypte avec une mission officielle (**1** E, 43-44). L'exécution de cet ordre[6] est le dernier fait rapporté dans l'inscription (**1** E, 44-45), dont le contenu embrasse environ six ans[7].

---

[1] Prášek, *Gesch. der Meder und Perser* 2, 48 et 109.
[2] *Id.* 1, 251 et autres ouvrages du même savant; voir à ce sujet Isidore Lévy, *BIFAO* 30 (1930), 537-539.
[3] Cf. p. 9-10.
[4] Ce titre doit être effectif, voir **1** E, 45.
[5] Les conjectures les plus contradictoires ont été émises à ce sujet; voir, par exemple, Revillout, *Rev. Eg.* 1 (1880), 71; Maspero, *Hist. anc. des Peuples de l'Orient classique* 3, 685; Farina, *Bilychnis* 18 (1929), 455.
[6] Voir à son sujet plus bas, p. 175-176.
[7] Cf. p. 1-2.

**Valeur historique de la Statuette Naophore.**

Cette inscription est une apologie de Oudjahorresne. L'auteur veut prouver qu'il a bien mérité de sa famille (1 d, 37-38)[1], de sa ville (1 D, 33), de ses maîtres (1 F, 46) et surtout de ses dieux (1 f, 47-48); il ne mentionne les faits historiques que dans la mesure où il y a pris part et lorsqu'ils font mieux ressortir sa piété envers les dieux de Saïs. Si Cambyse ne semble s'intéresser qu'au temple de Néith, si le médecin-chef apparaît comme le bras droit du roi perse en Égypte, cela tient au choix subjectif des événements rapportés. D'autre part Oudjahorresne est au service des étrangers et leur doit sa situation importante; c'est une autre raison d'opérer une sélection tendancieuse parmi les faits et de les exposer avec des réticences.

Telles sont les réserves qu'il faut formuler quant à la valeur historique de ce document. Par contre il faut observer que le récit de Oudjahorresne, destiné à être lu par les passants[2], est sensiblement contemporain des événements qu'il rapporte et qu'il était difficile à l'auteur de leur faire subir une trop grande déformation; que, d'autre part, le médecin-chef n'avait pas besoin de flatter Cambyse, l'inscription étant rédigée après la mort de ce roi[3]; que malgré sa sympathie pour les Perses l'auteur a parlé d'un *très grand trouble* (1 D, 33-34; d, 40-42), faisant ainsi allusion aux ravages causés par les étrangers pendant la guerre et leur établissement en Égypte[4]; qu'enfin, il a fait preuve d'impartialité en entourant du cartouche et en

---

[1] Oudjahorresne établit ses frères dans la fonction de prophète (1 d, 38); ce passage est à rapprocher du pap. dém. Rylands IX 7, 11-13 (Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 81 et 228-229) où Petisis installe ses fils dans la prêtrise et, comme dans notre texte (1 d, 39), fonde pour eux une maison. Le pap. I de la même collection (*id.* 3, 45 et 202-203) montre les avantages matériels qui résultaient de cette fonction (cf. Hérodote 2, 37) : à ces avantages Oudjahorresne ajoute la donation d'un *champ de rapport;* ceci n'a rien de surprenant, car les terres des temples attribuées aux prêtres devaient être peu fertiles, selon Griffith, *id.* 3, 101 note 7. L'investiture sacerdotale et la donation de terrain sont présentées comme résultant d'un ordre royal. Ce dernier était en principe nécessaire à la nomination de nouveaux prêtres, comparer pour l'époque perse le pap. dém. de Berlin 13540 (Spiegelberg, *Sitzungsber. pr. Ak. Wiss.*, 1928, 605-610); voir aussi Griffith, *id.* 3, 82 note 4 et Kees, *Kulturgeschichte*, 242.

[2] La statuette était vraisemblablement placée dans le temple d'Osiris à Saïs, comparer p. 27 note 2.

[3] Remarque de Ed. Meyer, *Sitzungsber. pr. Ak. Wiss.*, 1915, 311.

[4] Cf. p. 168-169.



faisant précéder de 𓇓𓆤 *roi de la Haute et de la Basse-Égypte*, les noms des rois saïtes aussi bien que ceux des souverains perses[1].

On doit donc éviter de trop amoindrir la valeur historique de cette inscription; à condition de se rappeler que les événements qu'elle décrit ont été choisis d'une façon subjective et tendancieuse, on peut utiliser ce témoignage et en tirer de précieux renseignements.

**Conquête de l'Égypte.**

La conquête de l'Égypte est décrite dans des termes imprécis (1 B, 11-12). La guerre n'est pas mentionnée. Ce silence est naturel de la part d'un personnage dont le rôle à ce moment n'a pu être des plus glorieux et qui veut représenter les rois étrangers comme des continuateurs fidèles de l'œuvre des souverains indigènes[2]. Samtaouitefnekht[3] qui a exécuté, lors de l'invasion d'Artaxerxès III, une volte-face semblable à celle de Oudjahorresne, est encore moins explicite que ce dernier.

L'invasion perse prend dans le récit du médecin-chef l'aspect d'une migration : *Les habitants de tous les pays étrangers*, venus avec Cambyse, s'installent en Égypte (1 B, 11-12). Dans un autre passage (1 b, 18) on trouve des barbares établis dans le sanctuaire de Néith[4]. Il s'agit, sans doute, de l'armée perse que Cambyse garda avec lui durant tout son séjour en Égypte (525-522), la nouvelle province lui servant de base pour ses opérations contre l'Éthiopie et les oasis. Il est également probable que nombre d'habitants des pays limitrophes de la vallée du Nil ont profité de l'invasion pour s'introduire en Égypte[5].

Le caractère hétérogène des envahisseurs[6] est souligné par le choix du

---

[1] Voir à ce sujet Sottas, *Ann. Serv.* 23 (1923), 46; à rapprocher de 1 F, 46.

[2] Voir plus bas, p. 170.

[3] Stèle de Naples.

[4] Cf. p. 16.

[5] A rapprocher peut-être de la *Chronique démotique de Paris* (éd. Spiegelberg), recto V, 15-16 où il est dit, en parlant de l'invasion d'Artaxerxès III Ochos, que les étrangers arrivent en Égypte à la fois de l'Est et de l'Ouest.

[6] Les papyrus araméens d'Égypte (v<sup></sup>e siècle) révèlent la présence de Perses, de Chorasmiens (oasis de Khiva), de Caspiens et surtout d'un grand nombre de sémites portant des noms babyloniens, araméens, juifs, etc., cf. Ed. Meyer, *Der Papyrusfund von Elephantine*, 25 et Noël Aimé-Giron, *Textes araméens d'Égypte*, 58. La présence de soldats babyloniens dans l'armée de Cambyse est attestée par un contrat cunéiforme, cf. Meissner, *Ä Z* 29 (1891), 123.

terme qui servait à cette époque pour les désigner. Ce sont *les étrangers de tous les pays étrangers* (**1** B, 11; **6**, 5), en abrégé : *tous les étrangers* (**1** b, 18 et 19)[1].

Violences des envahisseurs.

Leur arrivée en Égypte a été marquée par des violences. Ce fut le début d'une période de désorganisation[2]. Oudjahorresne ne le cache pas. C'est, en effet, à cette époque que doivent se rapporter les deux célèbres passages de son inscription qui mentionnent *le très grand trouble survenu dans le nome saïte* (**1** d, 40-42) *et dans toute l'Égypte et dont le semblable n'avait pas existé* (**1** D, 33-34).

On a voulu voir dans ces *troubles* une allusion aux violences commises par Cambyse en Égypte et rapportées par les auteurs classiques[3]. Rien n'autorise ce rapprochement et le mot égyptien employé pour désigner l'état du pays s'y oppose[4]. S'il est permis de se fier aux formules stéréotypées qui servent à décrire la *grande tourmente,* on se trouverait en présence d'un état d'anarchie et de désordre qui peut mettre en danger la population d'une grande ville (**1** D, 33), qui permet au fort d'opprimer le faible (**1** D, 34-35) et laisse le craintif sans protection (**1** D, 35). Cette description ne peut pas se rapporter aux violences de Cambyse telles qu'Hérodote les décrit[5]. Ces dernières atteignaient essentiellement la religion, mais, à ce qui semble, ne touchaient pas les petites gens dont parle la Statuette Naophore; elles n'ont jamais eu le

(1) *Étrangers* tout court dans la *Chronique démotique de Paris*. Dans les inscriptions du tombeau de Petosiris on trouve (éd. Lefebvre, n[os] 59, 2 et 62, 3), *les hommes des pays étrangers*.

(2) La répercussion des invasions perses dans la littérature religieuse est intéressante. Dans le Mythe d'Horus, gravé sur les murs du temple d'Edfou, Seth provoque Horus en le traitant de *Mède* (Chassinat, *Edfou* 6, 214-215; cf. Kees, *Kultlegende und Urgeschichte, Nachr. Göttingen,* 1930, 346 sq.). Les noms archaïques des Neufs Arcs, ennemis traditionnels de l'Égypte, reçoivent des équivalences modernes et les *pḏ·tjw-šw,* les *archers du désert,* sont identifiés aux bédouins *šꜣś·w* et deviennent *le pays des Mèdes* (Chassinat, *Edfou* 6, 198; cf. Sethe, *Spuren der Perserherrschaft, Nachr. Göttingen,* 1916, 130). L'expression *étrangers de tous les pays étrangers* qui, nous l'avons vu, désigne les envahisseurs dans les inscriptions **1** et **6**, se retrouve dans le même temple dans les formules magiques contre les ennemis du roi qui sont essentiellement des Asiatiques (*id.* 6, 235).

(3) Hérodote 3, 16, 27, 28, 29, 37; Diodore 1, 46; Strabon 17, 1, 27; Plutarque, *De Iside,* 44; Justin 1, 9 etc.

(4) Voir sur le sens du mot *nšn* p. 19-20.

(5) Cambyse aurait violé des sépultures, brûlé la momie d'Amasis, blessé l'Apis, profané les temples de Memphis.



caractère d'un fléau général s'abattant sur le pays entier, comme le *trouble* en question. Il est, d'autre part, peu probable que Oudjahorresne mentionne, même en termes voilés, les méfaits de Cambyse, son protecteur, dont il s'efforce continuellement de montrer les bonnes intentions envers l'Égypte.

Ce qu'il faut entendre par la *grande tourmente* doit être recherché dans le texte même de la Statuette. Le *trouble* survenu dans le pays entier correspond à l'établissement des étrangers en Égypte (**1** B, 11-12) et le désordre qui s'est produit dans le nome saïte trouve son parallèle dans l'installation des envahisseurs dans le temple de Néith (**1** b, 18).

Cette interprétation[1] est indirectement confirmée par un contrat babylonien[2]. Il y est question de la vente d'une esclave égyptienne emmenée en 525 en Mésopotamie comme butin de guerre. On peut donc admettre qu'au début de l'invasion, la population d'Égypte a traversé une période pénible[3].

Il est regrettable que la Statuette Naophore ne donne pas plus de précisions à ce sujet. Elle n'apprend rien sauf l'occupation du sanctuaire de Saïs. L'École qui devait se trouver près du temple est alors vraisemblablement pillée, puisque Darius I[er] est plus tard obligé de lui donner tout le matériel indispensable (**1** E, 45).

La restauration de l'École de Saïs sera l'œuvre de Darius et non pas celle de son prédécesseur. Il semble cependant que Cambyse réprime les excès de ses troupes et répare, au moins partiellement les dégâts causés par l'invasion. L'inscription **2** l'appelle *celui qui élève les villes*[4]. Sur son ordre les envahisseurs

(1) Elle a déjà été donnée par Mallet, *Culte de Neit à Sais,* 25-26 et surtout dans l'article de Farina, *Bilychnis* 18 (1929), 451-452.

(2) Meissner, *ÄZ* 29 (1891), 123-124.

(3) Cependant, après la conquête, la vie semble reprendre assez vite son cours normal : à la fin de l'année 6 de Cambyse (524) on peut célébrer les funérailles d'un Apis (**3**); la même année, un prêtre résidant dans le Delta envoie réclamer son salaire dans un temple de Moyenne Égypte (Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 105-106). Enfin quatre documents juridiques et administratifs datant de Cambyse montrent que son règne en Égypte n'était pas défavorable aux affaires, cf. Sottas, *Ann. Serv.* 23 (1923), 46.

(4) Ou *relève les villes?* Cf. p. 28-29. Selon Josèphe, *Ant. Jud.* 2, 15, 315, Cambyse a fondé la ville de Babylone près de Memphis, cf. Ed. Meyer, *Sitzungsber. pr. Ak. Wiss.* 1915, 310 note 1. On connaît deux localités portant le nom du conquérant perse : *Καμβύσου ταμιεῖα* au sud de la deuxième cataracte (Ptolémée 4, 7; Pline, *Hist. nat.* 6, 181) et *Cambysu* dans l'Isthme de Suez (*id.* 6, 165). Diodore 1, 33 attribue à Cambyse la fondation de Méroë.

sont expulsés de l'enclos de Néith et le temple est purifié (**1** b, 19-21). Oudjahorresne peut donc parler des violences des étrangers : son maître et protecteur Cambyse n'en est pas personnellement responsable; il les combat même.

**Politique de Cambyse en Égypte.**

En prenant ces mesures le conquérant de l'Égypte cherche visiblement à se concilier l'opinion des vaincus. Il adopte, dans le même but, une titulature pharaonique[1] que rédige Oudjahorresne (**1** B, 13). Mis au courant par ce dernier de l'importance religieuse de Saïs (**1** B, 13-15), il fait rendre aux sanctuaires de cette ville leur personnel et leurs revenus sacrés, ordonne d'y célébrer le culte (**1** b, 21-23) et de présenter des libations à Osiris (**1** c, 29). Il se rend enfin en personne dans la cité royale de ses prédécesseurs indigènes pour se prosterner devant Néith (**1** C, 25) et fait lui-même une grande offrande aux dieux de cette ville (**1** C, 25-26)[2].

*Sa Majesté a fait cela,* dit Oudjahorresne (**1** c, 30), *parce que je lui ai appris toute œuvre utile faite dans ce sanctuaire par tout roi.* La comparaison avec les souverains antérieurs revient dans trois autres passages de l'inscription (**1** C, 25-26; c, 29). Cambyse désire visiblement continuer les traditions de la dynastie déchue, dont Saïs était la cité royale[3], et Néith la déesse dynastique[4].

Il ne faut sans doute pas exagérer l'importance qu'attachaient les rois perses à Saïs et à sa déesse[5]. On doit se rappeler que l'inscription de la Statuette Naophore a été rédigée par un saïte dont l'intention principale était de faire ressortir ses mérites envers sa déesse et sa ville. En effet son récit s'accorde mal avec le décret de Cambyse qui limite les revenus des temples[6] : celui

---

[1] Sur les cinq noms dont se composait régulièrement la titulature pharaonique on n'en connaît que trois pour Cambyse : le prénom *Descendant de Ra* (cf. p. 12), le nom *Cambyse* (cf. p. 161) et le nom d'Horus *Celui qui réunit les deux terres* (**3**, **4** et peut-être Clédat, *R T* 36 (1914), 110).

[2] Hérodote 3, 16 : Cambyse se rend à Saïs pour violer la sépulture d'Amasis.

[3] La capitale administrative devait être Memphis, voir à ce sujet Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 76, 79 note 4, 97 note 2, 184.

[4] Les rois saïtes se faisaient enterrer dans l'enclos de Néith, cf. Hérodote 2, 169.

[5] Voir cependant **8** III, 1-3 : Darius Ier se déclare le fils de Néith.

[6] Éd. Spiegelberg, *Verso* d; cf. Ed. Meyer, *id.,* 309-311. — Les donations de particuliers aux temples, innombrables sous la 26e dyn., disparaissent brusquement à l'époque perse. Ce serait peut-être une conséquence du décret de Cambyse. Notons que ce décret, à lui seul, suffirait pour expliquer l'impopularité de Cambyse. Rapproché des violences de la guerre et des excès des troupes d'occupation (**1** b), il pourrait être à l'origine de la tradition qui attribue à Cambyse la destruction de tous les temples des dieux égyptiens, cf. Cowley, *Aram. Pap.,* n° 30, 13-14 (date : 408). Selon Strabon 17, 1, 27 et Pline, *Hist. nat.* 36, 66, Cambyse aurait ravagé les temples d'Héliopolis : voir à ce sujet Ricke, *Ä Z* 71 (1935), 123 note 2.



de Néith ne se trouve pas au nombre des sanctuaires ayant conservé tous leurs privilèges[1].

Il se peut également que le portrait de Cambyse tracé par Oudjahorresne ne soit pas tout à fait exact, lorsqu'il présente le conquérant sous les aspects d'un souverain pieux et traditionaliste. Il y a peut-être là une certaine exagération tendant à justifier l'opportunisme de Oudjahorresne.

Malgré ces réserves, la réalité des faits rapportés par l'inscription ne peut que difficilement être mise en doute.

**Problème du meurtre d'Apis.**

D'autres textes de ce recueil confirment le respect de Cambyse à l'égard de la religion égyptienne[2]. Une stèle du Sérapéum de Memphis nous apprend qu'un Apis a été solennellement enterré en l'an 6 de son règne (524)[3] (**3**). Son sarcophage, offert par le roi, nous est parvenu (**4**).

Cependant les auteurs classiques rapportent que le conquérant perse a tué un taureau sacré[4]. Cambyse, raconte Hérodote, revient de son expédition malheureuse en Nubie et rentre à Memphis. Les Égyptiens sont en train de fêter un nouvel Apis qui vient de se manifester. Le roi, pensant qu'ils se réjouissent de son échec, blesse l'animal qui meurt peu de temps après. Les prêtres lui donnent la sépulture à l'insu de Cambyse.

Il est difficile d'accorder ce récit avec les épitaphes des Apis. Le taureau mort sous Cambyse n'a pas été enterré en cachette (**3**, **4**) et son successeur, décédé en l'an 4 de Darius Ier (**5**), n'a pas pu être tué par Cambyse. Un hiatus

---

[1] L'ordre de restituer aux temples de Saïs les revenus sacrés dans leur totalité (litt. : *comme il en était auparavant;* **1** b, 22 = **1** D, 31-32) vient après l'expulsion de *tous les étrangers* qui s'étaient installés dans l'enclos de Néith (**1** b, 19-21) et doit être antérieur au décret en question.

[2] Voir aussi Hérodote 3, 64 : Cambyse aurait consulté l'oracle de Bouto. Il semble que sous le règne de Darius Ier on aurait institué en Égypte le culte du fondateur de la 27e dyn., cf. Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 30 note 1 et 132 note 10. Notons que la politique religieuse des Achéménides a toujours été favorable aux dieux des pays conquis, cf. Ed. Meyer, *Gesch. des Alterthums* 3 (1912), § 57.

[3] Cf. p. 33.

[4] Hérodote 3, 27-29; Plutarque, *De Iside,* 44; Justin 1, 9; Clément d'Alexandrie, *Protrepticus* 4, 52, 6 (éd. Stählin).

Problème de la coexistence des Apis.

entre ces deux Apis pourrait confirmer l'histoire du meurtre. Mais ce n'est pas le cas. Au contraire, en comparant la date de l'enterrement du premier taureau[1] (an 6, 11e mois, jour 10 (?) de Cambyse) à celle de la naissance du deuxième (an 5, 5e mois, jour 29 de Cambyse), on constate que pendant quelque 15 mois il y a eu simultanément deux Apis. Ce fait est contraire aux idées religieuses des Égyptiens, pour lesquels une divinité ne peut pas se manifester dans deux animaux à la fois. L'Apis naissant dieu, la succession des taureaux sacrés doit se faire, non pas d'intronisation en intronisation, mais de naissance en naissance. Les rares épitaphes des Apis qui se suivent confirment ce principe. Les stèles du Sérapéum du Louvre 193[2] et 240[3] nous montrent un taureau naissant le lendemain de la mort de son prédécesseur. Les épitaphes du Buchéum[4] qui pour une certaine époque forment une série ininterrompue, ignorent également la coexistence des taureaux sacrés.

Les stèles perses des Apis contiennent donc une irrégularité qui demande une explication[5]. Notons que la date du décès du taureau mort sous Cambyse n'a pas subsisté sur l'épitaphe **3**; celle-ci n'a conservé que la date des funérailles. En déduisant de cette date 70 jours, durée traditionnelle de l'embaumement connue par d'autres stèles du Sérapéum, on a obtenu une date de mort qui ne cadre pas avec celle de la naissance de la stèle **5**, lui étant postérieure de 15 mois environ. Ne pourrait-on pas supposer que l'intervalle entre le décès et l'enterrement du taureau de la stèle **3** a été supérieur à 70 jours et que cet Apis est mort avant la naissance de son successeur? L'épitaphe **3** nous est parvenue en trop mauvais état pour permettre de contrôler cette hypothèse. Notons seulement que dans les autres épitaphes des Apis il n'existe pas de parallèle pour les fragments encore lisibles des lignes 5-7[6]. Il y est question d'un ordre royal et de son exécution; cet ordre semble se rapporter

(1) L'enterrement a normalement lieu 70 jours après la mort de l'Apis.
(2) *R T* 22 (1900), 20-21.
(3) *Id.*, 167.
(4) Mond et Myers, *The Bucheum*, vol. 2, *Hierogl. Inscr.* by Fairman, 28-34; voir surtout les stèles nos 7-12.
(5) Maspero, *Hist. anc.* 3, 668 note 4, admet la coexistence des deux Apis, mais reconnaît qu'elle est exceptionnelle. Voir encore Revillout, *Notice des pap. dém.*, 386-387.
(6) Cf. p. 34.



à l'enterrement de l'Apis. En s'écartant des formules courantes qu'on trouve dans ce genre d'inscriptions, le texte **3** suggère que l'ensevelissement du taureau s'est fait dans des conditions anormales qui ont nécessité l'intervention du roi. S'agissait-il du retard apporté aux funérailles de l'Apis? Le bœuf sacré de la stèle **5** est né le jour 29 du cinquième mois de l'an 5 de Cambyse = 29 mai 525[1]. Son prédécesseur, l'Apis de l'épitaphe **3**, aurait dû, selon la règle, mourir peu avant cette date. Or, celle-ci est sensiblement contemporaine de la conquête de l'Égypte par les Perses qui se place sans doute au mois de mai-juin 525[2]. Le désordre qui a régné en Égypte au début de l'invasion aurait pu apporter un retard considérable à la célébration des funérailles du taureau. Ce retard, supérieur à un an paraîtra moins surprenant si on parcourt le texte **6** qui montre l'importance des préparatifs que nécessitait cette cérémonie[3].

Ce moyen de résoudre le problème de la coexistence des Apis substitue une irrégularité à une autre et de ce fait doit être envisagé avec prudence.

(1) Depuis Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, 226-227, on se sert de cette date pour préciser celle de la conquête de l'Égypte, voir en dernier lieu Borchardt, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung von Punkten der ägyptischen Geschichte und ihre Anwendung*, 64 : le 29 mai 525 Cambyse était déjà reconnu roi d'Égypte, puisqu'il porte le titre de *roi de la Haute et de la Basse-Égypte* et que ce jour est daté d'après ses années de règne. Cependant le texte ne dit pas que Cambyse se trouve à ce moment dans la vallée du Nil; il décrit un événement étranger à la personne du souverain (naissance d'un Apis) et antérieur de huit ans à la rédaction de ce texte. Or, il arrive que, dans les documents démotiques postérieurs à la conquête, les dernières années d'Amasis et les dates de Psammétique III, contemporaines du règne de Cambyse en Perse, soient remplacées par les années du roi perse, cf. *an 2* (528 = an 42 d'Amasis) et *an 8* (522) de Cambyse dans le pap. dém. du Caire 50059 (*Cat. gén.*, Spiegelberg, *Dem. Denkmäler* 3, 42-45), voir aussi Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 105-106. Il pourrait s'agir de la même substitution dans le texte **5**. On ne peut donc pas affirmer que le 29 mai 525 les envahisseurs étaient déjà dans la vallée du Nil et que Psammétique III n'était plus sur le trône d'Égypte. Voir la note suivante sur la date de la conquête.
(2) On connaît trois papyrus démotiques (cf. p. 41 note 1) datant des mois Athyr-Tybi de l'an 2 de Psammétique III : il semble donc qu'aux mois de mars-mai 525 ce roi était encore au pouvoir (voir cependant Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 24). Comme il n'a régné que six mois et comme son règne se trouve à cheval sur deux années civiles, l'invasion perse ne peut se placer plus tard que la fin du sixième mois de sa deuxième année (Mechir = juin). Ceci est confirmé par les sources classiques selon lesquelles la conquête a eu lieu avant la fin du mois de juin, cf. Prášek, *Forschungen zur Gesch. des Alterthums* 1, 58 (date *post quem* : 28 mars). Pour la durée du règne de Psammétique III voir encore Borchardt, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung*, 65 note 4.
(3) Voir aussi Kees, *Kulturgeschichte*, 74 et note 2.

Hypothèse de Wiedemann.

Wiedemann[1] avait cru que le taureau enterré en l'an 6 de Cambyse avait été tué par le roi. L'existence éphémère de cet Apis aurait été englobée dans la durée de vie du taureau mort sous Darius, supercherie ayant pour but d'effacer les traces du crime. La fraude nous est révélée, pense Wiedemann, par l'épitaphe de l'animal tué (3) qui a été gravée en secret par les prêtres : les 15 mois d'existence simultanée des deux Apis sont en réalité la durée de vie du taureau blessé par Cambyse.

Cette conjecture doit être abandonnée. La traduction du texte **3** que donne Wiedemann[2] montre que la date de la ligne 8 lui a échappé, ainsi que la restitution des quatre premières lignes, rendue certaine par la comparaison des traces encore visibles avec les inscriptions parallèles. De ces lignes il ressort que l'embaumement et l'enterrement de l'Apis se sont faits officiellement. Ceci est confirmé par le sarcophage (4) dont Wiedemann ignorait l'existence et qui, d'après son texte, a été offert au taureau par Cambyse. En admettant même que les inscriptions de la stèle et du sarcophage soient mensongères, ce qui est douteux, l'existence de ce dernier, sa matière (granit) et ses dimensions imposantes rendent la thèse de l'enterrement clandestin peu vraisemblable. Dans ce sens, la date de la ligne 8 de l'épitaphe est encore plus significative. Elle prouve que l'Apis mentionné sur la stèle a vécu environ 19 ans[3] et non 15 mois, comme le pense Wiedemann. Il ne peut donc être question de l'animal tué par le roi, car, selon Hérodote, le meurtre a eu lieu peu après la naissance de l'Apis ou pendant les fêtes de son intronisation qui sont normalement célébrées quelques mois après la venue au monde du taureau[4].

Si on voulait additionner la vie de l'Apis de la stèle **3** avec celle de son successeur, on aurait dû reporter la naissance de ce dernier vers l'an 27 d'Amasis[5]. D'ailleurs ce procédé destiné à effacer les traces du crime ne pouvait jouer qu'à partir du moment où le souvenir du meurtre avait com-

---

[1] *Gesch. Aeg.*, 229-231.

[2] Cf. p. 33 note 1.

[3] Cf. p. 34-35.

[4] Au plus 2 mois d'après la stèle 34 (*RT* 22 (1900), 11), 8 mois et 28 jours d'après l'épitaphe 193 (*id.*, 20-21), 9 mois et 2 jours selon le n° 240 (*id.*, 167), 9 mois et 11 jours d'après le n° 192 (*id.*, 20).

[5] Cf. p. 34-35.



mencé à s'estomper, c'est-à-dire à une époque où cet événement devait cesser de nuire au prestige des conquérants. Ce subterfuge à effet retardé et incertain paraît en réalité aussi peu vraisemblable qu'efficace. Comme il constitue, dans la forme que lui donne Wiedemann ou dans toutes celles qu'on pourrait imaginer, le seul moyen de faire cadrer le texte des épitaphes avec le récit d'Hérodote, il serait plus sage de mettre ce dernier en doute, dans ses détails ou dans sa totalité.

Il ressort de cet exposé que les tentatives d'accorder le témoignage des inscriptions hiéroglyphiques avec les récits d'Hérodote, de Diodore, de Strabon etc. n'ont pas donné jusqu'ici de résultats satisfaisants. Le règne de Cambyse, tel que les textes de ce recueil nous le font connaître, paraît avoir été plus sage que ne l'ont prétendu les auteurs classiques[1].

## DARIUS I^ER^.

Si les documents hiéroglyphiques nous montrent le séjour de Cambyse en Égypte sous un aspect tout différent de celui que décrivaient les auteurs classiques, et constituent par cela un apport précieux à l'histoire de la domination perse, les inscriptions datant de Darius I^er^, bien que beaucoup plus nombreuses, fournissent moins de faits nouveaux et ne modifient guère l'idée qu'on peut se faire de son règne, d'après les sources non égyptiennes.

Rétablissement de l'École de Saïs.

Oudjahorresne nous apprend (**1 E**, 43-45) qu'il rentre en Égypte sur l'ordre du roi, pour rétablir l'École de Saïs[2]. Cet acte fait vraisemblablement partie de l'ensemble des mesures prises par Darius I^er^ pour améliorer l'organisation intérieure de l'Égypte. Il doit être rapproché d'un passage de la *Chronique démotique*[3] où le roi prescrit au satrape d'Égypte de codifier les lois égyptiennes. Cette dernière disposition remonte à l'an 3 de Darius (519)[4], ce qui

---

[1] Conclusion analogue dans Farina, *Bilychnis* 18 (1929), 449-457.

[2] Voir sur cette école p. 24-25.

[3] Spiegelberg, *Die sogenannte Demotische Chronik*, Verso c, 6-16; cf. Ed. Meyer, *Sitzungsber. pr. Ak. Wiss.*, 1915, 304-309; Reich, *Mizraim* 1 (1933), 178-182.

[4] La même année est mentionnée sur le pap. dém. n° 41 du catalogue dressé par Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 25-26 : *Gold and silver left in the temple of Edfû (?) in the third year of Darius.* Ce document se rapporterait-il lui aussi à l'organisation de la satrapie d'Égypte (Revillout, *Notice*, 407-408)?

donne peut-être la date approximative du retour de Oudjahorresne en Égypte.

Voyage de Darius en Égypte.

Selon la Statuette Naophore (**1** E, 43) le roi se trouve à ce moment en Elam[1]. D'après l'hypothèse de Wiedemann[2] Darius Ier se rend l'année suivante dans la vallée du Nil. Cette date est fondée sur le rapprochement de l'épitaphe du taureau mort en l'an 4 de Darius (**5**) et d'un passage de Polyaen[3] selon lequel le roi serait arrivé en Égypte après la mort d'un Apis. Ces deux textes mentionneraient le même événement. La date du voyage royal ainsi obtenue soulève des difficultés[4] et n'a pas rallié tous les suffrages. D'autre part, la valeur du récit de Polyaen a été contestée[5] et la stèle **5** en elle-même n'apporte aucun renseignement chronologique précis. Un détail doit y être cependant relevé : dans le registre supérieur la bannière qui devait contenir le nom d'Horus du roi est laissée vide et le seul nom royal mentionné dans le texte est *Darius* transcrit en égyptien[6]. Comme il semble vraisemblable que dès son arrivée en Égypte Darius, à l'exemple de Cambyse, a fait composer sa titulature pharaonique[7], il n'est pas impossible que l'inscription soit antérieure à son voyage en Égypte.

---

[1] Rapprocher de la *Chronique démotique*, Spiegelberg, *id.*, Verso c, 8-9 : au moment où il prescrit de codifier les lois, Darius Ier ne se trouve pas dans la vallée du Nil, car son ordre est *envoyé en Égypte, à son satrape.*

[2] *Gesch. Aeg.*, 236.

[3] 7, 11, 7.

[4] Cf. Hérodote 4, 145 et How and Wells, *A Commentary on Herodotus* 1, 356; voir cependant plus bas, p. 181 et 189.

[5] Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 26.

[6] Cf. p. 35.

[7] C'est à Darius Ier qu'on attribue généralement la titulature royale qui se trouve sur le mur extérieur ouest du temple de l'Oasis de Khargeh. Le début de ce texte manque et le nom d'Horus n'a pas subsisté; les quatre noms suivants sont :



... *Le Maître des Diadèmes «Fils d'Amon, Élu de Ra à l'intérieur de leur* Pr-Ifd» (?), *l'Horus d'or «Seigneur des Terres, aimé de tous les dieux et déesses d'Égypte», Roi de la Haute et de la Basse-Égypte «Rayon de Ra», le propre fils de Ra qui l'aime «Darius», qu'il vive éternellement, aimé d'Amon-Ra, seigneur de Hibe, dieu grand riche de vigueur, qu'il vive éternellement* (ma copie; celle de Brugsch, *Reise nach der grossen Oase el Khargeh*, pl. 11, commence à *nṯr·w*).



Cette épitaphe est le seul document officiel qu'on possède sur les décès d'Apis pendant le règne de Darius. D'après des stèles de particuliers un autre taureau est mort en l'an 34 de ce roi[1].

Général Ahmôse.

C'est l'enterrement d'un de ces deux taureaux que décrit sans doute le texte **6**. Cette inscription est intéressante à la fois par la mention des envahisseurs (**6**, 5) et par la personnalité du titulaire. Le *chef des soldats* Ahmôse, appelé sur une autre stèle (**7**) *grand chef des soldats*, a été identifié[2] avec le général Amasis qui avait dirigé l'expédition envoyée par le satrape Aryandes contre Barcé[3]. Le rapprochement est douteux[4] : le nom Ahmôse est fréquent à cette époque[5]. D'ailleurs selon Polyaen[6] le chef de l'armée égyptienne s'appelait Arsamès.

A l'exemple d'Oudjahorresne, Ahmôse se fait gloire d'avoir inspiré le respect (littéralement *la crainte*) de son dieu aux étrangers se trouvant en Égypte (**6**, 4-5). Il prétend avoir fait venir les gouverneurs des villes et des provinces à Memphis pour apporter des dons à l'Apis mort (**6**, 5-6). Ce fait, s'il est exact, témoignerait de la grande autorité dont jouissait Ahmôse auprès des Perses d'Égypte. Mais il serait plus vraisemblable de croire qu'il n'a été que

---

[1] Voir par exemple la stèle du Sérapéum du Louvre 326 (*R T* 21 (1899), 67) où l'enterrement est mentionné. — Ces textes ne peuvent pas être rapprochés du récit de Polyaen mentionné plus haut : Darius est venu en Égypte pour réprimer la rébellion du satrape Aryandes (Polyaen 7, 11, 7); or l'exécution de celui-ci est antérieure aux stèles de l'année 34, puisque en l'an 30 l'Égypte est déjà gouvernée par le satrape Pherendate, cf. pap. dém. 13540 du Musée de Berlin (Spiegelberg, *Sitzungsber. pr. Ak. Wiss.*, 1928, 605-606). — Une inscription (Brugsch, *Ä Z* 22 (1884), 115-116) mentionne en l'an 31 l'apparition à Memphis (*ḫʿ·w m 'Inb-ḥḏ*) d'un bœuf sacré. J'ignore pour quelle raison Wiedemann, *Äg. Gesch.*, 683 note 7, place à cette date les stèles 374 (=(?) *R T* 23 (1901), 81) et 382 (=(?) *id.*, 88).

[2] Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, 237.

[3] Hérodote 4, 167, 201 et 203.

[4] Selon Hérodote 4, 167, le général Amasis était *Maraphien*, ce qui indiquerait son origine perse, cf. *id.* 1, 125.

[5] Voir par exemple sous le règne de Darius Ier le scribe Ahmôse (Stèle du Sérapéum du Louvre 404 = *R T* 23 (1901), 88); le prêtre Ahmôse du pap. dém. Rylands IX (Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 65 notes 1 et 6); cf. aussi Erman, *Ä Z* 38 (1900), 119. — Selon Hérodote, Cambyse aurait persécuté la mémoire du roi Amasis. Sous le règne de Darius Ier, le nom du souverain saïte porté par des particuliers peut être entouré du cartouche (texte **13** et suivants) et on célèbre le culte de ses statues, cf. Erman, *l. c.*

[6] 7, 28, 1.

l'exécuteur des ordres du satrape ou du roi. Il est en tout cas intéressant de voir un Égyptien occuper une situation importante dans l'administration perse et de constater une fois de plus l'attention que témoignaient les conquérants à l'égard de la religion du pays soumis[1].

**Fonctionnaires perses en Égypte.**

Il est, en effet, certain qu'un grand nombre des gouverneurs des villes et des provinces qu'Ahmôse a fait venir à Memphis n'étaient pas Égyptiens. Les inscriptions du Ouâdi Hammâmât **(24-30)** nous font connaître l'un d'entre eux, le gouverneur de Coptos Atiyawahy, fils d'Artamès et de la dame Qandjou[2]. Il vécut sous les règnes de Cambyse, de Darius I^er^ et de Xerxès **(28)**[3]. Son frère cadet, Ariyawrata, également fonctionnaire perse, est mentionné **(27)** une fois à la suite de son aîné, en l'an 10 de Xerxès (476), puis seul à l'époque d'Artaxerxès I^er^ **(31, 33, 34)**.

Les graffiti de ces deux Perses[4] s'échelonnent sur 37 ans[5] et permettent de suivre l'influence croissante du pays conquis sur les étrangers. Les premières inscriptions d'Atiyawahi **(24-26)** ne contiennent que la date et les noms propres. Le titre du fonctionnaire est transcrit de l'araméen[6]. En l'an 10 de Xerxès Atiyawahi ajoute l'image de Min **(27)**, en l'an 12 on lit une brève invocation au même dieu **(28)**. Les textes d'Ariyawrata, plus récents, sont toujours accompagnés de la représentation d'un dieu **(31, 33, 34)**. Ariyawrata traduit son titre en égyptien[7] et adopte le surnom égyptien , *Djého* **(33)**. Il invoque Min **(34)**, Min, Horus et Isis **(31, 33)** et Amonrasonter **(33)**.

**Politique religieuse de Darius I^er^.**

La vénération des dieux égyptiens par les fonctionnaires perses est bien conforme à la politique religieuse de Darius, favorable aux divinités des pays soumis. Sous son règne Néith garde sa place privilégiée et le roi se déclare

---

(1) Cf. Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 65 note 6.

(2) Voir sur ces noms p. 119.

(3) L'an 13 de Xerxès (473) est la dernière date connue pour Atiyawahy **(30)**.

(4) Couyat et Montet, *Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, 18, distinguent trois frères : il n'y en a eu que deux.

(5) La date la plus haute est donnée par le texte **24** (an 36 de Darius I^er^ = 486), la plus basse par l'inscription **33** (an 17 d'Artaxerxès I^er^ = 449).

(6) Cf. p. 118-119; comparer au texte **36**.

(7) Cf. p. 126.



le fils de la déesse **(8**, 1-3)[1]. Nous avons déjà parlé de la restauration de l'École de Saïs. Les autres sanctuaires ne sont pas oubliés. C'est Darius I^er^ qui entreprend sans doute la construction d'un temple d'Amon-Ra dans l'Oasis de Khargeh. Si l'attribution d'un monument de Memphis à ce roi est fondée sur une erreur **(102)**, nous savons qu'il avait travaillé à Busiris (Abousir)[2] et peut-être à El Kab[3]. Ses donations au temple d'Edfou sont connues[4].

**Exploitation des carrières sous Darius I^er^.**

La confirmation de son activité architecturale est fournie par les inscriptions des carrières. Celles du Ouâdi Hammâmât sont en exploitation. L'extraction de la pierre est dirigée par le chef des travaux Khnemibrê **(11-23)**, fils aîné **(11**, 7) d'Ahmôse-sa-Néith, directeur des travaux sous Amasis **(11**, 4-6), et de la dame Satnefertoum. Une inscription **(11)** de l'an 44 d'Amasis (526) montre Khnemibrê en compagnie de son père. Environ trente ans plus tard, sous le règne de Darius I^er^, il revient seul au Ouâdi Hammâmât et pendant les quatre années suivantes (496-492) s'y rend plusieurs fois[5].

Bien que ses textes ne mentionnent pas le but des voyages, il est évident, en raison de ses titres, que Khnemibrê se rendait dans le Ouâdi Hammâmât pour y chercher la pierre. Il est plus difficile de déterminer les raisons qui ont amené dans ces carrières Atiyawahy et Ariyawrata. Comme rien dans leurs titres ne permet d'y voir des architectes, on peut se demander s'ils n'ont pas suivi l'*isthme de Coptos*[6] pour aller à la Mer Rouge et de là se rendre par eau

---

(1) Il est intéressant que la stèle **9**, qui présente par ailleurs de nombreuses analogies avec la stèle **8**, substitue, semble-t-il, l'acte de foi en Ahouramazda aux formules exprimant l'attachement du roi aux dieux égyptiens, cf. p. 76 et 79. — Burchardt, *ÄZ* 49 (1911), 71, croit voir dans la stèle 7493 de Berlin une preuve du culte rendu à Darius I^er^ en Égypte.

(2) Naville, *The Mound of the Jew*, pl. 7 A et p. 27-28.

(3) *JEA* 8 (1922), 27; je n'ai pas pu retrouver le cartouche de Darius qui est signalé dans cet article. Son attribution au premier roi de ce nom est incertaine; il en est de même pour le fragment de Busiris.

(4) Chassinat, *Edfou* 7, 219, 248.

(5) Une ou deux fois en 496 **(12** et **15**; intervalle : environ deux mois), deux fois en 495 **(16-18)**, une fois en 494 **(19)** et en 492 **(21** et **22)**; cf. sur les dates des expéditions R. Weill, *Chronologie égyptienne*, 70 et 75-76. Les inscriptions de Khnemibrê s'interrompent en l'an 30 de Darius I^er^ (492). Il devait avoir à ce moment 55 à 60 ans : 34 ans auparavant, en 526, il était déjà chef des travaux, cf. **11**, 9-10.

(6) Strabon 17, 1, 45.

en Perse. Notons ici la présence d'un graffito donnant le cartouche de Darius **(35)** sur la route de Coptos à Safaga.

Canal du Nil à la Mer Rouge.

On sait que la voie maritime était utilisée sous Darius pour les relations de la métropole avec la province africaine. La preuve nous en est donnée par les stèles jalonnant le canal qui reliait le Nil à la Mer Rouge **(8-10)**. Cette voie d'eau commençait près de Bubastis, suivait le Ouâdi Toumilat, laissait à l'Est le lac Timsah, traversait les lacs Amers et aboutissait au golfe de Suez, dans le voisinage de Koubri. Large de 45 mètres, le canal était, semble-t-il, longé par des chemins de halage et mettait la Mer Rouge à quatre jours de Bubastis[1]. Darius n'a pas été le premier à travailler à ce canal[2]. Il n'a eu qu'à restaurer et à compléter un canal préexistant, sans doute, celui de Néchao[3]. C'est ce qui semble ressortir de l'inscription **8**, 17 où l'on voit le roi envoyer un bateau *pour reconnaître l'eau* et apprendre que sur 84 kilomètres environ *il n'y a pas d'eau* (**8**, 18)[4]. La phrase *pas d'eau là* revient trois fois dans l'inscription **9**, 13, 18 et fragment n° 29 et se lit également sur la Stèle de Suez (**10**, 18). Le mot *sable* se retrouve sur les deux monuments (**9**, 18; **10**, 10). Ces expressions décrivent très probablement l'état dans lequel se trouvait le canal avant les travaux de Darius I^er^[5].

Les circonstances dans lesquelles ces réparations ont été faites sont mal connues. On doit établir une relation logique entre le creusement du canal et l'expédition de Darius en Égypte. Les deux événements pourraient être contemporains, sinon simultanés. « *J'ai pris l'Égypte, j'ai donné ordre de creuser un fleuve* », dit le roi dans les versions cunéiformes des stèles[6]. Le texte hiéroglyphique, très mutilé, mentionne un voyage de Darius vers une destination inconnue. Plus loin, le roi fait venir les autorités d'une ville et leur pose des questions[7]. Ne pourrait-on pas supposer que Darius, en route pour l'Égypte s'est arrêté dans le voisinage (?) du canal et s'est renseigné sur sa navigabilité?

(1) Hérodote 2, 158.
(2) Voir sur l'histoire du canal Bourdon, *Anciens canaux, anciens sites et ports de Suez*.
(3) Hérodote 2, 158 et 4, 42; Diodore 1, 33.
(4) Cf. p. 63.
(5) Voir dans ce sens Max Müller, *Mitteil. der vorderasiat. Gesellsch.* 3 (1898), 46-47.
(6) Trad. Scheil, *Rev. d'Assyr.* 27 (1930), 97.
(7) Cf. p. 61.



L'état des stèles empêche de contrôler cette hypothèse. On sait seulement que le roi ordonne de réparer le canal (**9**, 14) et, sans doute, de creuser un ou plusieurs puits[1]. Ceci fait, une flotte de vingt-quatre (ou trente-deux) bateaux chargés de tributs[2] se rend d'Égypte en Perse (**9**, 16 et 19)[3].

Ce voyage doit être mis en relation avec le périple de Scylax qui, ayant reconnu l'Indus, se rend dans le golfe Arabique, réalisant ainsi la jonction entre les provinces extrêmes de l'empire perse. Les deux entreprises sont en liaison étroite avec les expéditions de Darius en Égypte et aux Indes[4] et le tout ressemble à l'exécution méthodique d'un seul plan. Il serait donc possible que le canal ait été restauré à une époque voisine de la conquête du Sind (518?)[5], ce qui corrobore la date proposée par Wiedemann pour le voyage de Darius en Égypte[6].

Le deuxième registre des stèles du canal semble confirmer ces observations.

Listes des pays soumis à Darius I^er^.

Cette partie des inscriptions renfermait une liste de 24 noms de pays faisant partie de l'empire perse[7]. Ces pays sont divisés en deux groupes égaux disposés symétriquement à gauche et à droite du centre du registre[8] auquel ils font face. On en connaît actuellement 21. Les n^os^ 1-14 ont subsisté plus ou moins effacés sur la stèle de Tell el Maskhoutah (**8**). Les fragments de la stèle de Kabret (**9**) nous donnent une partie du n° 5 (ou du n° 1)[9], les n^os^ 13,

(1) Cf. p. 78; certaines des expressions *pas d'eau là* pourraient se rapporter au manque d'eau potable.
(2) Ou *produits des impôts?*
(3) Hérodote sait que Darius a réussi le percement du canal, cf. 2, 158 et 4, 39. Après lui on a cru que le travail n'a pas été achevé, voir Aristote, *Météorol.* 1, 14; Diodore 1, 33; Strabon 17, 1, 25; Pline, *Hist. Nat.* 6, 165. — La stèle **8** mentionne deux fois Cyrus, la première fois (l. 7) à propos d'une résidence (?) qu'il aurait bâtie en Perse (?), cf. p. 61; la deuxième (l. 9) dans un discours adressé à Darius.
(4) Selon Hérodote 4, 44, la conquête du Sind suivit le périple de Scylax.
(5) Sarre-Herzfeld, *Iranische Felsreliefs*, 106; la date n'est pas établie d'une façon certaine.
(6) Cf. p. 176 et 189.
(7) Ce document, ainsi que les textes cunéiformes du même type, ne donne pas la liste des satrapies, mais un choix de pays qui composaient l'empire perse. Citons comme exemple l'inscription **9**; elle nomme à la fois l'Égypte et la Libye qui faisaient partie de la même province (Hérodote 3, 91).
(8) Numérotés de 1 à 12 à gauche du centre, de 13 à 24 à droite.
(9) Cf. p. 68.

14, 22, 23, 24 et trois noms de pays qui s'intercalent entre les n[os] 14 et 22, mais dont la place exacte est incertaine[(1)]. Enfin la stèle de Suez (**10**) n'a conservé qu'un seul cartouche, inconnu des deux autres inscriptions.

Comparaison des listes hiéroglyphiques.

Il n'est pas absolument certain que les listes de la stèle de Kabret (**9**) et de la stèle de Tell el Maskhoutah (**8**) se superposent, la première nous faisant connaître les noms du groupe de droite, la deuxième ceux du groupe de gauche. Cependant la stèle de Tell el Maskhoutah a conservé un nom de pays (n° 13), du côté droit, identique à celui qui occupe la même place sur la stèle de Kabret. L'Arménie et la Parthie(?) figurent également dans les deux textes, mais leur place exacte sur la stèle **9** est inconnue. Rien ne s'oppose à leur localisation aux emplacements qu'ils ont sur la stèle **8**[(2)]. Par ailleurs, les deux documents ne donnent pas de doublets. Or, si l'ordre suivi dans les deux listes n'était pas identique, on aurait probablement rencontré des noms de pays cités à une certaine place sur une stèle et à une place différente sur l'autre tableau. Ce n'est pas le cas, bien que les deux documents soient presque complets, chacun pour son côté. Il est donc permis de réunir les deux textes en une seule liste[(3)], en attendant la découverte de nouveaux fragments des stèles du canal[(4)] qui pourront confirmer ou infirmer ce rapprochement.

Le seul nom de pays qui ait subsisté sur la stèle de Suez (**10**) est l'Assyrie. Il occupe le n° 6 de la liste, à l'endroit où la stèle de Tell el Maskhoutah (**8**) donne la Bactriane[(5)]. Il semblerait donc que l'ordre des pays suivi sur ces deux monuments soit différent. Cette divergence est surprenante entre des inscriptions qui, par ailleurs, présentent beaucoup de points communs. Les stèles du canal ont été élevées dans le même but et très probablement à la même époque. Le grand texte du troisième registre est différent dans les diverses inscriptions parce que ses rédacteurs suivaient en cela la tradition égyptienne[(6)] et devaient disposer d'une certaine liberté de composition. Mais il n'est guère

[(1)] Cf. p. 69-70.
[(2)] Cf. p. 68-69.
[(3)] Voir Golénischeff, *RT* 13 (1890), 105-106, qui, le premier, a étudié ces listes géographiques.
[(4)] Cf. p. 48 note 1.
[(5)] Cf. p. 83-84.
[(6)] Comparer aux inscriptions du Mariage.



admissible que le tableau des pays, document officiel de source non égyptienne, ait varié d'un monument à l'autre. On est donc tenté de recourir à l'hypothèse suivante pour essayer de concilier les deux listes : les deux groupes auraient été intervertis sur la stèle de Suez (**10**), les pays de la moitié orientale de l'empire auraient été placés à droite du centre et les provinces occidentales à gauche[(1)]. Dans ce cas l'Assyrie porterait le numéro d'ordre 18[(2)].

En combinant ainsi le texte des trois stèles on obtient une liste qui divise l'empire perse en deux parties séparées par une ligne allant du fond du golfe Persique au lac Ourmiah et au delà. A l'intérieur de chaque groupe les pays sont en gros énumérés en allant du centre de l'empire vers l'extérieur[(3)].

Noms des pays.

Groupe de gauche (oriental) :

1° [𓊪𓂋][(4)] 𓋴𓈉 (**8**), [*pr*]*s*, cf. *id.* **8**, III, 6; **9** III, 16; **10** III, 5 et 16; **24-31**; **33**; **34** et d'autres exemples dans Burchardt, *Altkan. Fremdw. u. Eigennam.* 2, 22, n° 411 et dans Gauthier, *Dict. géogr.* 2, 144; araméen פרס, vieux-perse *pārsa*, babylonien *parsu*, -Perse.

2° 𓅓[𓂧]𓇌𓈉 (**8**), *m*[*d*]*j*; à l'époque ptolémaïque et en démotique s'écrit avec un *t* à la place de *d*; un exemple avec *ḏ*, cf. Sethe, *Spuren der Perserherrschaft, Nachr. Göttingen*, 1916, 124-131. Araméen מדי, vieux-perse *māda*, babylonien *madaa*, -Médie.

3° tr. 𓂝[𓃭]𓇌[𓄿𓈉] ou plutôt tr. 𓂝[...]𓇌[𓂋𓄿𓈉][(5)] (**8**), *ʿj*[*rm*] (?), var. 𓂝𓂋𓄿

[(1)] Le groupe oriental serait donc disposé ⟵ et le groupe occidental ⟶. Comme le texte dirigé ⟶ a normalement la priorité sur celui qui est écrit ⟵, la Perse ne se lirait plus en tête de la liste, ce qui constitue une difficulté.
[(2)] Si l'on était sûr que l'Assyrie occupait le n° 18 sur la stèle **9**, l'Égypte et la Libye, dont on ne connaît pas la place exacte (cf. p. 69-70), ne pourraient se trouver qu'aux n[os] 19-20 ou 20-21, cf. plus bas, p. 188.
[(3)] Sans doute pour équilibrer les deux groupes, l'Inde a été reportée à l'extrémité du groupe occidental. Quant à l'Oman (23°), sa situation géographique a toujours empêché de lui attribuer une place précise dans le classement des pays. Les listes cunéiformes le placent tantôt dans la série orientale, tantôt dans la série occidentale. Notons cependant que la réunion des provinces africaines (Égypte, Libye, Nubie) avec le Sud-Est de l'Arabie (Oman) et le Sind (Inde) n'est peut-être pas involontaire, voir plus haut p. 181.
[(4)] Ou [𓊪𓃭].
[(5)] Cf. p. 53-54.

(1 E 43), (*Urk.* 2, 158), hébreu עילם, vieux-perse *(h)uvaja* (ou *(h)uvja*), babylonien *elamtu*, -Elam.

4° (8), *hrw*, vieux-perse *haraiva-*, babylonien *aremu*, -Arie.

5° (8)[1], *prtw*, araméen פרתו, vieux-perse *parθava*, babylonien *partu*, -Parthie.

6° (8), *bḫtr*, voir une variante possible dans *BIFAO* 34 (1934), 77; vieux-perse *bāχtri*, babylonien *baḫtar*, -Bactriane.

7° (2) (8), *skdtj*, vieux-perse *sugᵘda*, babylonien *sugdu*. Sur = ꜣ, cf. Burchardt, *id.* 1, § 117, 2. Comme le montrent les nᵒˢ 2 et 8 le final qui ne s'explique pas par le vieux-perse et le babylonien doit correspondre à la finale י de la forme araméenne qui ne nous est pas parvenue. -Sogdiane.

8° (8), *hrḫdj*, araméen הרחתי, vieux-perse *haraχᵘvati*, babylonien *aruḫati* (ꜣ). On peut supposer une forme araméenne הרחתי* (cf. דריוהוש à côté de דריוש, *Darius*) qui aurait servi de prototype à l'égyptien. Pour $\chi^u v = ḫ$, voir n° 11; pour le *d* servant à rendre *t*, cf. plus bas nᵒˢ 10 et 16. -Arachosie.

9° (3) (8), *srnk/g*, vieux-perse *z(a)ranka*, babylonien *zarangaꜣ*, Σαράγγαι, Ζάραγγοι (*sic*). -Drangiane.

10° (8), *sdgwd*, vieux-perse *θataguš*, babylonien *satagušu*, -pays des Sattagydes.

11° [ ](4) (8), [*ḫr*]*sm*, var. (liste géographique de Kom Ombo, cf. p. 54 note 2), araméen d'Égypte חורזמי (*le Chorasmien*), vieux-perse *χᵘvārazmi*, babylonien *ḫumarizma'*, -Chorasmie.

12° (8), *šk pḫ šk tꜣ* (?), vieux-perse *saka*, babylonien *gimiri*. Ce nom géographique est difficile à interpréter. Le rapprochement avec les expressions (pap. Harris I 7, 8) *Pays étrangers aux confins* (litt. : *marécages*) *de la terre*, (*RT* 20 (1898), 43) *Pays étrangers aux limites* (litt. : *marécages*) *de l'Asie*, n'explique pas le groupe devant . Aussi serait-on tenté d'y voir la désignation de deux Scythies différentes,

(1) Et 9 (?), cf. p. 68. — (2) Ou . — (3) Ou . — (4) Ou .



celle de et celle de (1). serait le mot , *marécage* qui au pluriel ( , ) désigne les marécages du Delta bordant la Méditerranée, la limite nord de l'Égypte et, par extension, les confins des pays septentrionaux, comme dans les deux exemples cités plus haut; *terre* a le sens de *pays de plaine*, lorsqu'il est mis en opposition à *pays montagneux*. Notre texte distinguerait donc la *Scythie des marécages* et la *Scythie des plaines*. Cette explication est confirmée par la liste cunéiforme de Nakš-i-Roustem (2) qui divise également la Scythie d'Asie (3) en deux régions, habitées par les *Saka Tigraχauda* et les *Saka Humavarka*. Ces derniers résidaient dans un pays de plaine (4) qui serait à mettre en équivalence avec de notre texte. Leur habitat est peut-être à chercher dans la province du Syr Daria. *Saka Tigraχauda* correspondrait à , zone de marécages comme celle des embouchures du Syr Daria ou de l'Amou Daria.

Groupe de droite (occidental) :

13° (8, 9), *bbr*, var. (*Urk.* 4, 668 et 701), בבל, vieux-perse *bab(a)iru-*, babylonien *babilu*, -Babylonie.

14° (8, 9), *ꜣrmjnꜣ*, araméen ארמן, vieux-perse *armina-*, babylonien *urašṭu*, -Arménie.

16° ou 17° (?)(5) (9), *gdpdkj*, vieux-perse *katpatuka-*, babylonien *katpatuka*; pour le *d* = *t*, cf. n° 8, pour la finale *-j*, cf. n° 7. -Cappadoce.

18° (?) (10), *ꜣšwr*, araméen d'Égypte אתור, hébreu et vieil araméen אשור, vieux-perse *aθura*, babylonien *aššur*, -Assyrie. La graphie de la stèle **10** diffère nettement des transcriptions du Nouvel Empire : *ỉśr* et var., cf. Gauthier, *Dict. géogr.* 1, 105; elle se rapproche de la

(1) Dans ce cas il faudrait supposer l'omission du déterminatif après le deuxième , cf. p. 54.
(2) Weissbach, *Keilinschr. der Achämeniden*, 88-89.
(3) La position du n° 12 à la fin du groupe des pays orientaux interdit de voir dans *šk* la Scythie au nord de la mer Noire.
(4) Cf. Ἀμύργιον πεδίον Σακῶν, Hellanicos cité par Étienne de Byzance, Jacoby, *F. Gr. Hist.* 1, 124, n° 65 et l'étude de Herzfeld, *Archaeol. Mitteil. aus Iran* 4 (1932), 10, sur l'habitat des *saka* : selon la tablette de Hamadan, la Scythie se trouvait *au delà de la Sogdiane* et constituait la limite nord-est de l'Empire perse, ce qui s'accorde bien avec les données de la liste hiéroglyphique.
(5) Ou 21°? Cf. p. 69-70.

forme ptolémaïque *išr·w* (Chassinat, *Edfou* 6, 197) et démotique, cf. *išwr* (Le Caire, pap. dém. 50161 = *Cat. gén.*, Spiegelberg, *Dem. Denkmäler* 3, 115) et les exemples réunis par Gauthier, *Dict. géogr.* 1, 108 (noms propres); voir aussi l'expression *sh ꜣšr écriture araméenne* (litt. : *assyrienne*), Spiegelberg, *Die sogenannte Dem. Chron., Verso* c, 14 et le Caire, pap. dém. 50153 = *Cat. gén.*, *id.* 3, 113. Il semble bien que la graphie *iš(w)r* a été introduite en Égypte à l'époque perse.

19° (? 18-20) (9), *km·t*, -Égypte.

20° (? 19-21) (9), *tꜣ tmḥw, le pays des tmḥw*, -nom par lequel les Égyptiens désignaient les pays à l'Ouest de la vallée du Nil. Les listes cunéiformes mentionnent seulement trois pays d'Afrique : l'Égypte, le pays de Kouch et *putiya*. Les deux premiers ayant déjà leurs équivalents dans le tableau hiéroglyphique (*km·t* et *tꜣ nḥśj* : 22°), *tꜣ tmḥw* ne peut correspondre qu'à *putiya*, à moins de supposer que le pays des *tmḥw* n'ait pas de parallèle dans les listes perses, ce qui serait singulier. L'identification *tꜣ tmḥw* = vieux-perse *putiya*, babylonien *puṭa*, פוט de la Bible, permet une localisation géographique sûre de ce dernier peuple. Cette localisation est confirmée par d'autres preuves : la traduction Λίβυες des Septante et les exemples hiéroglyphiques, démotiques et coptes du nom, qui désignent tous la Libye. Une inscription ptolémaïque (Chassinat, *Edfou* 6, 197) parle du «pays des *Pjt*» () inconnu dans les textes plus anciens; elle l'identifie aux *tḥnw*, appellation traditionnelle des Libyens, synonyme à cette époque de *tmḥw*. En démotique on connaît le nom propre *Tꜣ-pjd, La Libyenne* (pap. Ḳarâra I 1 et II 2) et en copte ⲫⲁⲓⲁⲧ (B) : ⲡⲁⲓⲉⲧ (F) est fréquent, cf. *Veröffentlichungen aus den badischen Papyrus-Sammlungen*, Heft 1 (1923), Spiegelberg, *Dem. Pap.*, 29. L'étymologie de פוט serait peut-être à chercher en égyptien; il y aurait lieu de voir si le rapprochement avec un dérivé de *pḏ·t arc*[1], copte ⲡⲓⲧⲉ (S) : ⲫⲓⲧ (B), déjà envisagé[2], ne serait pas juste. Quant à l'identification פוט = *Pwnt*, elle doit être, croyons-nous, définitivement

[1] Par exemple *pḏ·t, tribu barbare* ou *pḏ·t, troupe de soldats*; à l'époque de Tell el-Amarna ce dernier mot était bien connu en Palestine et en Syrie et se prononçait *pidati*.

[2] Combattu par W. M. Müller, *Asien und Europa*, 115, qui ignorait les exemples hiéroglyphiques et démotiques de *Pjt*.



abandonnée. — Le pays des *tmḥw* entrait avec l'Égypte dans la composition de la sixième satrapie, cf. Hérodote 3, 91.

22° (9), *tꜣ nḥśj*, -pays au Sud et au Sud-Est de l'Égypte; correspond à *kušiya* (כוש, ég. *Kꜣš*) des listes perses.

23° (9), *mg*, vieux-perse *maka*, *mačiya*, babylonien *ḳadumaya*, -Oman.

24° (9), *hndwj*, var. (de Morgan etc., *Catalogue des Mon. et Inscr. de l'Ég. antique*, 1re série, t. 2, *Kom Ombo*, p. 129), hébreu הדו, vieux-perse *hindu-*, babylonien *indû*, -Inde qui désigne ici le Sind conquis par Darius, cf. Herzfeld, *Archaeol. Mitteil. aus Iran* 3 (1931), 68.

Langue du prototype des listes hiéroglyphiques.

La comparaison des transcriptions hiéroglyphiques de ces noms et de leurs formes araméennes, babyloniennes et perses montre que le répertoire géographique des stèles du canal dérive d'un original écrit en araméen[1]. C'était à priori vraisemblable, l'araméen étant la langue administrative de l'empire achéménide[2]. Le prototype de notre liste s'inspire à son tour des noms vieux-perses des pays[3]. Pour l'Égypte, la Libye et la Nubie les noms étrangers furent remplacés par leurs équivalents égyptiens.

Restitution des noms détruits.

Sur les vingt-quatre noms de pays dont se composait la liste hiéroglyphique trois n'ont pas subsisté sur les stèles du Canal. Est-il possible de les déterminer? La position certaine[4] de l'Arménie (14°) aussitôt après la Babylonie (13°) et la localisation possible de l'Assyrie au n° 18 montrent qu'en désaccord avec les listes cunéiformes, le texte égyptien énumérait les pays de l'Asie Mineure et de l'Égée avant les régions du Sud-Ouest (Assyrie ⟶ Afrique). Cette remarque limite le nombre de restitutions possibles et les éventuelles solutions dépendront uniquement des places qu'on attribuera à la Cappadoce (16° ou 17°), à l'Égypte et la Libye (18°-21°). En compagnie de l'Arménie et de la Cappadoce[5] les listes cunéiformes nomment la Lydie et l'Ionie; avec

[1] Cf. Burchardt, *Ä Z* 49 (1911), 78 note 1.

[2] Cf. Schaeder, *Iranische Beiträge* I (1930), 202[4].

[3] Voir surtout *ꜣrmjnꜣ*, *šk* et *mg*. Selon M. E. Herzfeld (lettre du 15 XII 1932), «*das Original war altpersisch in aramaeischer Schrift*».

[4] Cf. stèle 8, pl. IV.

[5] Dans toutes les listes cunéiformes l'Arménie et la Cappadoce se suivent, mais sur les stèles du canal il est matériellement impossible de les réunir, cf. pl. V.

l'Assyrie et l'Égypte on trouve l'Arabie. En s'inspirant de l'inscription de Nakš-i-Roustem [1] on pourrait proposer la séquence : 13° Babylonie, 14° Arménie, 15° [Lydie], 16° [Ionie], 17° Cappadoce, 18° Assyrie, 19° [Arabie], 20° Égypte, 21° Libye, 22° Nubie, 23° Oman, 24° Inde. Si l'on place l'Égypte et la Libye aux n^os^ 19-20 [2], il faudra restituer *Karka* (Carie?) [3] au n° 21 [4] et supposer qu'un des trois pays : Lydie, Ionie ou Arabie, ne figurait pas dans la liste hiéroglyphique.

Comparaison des listes hiéroglyphique et cunéiformes.

Qu'on accepte l'une ou l'autre de ces restitutions, on se trouve en présence d'un document qui diffère sur plusieurs points des listes cunéiformes. Il omet la Gandarie qui figure régulièrement sur celles-ci et modifie l'ordre des pays du groupe occidental. La mention de l'Inde éloigne notre texte de l'inscription de Behistoun et indique qu'il est postérieur à la conquête du Sind. La liste de Persépolis qui a été composée après cette expédition se rapproche du texte hiéroglyphique par le nombre de pays énumérés, mais ne cite pas la Libye et la Nubie [5]; elle ajoute aussi les Sagartiens qui ne se trouvent ni sur les stèles du canal, ni dans Behistoun et Nakš-i-Roustem. Cette dernière liste rappelle notre document par l'ordre général suivi dans l'énumération des pays et par la mention de Phouth et de Kouch et de deux espèces de Scythes d'Asie, mais indique les conquêtes d'Europe que le tableau hiéroglyphique ignore.

En effet, si les restitutions proposées plus haut sont hypothétiques, il est du moins vraisemblable que les noms manquants doivent être cherchés avant tout parmi les pays qui figurent sur toutes les listes cunéiformes. Or leur nombre est suffisant pour combler la lacune de notre tableau. On peut en conclure que ce dernier ne contenait pas les provinces d'Europe.

Date de la liste hiéroglyphique.

Il semble donc que la liste hiéroglyphique soit postérieure à la conquête du Sind et antérieure à l'expédition de Darius en Russie Méridionale. Que

---

(1) Weissbach, *Keilinschr. der Achämeniden*, 89.

(2) Cf. p. 70 en faveur de cette localisation.

(3) Voir sur *Karka* Eilers, *O L Z* 38 (1935), 201-213.

(4) On obtiendrait ainsi la séquence Libye-[*Karka*]-Nubie qui se retrouve dans une liste récemment découverte à Persépolis et datant de Xerxès (*New-York Times* du 9 II 1936 : je dois la connaissance de ce nouveau document à l'obligence de M. E. Benveniste).

(5) Si les pays de Phouth et de Kouch ont été introduits dans les listes géographiques après le voyage de Darius en Égypte, l'inscription de Persépolis doit être antérieure à cette expédition.



d'autre part elle se place entre les inscriptions de Persépolis et de Nakš-i-Roustem. Ainsi les stèles **8, 9** et **10** occupent une position intermédiaire entre ces deux textes et ces deux guerres. Or l'ordre de restaurer le canal à précédé l'érection des monuments de quelques années, nécessaires à l'exécution des travaux et au périple de la flotte [1]. Cet ordre doit donc être nettement antérieur à l'expédition contre les Scythes d'Europe et voisin de la conquête du Sind, comme nous l'avons déjà supposé [2].

Égyptien, langue officielle.

Dans l'état actuel des stèles du canal il est difficile d'en tirer des renseignements chronologiques précis. La constatation intéressante qui peut être faite en toute sécurité, à propos de ces textes, est la reconnaissance de l'égyptien comme langue officielle, à côté du vieux-perse, du babylonien et de l'élamite. Mais tandis que ces langues avaient cours sur toute l'étendue de l'empire, celles des pays soumis, telles que l'égyptien, n'étaient employées que dans les contrées qui les parlaient. Ainsi sur le Bosphore on ajoute une inscription grecque au texte cunéiforme [3].

Vases égyptiens en Perse.

Cette observation nous indique la provenance des soixante-trois vases et fragments de vases en pierre qui ont été réunis dans ce recueil **(37-99)**. Si les fragments datant de Darius sont inscrits uniquement en hiéroglyphes, ceux de Xerxès et d'Artaxerxès portent régulièrement un texte quadrilingue, comme les stèles du canal et le texte **36**. La majorité provient de Suse [4], mais la présence de l'inscription égyptienne à côté du cunéiforme, les incorrections de ce dernier et l'absence de fautes dans l'égyptien, l'existence de vases inscrits

---

(1) On peut juger de sa durée en notant que le voyage de Scylax a pris près de 30 mois, cf. Hérodote 4, 44.

(2) Cf. p. 181.

(3) Hérodote 4, 87; voir à ce sujet Ed. Meyer, *Die Entstehung des Judenthums*, 10. — Le démotique resta à côté de l'araméen la langue courante des documents officiels. Le code des lois dont parle la *Chronique dém. de Paris* est rédigé en démotique et traduit en araméen. Les deux versions sont juxtaposées sur un seul rouleau de papyrus (verso c, 14-15; cf. Spiegelberg, 31-32). Le décret de Darius ordonnant la codification des lois et celui de Cambyse relatif aux temples égyptiens (cf. p. 170 et 175) nous parviennent dans leurs versions démotiques. Les pétitions et les rapports au satrape, ainsi que ses réponses sont souvent écrits en démotique, cf. pap. Ryland IX, Loeb I, Berlin 13539 et 13540. On connaît enfin un grand nombre de documents juridiques et administratifs datant de l'époque perse et rédigés dans la langue du pays. Tout au moins sous Cambyse et sous Darius I^er^, l'administration de l'Égypte était bilingue.

(4) Cf. p. 137.

uniquement en hiéroglyphes, la capacité de **98** et **99** marquée en caractères égyptiens[1], tout concorde à indiquer que ces récipients ont été fabriqués dans la vallée du Nil et expédiés de là en Perse[2].

Les fouilles de Suse avaient déjà fourni des alabastra antérieurs aux Achéménides. Ils étaient sensiblement du même type que la plupart des vases étudiés ici. Leur texte comporte parfois l'indication de la jauge; il est rédigé en cunéiformes[3]. Deux fragments de vases sont inscrits en hébreu[4]. Ceux-ci, pense Clermont-Ganneau, devaient contenir quelque parfum précieux et être offerts en présent ou en tribut par un des derniers rois de Jérusalem à son suzerain mésopotamien. La destination des vases **37-99** était très vraisemblablement la même, mais leur contenu ne peut pas être précisé[5]. La mention de l'année sur les fragments de Darius I^er^ et sur certains de Xerxès fait croire que sous leurs règnes il s'agissait d'un envoi annuel.

Révolte à la fin du règne de Darius I^er^.

Les vases **43** et **44** datent de l'an 2 de Xerxès. La même année est mentionnée dans l'inscription **25** du Ouâdi Hammâmât. On lit d'autre part *an 36 de Darius* dans les textes **24**, **28** et **30** provenant des mêmes carrières[6]. Il semble donc que la révolte qui a éclaté en Égypte à la nouvelle de la défaite perse à Marathon n'a pas été de longue durée[7].

---

(1) Voir aussi la jauge du vase **78**.

(2) *Id.* Burchardt, *op. cit.*, 75-76. — On a également trouvé à Suse quelques vases anépigraphes (cf. id.) du même type que ceux que nous étudions, ainsi qu'un grand nombre d'amulettes égyptiennes, oudjas, figurines de Bès etc., cf. Délégation en Perse, *Mém.* 1 (1900), 117-118 et 137 et fig. 209-212 et 360; *id.* 8 (1905), 55 et fig. 84, 85 et pl. IV, 6 et 7; *Bull. de la Délég. en Perse* 2 (1911), 56; Pézard et Pottier, *Musée du Louvre, Antiquités de la Susiane*, 154. Une partie de ces amulettes proviennent d'un dépôt de fondation découvert sous le palais de Darius I^er^ à Suse; elles ont dû être enfouies par les ouvriers égyptiens qui ont travaillé à la construction, cf. p. 112.

(3) Cf. Thureau-Dangin, *Rev. d'Assyr.* 9 (1912), 24-25, et les renvois qui s'y trouvent; voir aussi *PSBA* 32 (1910), 180 et pl. 18, 2, un fragment provenant de Babylone.

(4) Clermont-Ganneau, *Rec. d'Archéol. orient.* 7 (1906), 294-304.

(5) On sait de source classique ce que l'Égypte fournissait à la table des rois perses, cf. Wiedemann, *Äg. Gesch.*, 682; il y aurait peut-être lieu d'établir un rapprochement entre ce témoignage et les vases.

(6) La même année est attestée sur le pap. Loeb 1 (éd. Spiegelberg) et peut-être sur le pap. Loeb 49 *a*.

(7) Comparer Wiedemann, *Äg. Gesch.*, 684.



## SUCCESSEURS DE DARIUS I^ER^.

En utilisant de la même façon le texte **31** du Ouâdi Hammâmât qui date de l'an 5 d'Artaxerxès I^er^ (461), Wiedemann[1] observe que le Delta était à ce moment en pleine révolte et conclut que la Haute-Égypte resta soumise aux Perses. En dehors de cette remarque les inscriptions des successeurs de Darius I^er^ ne fournissent pas de renseignements historiques intéressants. On connaît des vases **(43-82)** de Xerxès et d'Artaxerxès I^er^, une amulette **(117)** et les graffiti du Ouâdi Hammâmât[2]. On a déjà eu l'occasion d'étudier ces documents. Le texte **36** (Xerxès) donne des transcriptions égyptiennes de mots étrangers et constitue un nouvel exemple de l'utilisation simultanée des écritures hiéroglyphique et cunéiformes. Cette inscription contient, semble-t-il, un nom propre perse et un titre araméen(?) transcrit et traduit(?) en égyptien : elle est à rapprocher des graffiti d'Atiyawahi et d'Ariyawrata[3]. Mais son état fragmentaire et l'incertitude qui entoure pour le moment son interprétation interdisent tout commentaire au sujet de ce texte.

---

(1) *Id.*, 110 et 691.

(2) Voir aussi pour Xerxès l'inscription égypto-araméenne 7707 du Musée de Berlin, Burchardt, *ÄZ* 49 (1911), 73-74 et pl. 8, 2 et 10, 6; cf. également von Bissing, *ZDMG* 84 (1930), 226-238.

(3) Cf. p. 178.

# INDICES.

Le premier chiffre donne le numéro du texte; les subdivisions du texte, s'il y a lieu, sont indiquées par des lettres (A, B, b, etc. : paragraphes de la statuette 1) ou par des chiffres romains (I, II, III : registres des stèles); le chiffre final marque la ligne. Enfin la mention de la page et de la note renvoie à la discussion du mot.

## I. — DIVINITÉS.

## II. — NOMS ROYAUX.







## III. — NOMS PROPRES DE PARTICULIERS.

6 II, 1; 7, 2; 6 I; 6 II, 8; p. 177-178. — 15, 5 et 17, 6 : abréviation du nom propre suivant, p. 107 note (*d*).

11, 5-6; 14, 8; 16, 5; 13, 12; 22, 3; 21, 2; 18, 6; 19, 7; 12, 4; p. 90 note (*e*) et 179.

7, 2; p. 44 note (*b*).

14, 19; p. 103 note (*i*).

31, 4; p. 122 note (*b*).

29, 6; 31, 5; 33, 7; 24, 4; p. 119 note (*f*) et 178.

24, 3; 26, 5; 29, 5; p. 119 note (*e*) et 178.

1 b, 17; 1 E, 43; p. 16 note (*a*) et 164.

14, 8-9; p. 102 note (*b*).

14, 9; p. 102 note (*c*).

1 A, 1; 1 B, 10; 1 b, 17; 1 E, 43; 1 f, 48; 1 F, 46; 1 A, 4; 1 C, 25; 1 c, 29; 1 A, 2; 1 D, 31; 1 d, 37; p. 4 note (*d*) et 164-165.

14, 24; p. 104 note (*n*).

14, 25-26; p. 104 note (*o*).

6 I; 6 II, 1; p. 44 note (*b*).

1 B, 10; p. 10 note (*k*) et 164.

7, 3; p. 47 note (*d*).

15, 6; p. 107 note (*e*).

14, 20; p. 103 note (*j*).

18, 8; p. 107 note (*e*).

tr. ? 36; p. 131-132.

14, 22; p. 103 note (*l*).

14, 17; p. 103 note (*g*).

14, 12; 14, 15; 14, 10; 14, 13; p. 102 note (*d*).

14, 23; p. 104 note (*m*).

14, 28; p. 104 note (*p*).

14, 16; 14, 17; p. 103 note (*f*).

11, 11; 12, 4; 12, 8; 13, 1; 13, 2; 13, 11; 14, 7; 15, 4; 16, 4; 17, 5; 18, 5; 19, 6; 20, 3; 21, 2; 22, 2; 23, 3; p. 90 note (*f*) et 179.

16, 6; 11, 13; 18, 7; 19, 8; 14, 32; 22, 3; 15, 5; p. 90 note (*g*).



33, 8; 24, 5; 31, 5; p. 119 note (*g*) et 178.

14, 31; p. 105 note (*s*).

7, 3; 6 II, 1; 6 I; p. 44 note (*c*).

14, 11; 14, 13; 14, 14; 14, 15; p. 102 note (*e*).

33, 7; p. 128 note (*e*) et 178.

? 14, 21; p. 103 note (*k*).

--- 8 III, 5; p. 57 et 60.

## IV. — TITRES.

6 II, 7.

13, 6; 14, 1; p. 95 note (*a*).

13, 6; 14, 1; 18, 8; p. 95 note (*b*).

1 E, 43; p. 22 note (*a*).

1 B, 12; 1 E, 43; 1 B, 11; p. 11 note (*p*) et 6.

1 A, 1; 1 A, 2; 1 A, 3; 1 B, 12; 1 b, 17; 1 C, 25; 1 c, 29; 1 D, 31; 1 d, 37; 1 E, 43; 1 F, 46; 1 f, 48; p. 4 note (*c*).

8 III, 4; 8 III, 5; 9 III, 5; p. 59 note (*e*) et 76 note (*b*).

8 III, 4; 9 III, 4; p. 59 note (*e*) et 76 note (*b*).

9 III, fragments n^os^ 35 et 36 (p. 78-79); 81; 82.

49-65; 75; 78-80; 92-97; 32, 3; p. 59 note (*e*).

6 I; 6 II, 1; 6 II, 7.

7, 1-2; p. 47 note (*a*).

14, 11; 14, 19; 14, 20; 14, 22; 14, 24; 14, 28; 14, 29.

13, 10; 16, 3; 17, 3; 19, 3-4; p. 97 note (*o*).

1 B, 8; p. 8 note (*d*).

14, 10; 14, 11-12; 14, 12; 14, 13; 14, 14; 14, 15; 14, 16; 14, 17; 14, 19; 14, 20; 14, 21; 14, 21-22; 14, 22; 14, 23-24; 14, 25; 17, 6; 14, 9; 23, 3; p. 109 note (*a*).

15, 3; 18, 3; 14, 5-6; p. 97 note (*o*).

16, 4; p. 108 note (*a*).

… 16, 2; 17, 3-4; 18, 3-4; 19, 4-5; p. 106 note (*b*).

… 19, 2; 20, 1-2; p. 112 note (*b*).

… 13, 2; 13, 11; 13, 12; 14, 7; 14, 8; 14, 30-31; 19, 6; 19, 7; 21, 2; 22, 2; 22, 3; … 21, 2; … 11, 4-5; 11, 9-10; 14, 27-28; 15, 2; 15, 4; … 14, 10; 14, 29; 16, 5; 17, 5; 18, 5; 18, 6; … 12, 2-3; 12, 5-6; p. 90 note (*d*) et 112 note (*b*).

… 1 B, 9; … 1 B, 9-10; p. 9 note (*e*).

… 15, 6; p. 95 note (*b*).

… 13, 7; p. 96 note (*e*).

… 1 B, 7; 1 b, 16; 1 E, 43; p. 8 note (*b*).

… 26, 4; 30, 3; p. 121 note (*b*).

… 31, 4; … 33, 6; p. 126 note (*c*).

… 1 B, 10; p. 10 note (*i*).

… 1 B, 8; 1 b, 16.

… 12, 4; p. 91.

… 6 II, 6; … 9 III, 17.

… 1 B, 10; p. 10 note (*j*).

… 1 d, 38; 1 E, 43; … 6 II, 7.

… 14, 26-27; … 14, 18; p. 103 note (*h*).

… 13, 8; … (sic) 14, 4; p. 97 note (*k*).

… 13, 9; … 14, 5; p. 97 note (*m*).

… 14, 3-4; … 13, 8.

… 1 B, 10.

… 14, 4-5; … 13, 8-9.

… (sic) … 14, 3; … 13, 8.

… 13, 7; … 14, 2; p. 96 note (*g*).

… 14, 2-3; … 13, 7-8; p. 96 note (*h*).

… 14, 5; … 13, 9; p. 97 note (*n*).

… 36; p. 132-134.

… 1 B, 10; p. 10 note (*h*).

… 34, 3; p. 126 note (*c*).



… 13, 10; 16, 2; … 17, 4; 18, 4; p. 97 note (*p*).

… 13, 10; 16, 2; 17, 4; 18, 4; 19, 5; … 14, 6; p. 97 note (*p*).

… 14, 27.

… 19, 5; p. 113 note (*c*).

… 1 B, 12; 1 E, 43; p. 11 note (*o*) et 23 note (*e*).

… 1 B, 8; 1 B, 13.

… 1 B, 10; 13, 6; 14, 1; p. 10 note (*g*) et 95 note (*c*).

… 15, 3; p. 106 note (*b*).

… 13, 1; 13, 10-11; 14, 6; 16, 3; 18, 4-5; 19, 3; 21, 2; 22, 2; 22, 2-3; … 12, 3; 17, 4-5; … (sic) 15, 2; … 12, 6-7; … 15, 4-5; p. 92 note (*b*), 107 note (*c*) et 112 note (*b*).

… 14, 29.

… 13, 6-7; … 14, 1; p. 95 note (*d*).

… 1 B, 13.

… 1 B, 7; 1 b, 16; 1 E, 43; 6 I; 6 II, 1.

… 25, 4; 26, 3; 30, 3; … 27, 3; … 28, 4; … 24, 2; 29, 4; p. 118 note (*d*).

… 1 B, 8; p. 8 note (*c*).

… 36; p. 133.

… 1 B, 8.

… (sic) 13, 7; … 14, 1.

… 1 B, 7; 1 b, 16; 1 E, 43.

… 14, 11; 14, 12; 14, 13; 14, 14; 14, 15; 14, 17; 14, 19; 14, 20; 14, 22; 14, 23; 14, 24; 14, 25; 14, 28; 14, 29; … 14, 16; 14, 21; … 14, 17.

## V. — NOMS DE LIEUX.

… 8 II, 14; 9 II, 14; p. 185.

… 13, 8; 14, 3; p. 96 note (*h*).

… 10 II; p. 84 et 185-186.

… 13, 6; 13, 7; 14, 1.

… 15, 6; p. 95 note (*b*).

… 13, 6; 14, 1; 18, 8; p. 95 note (*b*).

… 1 E, 43; … 8 II, 3; p. 23 note (*d*), 53-54 et 183-184.



5 II, 4; 6 II, 2; 6 II, 5; 6 II, 6.

8 II, 13; 9 II, 13; p. 185.

8 II, 6; p. 184.

14, 5; 13, 9; p. 97 note (n).

102, 2; p. 154.

1 B, 15; p. 14 note (ab).

1 E, 43; p. 23-25.

1 B, 15; p. 14 note (ab). — 14, 27.

8 III, 6; 9 III, 16; 10 III, 5; 10 III, 16; 25, 4; 26, 3; 28, 4; 30, 3; 31, 4; 24, 2; 27, 3; 29, 4; 34, 3; 33, 6; 8 II, 1; p. 183.

8 II, 5; 9 II (?); p. 68, 70 et 184.

1 B, 15; p. 13 note (aa), 14, 40 note (e) et 4 note (d).

9 II, 23; p. 187.

[—] 8 II, 2; p. 183.

1 A, 1; 1 B, 10; 1 D, 31; p. 4 note (b).

14, 3; 14, 4; 13, 8; p. 97 note (j).

1 B, 15; cf. nom propre

p. 13 note (aa), 14, 40 note (e) et 4 note (d).

9 II, 24; p. 187.

8 II, 4; p. 184.

8 II, 8; p. 184.

13, 7; 14, 2; p. 96 note (g).

1 A, 2; 1 B, 15; p. 13 note (y).

5 II, 10; 6 II, 7; 3 II, 5.

1 b, 20; 1 c, 29; 1 b, 18; 1 b, 21; 1 C, 25; 1 b, 19; 1 B, 14; 1 c, 29; 2, 4; p. 12 note (u).

3 II, 6.

1 B, 14; p. 12 note (w).

1 E, 43; p. 23-25.

9 III, 13; p. 77 note (e).

8 II, 11; p. 54 et 184.

27, 1; 28, 6; p. 122 note (a).

1 B, 7; 1 B, 13; 1 b, 22; 1 b, 23; 1 C, 24; 1 C, 25; 1 C, 26; 1 D, 32; 1 f, 47; 11, 1; 11, 3; 8 III, 1.

13, 8; 14, 4; p. 97 note (k).

8 II, 9; p. 184.

31, 1; p. 126 note (a).

8 II, 7; p. 184.



8 II, 12; p. 184-185.

8 II, 10; p. 184.

16, 2; 17, 3; 18, 3; 19, 4; 15, 3; p. 106 note (b).

8 III, 10; 8 III, 17; 8 III, 11 (?); 8 III, 13 (?); p. 61 note (l).

107, 2; p. 157.

9 II, 19 (? 18-20); 8 III, 18; 8 III, 19 (?); 9 III, 13; 1 B, 11; 1 B, 12; 1 E, 43; 1 E, 44; 6 II, 5.

13, 3; 13, 4; 18, 9; 31, 1; 34, 1; 11, 16; 17, 2; 17, 6; 19, 8; 23, 1; 24, 1; 26, 4; 30, 3; 31, 6; 33, 4.

9 II, 16 ou 17 (ou 21?); p. 185.

6 II, 6.

9 II, 22; p. 187.

6 II, 5-6.

9 II, 20 (?19-21); p. 186-187.

13, 9; 14, 4-5; p. 97 note (l).

## VI. — EXPRESSIONS ET MOTS COMMENTÉS.

1 E, 43; p. 22 note (c).

24, 2; 25, 4; 26, 3; 27, 3; 28, 4; 29, 4; 30, 3; 31, 4; p. 118 note (c).

1 B, 11; 1 B, 15; 1 d, 40; 1 E, 43; 5 II, 4; 5 II, 7; 6 II, 7; p. 11 note (m), 13 note (x) et 46 note (o).

6 II, 8; p. 46 note (p).

1 B, 15; p. 13 note (3).

8 III, 18; 10 III, 12; p. 63 note (r).

18, 11; p. 110 note (b).

1 B, 12; p. 12 note (q).

34, 4; 33, 8; 31, 5; p. 126 note (d).

1 b, 19 et var. : 1 b, 22; 1 E, 45; p. 16 note (c).

1 E, 44; p. 23 note (k).

6 II, 3; p. 45 note (f).

8 III, 17; 9 III, 14 (?); 10 III, 14; p. 62 note (q).

1 D, 33; 1 d, 40; 1 d, 41; p. 19 note (b).

9 III, fragment n° 38; 10 III, 8; 8 III, 21 (?); p. 80.

## VII. — MOTS PERSES.



# TABLE DES PLANCHES.

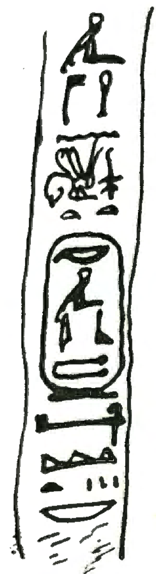
# TABLE DES MATIÈRES.

Statua Naofora del Cairo, mutilata, del capo
incastrata nel muro, e coperta in gran
parte di calce. alta meno della metà del
vero ——

a sinistra / A sinistra / Sulla tonaca a sinistra

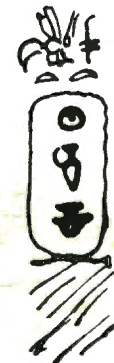






Sul lembo della veste a sinistra





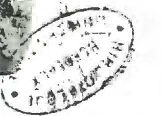
Il museo Vaticano possiede una simile statuetta meglio conservata manca però l'antica testa che fu aggiunta per ristauro, e contiene li stessi cartelli con ampia iscrizione analoga a questa del Cairo. Vedine la Copia



Page manuscrite de Rosellini relative à la Statuette Naophore du Caire (2).



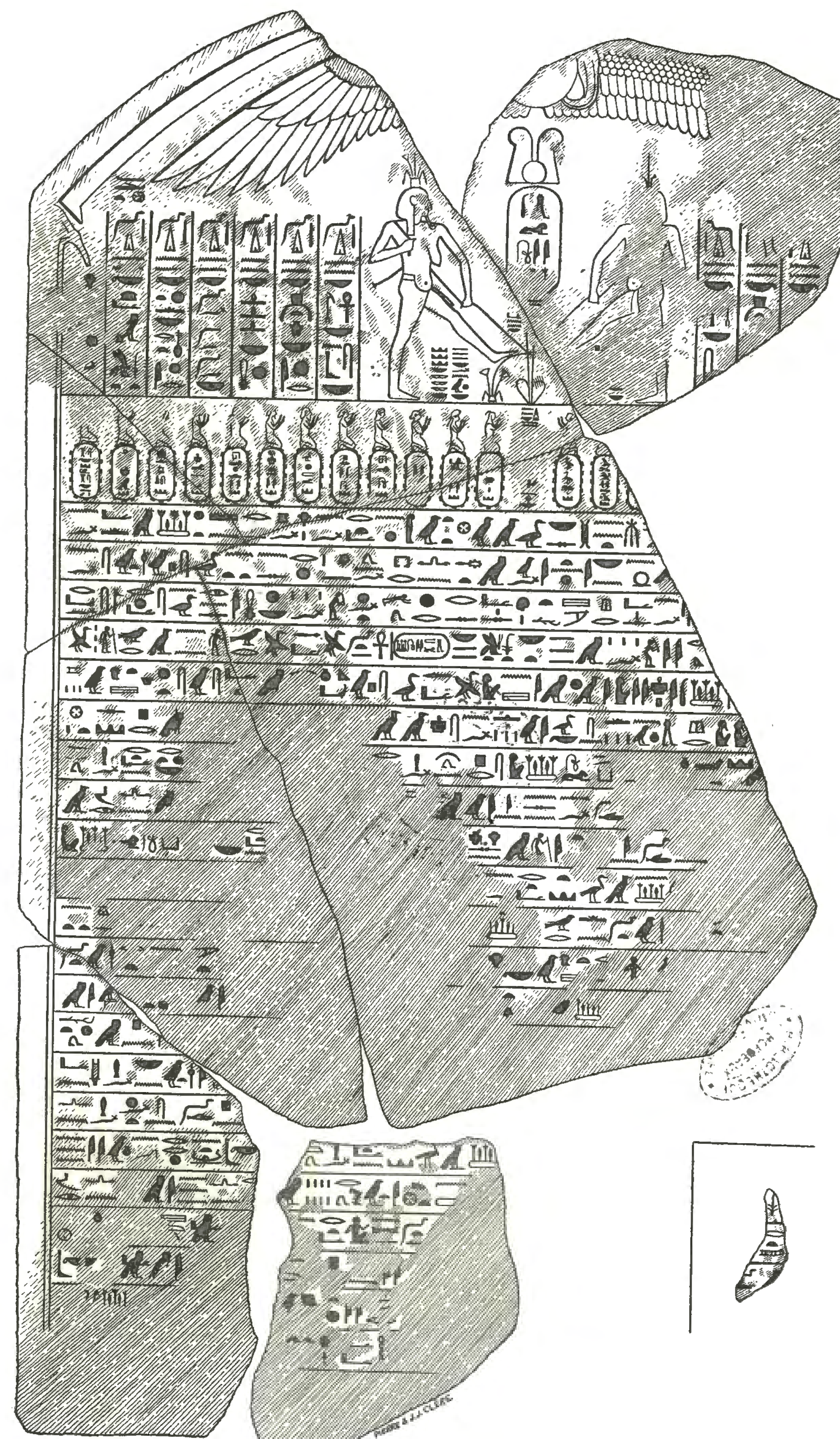




Epitaphe de l'Apis mort en l'an 6 de Cambyse (3).



Epitaphe de l'Apis mort en l'an 4 de Darius Ier (5).



Stèle de Tell el Maskhoutah (8).

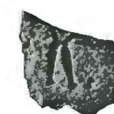



Stèle de Kabret (9).


N° 14


N° 16


N° 18


N° 15


N° 21


N° 17


N° 20



Stèle de Kabret (**9**).
Fragments.



N° 6



N° 1



N° 4



N° 3



N° 5





N° 11



N° 38

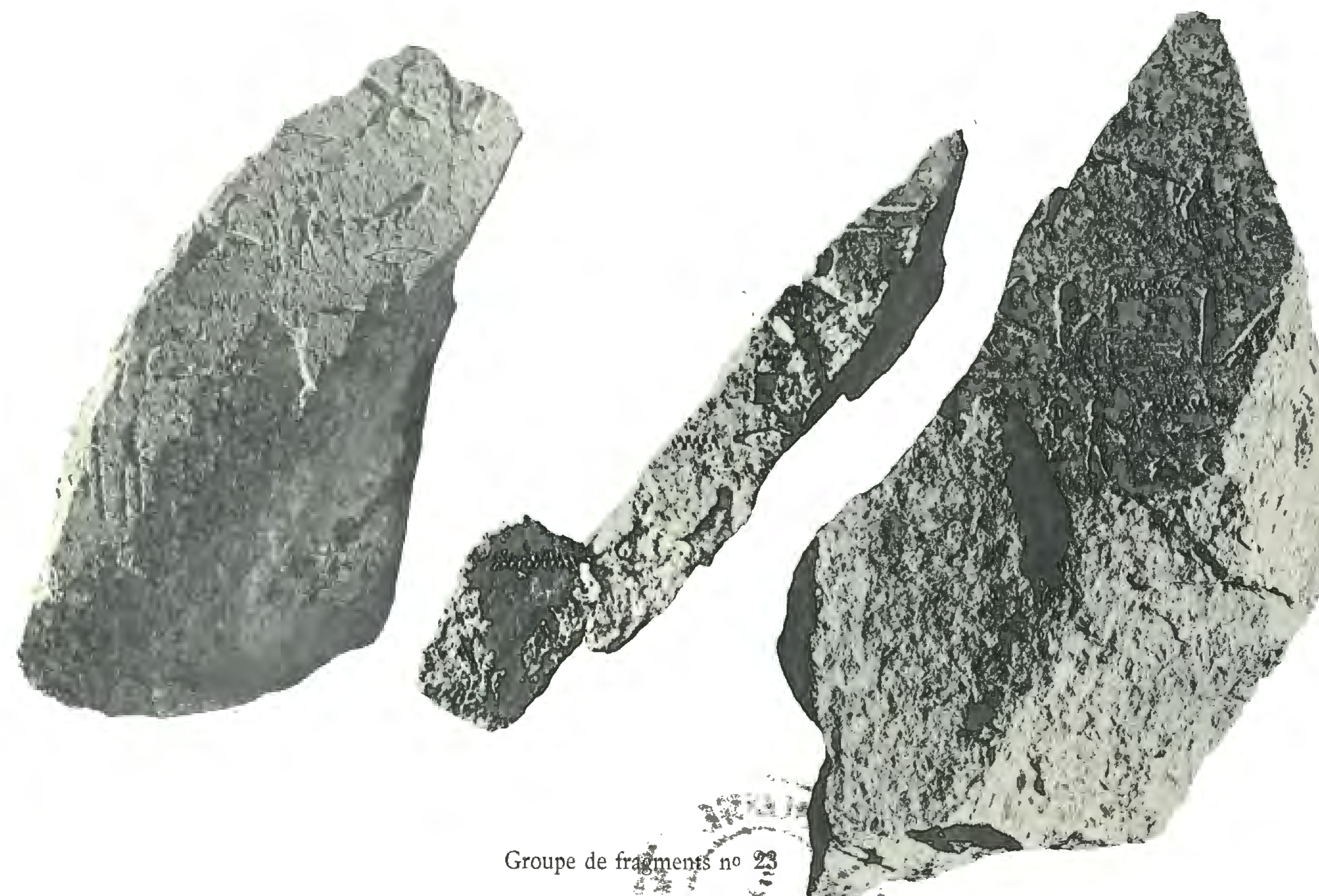


N° 39

Stèle de Kabret **(9)**.
Fragments.
(Estampages de Lepsius.)



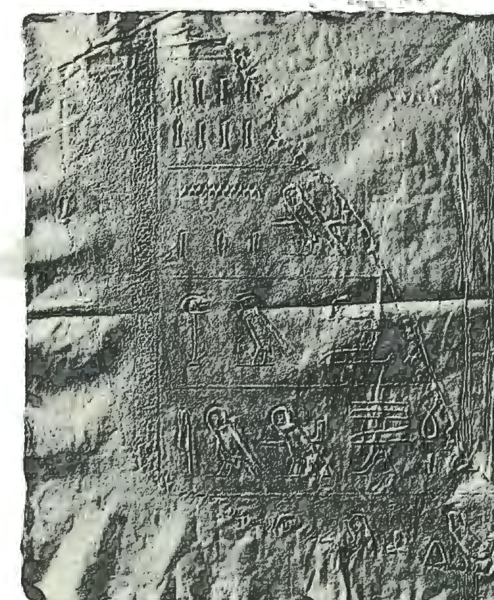




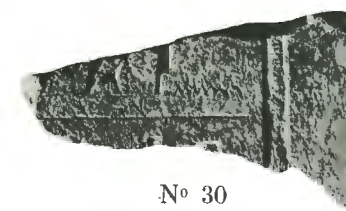
Groupe de fragments n° 23



N° 32



(Estampage de Lepsius) N° 10

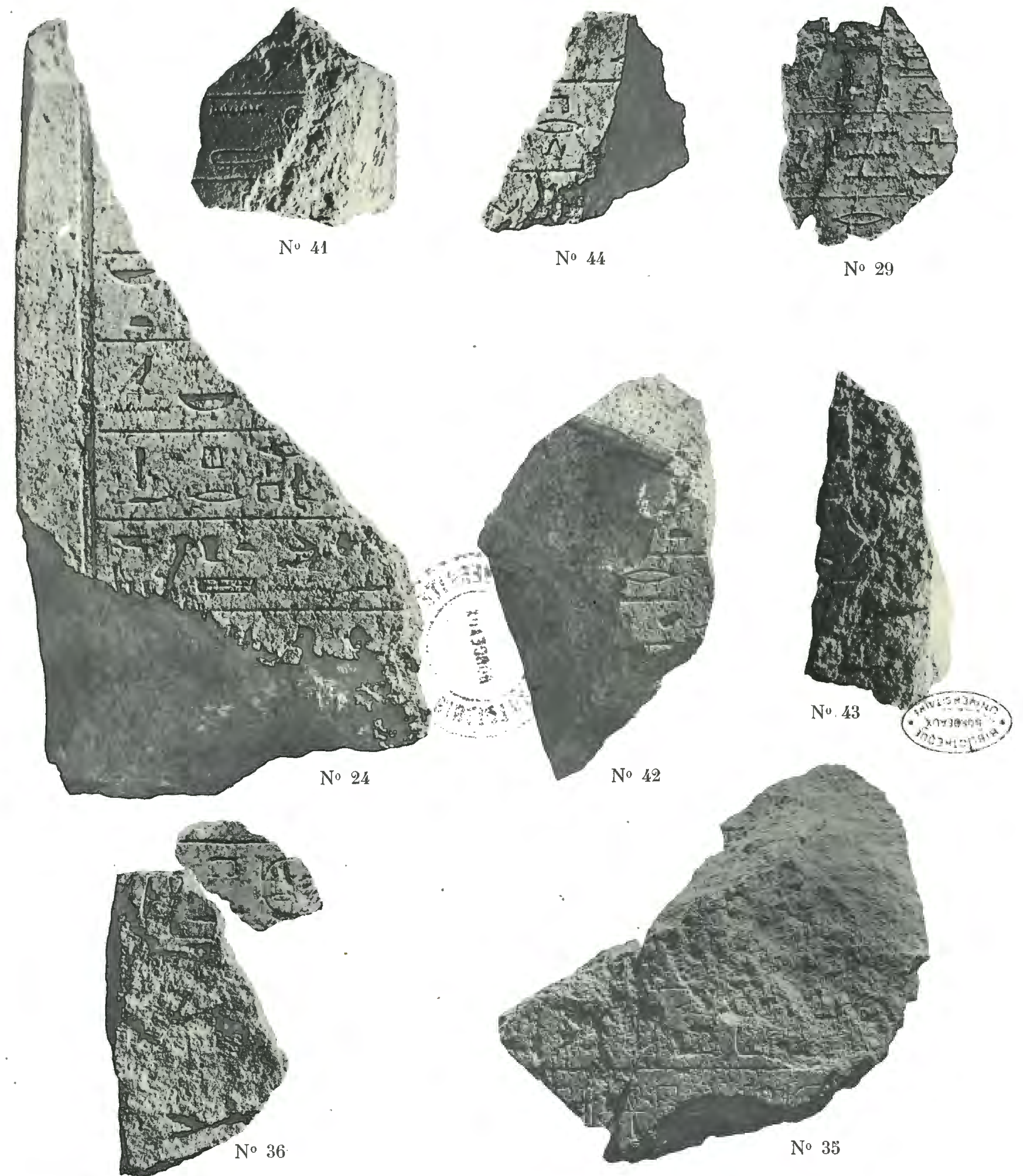


N° 30



N° 25

Stèle de Kabret **(9)**.
Fragments.




Stèle de Kabret **(9)**.
Fragments.






Vue d'ensemble.



N° 9 Détails. N° 28

Stèle de Kabret (**9**).
Fragments rassemblés à Ismaïlia.



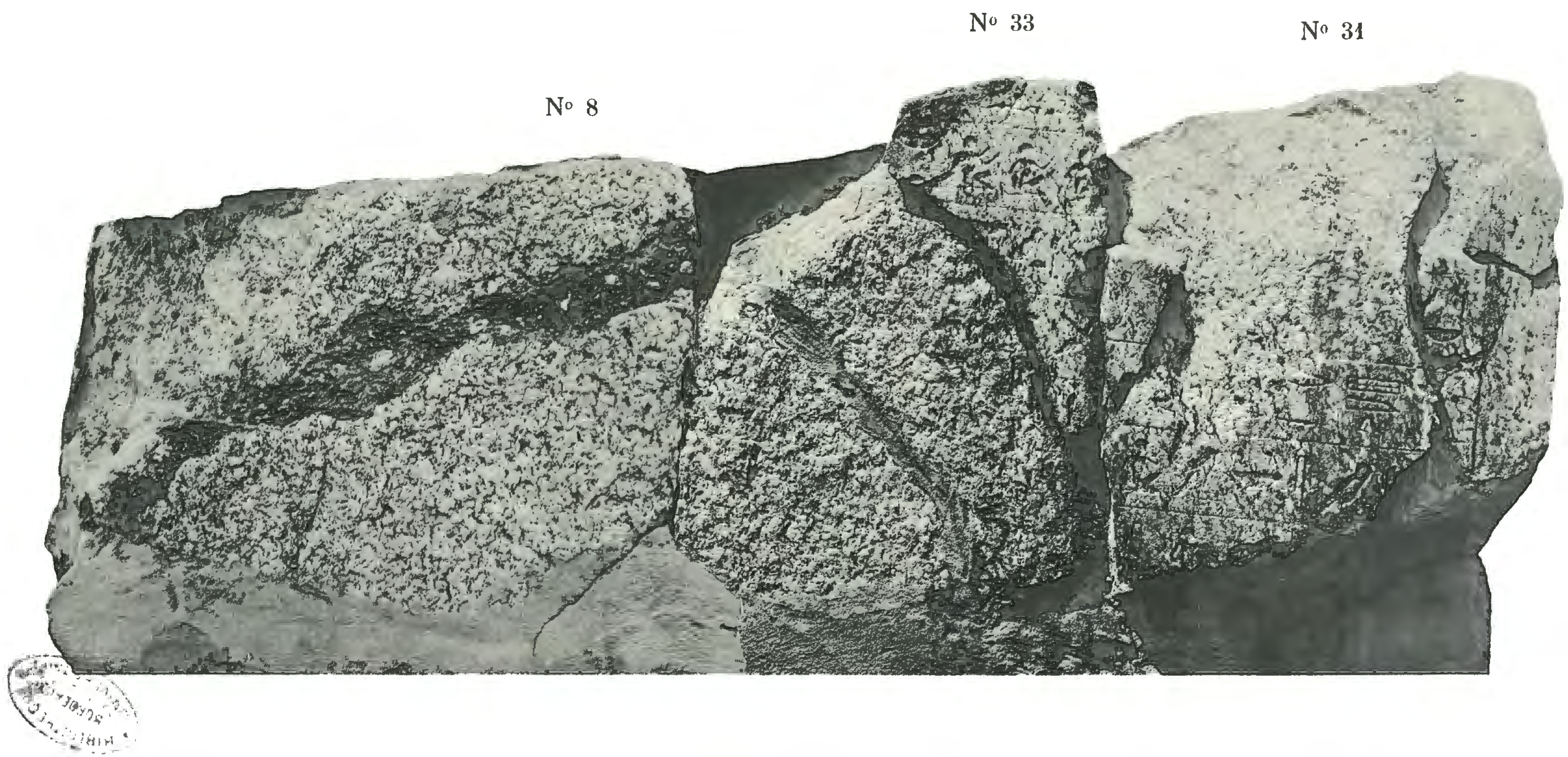





N° 34 N° 8



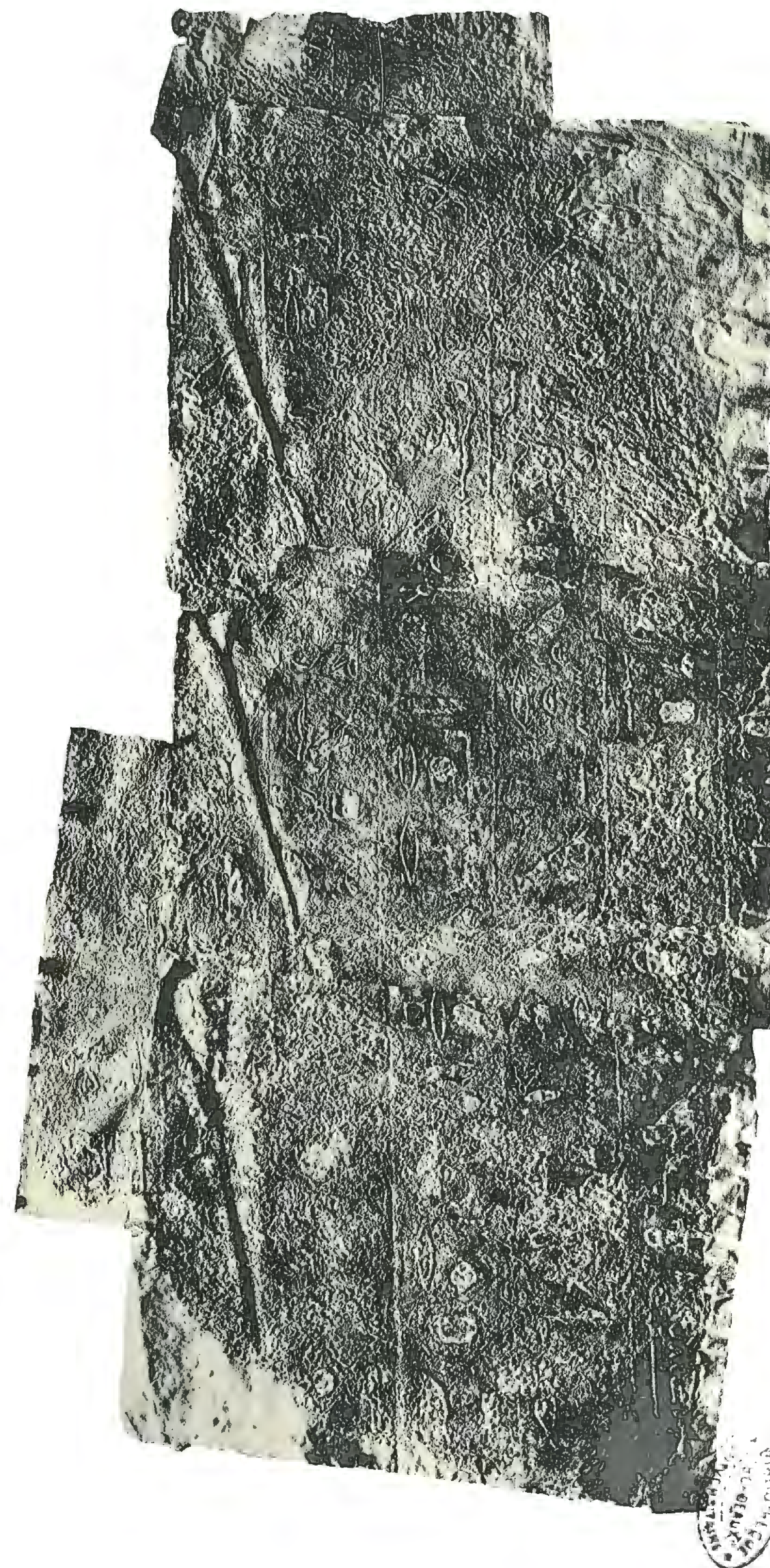
Stèle de Kabret (**9**).
Fragments rassemblés à Ismaïlia : détails.




Stèle de Kabret **(9)**.

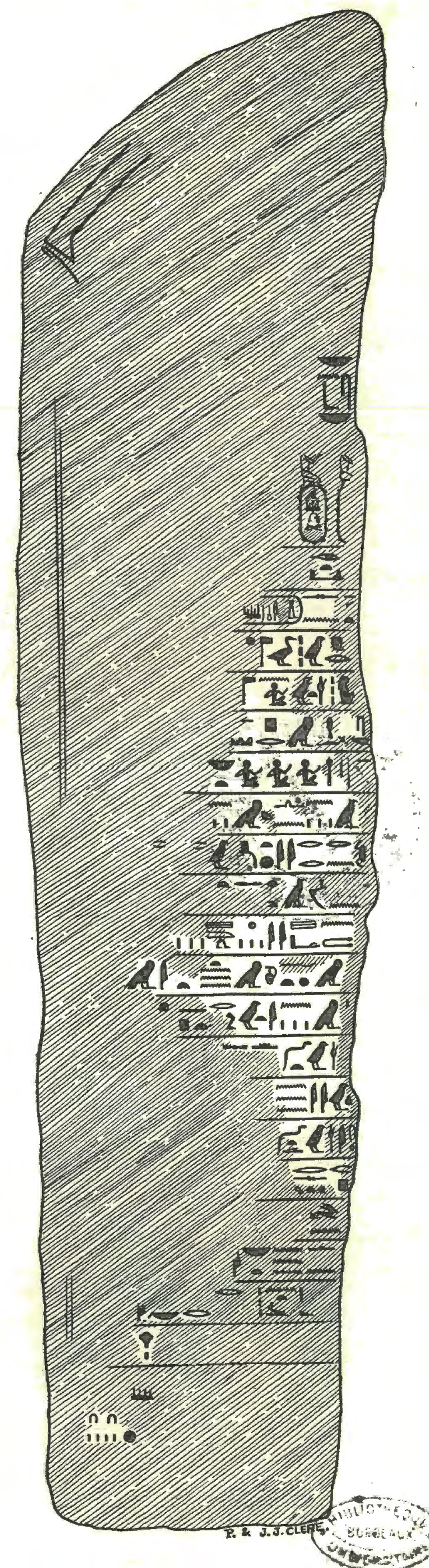
Fragments rassemblés à Ismaïlia (détails).



Stèle de Kabret (**9**).
Fragment n° 8.
(Estampage de Lepsius).




Stèle de Suez (10).








Partie supérieure

Partie inférieure



Stèle de Suez (**10**).
(Estampage de Clédat).

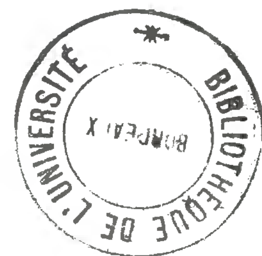





Fragment d'inscription (**36**).



Table d'offrandes de Khnemibré (**13**).
Texte *a*.









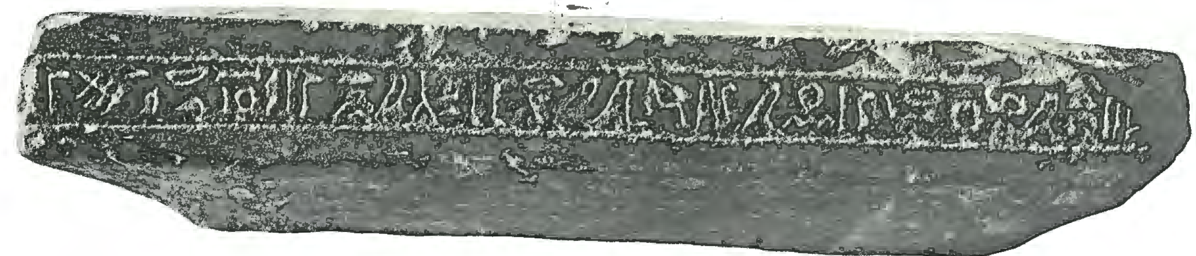
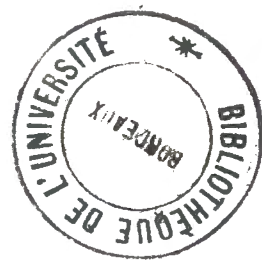





Table d'offrandes de Khnemibrê (**13**).
Texte *b*.


BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ
BORDEAUX

## EN VENTE :

**AU CAIRE :** chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounira.

**A ALEXANDRIE :** à la Librairie I. Moscato et Cie, ancienne librairie L. Schuler, rue Chérif-Pacha, n° 6.

**A PARIS :** à la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob;

— chez Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice;

— chez A. Fontemoing et Cie, E. de Boccard, successeur, 1, rue de Médicis.

**A LEIPZIG :** chez Otto Harrassowitz, 14, Querstrasse.

**A LONDRES :** chez Bernard Quaritch, 11, Grafton Street.



G. POSENER. — LA PREMIÈRE DOMINATION PERSE EN ÉGYPTE.

LE CAIRE
1936